

**AFRICA DEVELOPMENT  
AFRIQUE ET DÉVELOPPEMENT  
Vol. XXXV, No. 3, 2010**

**A Quarterly Journal of the Council for the  
Development of Social Science Research in Africa**

**Revue trimestrielle du Conseil pour le développement  
de la recherche en sciences sociales en Afrique**

*Selected papers from the 12th CODESRIA General Assembly*

*Articles issus de la 12<sup>e</sup> assemblée générale du CODESRIA*

CODESRIA would like to express its gratitude to the Swedish International Development Cooperation Agency (SIDA/SAREC), the International Development Research Centre (IDRC), the Ford Foundation, the MacArthur Foundation, the Carnegie Corporation, the Norwegian Agency for Development Cooperation (NORAD), the Danish Agency for International Development (DANIDA), the French Ministry of Cooperation, the United Nations Development Programme (UNDP), the Netherlands Ministry of Foreign Affairs, the Rockefeller Foundation, FINIDA, the Canadian International Development Agency (CIDA), the Open Society Initiative for West Africa (OSIWA), TrustAfrica, UN/UNICEF, the African Capacity Building Foundation (ACBF) and the Government of Senegal for supporting its research, training and publication programmes.

Le CODESRIA exprime sa profonde gratitude à la Swedish International Development Corporation Agency (SIDA/SAREC), au Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI), à la Ford Foundation, à la Fondation MacArthur, à la Carnegie Corporation, à l'Agence norvégienne de développement et de coopération (NORAD), à l'Agence Danoise pour le Développement International (DANIDA), au Ministère Français de la Coopération, au Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD), au Ministère des Affaires Etrangères des Pays-Bas, à la Fondation Rockefeller, à FINIDA, à l'Agence canadienne de développement international (ACDI), à l'Open Society Initiative for West Africa (OSIWA), au TrustAfrica, à l'UNICEF, à la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF) ainsi qu'au Gouvernement du Sénégal pour le soutien apporté aux programmes de recherche, de formation et de publication du Conseil.

*Africa Development* is a quarterly bilingual journal of CODESRIA. It is a social science journal whose major focus is on issues which are central to the development of society. Its principal objective is to provide a forum for the exchange of ideas among African scholars from a variety of intellectual persuasions and various disciplines. The journal also encourages other contributors working on Africa or those undertaking comparative analysis of Third World issues.

*Africa Development* welcomes contributions which cut across disciplinary boundaries. Articles with a narrow focus and incomprehensible to people outside their discipline are unlikely to be accepted. The journal is abstracted in the following indexes: *International Bibliography of Social Sciences (IBSS)*; *International African Bibliography*; *African Studies Abstracts Online*; *Abstracts on Rural Development in the Tropics*; *Cambridge Scientific Abstracts*; *Documentation Lienst Africa*; *A Current Bibliography on African Affairs*, and the *African Journals Online*. Back issues are also available online at [www.codesria.org/Links/Publications/Journals/africa\\_development.htm](http://www.codesria.org/Links/Publications/Journals/africa_development.htm)

*Afrique et Développement* est un périodique trimestriel bilingue du CODESRIA. C'est une revue de sciences sociales consacrée pour l'essentiel aux problèmes de développement et de société. Son objectif fondamental est de créer un forum pour des échanges d'idées entre intellectuels africains de convictions et de disciplines diverses. Il est également ouvert aux autres chercheurs travaillant sur l'Afrique et à ceux se consacrant à des études comparatives sur le tiers monde.

*Afrique et Développement* souhaite recevoir des articles mobilisant les acquis de différentes disciplines. Des articles trop spécialisés ou incompréhensibles aux personnes qui sont en dehors de la discipline ne seront probablement pas acceptés. Les articles publiés dans le périodique sont indexés dans les journaux spécialisés suivants: *International Bibliography of Social Sciences*; *International African Bibliography*; *African Studies Abstracts Online*; *Abstracts on Rural Development in the Tropics*; *Cambridge Scientific Abstracts*; *Documentation Lienst Africa*; *A Current Bibliography on African Affairs*, et *African Journals Online*. Les numéros disponibles de *Afrique et Développement* peuvent être consultés à l'adresse suivante: [www.codesria.org/Link/Publications/Journals/africa\\_development.htm](http://www.codesria.org/Link/Publications/Journals/africa_development.htm).

All editorial correspondence and manuscripts should be sent to:

Tous les manuscrits et autres correspondances à caractère éditorial doivent être adressés au:

Editor-in-chief/Rédacteur en Chef

*Africa Development* / *Afrique et Développement*

CODESRIA, Av. Cheikh Anta Diop x Canal IV B.P. 3304, Dakar, 18524 Sénégal.

Tel: +221 825 98 22 / 825 98 23 - Fax: +221 824 12 89

Email: [publications@codesria.sn](mailto:publications@codesria.sn) or [codesria@codesria.sn](mailto:codesria@codesria.sn)

Web Site: [www.codesria.org](http://www.codesria.org)

#### Subscriptions/Abonnement

(a) African Institutes/Institutions africaines:	\$32 US
(b) Non African Institutes/Institutions non africaines	\$45 US
(c) Individual/Particuliers	\$30 US
- Current individual copy / Prix du numéro	\$ 7 US
- Back issues / Volumes antérieurs	\$10 US

**Claims:** Undelivered copies must be claimed no later than three months following date of publication. CODESRIA will supply missing copies when losses have been sustained in transit and where the reserve stock permits.

**Les réclamations:** La non-réception d'un numéro doit être signalée dans un délais de trois mois après la parution. Nous vous ferons alors parvenir un numéro de remplacement dans la mesure du stock disponible.

**ISSN 0850-3907**

**Contents / Sommaire**  
**Vol. XXXV No. 3, 2010**

*Selected papers from the 12th CODESRIA General Assembly*

*Articles issus de la 12<sup>e</sup> assemblée générale du CODESRIA*

Theorising the Intersection of Public Policy and Personal Lives through the Lens of ‘Participation’ <i>Nana Akua Anyidoho</i> .....	1
La politique publique de la gestion des espaces verts par l’hôtel de ville de Kinshasa <i>Jules Kassay Ngur-Ikone</i> .....	13
Repression of Press Freedom in Nigerian Democratic Dispensations <i>Akeem Ayofe Akinwale</i> .....	47
Pratiques urbaines et imbroglio spatial : Brazzaville de la fin de la période coloniale au début du XIXe siècle <i>Jean Félix Yekoka</i> .....	71
(Re)produire, marquer et (s’)appropriier des « lieux (publics) de ville » par les mots ou comment les murs (dé)font les langues à Dschang <i>Jean-Benoît Tsoufack</i> .....	93
Shooting the Messenger: Mediating the Public and the Role of the Media in South Africa’s Xenophobic Violence <i>Adrian Hadland</i> .....	119
Lieux de vente de vin de palme et débats publics : une autre face de l’espace public à Kisangani <i>John Nkoko Lipambala</i> .....	145
Recent Trends and Patterns of Gasoline Consumption in Nigeria <i>Chioma Yingigba Jaja</i> .....	159
La formation d’un espace public camerounais à l’épreuve de la construction des réseaux routiers de communication <i>Joseph Keutcheu</i> .....	179





## Theorising the Intersection of Public Policy and Personal Lives through the Lens of 'Participation'

Nana Akua Anyidoho\*

### Abstract

The continued interest in political economy-inspired perspectives on economic and social policies is an attempt to understand policymakers as human beings who are influenced by values, votes and other factors that were once thought to be exogenous to policy choices. However, there is still little theorising about those on the other side of the policy equation. This article seeks a better understanding of how ordinary people engage in a very personal way with policy.

I present a model of participation grounded in empirical research with members of a poverty-reduction project in Ghana, and a conceptual framework informed by an interpretive or sense-making approach to policy analysis. The model is based on the three principles of 'subjectivity', 'temporality' and 'situatedness': First, human beings make subjective interpretations of policy grounded in their life histories; secondly, temporality is an inherent aspect of how individuals cognitively organise their lives; and thirdly, people experience policy as one of many overlapping contexts in which they are situated.

### Résumé

L'intérêt continu pour les perspectives sur les politiques économiques et sociales inspirées par l'économie politique est une tentative visant à comprendre les décideurs en tant qu'êtres humains influencés par des valeurs, des votes et d'autres facteurs que l'on pensait autrefois exogènes aux choix politiques. Cependant, il y a toujours peu de théorisation concernant ceux qui sont de l'autre côté de l'équation

---

\* Institute of Statistical, Social and Economic Research (ISSER), University of Ghana, Legon. Email: anyidoho@ug.edu.gh; a\_anyi@yahoo.com

politique. Cet article cherche à mieux comprendre comment les gens ordinaires s'impliquent dans les politiques d'une façon très personnelle.

Je présente un modèle de participation ancré dans la recherche empirique avec les membres d'un projet de réduction de la pauvreté au Ghana et un cadre conceptuel informé par une approche interprétative ou de construction du sens (*sense-making*) de l'analyse des politiques. Le modèle est fondé sur trois principes : la subjectivité, la temporalité et la situationnalité (*situatedness*). Premièrement, les êtres humains font des interprétations subjectives des politiques ancrées dans leurs histoires de vie ; deuxièmement, la temporalité est un aspect inhérent de la façon dont les individus organisent cognitivement leur vie ; et troisièmement, les gens vivent la politique comme un des nombreux contextes qui se chevauchent, dans lesquels ils sont situés.

## Introduction

In the constant and often unsuccessful quest for paradigms of development that work, policymakers, researchers and practitioners have come to agree on a few basic principles. Perhaps the most self-evident of these is the idea that development should be fundamentally about people.

The concept of participation designates human beings – their priorities, knowledge, assets and well-being – as the focal point of development. Participation encourages the recognition of ordinary people (erstwhile 'beneficiaries' and 'targets' of policy) as social actors who exercise agency in cognition and behaviour and who, to a large extent, determine the success or otherwise of any policy intervention. This article however points to the limitations of participation, as currently conceived and practised, to fully account for the complexity of people's cognitive and behavioural interactions with policy. It offers an alternative interpretation of participation as individuals' patterns of involvement in a policy intervention based on how they make sense of that intervention within the multiple and layered contexts in which they live.

The article is based on a qualitative study of the Nhyira Beekeepers' Association,<sup>1</sup> an income-generating project in the Afram Plains District, funded by the Social Investment Fund (SIF). The SIF provides financial and technical resources to 'community-based' organisations to diversify livelihood options for the poor and to provide them with increased income through various income-generating activities. The SIF in Ghana is a local version of a standardized development programme of the World Bank. It is therefore very much a conventional project, in that it incorporates many of the themes of current development discourse, including poverty reduction through community participation (cf. Anyidoho 2005). I use as primary data multiple interviews and observations of twenty-five out of twenty-seven members of the Nhyira Beekeepers' Association, as well as interviews of SIF and local

government officials, and residents of the district. The data were collected during fieldwork between 2003 and 2004; follow-up interviews were conducted with SIF officials in 2005.

### **The Concept of Participation**

Participation is a process of involving ‘socially and economically marginalised peoples in decision-making over their own lives’ (Guijt and Shah 1998:1). Participation is an attempt to correct the traditional top-down approach to development policy and programming where those whose lives are most influenced by these processes have the least say in policy making and implementation (Chambers 1983, 1997).

Despite its ubiquity in both development discourse and practice, participation lacks clarity as a concept (Cooke and Kothari 2001; Guijt and Shah 1998; Kapoor 2002; Parfitt 2004). What is missing in the literature is a systematic understanding of how people conceive of and enact participation in practice (Cornwall 2002:10). Even though many studies have shown that policy ‘targets’ may interpret policy in ways that are at odds with the way policy is articulated by policymakers and practitioners (e.g. Bledsoe and Banja 2002; Buvinic 1986; Mosse 2001; Schroeder 1999; Smith 1999), we lack an empirical-based model to explain how people actually construct their participation (Mosse 2001; Cornwall 2002). This article applies a sense-making approach to participation in order to understand the process by which people make meaning of the goals and benefits of a development intervention, which is a necessary first step to understanding how they pattern their participation.

### **Insights from a Sense-making Approach to Policy Making**

A sense-making approach which studies the person-policy nexus acknowledges, as a starting point, that people impute meaning to policy (Ball 1993, 1994; Yanow 1996, 2000). A policy can contain a multiplicity of sometimes contesting ideas. People involved in the policy process as formulators, implementers or ‘beneficiaries’ latch onto specific intended or unintended meanings of the policy. A sense-making perspective, therefore, suggests that social actors engage in the policy process by deriving meaning from policy and acting on those meanings (Levinson and Sutton 2001).

In interviews, participants of the Nhyira project echoed the SIF brochures and policy documents in saying that the project represented for them a way to reduce their poverty. However, there was a second-order meaning of the project for its participants. By relating the project to their own perceived priorities, individual project members variously interpreted the income-generation project as an opportunity to gain supplementary income, alternative

employment, working capital and institutional access. Those interpretations led them to pursue diverse strategies and different patterns of participation within the same project (Anyidoho 2005).

In other contexts, the potential meaning of the project might be different from the categories that were found in the Nhyira group. In other words, the meanings from the Nhyira project may not necessarily be generalisable to other projects. However, certain principles of sense-making are theoretically generalisable from the Nhyira findings. I propose that we can understand how people enact participation through the application of the concepts of subjectivity, temporality and situatedness.

### ***Subjectivity***

The theme of subjectivity encourages an exploration of all that shapes individuals' understanding of a policy intervention and consequently shapes their actions within it. This means going outside the usual policy spaces in which we examine participation, and also going beyond the usual variables of gender, age, income and education that are conventionally used to explain variations in people's perspectives and actions. Finally, the principle of subjectivity recognises the importance of the individual-in-community.

On the first point, participatory methodology usually involves public discussions and activities around specific projects. Yet lives are not so easily demarcated. As Cleaver (2001) points out, there are other, non-formalised spaces in which policy is negotiated. Cleaver advocates, therefore, a careful exploration of the 'non-project nature of people's lives' (p. 38). A sense-making approach accounts for the connections that people make between public and private spheres of experiences. From this perspective, policy is always experienced and interpreted in the context of 'whole lives' (Lewis and Maruna 1999). In my work with the Nhyira group, I included life narratives in my set of research instruments, the underlying theoretical assumption being that life is invested with meaning, purpose and direction within a narrative framework (Maruna 1998; McAdams 1993, 1995, 2001). Through narratives, people fit pieces of their lives together in a somewhat coherent whole, exploring cause and effect, and imposing meaning and significance on, or deriving meaning from, situations and events. Within these life narratives, the income-generating project in which individuals were involved assumed its proper place and meaning, which were sometimes at odds with the meanings and priority that SIF officials presumed it would have.

Secondly, indicators such as income, age or marital status, though important, may not adequately reflect people's relationship with policy, nor can they explain differences in response to policy among individuals. Admittedly, there are some approaches that attempt to account for individual

variations and plurality; for instance, the influential human development approach recognises that persons who are differently positioned in terms of economic and social assets respond differently to development interventions. In fact, a salient theme of Sen's (1999) seminal work on the human development perspective is that individuals are unequally situated in terms of human capital or capabilities and, consequently, in their ability to take advantage of opportunities for self-improvement. Indeed, in my own study of the Nhyira Beekeepers' Association, I found that the core characteristics of well-being often modelled as human capital were important in how people explained their participation. Members tended to vary in their approach to the project according to the assets of money, health and education available to them. There were people whose age (and attendant health concerns and family pressures) limited their options for improving their standard of living. However, I also found that the impact of these attributes on their interaction with the project was mediated by their sense-making. Therefore, even members who were similar in terms of age, material possessions and so on, perceived different moments of opportunity in the income-generating project (cf. Anyidoho 2005). Thus, a person's mode of participation in the enterprise of development is not a neat function of his or her social characteristics and economic assets, important as these are; it is also by 'emotions, experiences, interpretations, individual longings and identities' (Lewis and Maruna 1999:233).

Finally, paying attention to subjectivity implies paying attention to the individual. Development theory usually presents a composite picture of the 'average man', 'vulnerable women' or 'the rural poor' (Kabeer 1994). This translates into a tendency for researchers and practitioners to make, at most, cursory acknowledgement of the individual and then straight away to 'codify the translation of individual into collective endeavour' as the basis for intervention (Clever 2001:40). This is particularly true of participation, which is usually spoken of in reference to community (Clever 1999). Addressing agency and meaning at the individual level forces us to see participants as people, rather than as a part of some imaginary community. It also forces us to grapple with the complexity of individual agency beyond facile models of the rational man whose decisions are based purely on self-interest or the 'social being' who subjects his/her will and preferences to the good of the group (Clever 1999).

The objection to highlighting individual subjectivity may be that policy is not made on a person-by-person basis, and that it is, therefore, impractical to do policy research at the level of the individual. There is indeed a place for groups, and in fact, sense-making is as much a property of the group as it is of the individual (Yanow 2000). However, my arguments about individual

subjectivity act as a corrective to the inordinate weight given to groups and organisations in the development literature. Moreover, some attention to the individual supports policy making by giving insight into the lives of the individuals who make up the aggregate.

Another possible critique could be that the attention given to individual subjectivity de-emphasises the power of collective interest to motivate collective action (Cleaver 2001; Francis 2001). This is a concern especially for researchers eager to promote participation as a counterbalance to stifling mainstream development paradigms, and who see the fulfilment of this potential through harnessing the power of the masses. I would argue against this notion that attending to individual sense-making implies a neglect of the collective. An appreciation of individual sense-making merely suggests that it can be dangerous to prescribe and proscribe the basis for collective identity and action, as the discourse on 'community participation' tends to do (Anyidoho forthcoming; Cornwall 1998).

### ***Temporality***

Policy makes false assumptions about predictability and stability in policy implementation. The reality is that some level of fluidity is the normal feature of implementation contexts, as a result of changing policy, the vagaries of life, and the dynamism of socio-cultural, political, national and global settings. All this implies that sense-making is a continual process.

Studies on policy implementation, using a sense-making perspective, have put forth the idea that policy is continually being formulated. Policy is therefore presented as an iterative process rather than linear progression from formulation to implementation and then evaluation. In other words, policy changes across settings and over time (Hill 2001; Lin 2000; Levinson and Sutton 2001; Spillane 2004). What has not been adequately explored is the fact that the understanding of policy changes over time even for one person or within one group. In my interviews with members of the Nhyira project, I elicited retrospective accounts of how people's understandings of the project were modified in the course of the project. I found that changes in meanings could be triggered by changes in people's life circumstances. For instance, when a young carpenter in the Nhyira group, who was very involved in the SIF project because he was unable to make a living off his main occupation, found an opportunity to work with a construction company in the city, the role of the project in his life shifted from a primary income-generating venture to a means of obtaining additional income. More often than not, however, the revisions in the way that individuals made sense of the project were a response to changes in rules about organisation, membership and requirements for obtaining funds, and these changes were largely due to the fact that the Social Investment Fund, which initiated and

funded the Nhyira project, was in flux in terms of its own organisation, personnel and funding (Anyidoho 2005).

Temporality is an important concept in our understanding of how people construct their participation because of the unstable policy and circumstances in which 'participants' live. Many of the 'targets' of development projects are the poor and the vulnerable whose lives tend to be characterised by a great degree of uncertainty. In the case of the Nhyira group, this instability was compounded by the fact that its primary means of livelihood was farming which is greatly dependent on the vagaries of the seasons and climate. It is also true that the usual 'beneficiaries' of these kinds of projects live in developing countries which are very much influenced by patterns of funding and development discourse by donors and influential development 'partners' which are also subject to much variation over time.

### *Situatedness*

It is a truism to say that people live out their lives in many contexts and at many levels, fanning out from interpersonal (family) to wider societal and global settings (Bronfenbrenner and Morris 1998). Richard Chambers, the godfather of participatory methodology, has sometimes been criticized for over-privileging community-level processes (Kothari 2001) and thus losing sight of the background contexts that shape how people respond to policy. Policy making in development or any other arena involves actors variously positioned in social, economic and political systems, and with differing amounts of resources with which to push their interests (Brock, Cornwall and Gaventa 2001). Yet, conventional accounts of participation do not do justice to the political nature of social relations among the various actors in the development process (Cleaver 2001; Cooke 2001; Mosse 2001; Cornwall 2002; Williams 2004). Power is a factor in the micro-politics of interactions among participants, and between participants and development officials. Power is also a feature of the institutional, national and transnational settings within which these micro-level interactions take place.

Whether individuals are conscious of it or not, the meanings that they make about themselves and their dealings with policy are influenced by cultural conventions about form and genre, and about what constitutes a good story (Coffey and Atkinson 1996; McAdams 2001; Silverman 2000). Therefore, 'individual narratives are [always] situated within particular interactions, and within specific social, cultural, and institutional discourses' (Coffey and Atkinson 1996:62). For the above reasons, there are limits to the reasoned agency of individuals or communities, which cannot solely determine the direction and outcome of policy. Action at the local level, while vitally important, cannot be a substitute for effective policy at the

national and international level. Participation should not, therefore, be an excuse to shift the responsibility for development, or the blame for its failures, onto the shoulders of ordinary people, as is always the danger (Amanor 2001; Williams 2004).

In general, the concept of situatedness extends prior research which demonstrates that people do not arbitrarily impute meaning to policy, but that their interpretations are shaped by the context of their lives, as well as wider social and cultural influences (Spillane 2000). However, in previous studies in this area, the attempt has been to explain people's professional lives in institutionalised spaces by inserting aspect of their 'private' lives into the policy space (e.g. Drake 2001; Martinez-Flores 2004). I argue that it is a conceit of policy research to assume that policy is marked off in this way within people's lived experience. This study advocates a shift in standpoint so that the context of making sense of policy is the broad landscape of a person's world, within which there are no artificial boundaries between the private and the public.

### **Conclusion**

This article presents participation as what happens when people negotiate multiple spheres of experience. People participate in projects within the flow and logic of lives-in-progress. I have presented this negotiation between individual lives and public policy as an important, continual process that takes place against the backdrop of uncertain life circumstances and shifting policy discourse and practices.

This perspective should change what we expect to see of participation as observable behaviour. In the Nhyira project, individuals patterned their participation on the meanings that they made of the project. From that perspective, non-participation in a specific project for a time did not necessarily imply disengagement with the basic enterprise of development, and entries into and exits from development projects were not always signs of disinterest or lack of commitment among participants (Anyidoho 2005). Individuals are simultaneously engaged with many different contexts, meaning that they are 'only ever partly enrolled in the projects of others' (Long, quoted by Cleaver 1999:606). Further, since variability marks both personal lives and policy, people will constantly reassess their challenges and opportunities, and renegotiate their participation. This perspective is largely missing in discussions about participation. In the current literature, inconsistent participation might be ascribed to lack of commitment or to heavy workloads and other constraints. It is helpful to realise that discontinuous patterns of participation may also be due to people's exercise of what Sen (1999) calls reasoned agency in the face of the instability of lives.

## Note

1. The names of all persons interviewed have been changed to maintain confidentiality.

## References

- Amanor, K., 2001, *Land, Labour and the Family in Southern Ghana: A Critique of Land Policy under Neo-liberalisation*, Uppsala: Nordic Africa Institute.
- Anyidoho, N.A., 2005, *Making Sense of Development Policy: A Study of a Poverty Reduction Project in the Afram Plains of Ghana*, Unpublished PhD dissertation, Northwestern University, Evanston, Illinois.
- Anyidoho, N.A. '(forthcoming)' *Communities of Practice: Prospects for Theory and Action in Participatory Development*.
- Ball, S., 1993, 'What is Policy? Texts, Trajectories and Toolboxes', in *Discourse*, Vol. 13, No. 2, pp. 9–17.
- Ball, S., 1994, *Education Reform: A Critical Post-structural Approach*, Buckingham: Open University Press.
- Bledsoe, C.H. and Banja, F., 2002, *Contingent Lives: Fertility, Time, and Aging in West Africa*, Chicago: University of Chicago Press.
- Brock, K., Cornwall, A. and Gaventa, J., 2001, *Power, Knowledge and Political Spaces in the Framing of Poverty Policy* (IDS Working Paper No. 143), Brighton: Institute of Development Studies.
- Bronfenbrenner, U. and Morris, P.A., 1998, 'The Ecology of Developmental Processes', in W. Damon and R.M. Lerner, eds., *Handbook of Child Psychology: Theoretical Models of Human Development*, New York: John Wiley & Sons, Inc.
- Buvinic, M., 1986, 'Projects for Women in the Third World: Explaining their "Misbehaviour"', *World Development*, Vol. 14, No. 5.
- Chambers, R., 1983, *Rural Development: Putting the Last First*, Harlow: Longman.
- Chambers, R., 1997, *Whose reality counts? Putting the first last*, London: Intermediate Technology Publications.
- Cleaver, F., 1999, 'Paradoxes of Participation: Questioning Participatory Approaches to Development', *Journal of International Development*, Vol. 11, pp. 597-612.
- Cleaver, F., 2001, 'Institutions, Agency and the Limitations of Participatory Approaches to Development', in B. Cooke and U. Kothari, eds., *Participation: The New Tyranny?*, London: Zed Books.
- Coffey, A. and Atkinson, P., 1996, *Making Sense of Qualitative Data: Complementary Research Strategies*, Thousand Oaks: Sage Publications.
- Cooke, B., 2001, 'The Social Psychological Limits of Participation?', in B. Cooke and U. Kothari, eds., *Participation: The New Tyranny?*, London: Zed Books.
- Cooke, B. and Kothari, U., 2001, 'The Case for Participation as Tyranny', in B. Cooke and U. Kothari, eds., *Participation: The New Tyranny?*, London: Zed Books.

- Cornwall, A., 1998, 'Gender, Participation and the Politics of Difference', in I. Guijt and M.K. Shah, eds., *The Myth of Community: Gender Issues in Participatory Development*, London: Intermediate Technology Publications.
- Cornwall, A., 2002, *Making Spaces, Changing Places: Situating Participation in Development* (IDS Working Paper No. 170), Brighton: Institute of Development Studies.
- Drake, C., 2001, 'Stories and Stages: Teacher Development and Mathematics Education Reform' (Doctoral dissertation, Northwestern University, 2000), *Dissertation Abstracts International*, Vol. 61, 4273A.
- Francis, P., 2001, 'Participatory Development at the World Bank: The Primacy of Process', in B. Cooke and U. Kothari, eds., *Participation: The New Tyranny?* London: Zed Books.
- Guijt, I. and Shah, M.K., 1998, 'Waking Up to Power, Conflict and Process', in I. Guijt and M.K. Shah, eds., *The Myth of Community: Gender Issues in Participatory Development*, London: Intermediate Technology Publications.
- Hill, H.C., 2001, 'Policy is Not Enough: Language and the Interpretation of State Standards', *American Educational Research Journal*, Vol. 38, pp. 289-318.
- Kabeer, N., 1994, *Reversed Realities: Gender Hierarchies in Development Thought*, London: Verso.
- Kapoor, I., 2002, 'The Devils in the Theory: A Critical Assessment of Robert Chambers' Work on Participatory Development', *Third World Quarterly*, Vol. 23, No. 1, pp. 101-117.
- Kothari, U., 2001, 'Power, Knowledge and Social Control in Participatory Development', in B. Cooke and U. Kothari, eds., *Participation: The New Tyranny?* London: Zed Books.
- Levinson, B.A.U. and Sutton, M., 2001, 'Introduction: Policy as/in Practice - A Sociocultural Approach to the Study of Educational Policy', in M. Sutton and B.A.U. Levinson, eds., *Policy as Practice: Toward a Comparative Sociocultural Analysis of Educational Policy*, Stamford: Ablex Pub, (<http://www.ebrary.com>). 25 April 2005.
- Lewis, D.A. and Maruna, S., 1999, 'Person-centered Policy Analysis', in S.S. Nagel, ed., *Policy Analysis Methods*, New York: Nova Science Publishers.
- Lin, A., 2000, *Reform in the Making: The Implementation of Social Policy in Prison*, Princeton: Princeton University Press.
- Martinez-Flores, M., 2004, 'The Intersection of Policy and Practice: Linking Teacher's Meaning to Actions', *Dissertation Abstracts International*, Vol. 64, No. 7, 2329A.
- Maruna, S., 1998, 'Redeeming One's Self: How Reformed Ex-offenders Make Sense of their Lives' (Doctoral dissertation, Northwestern University, 1998), *Dissertation Abstracts International*, Vol. 59, 4535A.
- McAdams, D.P., 1993, *The Stories We Live By: Personal Myths and the Making of the Self*, New York: Morrow.
- McAdams, D.P., 1995, 'What do we Know when we Know a Person?' in *Journal of Psychology*, Vol. 63, pp. 365-396.

- McAdams, D.P., 2001, *The Person: An Integrated Introduction to Personality Psychology*, 3rd edition, Orlando, FL.: Harcourt College Publishers.
- Mosse, D., 2001, "People's Knowledge", Participation and Patronage: Operations and Representations in Rural Development', in B. Cooke and U. Kothari, eds., *Participation: The New Tyranny?* London: Zed Books.
- Parfitt, T., 2004, 'The Ambiguity of Participation: A Qualified Defence of Participatory Development', in *Third World Quarterly*, Vol. 25, No. 3, pp. 537-556.
- Schroeder, R.A., 1999, *Shady Practices: Agroforestry and Gender Politics in the Gambia*, Berkeley: University of California Press.
- Sen, A.K., 1999, *Development as Freedom*, New York: Knopf.
- Sihlongonyane, M.F., 2001, 'The Rhetoric of the Community in Project Management: The Case of Mohlakeng Township', in *Development in Practice*, Vol. 11, No. 1, pp. 34-44.
- Silverman, D., 2000, 'Analyzing Text and Talk', in N.K. Denzin and Y.S. Lincoln, eds., *Handbook of Qualitative Research*, 2nd edition, Thousand Oaks: Sage Publications.
- Smith, D.J., 1999, *Having People: Fertility, Family and Modernity in Igbo-speaking Nigeria*, (unpublished doctoral dissertation), Emory University, Atlanta.
- Spillane, J., 2000, 'Cognition and Policy Implementation: District Policymakers and the Reform of Mathematics Education', *Cognition and Instruction*, Vol. 18, No. 2, pp. 141-179.
- Spillane, J.P., 2004, *Standards Deviation: How Schools Misunderstand Education Policy*, Cambridge: Harvard University Press.
- Williams, G., 2004, 'Evaluating Participatory Development: Tyranny, Power and (re) Politicisation', *Third World Quarterly*, Vol. 25, No. 3, pp. 557-578.
- Yanow, D., 1996, *How Does a Policy Mean? Interpreting Policy and Organizational Actions*, Washington DC: Georgetown University Press.
- Yanow, D., 2000, *Conducting Interpretive Policy Analysis*, Thousand Oaks: Sage Publications.





*Afrique et Développement*, Vol. XXXV, No. 3, 2010, pp. 13 – 46  
© Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en  
Afrique, 2010 (ISSN 0850-3907)

## **La politique publique de la gestion des espaces verts par l'hôtel de ville de Kinshasa**

Jules Kassay Ngur-Ikone\*

### **Résumé**

Sur le plan urbanistique de la ville de Kinshasa (capitale de la RDC), les colons, avaient prévu les espaces verts pour un cadre de vie urbain, verdoyant et permettant de se détendre et embellir la ville. De 1960 à 1980, la même politique publique urbanistique a été respectée. Mais actuellement, avec l'explosion démographique, les espaces verts qui, jadis, faisaient la fierté de la capitale de la RDC dans chaque commune, ont été les uns effacés de la carte géographique et les autres spoliés par les habitats précaires sous prétexte qu'il faut diminuer l'insalubrité et l'insécurité. Il y a également la présence petits métiers et des marchés spontanés qui favorisent l'insalubrité. Et tout ce théâtre se produit sous l'œil impuissant du gouverneur de la ville.

Notre préoccupation est de démontrer l'importance des espaces verts dans le paysage d'une ville, faire le bilan de la gestion de ces espaces par la population bénéficiaire de cette œuvre et par l'autorité urbaine et enfin proposer des perspectives.

### **Abstract**

In terms of the urban planning of the city of Kinshasa (capital of the DRC), the colonial authorities had planned to have green spaces to provide the urban living space with a greenery that would promote relaxation and beautify the city. The same public urban development policy continued to be applied from 1960 to 1980; but nowadays, with the population explosion, the green spaces that used to be the pride of the Congolese capital either wiped off the map or spoiled by slum dwellings on the pretext of reducing insalubrity and insecurity.

---

\* Département des Sciences Politiques et Administratives, Centre d'Etudes Politiques (CEP) Université de Kinshasa, R.D.Congo.  
E-mail : jkassay2000@yahoo.fr

The presence of small trades and spontaneous markets also promotes insalubrity. And it is all taking place under the helpless eyes of the governor of the city.

Our aim is to demonstrate the importance of green spaces in the city landscape, to review the management of these spaces by the beneficiary population and by the urban authorities, and finally to propose a way forward.

### Introduction

Cela fait exactement cinquante ans (1960-2010) que la République Démocratique du Congo a accédé à l'indépendance. Sur le plan urbanistique de la ville de Kinshasa (capitale de la RDC), le colonisateur avait prévu les espaces verts pour un cadre de vie urbain, verdoyant et permettant de se détendre et d'embellir la ville avec des espèces d'arbres de la forêt équatoriale et importés. De 1960 à 1975, la même politique publique urbanistique était respectée à la lettre. En effet, de 10 987 habitants, à la création de la ville de Kinshasa, la population kinoise est passée de 404 620 en 1960 à 6 062 000 habitants en 2000 (*Le Potentiel* 2005) Les dernières estimations, selon le recensement administratif de 2005, sont à 7 500 000 habitants. Cette population, estime-t-on, pourrait atteindre plus de 10 millions d'habitants en 2015, se hissant ainsi parmi les 30 plus grosses agglomérations mondiales (United Nations 2007).

De ce fait, la ville de Kinshasa concentre du coup tous les problèmes qu'on retrouve dans des grandes villes du Tiers-Monde, en particulier la défaillance du système de gestion de l'environnement urbain, qui se traduit, entre autres, par une diversité de pollutions urbaines. Singulièrement, ces pollutions sont très marquées dans les quartiers et communes populaires (Kingasani, Malweka, Kingabwa, Kisenso, Selembao, Makala, ...) à forte densité de concentration humaine et dans des foyers économiques du type des marchés, où se concentre à longueur de journée, même jusque tard la nuit, une multitude de négociants tant formels qu'informels, avec tout ce que cela peut entraîner comme conséquences sur le plan de la dégradation de l'environnement urbain.

Les espaces verts dans les villes africaines faisaient jadis la fierté. Par exemple, la ville de Brazzaville (République du Congo) était surnommée « la verte », parce qu'elle était aménagée par une floristique des différentes espèces d'arbres (cour ou jardin, clôture et plantation intra-urbaine). Malheureusement, ces espaces verts couvrent aujourd'hui des nids-de-poule. De son histoire, la ville de Lomé et les espaces verts restent inséparables, déjà la traduction du nom du premier village « Alomé » est significative. C'est la localité située dans les buissons d'Alo. Aujourd'hui, les buissons de la ville de Lomé sont remplacés par la saleté (*Actes de colloque de Lomé*

1997:233-238) Kinshasa, la capitale de la RDC, hier « Kin-kiese » (Kin-la joie), a cédé son sourire à la tristesse. Les espaces verts de cette capitale ont été effacés de la carte géographique du fait de leur spoliation, au profit des habitats précaires, sous prétexte d'éliminer l'insalubrité et l'insécurité (le cas de spoliation de l'espace vert de Limete Socopao, quartier sans-fil, ...), d'autres ont été remplacés par de petits métiers et des marchés pirates, avec leur cortège de déchets quotidiens. Et tous ces théâtres se produisent sous l'œil impuissant des différents locuteurs de l'Hôtel de ville, des bourgmestres et des chefs des quartiers qui sont sensés appliquer les lois en la matière.

En outre, ces autorités ne donnent pas de signes qui montrent qu'il est aujourd'hui difficile de s'intéresser à la gestion urbaine des espaces verts et aux questions de l'environnement urbain sans faire référence au développement durable. C'est une préoccupation majeure depuis quelques décennies pour les villes en général et celles africaines en particulier. Dans le processus de développement de ces villes, entamé depuis la colonisation (et antérieurement pour certaines d'entre elles), les politiques publiques urbaines en matière d'espaces verts et de protection de l'environnement ne coïncident pas toujours avec les pratiques de la plupart des citoyens. Loin d'être hostiles à l'action publique, les citoyens marquent pour la plupart une indifférence face aux services et entreprises d'assainissement de la ville qui sont menés par l'Hôtel de ville de Kinshasa et ses partenaires (les opérateurs privés et les associations qui s'occupent de cette gestion). Les efforts que ces multiples intervenants déploient en matière de gestion des espaces verts ne semblent pas contribuer à modifier les pratiques de certains citoyens qui se caractérisent par une certaine désinvolture dans la façon de disposer un espace public (United Nations 2007). Notre préoccupation, dans ce papier, est de démontrer l'importance des espaces verts dans le paysage d'une ville, de faire le bilan de la gestion de ces espaces par la population bénéficiaire de cette œuvre et par l'autorité urbaine. Il s'agira aussi d'esquisser quelques perspectives d'avenir dans le domaine de la gestion des espaces verts. Cela étant, notre étude est subdivisée en quatre axes. La première porte sur quelques considérations d'ordre conceptuel et théorique, le deuxième axe est consacré à un bref historique de la ville de Kinshasa, en rapport avec la gestion des espaces verts. Le troisième axe rend compte de l'état des lieux des espaces verts dans la ville de Kinshasa et le dernier axe aborde les conséquences déterminantes de la destruction de la spoliation des espaces verts à Kinshasa, pour ressortir cette complicité qui existe entre l'espace public et l'espace vert.

## Aspects théoriques et conceptuels

### *Cadre théorique et conceptuel*

#### *La Politique publique*

En parlant de la genèse de ce concept, deux questions fondamentales se posent. La première est celle de l'origine intellectuelle de l'analyse des politiques comme méthode pour étudier et comprendre l'action de l'État. La seconde question reste celle de l'origine des politiques publiques elles-mêmes. Elle consiste à se demander quelles transformations dans la société a pu produire cette explosion des régulations étatiques dont l'analyse des politiques cherche à rendre compte.

En effet, nous allons orienter l'explication de ce concept dans le sens du développement des interventions de l'État dans la société, non seulement dans l'Administration, mais aussi dans ses multiples domaines techniques utilisés par les décideurs, en l'occurrence la gestion des espaces verts.

Le concept « politique publique » est d'origine anglo-saxonne. Selon Kanoepfel *et al*, une politique publique constitue un enchaînement de décisions ou d'activités, intentionnellement cohérentes, prises par différents acteurs, publics et parfois privés, dont les ressources, les attaches institutionnelles et les intérêts varient, en vue de résoudre de manière ciblée un problème défini politiquement comme collectif. Cet ensemble de décisions et d'activités donne lieu à des actes formalisés, de nature plus ou moins contraignants, visant à modifier le comportement de groupes sociaux supposés à l'origine du problème collectif à résoudre (groupes cibles), dans l'intérêt de groupes sociaux qui subissent les effets négatifs dudit problème (bénéficiaires finaux) (Kanoepfel, Larrue et Varone, cités par Nahrath S. 2005).

La création, l'entretien et la gestion des espaces verts qui constituent des lieux publics importants dans la configuration générale des espaces publics nécessitent, sans nul doute, la mise en route des politiques publiques liées de manière générale à la gestion de l'environnement. Ces politiques publiques peuvent être prises au niveau national ou à l'échelle locale : celle des entités administratives décentralisées.

L'État national ou les États locaux sont donc appelés à intervenir dans le registre de la gestion des espaces verts à travers des services étatiques spécialisés. Les politiques publiques ayant trait à la gestion de ces espaces ont une forte dimension territoriale et urbanistique. Le caractère « territorialisé », « physique » ou « visible » de ces politiques est tel que toute défaillance en matière de gestion des espaces verts est vite perceptible parce qu'elle a un impact visible et sévère sur le territoire d'une ville ou sur celui d'une province.

### *Espace vert*

La notion d'espace vert appartient au vocabulaire de la planification urbaine et paysagère comme à celle de l'urbanisme paysager. Dans les agglomérations urbaines, l'espace vert désigne des terrains non encore bâtis, végétalisés ou arborés, boisés ou agricoles. A cet effet, les espaces verts sont souvent perçus comme des réserves foncières et donc des terrains à développer quand l'opportunité se présente.

C'est un espace planté ou garni de végétations. Mais précisons que tout espace planté ou garni de végétations ne doit pas nécessairement être compté comme espace vert.

Peut être compté considéré espace vert, un jardin ou un espace planté, comportant en majorité des végétaux permanents, notamment des arbres de haute tige (Soulier 1968 :50). Cela n'est pas forcément vrai dans la mesure où un espace vert peut contenir aussi les arbres de tiges courtes ou longues de taille.

L'espace vert est un milieu de détente et de récréation, un lieu de promenade et de découverte de la nature ; il est un équipement public/privé très prisé des citoyens. Au-delà de leur rôle social, les parcs, les squares, les jardins privés sont des espaces gérés et entretenus qui composent le « grain de verdure » d'une ville. Certes, les espaces verts sont aussi des milieux remaniés dont l'environnement et les pratiques culturelles modifient les équilibres naturels.

### ***Genèse et définition de l'espace public***

#### *Agora, espace public réel*

L'espace public est un concept opératoire en histoire grecque. L'*agora*<sup>1</sup> est, ainsi, le premier espace public réel de la culture politique grecque. En effet, dans la cité grecque antique, ce lieu désignait la place où se rencontraient les citoyens pour échanger leurs opinions sur la vie publique, pour se consacrer, entre eux, à leurs affaires et à la vie économique de la cité, pour pratiquer la sociabilité dont ils étaient porteurs. L'*agora* est, la place publique, le lieu de toutes les rencontres et le lieu où s'exerce la vie sociale. C'est pourquoi elle a fini par constituer un symbole de la cité tout entière : en effet, comme c'est dans ce lieu que se déroulaient les activités d'échanges et de communication par lesquelles les citoyens mettaient en pratique leur appartenance. Il a fini par servir de représentation à la cité elle-même.

#### *L'agora*

L'*agora* est devenue le signifiant de la vie sociale et politique constitutive de la cité antique.

C'est que la vie sociale, dans la cité grecque se confond avec la vie politique. En effet, c'est dans leurs activités de rencontre des autres et de discussion - voire de confirmation - avec eux que les citoyens investissaient l'*agora* en faisant le lieu du débat politique. Comme l'*agora*, lieu de sociabilité collective, était aussi le lieu où se réunissait l'assemblée, l'*ecclesia*, elle s'est institutionnalisée comme lieu de la délibération et de la décision. C'est là que sont prises les décisions et que sont exercés les pouvoirs constitutifs de la cité et, par conséquent, elle est devenue le lieu dans lequel sont perçues l'appartenance et la sociabilité, par le passage à l'acte des réalités de la vie sociale.

### *Espace public*

L'espace public fait aujourd'hui l'objet de sollicitations nombreuses et pressantes. C'est le lieu d'innombrables pratiques de la vie urbaine : commerce, détente, rencontre, etc. Ici, l'espace public exprime son rôle social, politique et économique. C'est aussi une vitrine où la ville forge son image et son identité. C'est encore l'endroit où s'exercent les fonctionnalités de la ville : déplacements, réseaux techniques, etc.

Au regard de ces enjeux extrêmement divers et importants, les difficultés des villes sont multiples puisqu'elles doivent faire face :

- à la multiplicité des intervenants – maîtrise d'ouvrage partagée, services municipaux, concessionnaires de réseaux, propriétaires, riverains, afficheurs, ... ;
- à la diversité des sites – centres anciens, secteurs périurbains, grands ensembles, ... ;
- aux conflits entre les différents usages dont l'espace public est la scène - déplacements, stationnement, commerce, emploi, détente, ... ;
- à la diversité des matériaux disponibles pour les revêtements de sols et les équipements, et à la prolifération de la signalisation, des insignes, des affiches et du mobilier urbain.

Aujourd'hui, l'évolution plus citoyenne des esprits et la prise de conscience des citoyens en matière de qualité du cadre de vie incitent à des démarches plus qualitatives et à une plus grande exigence. La conception des espaces publics doit maintenant concilier la sécurité, l'accessibilité, le confort, l'esthétique, etc.

A cet effet, le concept d'espace public est aujourd'hui appliqué à des domaines très différents : non seulement à l'étude des rapports entre État et société, à la théorie de la démocratie et à l'analyse de l'action politique, ou encore à l'analyse des médias, mais aussi à l'étude de la construction sociale

des problèmes publics, à celle des comportements et des relations en public, dans l'espace urbain en particulier, à l'enquête sur les scènes publiques urbaines et, plus largement, à l'approche environnementale de la vie sociale.

Alain Letourneau résume ainsi l'ouvrage dans lequel Habermas introduit en 1962 la notion d'espace public :

l'espace public, c'est un ensemble de personnes privées rassemblées pour discuter des questions d'intérêt commun. Cette idée prend naissance dans l'Europe moderne, dans la constitution des espaces publics bourgeois qui interviennent comme contrepoids des pouvoirs absolutistes. Ces espaces ont pour but de médiatiser la société et l'État, en tenant l'État responsable devant la société par la *publicité*, *Öffentlichkeit* dont parlait Kant. La *publicité critique* suppose d'obtenir l'information requise sur le fonctionnement de l'État, afin que celui-ci puisse être examiné et critiqué sous l'œil de l'opinion publique (Brunet 2001:49).

La conception abstraite de la démocratie telle que théorisée par Habermas et ayant trait à la question de la démocratie ne nous intéresse pas dans cette étude. C'est plutôt l'espace public dans la dimension territorialisée qui est mise en relief ici. L'espace public vu sous cet angle signifie lieu public, c'est-à-dire un espace territorial ouvert au public, à tous les citoyens et dont l'usage est réglementé par les pouvoirs publics. A ce titre, l'espace vert est une des composantes de l'espace public physique.

De manière pragmatique, pour François Leimdorfer, l'espace public est un espace commun à une pluralité d'acteurs, mais dont un pouvoir est garant de l'accès et de l'usage. Il s'agit tout d'abord de l'espace matériel : l'espace de circulation (la voirie : rues, trottoirs, carrefours, places) et les espaces de sécurité (« sous fil à haute tension », canaux d'égouts), les espaces ouverts communs tels que les parcs, les jardins, les marchés, la gare routière et les espaces fermés d'usage public, tels que les écoles, les édifices publics. Il s'agit aussi des espaces moins directement matérialisables, qui impliquent une jouissance de la citoyenneté et qui mettent en jeu des rapports entre acteurs plus éloignés : la sécurité physique et sanitaire, le bruit, la pollution, le ramassage des déchets, leurs lieux et leurs accès, la circulation des transports. Les espaces privés qui mettent en œuvre un usage public sont à rattacher à cet ensemble, notamment l'utilisation d'un espace privé à des fins publiques (marché, terrasse, piscine, salle des jeux, etc.) (Leimdorfer 1999:53) A ce sujet, les espaces publics comme privés accomplissent le même rôle : l'équilibre biologique (Simon 1952:47).

L'on peut dégager les caractéristiques suivantes dans les aspects politiques et les connotations de ce qui est public : l'espace public se rapporte à l'État et il est communal; il est accessible à tous; il concerne tous; il est un bien commun, voire d'un intérêt commun ou d'intérêt général

(Fraser 1999:109-142) L'on ajoutera que lorsqu'il est question de public, il s'agit aussi toujours de certaines règles, réglementations et mécanismes de contrôle, qui sont d'application dans l'espace public.

Ainsi défini, l'espace public urbain semble ne rien poser comme problème, car les frontières, de ce point de vue, sont nettes. Si l'on se réfère à son étymologie, l'espace est une réalité ouverte. Cependant, avec l'emprise progressive de la raison scientifique, le concept d'espace s'est conformé peu à peu aux fonctions et aux visées diverses. L'espace devient alors simultanément espace économique, social, résidentiel, culturel. Dès lors, les populations se construisent, au regard de leur passé historique et relativement à la spécificité de leur intégration à l'espace urbain, de leurs propres représentations rationnelles de l'espace. Du coup, les représentations de l'espace deviennent infiniment variées. Toutefois, un consensus s'érige autour de la considération de l'espace comme milieu vital et condition générale de vie, comme appropriation d'un champ d'action et comme contexte de vie sociale.

La représentation de l'espace apparaît ainsi comme un constituant essentiel de la culture, de l'ordre des valeurs et de la mentalité des groupes historiques. Dans la pensée chinoise, le couple *espace-temps* constitue pour les Chinois un ensemble intimement lié. Il ne s'agit ni de deux concepts abstraits, ni de cadres historiques, mais d'un milieu global spatiotemporel, à la fois milieu réceptif et milieu d'action (Birou 1997:21-30). Cette double réalité est concrètement qualifiée : elle reçoit des qualités selon la manière dont les hommes ensemble l'occupent et s'y meuvent. Ceux-ci peuvent agir directement sur l'espace et le temps par des emblèmes et des symboles qui communiquent non des idées ou des pouvoirs de possession, mais une vertu contagieuse.

Cette conception peut dans une moindre mesure, poser les repères de compréhension des logiques d'actions qui guident certains acteurs à s'approprier des portions d'espaces publics pour leur usage personnel, afin d'y établir des commerces ou d'y percevoir des droits d'usages, car les représentations des espaces sont variées et culturellement déterminantes. C'est au choc de l'organisation de la société, dans une perspective modernisatrice, que la structuration fonctionnelle de l'espace public, jadis considéré comme réalité ouverte, s'érige. Pour comprendre le processus de formalisation de la représentation normative de l'espace public, il importe de saisir comment, d'un espace de vie totale, on est passé aux espaces abstraits.

Compte tenu de cette littérature, nous disons que l'espace public représente d'abord un espace physique : un lieu de rassemblement ou de passage, à l'usage de tous, l'espace de vie collective. C'est un lieu qui n'appartient à personne (en droit), un lieu anonyme, collectif, commun, partagé et mutuel.

L'espace public représente dans les sociétés humaines, en particulier urbaines, l'ensemble des espaces de passage et de rassemblement ouverts et anonymes, qui sont à l'usage de tous.

Simultanément, c'est un champ de libertés beaucoup plus large que la liberté de circulation, la liberté de manifestation, de parole et d'expression. Il représente aussi un espace moral et symbolique de liberté ne pouvant exister que dans une démocratie dans laquelle les différents acteurs sociaux, politiques, économiques, religieux, culturels, intellectuels peuvent discuter, s'opposer, délibérer. C'est pourquoi il forme le théâtre de l'opposition au pouvoir dans la plupart des conflits politiques et sociaux. Ce champ est cependant restreint par l'ensemble des lois, règlements et pratiques de maintien de l'ordre.

#### ***D'un espace de vie totale aux espaces abstraits***

De toute évidence, tout espace humain est un espace de vie. Géographiquement, un espace est la localisation des phénomènes humains visibles. Cependant, la connexion de ces phénomènes humains entre eux, en fonction des ensembles plus ou moins isolés ou complémentaires qu'ils constituent, renvoie à certaines relations abstraites constituant l'existence socio-spatiale des groupes humains. D'autres notions telles que le milieu physiologique et le milieu socioculturel interviennent au-delà de la géographie pour expliquer cette réalité des espaces.

Par rapport à ce qui précède, les notions de milieu physiologique et de milieu socioculturel, fait remarquer Alain Birou, ont l'avantage de faire percevoir une appropriation et une occupation de l'espace, spécifiques de la vie. C'est l'ensemble des constituants qui entourent l'être vivant, dans lesquels il trouve les conditions propres à se développer, à entretenir et à manifester la vie qui l'anime (Birou *op.cit.*:25). Ce qui permet de distinguer deux ordres de milieu physiologique :

- les milieux cosmiques ou extérieurs entourant l'individu ;
- les milieux organiques ou intérieurs, en contact immédiat avec les éléments anatomiques qui composent l'être vivant.

Au regard de ce qui précède, il apparaît que l'espace humain de vie totale a éclaté. L'homme est soumis aux réalités artificielles qui le modèlent. De même, son espace global (nature et culture) a été submergé par des espaces sectoriels d'un homme devenu tout « raison et calcul ». La conséquence de cette mutation est que l'espace directement économique d'utilisation des ressources, de production et de circulation des biens et des richesses s'autonomise par rapport à l'espace humain total et lui impose ses impératifs. Depuis lors, il se cristallise dans l'espace des complexes institutionnels

auxquels les hommes doivent se soumettre. Toutefois, la caractéristique la plus importante est, sans doute, non pas l'artificialité de l'espace urbain, mais son envahissement par la mécanisation et la fonctionnalité publique. C'est ce développement fonctionnel de l'espace qui traduit les jeux d'acteurs en termes de conflits inhérents aux différentes logiques d'occupation de l'espace, d'une part, et, d'autre part, à la production des déchets, du fait de cette exploitation de l'espace.

### ***Vers un espace public symbolique***

L'espace public s'institue en espace symbolique ; il ne s'agit pas seulement d'un lieu de rencontre et d'expérience réelle de la citoyenneté, mais aussi d'un espace symbolique, siège de représentations et d'interprétations, objet et enjeux de discours et de désirs. La dimension sociale, politique, économique, environnementale, etc., de la sociabilité consiste justement en la reconnaissance d'une signification et d'une consistance symbolique à l'espace public.

Notons que l'espace public n'est pas un lieu homogène, qu'il ne se limite pas à la place publique, mais qu'il s'éclate en lieux divers dans lesquels ont lieu les activités, elles-mêmes diverses, constitutives de la citoyenneté et de la sociabilité. Des lieux de vie économique (marchés,...) aux lieux culturels (lieux de spectacles, de représentation, les musées, ...), aux lieux politiques (lieux de débats publics, siège des institutions, ...), aux lieux environnementaux (jardin botanique, ...), les lieux de l'espace public déclinent dans l'espace toutes les activités par lesquelles nous donnons à notre société, la réalité effective d'actes et de pratiques. L'espace public est donc plutôt une dénomination générique, constitutive d'une dimension symbolique de ces lieux.

A cet effet, ce qui caractérise l'espace public, c'est, sans doute, que son avènement est lié à l'urbanisation de la cité et de la vie urbaine dans l'espace. C'est l'espace urbain qui comporte des lieux échappant aux usages privés et singuliers pour relever de la loi publique : la rue et la place, espaces publics inscrits dans l'espace, sont des lieux définis dans les espaces urbains.

### ***Espace public et environnement***

Pour qu'il puisse être qualifié d'espace public, un espace doit alors pouvoir être approprié par tous, ce qui sous-entend un certain équilibre de ses fonctions et de ses usages vis-à-vis des citoyens. Il doit en outre être ainsi vécu comme un espace approprié sans possesseur (Arantxa 2000). Dès lors que la propriété est associée à la qualité de vie, au respect de soi, à la bienséance et au bien-être commun, ranger et arranger son espace de vie témoignent d'une volonté de reproduire à l'identique le rapport social que

l'on entretient avec ceux qui partagent cet espace. C'est ainsi qu'un espace propre est donc celui que l'homme s'approprie en posant des limites et des interdits qui en écartent la saleté. Ces limites et ces interdits sont adressés aux autres avec lesquels l'homme concerné entre en interaction dans un espace partagé. Au-delà de l'espace limitrophe, c'est l'espace public urbain, un espace et des lieux qui sont perçus comme n'appartenant à personne, comme n'étant pas régulé, un peu comme la brousse au village. Il n'est donc pas paradoxal que personne ne s'occupe de la salubrité des espaces publics : ce sont des espaces collectifs et donc sous contrôle politique.

Il faut cependant reconnaître que pour la majorité des populations dans les pays en développement, l'assainissement n'est pas perçu comme un problème qui concerne la parcelle individuelle, mais bien comme un problème collectif qui doit se poser dans le quartier. Or la dimension collective et donc la politique d'assainissement commencent avec l'énonciation et la sanction de normes partagées qui, au-delà des frontières de la cour privée, règlent l'expulsion des déchets hors de l'espace partagé commun. En effet, l'espace privé (la cour d'habitation) est le premier lieu de vie sociale et de production des déchets. Cet espace est en relation avec l'espace limitrophe de la rue qui suit une logique de marquage de l'espace par des dépôts des déchets, puisque la rue, aux abords de concessions, semble être considérée comme un espace vacant, susceptible d'accueillir les déchets de l'espace privé.

La propreté de l'espace public urbain est un signe de l'effectivité du pouvoir politique qui s'exerce sur ce même espace. Inversement, la saleté de l'espace public urbain témoigne de la défaillance des pouvoirs publics locaux et communaux à gérer l'environnement du territoire. Par conséquent, la gestion de l'espace public invite avec insistance le pouvoir, mais aussi la participation des masses populaires et des associations qui peuvent bien prendre en charge collectivement des problèmes de la vie urbaine et participer à la conscientisation populaire autour des thèmes centrés sur des représentations du « bien commun ».

## **Importance des espaces verts**

### ***Pour le bien-être des humains***

R. Kaplan et S. Kaplan (1989)<sup>2</sup> ont élaboré une théorie sur le rapport entre l'attention de l'homme et son cadre de vie. Cela signifie que la vie en milieu urbain, avec ses véhicules rapides, ses enseignes au néon clignotantes et ses couleurs fortes, cause un stress permanent. La recherche indique que la végétation et la nature renforcent notre attention spontanée, permettent à notre système sensoriel de se détendre et nous insufflent une énergie nouvelle. Des visites dans les espaces verts sont synonymes de détente et aiguissent

notre concentration, car nous n'avons besoin que d'utiliser notre attention spontanée. En même temps, nous recevons de l'air frais et la lumière du soleil, qui sont importants pour nos rythmes diurne et annuel.

Par ailleurs, la recherche d'Ulrich et autres<sup>3</sup> a montré que les patients dans les hôpitaux qui occupent des chambres avec vue sur des arbres guérissent plus vite.

Ces auteurs ont projeté à 120 personnes un film qui fige le sang sur des accidents du travail. Ils ont ensuite passé à la moitié de ces personnes un film sur la nature, alors qu'à l'autre moitié ils ont montré un film sur la ville, avec des séquences montrant des édifices et la circulation. Les pulsations, le tonus musculaire et la tension artérielle des sujets ont été mesurés durant toute l'expérience. Tous les sujets ont manifesté de grands signes de stress pendant le premier film sur les accidents de travail.

Les niveaux de stress de la moitié des sujets qui ont vu ensuite le film sur la nature étaient retournés à un niveau normal après 4 à 6 minutes, tandis que l'autre moitié qui avait vu le film sur les édifices et la circulation a continué d'afficher des niveaux de stress élevés. En Suède, des études approfondies, ont été conduites par P. Grahn sur l'importance des parcs pour différents groupes de population. Elles montrent que les moments passés au grand air ont une fonction curative réelle pour les patients et les résidents des hôpitaux, des hospices de vieillards et des maisons de repos. Les individus étaient plus heureux, dormaient mieux, avaient besoin de moins de médicaments, étaient moins agités et beaucoup plus loquaces. D'autre part, malheureusement, il était évident que les malades, les personnes âgées et les invalides passaient peu de temps dehors. Cela était dû uniquement au fait qu'ils avaient besoin d'une assistance pour sortir. La présence d'arbres et de plantes dans les villes calme et apaise les citoyens, diminue l'insécurité, rend l'environnement plus « humain ».

Une autre étude renchérit qu'à l'intérieur des bâtiments, l'absentéisme et le stress des collaborateurs sont moindres dans les bureaux et les locaux administratifs bénéficiant d'aménagements paysagers (Fare et Claterruck 1998).

La dernière étude sur « l'espace vert dans la ville de Bandundu : bilan et perspectives d'avenirs » rejoint celle citée plus haut. Plus l'espace vert est riche en espèces végétales et complexes, plus il donne l'impression de « se ressourcer ». Les rideaux de végétaux réduisent considérablement les nuisances sonores, où le bruit est facilement réfléchi par les surfaces dures. Les plantes absorbent les sons. Les auteurs concluent que dans les hôpitaux, les jardins bien agencés contribuent à réduire le stress des patients et améliorent sensiblement les résultats cliniques (Minte et Malon 2000).

### ***Pour la biodiversité et l'environnement***

Lors de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement tenue à Rio de Janeiro en 1992, tous les pays participants ont adopté le programme *Action 21*, plan d'action indiquant comment le monde pourrait parvenir au développement durable. Ce plan les oblige également à œuvrer en faveur du développement durable, obligation qui retombe elle-même sur les administrateurs des espaces verts urbains.

Les jardins et les parcs anciens, sans parler des cimetières, sont souvent visiblement riches en biodiversité. Il s'agit des principaux habitats des végétaux et des animaux. Les installations plus anciennes, bien établies, attirent, par exemple, oiseaux et mammifères dont l'habitat naturel est la forêt.

Etant donné qu'une partie de plus en plus importante de la population vit en zones urbaines et y perçoit chaque jour la nature, celle-ci en milieu urbain est importante pour la sensibilisation à l'environnement et la compréhension de la nature.

La nature telle que l'homme l'a créée est souvent considérée comme inférieure à celle qui se développe sans l'intervention humaine. A l'appui de cette thèse, on affirme souvent par exemple que le nombre d'espèces est souvent plus important dans la nature intacte.

Une chercheuse anglaise, qui possède un jardin d'environ 700 m<sup>2</sup> dans la banlieue de Leicester, dans les Midlands (aux USA), est d'avis que ceci n'est pas toujours le cas. Pendant 15 ans, elle a collecté et déterminé les espèces de tous les insectes qu'elle a trouvées dans son jardin. Elle a par exemple reçu la visite de 34 pour cent de toutes les espèces indigènes de papillons, de 30 pour cent de toutes les espèces indigènes de mites et de 36 pour cent de toutes les espèces indigènes de syrphes (Owen 1992:118).<sup>4</sup>

### **Aperçu sur l'apport historique du développement et la protection des espaces verts**

#### ***L'apport des siècles passés***

Tout art ou toute science se doit de ne pas ignorer les expériences faites au cours du passé.

Auparavant, les villes n'avaient ni les proportions ni les densités gigantesques que nous leur reconnaissons aujourd'hui, si bien que les atteintes à la nature ou à l'homme étaient à peu près nulles ou du moins négligeables. Le problème ou les atteintes aux espaces verts se posaient de manière totalement différente de ce que nous avons aujourd'hui, au XXI<sup>e</sup> siècle, car les énormes concentrations urbaines et la révolution industrielle avec leur cortège des dégradations du milieu naturel, n'ont débuté qu'au XX<sup>e</sup> siècle.

A cet effet, quatre grands apports fondamentaux des siècles précédents dans le domaine du développement et de la protection des espaces verts sont à retenir (Soulie 1968).

#### *L'apport plastico-philosophique de l'histoire*

Cet apport a développé davantage la notion de l'art dans les espaces verts. Il a également montré l'importance du développement et de la protection des espaces verts dans les milieux urbains. Le Congrès International d'Architecture Moderne (CIAM), dans La Charte d'Athènes en matière d'environnement (CIAM 1957:18) souligne que cet apport était caractérisé par la notion du beau et de l'esthétique, à tel point qu'à chaque type de jardins correspondait un art particulier.

Précisons que chaque période de l'histoire (Antiquité, Moyen-âge, Renaissance, etc.) a eu sa conception vis-à-vis des espaces verts du point de vue de leur décor, de leur utilisation, de leur développement et de leur protection.

#### *L'apport des recherches physiologiques*

Le plus grand mérite de cet apport est d'avoir montré l'importance ou les fonctions des espaces verts face à l'évolution de la science et des progrès technologiques qui ont caractérisé le XXe siècle.

Les espaces verts contribuent aux conditions de confort normal biologique pour l'homme, aux améliorations spécifiques ou microclimat urbain contemporain, contaminé par les effets de la science et des progrès technologiques (Georges 1961:87).

#### *L'apport de la psychologie*

La végétation dans cet apport exerce une influence considérable, notamment sur le plan psychique. A cet effet, « l'influence des couleurs agit sur l'âme, elles peuvent y exciter des sensations, y éveiller des émotions, des idées qui nous reposent ou nous agitent et provoquent la tristesse ou la gaieté » (Maurel et Brunais 1965:12).

Dans cette influence de l'esthétique, à part la beauté du cadre de verdure que les parcs possèdent en eux-mêmes, l'esthétique des divers paysages urbains renforce des relations harmonieuses entre l'homme et la nature.

#### *L'apport de la sociologie*

La végétation procure des effets bénéfiques sur le plan sociologique pour des raisons diverses, notamment les besoins d'exigences collectives. Depuis plusieurs années, les lieux de rencontres de manifestations nécessaires à la vie communautaire des quartiers ou de la ville ont en partie comme cadre social : les espaces verts ou espaces libres (Rfeitffer 1966:14).

Aujourd'hui, le besoin des espaces publics et sociaux se fait plus urgent du fait de l'usurpation de cet ancien rôle de la rue par les véhicules ; ce besoin va trouver dans les espaces verts un moyen de se réaliser d'une manière adéquate : lieux de détente pour les âges, etc.

### ***Quid de la ville de Kinshasa et de l'espace vert ?***

Capitale de la République Démocratique du Congo (ex-Zaïre), Kinshasa est devenue la plus grande ville d'Afrique tropicale, avec une population qui était estimée en 1994 à 4 655 000 habitants. Le poste fondé sur la rive sud du Pool Malebo (ancien Stanley Pool) par Stanley en 1881, longtemps connu sous le nom de Léopoldville, devint en 1920 la capitale du Congo belge. A sa création, la ville de Kinshasa comptait 10 987 habitants. En 1940, elle comptait 50 000 habitants et déjà près de 400 000 en 1960, année de l'indépendance.

Depuis cette date, sa croissance s'est accélérée en raison de l'exode rural. Les dernières estimations, selon le recensement administratif de 2005, font état de 7 500 000 habitants (*Le Potentiel* 2005). Cette poussée démographique exagérée vers Kinshasa de l'ordre de 30 pour cent de 1999-2008 (Musinbondo 2008:142) est le résultat de l'exode forcé (dû au déclenchement des épisodes des guerres d'occupation par le Rwanda, le Burundi et l'Uganda (1996-1998 et 1998-2002). Les conséquences de ces guerres ont occasionné les déplacements internes vers la ville de Kinshasa, elles ont posé de sérieux problèmes sur tous les plans. Par exemple sur le plan urbanistique, plusieurs sites ont été envahis (l'immeuble de l'Institut d'Etude Médicale, etc.) et croupissent dans un état de saleté. Il a été aussi noté la construction de taudis dans les espaces verts (exemple : l'espace vert de la 1<sup>ère</sup> rue Limite, le terrain du camp Kabila, le long de la route des poids lourds, le terminal de la gare de l'ONATRA, etc.) Cette population, estime-t-on, pourrait atteindre plus de 10 millions d'habitants en 2015 et pourrait se hisser ainsi parmi les 30 plus grosses agglomérations mondiales (United Nations 2007).

De son site original (Galiema), la ville s'est étendue vers l'amont (Ndolo), vers l'aval (Kalina), puis vers le sud, dans une zone coupée de dépressions marécageuses. Le contraste est grand entre les types de quartiers. Le centre des affaires, la zone administrative, plusieurs zones résidentielles se trouvent au bord du fleuve. Un urbanisme moderne a dégagé de larges avenues, multiplié les grands buildings, mais aussi les espaces verts, disséminé pavillons individuels et villas luxueuses entourées de gazon, d'arbres et de fleurs. C'est le cœur même de la ville, situé en arrière du port qui, bien équipé, est le point de jonction entre les lignes fluviales et la voie ferrée de Matadi, achevée dès 1897.

A l'époque coloniale (1950-1960), la physionomie de la végétation urbaine de Kinshasa présentait une répartition hétérogène des types d'arbres selon les quartiers. Aussi distingue-t-on deux ensembles : l'un qui est bien boisé, avec une concentration de jardins et des artères bordées d'arbres en plantations monospécifiques ; l'autre, densément bâti, qui offre peu d'artères, de jardins et de cours arborés. Cette différence s'explique à la fois par des faits historiques et par l'organisation actuelle du milieu urbain entre le centre et la périphérie. Le centre administratif, les quartiers résidentiels ont bénéficié des plantations d'arbres et de l'entretien pour lutter contre les vents et l'érosion, pour leur ombrage et l'embellissement de la ville, excepté les manguiers et cocotiers. Par exemple : au boulevard Lumumba long de 17 km, les arbres (l'espèce *peltophorum plerocarpun* et les eucalyptus) étaient plantés et alignés pour orner le long des artères d'accès de part et d'autre de la chaussée formant une sorte de haie ; l'espace de la radio et télévision congolaise (100 hectares) et d'autres cours des bureaux, les arbres ornés et fleuris (l'espèce *cananga odorata*) étaient aménagés et plantés aux cours qui occupaient l'espace vide, servant de l'ombrage ; l'espace vert ONPTZ à Masina et du Camp Kokolo (200 et 150 hectares), les arbres (l'espèce eucalyptus et *tectona grandis*) de plantations intra-urbaines constituaient les peuplements artificiels, généralement mono-spécifiques, d'essences exotiques. Avec, comme spécificité, ornements et ombrage, etc.

A cette époque, les acteurs principaux qui intervenaient dans la gestion des espaces verts étaient le Ministère des affaires foncières et celui de l'environnement et de la conservation de la nature, qui prenaient des décisions au Congo-belge, sous la bénédiction du Roi Léopold II de Belgique.

Il faut aussi souligner que les espaces verts de cette époque suivaient la logique du *Centre-périphérie* (une logique qui a donné naissance à la discrimination raciale et toutes ses conséquences sur le plan social). Les « espaces verts » de la périphérie où vivaient les Noirs couvraient la forêt naturelle. Son aménagement et sa croissance dépendaient plus de la nature. En revanche, au centre où l'homme blanc résidait, les espaces verts couvraient les lieux aménagés pour les jeux, la récréation, les jardins, les promenades, les ornements des routes et carrefours, etc. L'administration coloniale, à travers le service des espaces verts de la mairie, s'occupait de son entretien.

Après l'indépendance, vers les années 60, de profonds bouleversements qu'à connus la RDC, amenèrent le chef de l'État, le Président Mobutu, à prononcer un discours, précisant que « le sol de nos ancêtres ne pouvait plus faire l'objet d'une quelconque appropriation ». Ce discours avait modifié l'ordonnance de la gestion des terres et a donné naissance aux textes juridiques ci-après :

- Loi Bakajika n° 66/343 du 7/06/1966. Cette loi rendait seulement les terres et les concessions appartenant aux particuliers et aux sociétés privées à l'État.
- La loi constitutionnelle du 31/12/1971 qui précise que le sol et le sous-sol deviennent la propriété exclusive, inaliénable et imprescriptible de l'État congolais, cette loi renforça la loi Bakajika.

Juridiquement et administrativement, la gestion des espaces verts reconnaît six acteurs (intervenants) dans la gestion des espaces verts en RDC en général et à la ville province de Kinshasa en raison de leur participation, à savoir :

1. le Ministère des affaires foncières ;
2. le Ministère des travaux publics et infrastructures ;
3. le Ministère de l'urbanisme et de l'habitat ;
4. le Ministère de l'environnement et de la conservation de la nature ;
5. les bailleurs de fonds ;
6. la population.

Pour ce qui est de la gestion des espaces verts, deux services spécialisés rattachés au Ministère de l'environnement et de la conservation de la nature s'occupent de la protection des espaces verts dans la ville de Kinshasa : il s'agit du Service de ceinture verte et le Service national de reboisement.

#### *Service de ceinture verte*

Il s'occupe de l'aménagement horticole (les pelouses et gazons constituant les arbres à haute tige). Il s'occupe aussi de l'entretien des parcs d'attraction et d'agrément, des jardins botaniques et zoologiques, des ronds-points, de la pépinière, de la construction et de l'entretien des bandes vertes pour les piétons et de l'ornement de la ville pendant les fêtes.

#### *Service national de reboisement*

Ce service s'occupe de trois sortes de reboisements ci-après :

- le reboisement de reproduction (il plante des arbres pour la production de bois de chauffage, de cuisson, de construction) ;
- le reboisement de protection (qui lutte contre les érosions, les gaz carboniques et à effet de serre, atténue les bruits des moteurs) ;
- le reboisement d'agrément (en vue de créer des espaces verts qui servent à des loisirs, à la détente, aux promenades, etc.).

Il convient de relever que tous ces services restent de nos jours des canards boiteux ; on les trouve seulement présents au palais de la Nation (bureau du Président de la République), au Palais du peuple (au Parlement et au Sénat), on les voit également travailler en synergie avec quelques sociétés de la place dans le cadre de la publicité de leurs produits (exemple : rond-point FORESCOM aménagé par Vodacom (une entreprise téléphonique), Rond-point Lemba super par Shell, terrain Golf par la Bralima, etc.).

### **État des lieux des espaces verts dans la ville de Kinshasa**

Le plan régional d'urbanisme de 1967 avait divisé la ville de Kinshasa en deux parties, compte tenu de la dualité « urbanisé » et « non urbanisé ». L'ouest de la ville de Kinshasa regroupe les communes suivantes : Ngaliema, Kitambo, Gombe, Bandalungwa, Ngiri-ngiri, Kasa-vubu, Lingwala, Kinshasa, Barumbu, Selembao, Bumbu et Mont Ngafula. A l'est, il y a les communes ci-après : Kalamu, Makala, Ngaba, Lemba, Limete, Kisenso, Kimbaseke, Ndjili, Masina, N'sele et Maluku.

La capitale Kinshasa présentait un caractère discriminatoire. Les communes ouest habitées par les Blancs (Gombe, Kitambo et Ngaliema) comportaient de nombreuses infrastructures et des équipements collectifs. La partie ouest reflétait l'image de l'Europe. Et sur le plan esthétique et urbanistique elle répondait aux normes urbaines. En revanche, la partie est de la capitale, la moins urbanisée, comportait la construction des cités planifiées à l'image d'une ville ancienne. Mais c'est à partir de la décennie 70 que la gestion des espaces verts a commencé à projeter une figure de deuil.

Aujourd'hui, la ville de Kinshasa offre l'image d'une énorme poubelle. De « *Kin-la belle* » (ou Kinshasa la belle), qualificatif de l'aspect resplendissant de la capitale de la RDC dans les décennies 60-70, on a viré dans l'autre extrême pour désigner actuellement cette ville par ce que les médias et la population nomment désormais par « *Kin-la poubelle* » (ou Kinshasa la poubelle). Devant les désordres imprescriptibles dans la gestion des déchets urbains, les jeunes Kinois ont rebaptisé certains coins de la capitale : « *Iran-Irak* », « *Rive gauche* », « *Sarajevo* » ou, plus récemment, « *Kosovo* », « *Tchéchénie* », « *Afghanistan* », « *Bagdad* »,<sup>5</sup> à cause de l'entassement combien spectaculaire des déchets expliqué, entre autres, par la quasi-inexistence des services de collecte des déchets urbains, lesquels ne sont plus assurés que dans quelques communes. En 1992, dans le reste de la ville, comme en témoignaient déjà Hardoy et Satterwaite,<sup>6</sup> les sacs plastiques jonchaient les allées, les déchets étaient déposés sur la route, soit déversés dans les égouts ou enfouis dans des décharges improvisées et à ciel ouvert. Ils sont parfois incinérés, mais sans précaution aucune ni sur l'état de l'environnement, encore moins sur celui de la santé publique. Du

matin au soir, les citoyens de bon nombre de quartiers de Kinshasa vivent avec et dans la saleté. Ces rejets dans les décharges improvisées ainsi que d'autres pratiques de collectes des déchets urbains ont des conséquences sévères sur les espaces verts de la ville de Kinshasa.

Pour besoin d'analyse, cette section rend compte de l'état de lieux des espaces verts à Kinshasa dans la partie ouest, d'une part, et est, d'autre part.

### ***Les espaces verts dans les communes ouest***

Nous avons retenu au total neuf espaces verts, à savoir :

#### *Le terrain du golf*

Cette ceinture verte héritée de l'époque coloniale est située dans la commune de la Gombe. Il longe le boulevard du 30 juin et se situe entre le cimetière de la Gombe et le bâtiment du Ministère du travail et de la prévoyance sociale. Ces immenses espaces verts étalés présentent un paysage d'une beauté exceptionnelle servant aux compétitions de golf (SDAU 1975). C'est le seul espace vert de la ville de Kinshasa qui, bien que spolié, est resté bien entretenu et bien protégé, dans le cadre de la publicité faite par certaines entreprises de la place.

#### *Le jardin zoologique*

C'est également une ceinture verte composée par la majorité d'arbres (espèces : *hura crepitans*, *milicia excelsa*, *tectona grandis*, *trema guineensis*, *arancaria cunninghamii*, *acacia spp*, ... qui ont l'intérêt particulier de fournir de l'ornement et de l'ombrage) à haute tige, pour la protection des animaux, notamment contre le soleil, le gaz carbonique et d'autres gaz à effet de serre, les poussières, etc. Cet espace vert est dans un état d'abandon. La couverture végétale est en voie de disparition. Beaucoup d'arbres sont détruits ou abattus. Les animaux meurent de faim et on y observe une carence de diversité d'espèces animales. Sa valeur touristique est réduite à sa plus simple expression. Terrasses et restaurants de fortune occupent les ruelles du jardin.

#### *Jardin botanique (Parc de Boeck)*

Situé dans la commune de la Gombe et comprise entre l'avenue du Commerce et Rwakadingi, cet espace vert et verdoyant de la capitale est dans un état d'abandon total, les différentes espèces d'arbres locaux et importés sont détruits. Il y reste quelques végétaux en termes de plantes conservées dans les pépinières souvent mal entretenues. Le terrain est spolié par la construction de boutiques (BEAU 1985).

#### *Les espaces verts Mont Fleury*

En 1970, il était question de construire dans ce site des équipements collectifs de grande envergure. Aujourd'hui, ces espaces sont vendus et envahis par

des maisons d'habitation d'hommes appartenant à des couches sociales financièrement fortes. Les espaces verts n'existent plus, les gens construisent même sur le site érosif.

#### *Les espaces verts de Mbenseke Futi*

Cet espace que l'Hôtel de ville avait réservé pour la construction d'une nouvelle cité est transformé en grande partie en cimetière. D'autres parties sont envahies par des maisons en construction anarchique et, en amont, les gens profanent même les tombeaux par des constructions anarchiques. En aval, ce sont les jardins, avec toutes sortes de conséquences sur la santé humaine.

#### *Les espaces verts de Mitendi*

Cette localité est devenue aujourd'hui une grande cité non urbanisée, et les constructions poussent à une vitesse de croisière. Il n'existe plus d'espaces verts.

#### *Les espaces verts de l'Institut d'Etudes Médicales (en face de camp Kokolo)*

Cet immense espace vert où était construit l'Institut d'Etudes Médicales (IEM) est dans état de détérioration très avancée. Il a été laissé par le pouvoir colonial pour une implantation d'équipements collectifs futurs ayant trait au domaine médical. L'immeuble inachevé, derrière l'IEM, devrait être le plus grand hôpital général du pays, malheureusement il est habité par les familles de militaires, de déplacés internes des conflits armés (1996-2002). Présentement, ces espaces verts sont vendus aux confessions religieuses (catholique, kimbanguiste, protestante, Mpeve ya longo) qui les ont transformés les unes en maisons d'habitation, les autres en églises et en écoles, etc. Toutes ces constructions sont érigées sous le label du service cadastral et sous l'œil impuissant de l'Hôtel de ville.

#### *Les espaces verts de Mbinza Météo*

Ils couvrent les infrastructures du Centre National de Météorologie de la RDC. Le centre a été construit au milieu d'une grande étendue d'espaces verts pour émettre les ondes sans faille. Le terrain a été envahi il y a à peine un an par des constructions anarchiques, en complicité avec le comité de gestion de cette entreprise publique et le service cadastral.

#### *La forêt de Lukunga*

Cette forêt a été bornée en 1957 pour le compte de la société d'État REGIDESO. Cet espace vert avait pour but de protéger la cour d'eau de Lukunga, l'usine de traitement d'eau qui alimente une partie de la ville de Kinshasa et de construire des maisons modernes pour la société.

Les paysans ont exterminé les arbres pour la fabrication de la braise. De nouvelles cités ont été construites, notamment : la cité Maman Mobutu (urbanisée), et la cité Matadi-Kibala (non urbanisée).

### **Les espaces verts dans les communes Est de la ville de Kinshasa**

Nous avons dénombré dans cette partie de la capitale huit espaces verts, notamment :

#### ***Espaces verts ONPTZ (Masina Sans-fil)***

Espace abritant les installations téléphoniques de l'ONPTZ redevenu OCPT. Les 1000 hectares d'espaces verts de cette entreprise publique ont été lotis à la hâte et sans respect des normes urbanistiques, en l'absence totale d'égouts et de caniveaux se distinguent par des avenues bloquées, à tel point que quand il pleut, la nouvelle cité se transforme en lac. Il faut attendre plusieurs heures pour que les eaux de pluie se filtrent. Même les murs du bâtiment de l'OCPT partagent mitoyennement plusieurs parcelles.

#### ***Espaces verts le long du Boulevard Lumumba***

De part et d'autre, les arbres (espèces : *peltophorum*, *plerocarpun* et les eucalyptus) ont été plantés pour ornement, afin de diminuer les bruits des véhicules et les gaz qui ont des effets néfastes pour les passants et les maisons environnantes. Certains arbres ont vieilli, d'autres sont coupés sans raison par la population.

Bon nombre d'espaces sont achetés par les pétroliers. On compte aujourd'hui dans ces espaces 12 stations de carburant. Par ailleurs, le long du boulevard est envahi par les maraîchers, et plusieurs décharges improvisées (1<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> rue Limete) et des déchets industriels perdent l'esthétique d'un boulevard (SDAU 1975). L'absence d'entretien des arbres et des trottoirs doit aussi être mise en relief.

#### ***Espaces verts eucalyptus (N'djili quartier 1)***

Pour plus de précisions, disons que la commune de N'djili compte trois espaces plantés d'eucalyptus. L'un au boulevard Lumumba qui a connu un certain reboisement mais plusieurs arbres ont été détruits en faveur d'une station à carburant (compagnie française ELF). Récemment, le reste d'espace a été transformé en marché de récupération des déchets et plusieurs terrasses ont été érigées. Mais le gouverneur de la ville n'a pas tardé à les démolir. Celui de l'intérieur (à côté du marché Mangobo) a été vendu aux grossistes qui ont construit des dépôts. L'autre espace (à côté de l'auditorium militaire) a été vendu aux particuliers par le bourgmestre de la commune de N'djili.

### ***Espaces verts de Kinkole***

Cet espace a été affecté par le pouvoir colonial à la construction de cités satellites. En 1975, dans son discours « retrouvons les manches », <sup>7</sup> le président Mobutu déclara que cet espace avait comme objectif la création de fermes agropastorales et de champs à caractère économique. Cet espace s'est vu morceler par les dignitaires du parti unique, le Mouvement Populaire de la Révolution (MPR). Seul le président Mobutu a réussi à construire une usine alimentaire (DAIPN). Cette étendue est de nos jours envahie par des lotissements faits de façon anarchique. Et une cité improvisée a été créée à la hâte pour les familles des déplacés internes des guerres, à l'est du pays.

### ***Espace vert CREN-K (Centre de Recherche et d'Etudes Nucléaires de Kinshasa) dans le site de l'Université de Kinshasa.***

Plusieurs têtes d'érosions menacent cet espace vert (Cren-K) qui garde l'uranium et d'autres métaux nocifs pour la recherche scientifique. L'Université de Kinshasa et le Ministère de la recherche scientifique gèrent impuissamment cet espace.

### ***La forêt galerie de Limete résidentiel (7<sup>e</sup> rue Limete)***

Cette forêt n'existe plus et il n'y a aucune trace de végétaux. Elle était réputée pour les avocatiers plantés le long de la route. Les Kinois l'avaient dénommée « Zamba ya avocat » (Champ d'avocat). Cet espace est envahi aujourd'hui par des constructions de gens ayant des moyens financiers.

### ***Vallée de Lukaya***

Gérée par l'église catholique (archidiocèse de Kinshasa), la grande forêt, qui couvrait cet espace vert, est en train d'être décimée par la production de braise et de bois de chauffe.

## **Causes déterminantes de la destruction et de la spoliation des espaces verts à Kinshasa**

Pour mieux déceler ces causes, nous distinguons d'une part les causes juridiques et conjoncturelles, et, d'autre part, les causes structurelles.

### ***Les causes d'ordre juridique***

En regardant de près l'état dans lequel se trouve la ville de Kinshasa, capitale de la République Démocratique du Congo et siège des institutions, il y a lieu de se poser la question de savoir s'il existe des lois qui accompagnent la politique publique dans la gestion des espaces verts.

Dans « la morale de L'État à la morale de l'Administrateur », on fait observer ceci :

Il ne saurait donc exister de divorce prolongé entre le comportement de l'État et celui des citoyens qui le composent. Et si l'État est apparemment amoral, voire immoral dans son action, c'est-à-dire dans ses lois, dans les procédures et dans les fins qu'il poursuit, c'est que les hommes, tour à tour responsables de ces lois, de ces procédures et de ces fins, y ont projeté leur propre égoïsme, leur appétit de puissance et leurs propres carences (Catherine et Thouillier 1982:9).

Cela étant, au niveau du sommet, depuis l'époque coloniale en passant par l'indépendance jusqu'aujourd'hui (en 2009), il y a des ordonnances, des arrêtés et des décisions qui ont été pris portant application des mesures de la politique publique de la protection et d'assainissement des espaces verts en RDC en général et dans la ville de Kinshasa en particulier. Mais que sont devenues toutes ces mesures ?<sup>8</sup>

A cet effet, deux tendances s'affrontent par rapport à la protection de la politique publique des espaces verts en RDC.

La première tendance que nous qualifions de *minimaliste*, estime qu'il y a dans ce pays en général et dans la ville de Kinshasa en particulier une politique nationale de gestion des espaces verts qui se trouve de manière directe et indirecte consignée dans l'ordonnance présidentielle n° 75/231 du 22 juillet 1975, fixant les attributions du Ministère de l'Environnement, de la Conservation de la nature et du Tourisme et complétant l'ordonnance n° 69-146 du 1<sup>er</sup> août 1969 qui fixait le nombre de ministères, leurs dénominations et leur compétence respective. Cela prouve que les espaces verts sont gérés par un ministère et des services.

La deuxième tendance est celle *maximaliste* qui considère, quant à elle, qu'il n'existe pas une politique nationale et urbaine en matière de gestion des espaces verts, car il n'y a pas de volonté politique clairement exprimée. Par rapport à ces deux tendances, nous pensons que s'il existe en RDC des textes juridiques qui régissent la gestion et la protection des espaces publics, il n'y a pas une volonté politique clairement exprimée pour les appliquer. Les faits suivants permettent de légitimer notre thèse.

#### *Sanction de l'inobservance des textes juridiques*

La lecture des textes sur la gestion des espaces verts révèle trois catégories de sanctions : – *administrative* (elle consiste essentiellement en un « retrait du permis d'exploitation » aux privés gérant les espaces verts sans respect de l'hygiène et de l'assainissement,<sup>9</sup> exemple : jardin botanique, jardin zoologique, eucalyptus de N'djili quartier1, etc.) ; – *pénale* (la servitude pénale (la peine de prison) inférieure à 5 ans et l'amende) ;<sup>10</sup> – *civile* (elle consiste en une réparation en nature ou en numéraire) ». <sup>11</sup> Malheureusement, la plupart de ces sanctions ne sont pas appliquées et les acteurs impliqués

dans la destruction des espaces publics, même des espaces verts, restent impunis.

#### *Lacunes des textes juridiques*

La lecture de la législation montre qu'un seul texte juridique régit souvent plusieurs aspects : toutes sortes d'abattage d'arbres (dans l'espace vert naturel et artificiel), leur gestion (BEAU 1990:25.), etc., la conséquence directe est que souvent ces textes sont superficiels. La sanction doit donc être limitée dans sa description qualitative et non quantitative.

#### *Anachronisme et obsolescence des règles*

A part quelques-uns d'entre eux, presque tous les textes qui gèrent les espaces verts datent de l'époque coloniale. Il est significatif d'indiquer que les préoccupations environnementales ne rivalisent avec les autres sujets d'actualité qu'au lendemain de la conférence de Stockholm de 1972, et surtout à la suite du sommet de la terre (1992) et du sommet mondial sur l'habitat (1994). Il est impérieux de souligner que les lois de la gestion des espaces verts d'une société moderne doivent s'aligner aux exigences naturelles, compte tenu des progrès technologiques.

#### *Quasi-absence des réglementations communales*

Le solde de la réglementation sur l'assainissement, l'hygiène, l'environnement en général, et les espaces verts en particulier, se révèle largement débiteur à l'échelle des communes. La question ne semble pas avoir retenu l'attention des autorités municipales et des quartiers. Kinshasa est loin d'échapper à ce qui est devenu une véritable règle. C'est face à un tel constat que le gouverneur de la ville de Kinshasa a pris l'arrêté n° SC/0039/BGV/KIN/2007 du 27 mars 2007, portant application des mesures d'assainissement des espaces verts et de protection de la salubrité publique dans la ville de Kinshasa.

Mais ces mesures ne sont pas souvent accompagnées de suivi et de dispositifs institutionnels (Brigade urbaine de l'assainissement, Service de ceinture verte, Service national de reboisement et population). Devant cette impasse, toutes les mesures prises dans ce domaine restent lettre morte.

#### *Les causes d'ordre conjoncturel*

Il s'agit des causes qui sont liées à l'évolution sociale, au problème et aux contingences que traverse la RDC en général, la ville de Kinshasa en particulier. A ce sujet, nous avons retenu les causes ci-après :

#### *La crise de logement*

Les ressources en espaces verts sont l'objet d'une forte pression. Depuis 1970, le pourcentage de la population vivant en zones urbaines augmente rapidement et le manque d'espace pousse les populations à construire sur

les espaces verts. Même là où il y a des édifices publics, des musées, des terrains des jeux par exemple, où l'espace vert reste accessible au public, dans de nombreux cas, cela diminue la qualité récréative générale de l'espace. Cela est surtout perceptible dans les périphéries de la ville de Kinshasa où la pression se fait le plus sentir, là où la ville planifiée fait place aux établissements créés spontanément. Il en est de même dans les zones où le taux de croissance démographique est le plus élevé et/ou les administrations municipales contrôlent le moins l'aménagement des sols.

De 1960 à 1965, deux organismes publics ont réalisé au total 2000 logements. La dernière réalisation de l'Office National de Logement (ONL), de 1975 à 1985, comprenant une centaine de logements, n'a pas touché toute la couche sociale à revenus modestes (Beau 1990:25). La dissolution de l'ONL en 1982 et celle de la Caisse Nationale d'Epargne et de Crédit Immobilier (CNECI). La crise ou l'absence de politiques publiques en matière de logement et de l'habitat a été à la base d'habitations et de constructions anarchiques qui, à leur tour, ont entraîné les dommages environnementaux, notamment la destruction des espaces verts.

De 1974 à 1999, le secteur privé, avec l'apport des ONG et l'appui des églises protestantes américaines, avait construit 2266 logements en RDC, dont 146 à Kinshasa. La continuité de cette œuvre par les Congolais qui visaient à construire encore plus de maisons, s'est soldée par une mauvaise gestion. Mis à part cela, il y a eu également toute une série de crédits immobiliers (crédit Luymas, Marana Line du fils de l'opposant politique Etienne Tshisekedi, etc.) patronnés par les Congolais. Et tous ces crédits immobiliers se sont soldés par une escroquerie.

En 1986, 442 logements à la Cité verte et en 1988, 674 logements à la cité Maman Mobutu ont été construits avec l'intervention du pouvoir public, par le truchement des ressources de deux entreprises publiques (Société Nationale d'Electricité et Régie des Eaux).

Toutes ces initiatives privées et publiques dans la production de logement présentent aujourd'hui un signe d'essoufflement et d'effritement. Certaines sociétés, ONG et crédits immobiliers n'ont existé que de nom. Cela a entraîné une occupation désordonnée des espaces verts urbains et conduit à la destruction des espaces verts et à la création de taudis dans la périphérie de la ville.

### *L'explosion démographique*

Rappelons que la population congolaise double tous les 25 ans. Elle est passée de 15 millions d'habitants en 1965 à 47 millions en 1995. Le taux annuel de croissance est resté supérieur à trois pour cent au cours des 40 dernières années. Devant la pauvreté accentuée, l'exode rural et forcé a provoqué un afflux de la population vers Kinshasa. Cette croissance démographique non

maîtrisée et incontrôlée a donc entraîné des répercussions néfastes sur le logement et surtout sur les réserves foncières. L'absence d'une politique démographique apparaît également comme une des causes principales des destructions des espaces verts.

#### *Le phénomène d'urbanisation*

L'urbanisation dans la ville de Kinshasa est vue par plus d'un observateur comme un facteur majeur qui influe négativement sur les espaces verts et libres. Actuellement, dans les divers coins de la ville de Kinshasa, il est impossible de maintenir des anciennes lignes de démarcation qui ont séparé l'homme des espaces verts ou de la nature. Les cas plus illustratifs sont ceux qui concernent les communes suivantes : Selembao, Mont-ngafula, Kimbanseke, Masina, etc. La croissance urbaine dans la ville de Kinshasa s'effectue en flèche et entraîne la disparition des espaces verts.

#### *La déforestation*

La première idée des Kinois quand ils sont en face d'une forêt, c'est la production de bois de chauffe ou de braise, mais aussi l'usage du bois pour la construction des maisons. On note à cet effet que cinquante huit pour cent des ménages utilisent du bois ou de la braise pour préparer le repas (Rapport annuel, Centre d'Adaptation des Techniques Energie-Bois, 2000:8), malgré la présence en RDC du grand barrage d'Afrique (Inga). Ce phénomène majeur contribue aussi à la destruction sensible des espaces verts.

#### *La crise de l'État*

Toutes les causes de la disparition des espaces verts que nous venons d'évoquer sont le reflet de la crise de l'État qui se traduit par le déficit de moyens de régulation sociale ou d'interventionnisme dans les divers secteurs de la vie quotidienne. La crise de la gouvernance environnementale et celle des espaces verts en particulier n'ont pas tellement fait l'objet de beaucoup de réflexions en RDC. La littérature sur la gouvernance dans le domaine des sciences sociales est encore dominée par des études qui mettent en relief la situation de l'État dans ses fonctions économiques, politiques et sociales, parfois dans ses missions ayant partie liée avec la résolution des conflits armés ou la lutte contre la corruption.

Ainsi, une des dimensions pertinentes de la crise de l'État est celle qui concerne la mauvaise gestion des espaces publics territoriaux. Si le territoire est l'une des composantes sociologiques de l'État, si l'hygiène et la santé sont utiles pour le développement du capital humain, si les activités récréatives sont importantes pour la santé mentale de la population, alors la question de l'analyse des espaces publics physiques ne saurait être reléguée à l'arrière-plan. C'est le grand mérite de cette étude : celui d'avoir déplacé le débat

vers un domaine de recherche peu exploré, de repenser l'État par un autre point d'entrée : les espaces verts.

### ***Les causes d'ordre structurel***

Ces causes s'inscrivent dans la durée et sont liées notamment au dysfonctionnement des cadres institutionnels en matière d'environnement et de conservation de la nature, mais aussi à l'absence d'une éducation environnementale.

Concernant le cadre institutionnel en matière d'environnement et de conservation de la nature, il y a un certain nombre de déficiences qui s'érigent en obstacles pour une protection rationnelle des espaces verts, à savoir :

- la mauvaise gouvernance environnementale ;
- l'absence d'appui aux institutions concernées par la gestion des espaces verts ;
- l'insuffisance des moyens financiers, techniques, matériels et humains pour mieux gérer les espaces verts du point de vue de leur conservation, protection et développement.

L'absence de l'éducation environnementale, le fait que la majorité de la population kinoise n'a pas d'éducation environnementale, sont visibles notamment à travers les comportements négatifs qu'affichent les Kinois vis-à-vis des espaces verts ou encore de l'utilisation des sols.

## **Les conséquences de la destruction des espaces verts**

### ***Du point de vue écologique et environnemental***

#### ***L'émergence et la prolifération des érosions***

Les espaces verts constituent de précieux matériaux qui freinent les érosions et facilitent la retenue de la pénétration des eaux.

La ville de Kinshasa enregistre plus de 200 têtes érosives, causant de nombreux dégâts matériels. Entre 1987 et 1990, le Bureau d'Etudes et d'Aménagement Urbain (BEAU) a dénombré 3875 logements détruits par des catastrophes naturelles. Ce chiffre est passé à 6450 en 2000, contre 3 875 en 1990 (BEAU 2000:15) Tous ces dégâts sont les résultats d'une mauvaise gestion des espaces verts par l'autorité urbaine.

#### ***La destruction, voire la disparition des écosystèmes***

Faisant allusion à l'habitat végétal, la rivière N'djili, qui traverse quatre communes de Kinshasa, avec sa verdoyante forêt pour le besoin des cultures maraîchères, a donné place à des taudis et à des quartiers flottants à la saison de pluie et qui ont détruit tous les écosystèmes.

### ***Du point de vue de la santé publique***

Les espaces verts sont une nécessité vitale qui concourt à une santé saine de la population. Cela étant, les fonctions régénératrices des espaces verts ont pour rôle: l'épuration de l'air, l'amortissement des bruits et la fixation des poussières, l'équilibre hygrométrique de l'atmosphère des masses profondes de végétations diverses, qui sont indispensables : arbres de haute tige, arbustes, gazons, etc. (Vitron 1965:15).

En ce qui concerne le gaz carbonique, les odeurs nauséabondes, la ville de Kinshasa bat le record de l'insalubrité des villes africaines et du monde,<sup>12</sup> sans compter les décharges improvisées et béantes ; le rejet des déchets ménagers dans les ruisseaux dégage excessivement. Cela est dû surtout à l'exode rural non réglementé, qui a entraîné les comportements de la campagne à la ville et l'absence d'une éducation urbaine ayant occasionné la disparition de bon nombre d'espaces verts.

A propos de bruit, depuis plus de deux décennies, la ville de Kinshasa assiste à une montée irrésistible de bruits provenant des terrasses en plein air, des groupes de prière, des vrombissements des véhicules, des tôliers et garagistes travaillant sur les places publiques, des concerts des musiques (profanes et religieuses), des veillées de prière, etc. Tous ces bruits finissent par entraîner les circonvolutions du cerveau. Sur le plan environnemental, la solution peut provenir du maintien des espaces verts ou de la création d'autres espaces verts, ou alors il faudrait planter des arbres qui atténuent les bruits et les sons de haute fréquence. Par ailleurs, on peut évoquer aussi la ventilation du vent qui détruit les logements, les arbres, ainsi que l'accumulation des poussières et la température élevée, du fait de l'absence de grands arbres.

### ***Du point de vue économique***

Précisons que les espaces verts revêtent une valeur économique, car ils sont porteurs de nombreuses richesses qu'on peut capitaliser. « Presque près de trois quarts de la population du globe est en majorité dans les pays en voie de développement et dépendent directement des plantes comme sources de médication » (Falloux et Talbott 1995:51). Kinshasa compte un nombre suffisant d'officines traditionnelles. La pauvreté dans laquelle se trouve la population l'a amenée à se faire traiter par les feuilles, les écorces d'arbres et les racines qui procurent des sommes énormes aux tradi-praticiens.

Il y a aussi des lieux touristiques, comme la vallée de Lukaya. Dans sa verdure, l'espace vert du jardin botanique (parc de Boeck) qui peut générer les intrants, est affecté à l'organisation des funérailles ; celui du jardin zoologique, plusieurs terrasses et restaurants de fortune y sont érigés et cela crée un manque à gagner pour le trésor public.

### ***La gestion des espaces verts par l'autorité urbaine et la population***

#### ***L'autorité urbaine***

L'aménagement de la gestion des espaces verts dans la ville de Kinshasa a débuté avec le plan de 1950 par l'administration du Congo belge. Le plan régional de 1967 est venu réaliser les équipements, les infrastructures nécessaires au bon fonctionnement de la ville. En 1975, le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme est venu prendre en compte l'ensemble des problèmes posés par une croissance démographique. Enfin, le projet de développement urbain de Kinshasa de 1985 avait pour but de développer et d'entretenir les infrastructures urbaines, d'améliorer les services urbains et les espaces publics.

Depuis la période coloniale, tous les projets d'aménagement de la ville de Kinshasa sont restés lettre morte. Les espaces verts, surtout, sont restés dans un état déplorable et chaotique. Tous les locataires de l'Hôtel de ville de Kinshasa qui se sont succédé (depuis Henry Stanley Mortor en 1881 jusqu'en 2009 avec le gouverneur de la ville André Kimbuta Yango) n'ont rien changé à cette situation. Certes, il sied de dire qu'à l'époque coloniale, l'aménagement de l'espace vert était bien entretenu là où vivait l'homme blanc. Après l'indépendance, les espaces laissés par les colons et ceux gérés par les natifs se sont dégradés. La nature semble être le cadet des soucis de l'autorité urbaine. Ainsi, pour marquer son incapacité dans la gestion de la salubrité publique urbaine, l'ex-gouverneur de la ville de Kinshasa, Bernardin Mungul Diaka (1992-1996), dira à la population : « *Bakombolaka ndako ya matanga té* » (on ne balaye pas une maison en temps de deuil). Une semaine après, la ville s'est retrouvée avec les caniveaux bouchés, les déchets urbains remblayés çà et là.

#### ***La population***

A cause du manque de culture et d'éducation environnementale, les espaces verts de la ville de Kinshasa sont devenus des lieux de dépôt des déchets, des spoliations pour des constructions anarchiques, des marchés pirates ; la nuit, les policiers et les malfaiteurs de tout acabit s'en servent pour leurs forfaits, etc. La population ne connaît donc pas l'importance de l'espace vert.

#### ***Quelle relation entre espace vert et espace public ?***

Tout au long de cette dissertation, nous nous sommes efforcé d'expliquer le contour du concept « espace public » dans son fondement historique et dans son explication contemporaine. La question est de savoir en quoi l'espace vert est un espace public. L'espace vert, nous l'avons dit, représente d'abord

un espace physique et verdoyant : un lieu de rassemblement, de retrouvailles ou de passage, à l'usage de tous, un espace de vie collective. Ensuite, c'est un lieu qui n'appartient à personne. Un lieu anonyme, collectif, commun, partagé, mutuel et à l'écoute de la nature. Il peut être public ou privé, payant ou non, selon le cas. Ces attributs de l'espace vert prouvent à suffisance qu'il n'y a pas une séparation avec l'espace public. Donc, l'espace vert est un espace public.

Cette affirmation est visible dans ces deux sites : au jardin botanique de Kinshasa (JBK) et au jardin zoologique de Kinshasa (JZK), qui ont changé leurs objectifs juridiques et économiques par une spoliation, sous l'œil impuissant des autorités politico-administratives de la ville province de Kinshasa. Concernant le premier espace vert, il a été créé pour une pépinière et en vue de conserver des espèces d'arbres rares pour une visite payante. Actuellement, le jardin botanique de Kinshasa a été transformé en un lieu de funérailles des personnalités tant politiques qu'artistes et autres. Pour les hommes politiques, à la mort d'un des leurs, ceux du pouvoir comme ceux de l'opposition se rencontrent pour partager leur douleur ; d'autres en profitent pour le pardon mutuel, d'autres encore viennent pour des transactions pour un poste politique ou pour faire voir à leurs électeurs la compassion qu'ils ont envers leurs collègues, ou encore tester leur popularité. S'agissant des artistes musiciens, les funérailles d'un des leur, restent un moyen de faire voir les modèles d'habits étrangers, de souliers, de voitures, etc. Et souvent, l'arrivée des musiciens vedettes crée des spectacles et drainent plusieurs mélomanes que l'on apprécie ou que l'on dénigre. Et cela crée aussi des polémiques entre les mélomanes. Les voyous, les fumeurs du chanvre, ... profitent de cette situation pour exhiber leurs talents dans le mal. En revanche, au jardin zoologique de Kinshasa, les différentes espèces de bêtes, même, rares, faisaient la fierté de cet espace auprès des nombreux visiteurs. Cet espace est devenu un endroit aux portes béantes où toutes les allées sont occupées par des terrasses et des restaurants de fortune qui ferment leurs portes au petit matin, où les amoureux se donnent rendez-vous pour boire et manger. Cela pousse les clients tantôt à apprécier le service d'accueil, tantôt la nourriture, tantôt à faire des commentaires sur l'ambiance, etc. Un lieu favorable aux amoureux, aux rencontres amicales, aux retrouvailles, mais c'est aussi l'occasion de disputes pour les rivaux.

### **Conclusion**

La fonction principale des parcs et des espaces verts dans les villes est d'assurer un cadre favorisant les activités récréatives et sociales. En outre, ces espaces ont une grande importance pour l'environnement physique, la biodiversité et la qualité de l'air.

Compte tenu de l'intérêt accru pour les problèmes écologiques urbains, il est souhaitable que les parcs et les espaces verts se développent considérablement durant les prochaines décennies.

L'appauvrissement social et biologique de la vie dans de nombreux espaces verts invite la population à une poussée de conscience individuelle et collective. Certains de ces espaces sont parfois appelés « déserts verts ». Pour éviter ce genre de situations, nous devons apprendre à coopérer avec la nature, et non à lutter contre elle.

Au cours des prochaines années, pour la ville de Kinshasa, le principal défi sera de faire en sorte que l'expansion des infrastructures vertes dans les communes s'effectue dans le cadre du développement durable, sans l'emploi de techniques néfastes pour l'homme et la nature. La réussite de la bonne gestion des espaces verts dépend de l'effort conjugué de tous pour une nature saine. L'État et les entités territoriales décentralisées ont un rôle très important à jouer dans ce registre.

En rapport avec le développement durable de l'espace vert, voici quelques recommandations : la modernisation de l'administration publique plus précisément du Ministère de l'environnement et de la conservation de la nature ; l'assurance d'une bonne gouvernance environnementale; l'amélioration des mécanismes d'élaboration et d'évaluation des politiques publiques; l'élaboration de nouveaux cadres institutionnels en matière d'environnement et conservation de la nature, d'une part, d'urbanisme et d'habitat, d'autre part ; greffer l'éducation environnementale à partir de l'éducation formelle par des méthodes efficaces pour une prise en charge de la conscience environnementale ; la formation des agents de services de la ceinture verte et de reboisement, selon les nouvelles méthodes modernes de l'assainissement des espaces verts ; réhabilitation des espaces verts existants et renforcement en équipements modernes du service de la ceinture verte et de reboisement, des moyens et techniques matériels et financiers efficaces ; la sensibilisation, par les médias, la télévision, les théâtres, les randonnées, sur le bien-fondé des espaces verts artificiels et naturels ; la réglementation des lois, l'actualisation des textes sur les espaces verts et l'application des sanctions et amendes à l'encontre des contrevenants, l'application du principe pollueur-payeur; la nécessité de travailler en partenariat entre la commune (l'État) et les privés (les ONG, les bailleurs de fonds, ...) pour la gestion des espaces ; la nécessité que les espaces verts soient gérés par la commune où ils sont érigés et non par la mairie (recours à la décentralisation des services et de compétence) ; la population bénéficiaire des espaces verts doit avoir un comportement responsable vis-à-vis de l'environnement en général et des espaces verts en particulier ; prendre

conscience envers l'environnement en général et les espaces verts en particulier ; utiliser à bon escient les espaces publics ; savoir que la gestion des espaces verts ne doit être le monopole ni des écologues, ni des écologistes, ni d'un parti politique, etc., mais que c'est l'affaire de tous. Elle implique une mixture gouvernants-gouvernés.

### Notes

1. L'agora, est une place publique, chez les Grecs anciens, qui servait pour le marché et pour certains actes civils et politiques. Source : *agora d'Athènes*. (<http://definition.ptidico.com/agora.htm> ) 02/01/2009.
2. Lire à ce sujet Kaplan, R. et Kaplan, S., 1989, *The Experience of Nature*, Cambridge, Cambridge University Press.
3. Lire à ce sujet Ulrich, R.S., Simon, R.F., Losito, B.D., Fiorito E., Miles, MA., and Zetson, M., *Stress Recovery during Exposure to Natural and Urban Environmental Psychology*.
4. Lire à ce sujet Owen, J., 1992, *The Ecology of a Garden*, Cambridge, Cambridge University Press.
5. La tentative des Kinois de rebaptiser et de se réappropriier leur ville d'une façon négative illustre bien les essais de maîtrise permanente de la ville, en produisant des symboles de rejet, en définissant les places et en l'encapsulant dans le langage imagé.
6. Lire à ce sujet Hardoy, J., and Satiwaite, D., 1992, "Environmental Problems in the Third World Cities", in *International Institute for Environment and Development*, London.
7. En 1975, le président Mobutu, lors de son discours devant la Nation, demanda au peuple zaïrois de suivre l'exemple des Chinois qui ont développé leur pays grâce à la mécanisation de l'agriculture. A ce sujet, il demanda au peuple de « retrousser les manches », en d'autres termes, de retourner à la terre.
8. Nous allons citer quelques ordonnances et décisions en rapport avec la gestion des espaces verts : - Piron P. et Devos J., 1959: 532-533, *Codes et lois du Congo belge*, T3. L'ord. du 28 juin 1959 relative à l'hygiène publique dans les agglomérations, dans son art.2, stipule de supprimer toute végétation susceptible de servir de gîte des déchets urbains ou autres le long des routes, des ronds- points, des jardins, des espaces de récréations. Art. 6 : Les contrevenants aux dispositions de cette ord. sont assortis d'une peine de servitude pénale de 2 ans au maximum et une amende qui ne dépassera pas 2000 francs ou d'une de ces peines seulement. Ord. n° 62/181 du 25 juillet 1975 fixant le cadre organique des services publics de l'État et les conditions d'hygiène et d'assainissement des espaces verts en République du Zaïre (RD Congo); Arrêté n° 15 SC/0034/BGV/COJU/CM/98 du 17 février 1998 portant mesure des renforcements d'assainissement des espaces verts le long des boulevards et protection de la salubrité publique dans la ville de Kinshasa ; Ord. n°127/6 du 17 juin 1980, art. 17 interdisant aux chefs coutumiers d'octroyer

- le permis de construction dans les espaces verts de Kinkole, Mitendi et Mbenseke Futi ; Art. 24. Interdisant l'abattage des arbres dans les espaces verts de Kinkole, Mitendi et Mbenseke Futi, etc.
9. Art. 18 de l'ordonnance n° 41/48 du 12 février 1953.
  10. Art.10 de l'ordonnance n° 74/345 du 28 juin 1959 précité ; article 8 de l'arrêté n°SC/BGV/COJU/CM/98 du 18 avril 1998.
  11. Ord. n° 74/345 du 28 juin 1959, complété par l'Arrêté n° SC/0034/BGV COJU/CM/98 du 18 avril 1998.
  12. Lors de l'émission de Jean-Pierre Leperse de la CFI « Questions pour un champion », la question était de savoir quelle est la ville la plus sale du monde. La réponse à cette question était : la ville de Kinshasa. Bien que cette réponse ait provoqué des réactions dans les médias congolais, elle reste une réalité. Lire ses auteurs pour confirmer les propos de Jean-Pierre Leperse : Pain Marc, 1984, *Kinshasa : la ville et la cité*, Paris, éd. De l'Orton collection mémoire, Munene Yamba-Yamba, « La problématique de la gestion des déchets à Kinshasa : aspects normatifs et institutionnels », in, Actes du 1<sup>er</sup> colloque sur la problématique des déchets à Kinshasa (Congo), Kinshasa du 12 au 15 août 1998 ; Kassay Ngur-Ikone Jules, 2008, « L'œil impuissant de l'Hôtel de ville de Kinshasa dans la prolifération des déchets en matière plastiques, » in LASK, Kinshasa, n° 52, pp.45-53, et tant d'autres.

### Bibliographie

- Actes du colloque de Lomé, 1997, « Les espaces verts à Lomé au cours de la période allemande », du 3-6 mars. Prospects: The 2005 Revision Population Database, Population Division, New York.
- Arantxa, J., 2000, « Aménagement cyclable et espace urbain », in *Association Métropolis*.
- Birou, A., 1997, « Appropriation de l'espace et pouvoirs dominants », *Cahiers Options Méditerranéennes – CIHEAM*, Vol. 23, 21-30.
- Brunet, 2001, *L'éthique dans la société de l'information*, Québec et Paris, Presses de l'Université Laval et Harmattan.
- Bureau d'Études d'Aménagement et d'Urbanisme (BEAU), 1985, *Projet de développement urbain de Kinshasa (PDU)*.
- Bureau d'Études et d'Aménagement Urbain (BEAU), 1990, *Rapport annuel*.
- Bureau d'Études et d'Aménagement Urbain, 2000, *Rapport annuel*.
- Catherine, R., 1982, "World Urbanization Prospects: The 2005 Revision Population Database", *Population Division*, New York.
- Centre d'Adaptation des Techniques Energie-Bois, 2000, *Rapport annuel*.
- CIAM, 1959, *La Charte d'Athènes en matière d'environnement*, éd. de Minuit, p. 18.
- Échos de la capitale Kinshasa*, Edition n° 3534.
- Falloux, F., et Talbott, L., 1995, *Environnement et développement, crise et opportunité*, Paris, éd. Maison Neuve et la Rose.
- Fare et Claterrbuck, Pourquoi et comment rendre sa ville plus verte, ([www.entreprisesdupaysage.org](http://www.entreprisesdupaysage.org)), 30 juillet 2006.

- Fraser, N., 1999, Rethinking the Public Sphere: A Contribution to the Critique of Actually Existing Democracy, in Craig Calhoun (Hg.), *Habermas and the Public Sphere*, Cambridge, pp. 109-142.
- Georges, P., 1961, *Précis de géographie urbaine*, Paris, PUF.
- Grahn, P., Attupplevaparken, Parken betydelse för alder, sluka och handikappade skildrede ghomom dagböcker, interjuer, teckningar och fotografier. –sveriges lantbruksuniversitet, Alnarp (en suédois).
- Kanoepfel, Larrue et Varone, cités par Nahrath, S., 2005, Conférence sur « La politique publique : cadrage théorique », Lausanne, *IDHEAP*.
- Kaplan, R., Kaplan, S., 1989, *The Experience of Nature*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Hardoy, J., Satterwaite, D., 1992, “Environmental Problems in the Third World Cities”, in *International Institute for Environment and Development*, London.
- Leimdorfer, F., 1999, « Enjeux et imaginaires de l’espace public à Abidjan. Discours d’acteurs », *Politique Africaine*, n° 74.
- Le Potentiel, 2005, « Une croissance rapide pour la population de Kinshasa », in *Echos de la capitale Kinshasa*, Edition n° 3534.
- Maurel et Brunais, 1965, *La conquête de la couleur*, Paris, éd. Denoël.
- Minte, M., et Malon, N., 2000, « L’espace vert à la ville de Bandundu : bilan et perspectives d’avenirs », in *Journal KIMPANGI*, n° 265.
- Musinbondo Eyul’anki, D., 2008, « Du marasme d’un État-squelette au défi du développement durable. Gestion de l’environnement au Congo-Kinshasa : cueillette chronique et pauvreté durable », Chaire UNESCO, Université de Kinshasa.
- Owen, J., 1992, *The Ecology of a Garden*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Pain Marc, 1984, *Kinshasa : la ville et la cité*, Paris, éd. De l’Orton collection mémoire.
- Rfeitffer, E., 1966, *Visage de la terre*, Paris, PUF.
- Schéma Directeur d’Aménagement et d’Urbanisme (SDAU), 1975.
- Simon, J., 1952, *L’art de connaître les arbres*, Paris, PUF.
- Soullier, L., 1968, *Espaces verts et urbanisme*, Paris, éd. Centre de Recherche d’Urbanisme, p. 50.
- United Nations, 2007, « World Urbanization Prospects: The 2005 Revision Population Database », Population Division, New York ».
- Ulrich, R.S., Simon, R.F., Losito, B.D., Fiorito E., Miles, M A., and Zetson, M., Stress Recovery during Exposure to Natural and Urban Environmental Psychology.
- United Nations, 2007, « World Urbanization Prospects: The 2005 Revision Population Database », Population Division, New York.
- Vitron, L., 1965, *Dynamismes sociaux*, Paris, éd. Ouvrières.



*Africa Development*, Vol. XXXV, No. 3, 2010, pp. 47 – 70  
© Council for the Development of Social Science Research in Africa, 2010  
(ISSN 0850-3907)

## Repression of Press Freedom in Nigerian Democratic Dispensations

Akeem Ayofe Akinwale\*

### Abstract

The Nigerian socio-political environment influences press freedom with adverse implications for education, information, entertainment and surveillance. A theoretical recognition of the press as the “fourth estate” connotes the capacity of the press to monitor the tiers of government (the legislature, the executive and the judiciary). However, the state monitors the press in Nigeria in a manner that negates the principle of the fourth estate. This article examines the repression of press freedom in Nigerian democratic dispensations. Using questionnaires and in-depth interviews, data were drawn from 440 members of staff of selected print and electronic press organisations in Lagos and Oyo states of Nigeria. Results showed that although the press facilitated the development of democracy, challenges to press freedom were frequent. Respondents largely confirmed that the press kept the public informed, entertained and enlightened, and it set standards and established values for public conduct. The findings showed that the proposed Freedom of Information Bill (FIB) would empower the press and promote democracy in Nigeria if passed into law and implemented. Therefore, it was recommended that press organisations should pursue their professionalism and the ethics of journalism rather than succumb to socio-political forces influencing the quantity and quality of information made available to the public. Political leaders in Nigeria should accommodate public opinion and press reports on necessities for socio-economic development before making any public interest decision.

**Keywords:** media movement, press freedom, public opinion, democracy, development.

---

\* Department of Sociology, Landmark University, Omu Aran, Kwara State.  
E-mail: akimascholar@yahoo.com

## Résumé

L'environnement sociopolitique nigérian influence la liberté de la presse avec des implications adverses pour l'éducation, l'information, le divertissement et la surveillance. Une reconnaissance théorique de la presse comme le « quatrième pouvoir » connote la capacité de celle-ci à surveiller les niveaux de gouvernement (le pouvoir législatif, le pouvoir exécutif et le pouvoir judiciaire). Cependant, l'État au Nigeria surveille la presse d'une manière qui nie le principe de quatrième pouvoir. Cette étude examine la répression de la liberté de la presse dans les dispensations démocratiques nigérianes. Utilisant des questionnaires et des entretiens approfondis, des données ont été obtenues auprès de 440 membres du personnel d'organismes choisis de presse écrite et de presse électronique dans les États de Lagos et d'Oyo au Nigeria. Les résultats ont montré que bien que la presse ait facilité le développement de la démocratie, la liberté de la presse était fréquemment confrontée à des défis. Les répondants ont largement confirmé que la presse continuait d'informer, de divertir et d'éclairer le public, et elle fixait des normes et établissait des valeurs pour le comportement du public. Les résultats ont montré que le Projet de loi sur la liberté d'information – Freedom of Information Bill (FIB) – proposé habiliterait la presse et promouvrait la démocratie au Nigeria s'il est adopté et mis en œuvre. Par conséquent, il a été recommandé que les organismes de presse poursuivent leur professionnalisme et l'éthique du journalisme au lieu de succomber aux forces sociopolitiques qui influencent la quantité et la qualité de l'information fournie au public. Les dirigeants politiques au Nigeria devraient prendre en compte l'opinion publique et les articles de presse sur les besoins de développement socioéconomique, avant de prendre toute décision d'intérêt public.

## Introduction

Press organisations are vibrant and restive institutions which provide platforms for power negotiations in the public space. They set the stage for public discourse on popular issues and enjoy wide readership. The principal features of press organisations include critical independence, democratic constructiveness and commercial viability (Bruns 2008; Oyeleye 2004; Kuper and Kuper 2001). The state's fear of the power of press organisations and their immense contributions to the defence of fundamental human rights often serves as justification for censorship. To what extent have press organisations taken public interest into consideration and what are their contributions to the development of democracy in Nigeria? How has the suspension of the Freedom of Information Bill (FIB) affected press freedom in Nigeria? What are the measures needed to make the FIB become the Freedom of Information Law (FIL) in Nigeria?

This study addresses the above questions using primary and secondary data. Primary data were gathered through questionnaires and in-depth interviews conducted among 440 members of sixteen press organisations selected from print and electronic media in Lagos and Oyo states respectively. Secondary data were generated from peer-reviewed articles and official documents. This study is pertinent given the importance of a free press in the development of democracy, and the long history of the repression of press freedom in Nigeria. Several attacks, acts of intimidation and arrests of journalists have been reported in Nigeria, a country with probably the most animated media environment in Africa (Tettey 2008). The historical role of the press in Nigeria has oscillated between one of staunch support for national unity and a democratic culture and one of being a vehicle for the propagation of ethnic, religious and sectional interests (Oyeleye 2004).

The press remains a cornerstone of democracy and popular participation worldwide. In his statement on World *Press Freedom Day*, President George Bush (2008) mentioned that *press freedom* was enshrined in the first amendment to the United States Constitution, recognising *freedom of speech as a necessity for a free society*. Similarly, Nigerian governments have made constitutional provision for press freedom. Section 24 (1) of Nigeria's 1960 Constitution states that: 'every person shall be entitled to freedom of expression, including freedom to hold opinions and to receive and impart ideas and information without interference' (Akinola 1998). Also, Section 39 of Nigeria's 1999 Constitution states the right to freedom of expression and of the press (Federal Republic of Nigeria 1999).

The notion that the press is an important factor in the democratic environment (Merrill 1974) has been reflected in the play between the different cultural and ideological forces affecting press freedom in Nigeria. Abati (1998) finds that the prevailing political system in Nigeria determines the scope of press freedom. Conversely, democracy has opened up spaces for the survival of press organisations across the world.

In Africa, the media landscape has shown significant shifts and a tremendous expansion in the number of press organisations as democratic dispensations have replaced dictatorial regimes (Karikari 2004). After the fall of the Saddam Hussein's regime in April 2003, there was remarkable growth in the number and diversity of press organisations in Iraq. Based on in-depth interviews with 22 Iraqi journalists working in the country, Kim and Hama-Saeed (2008) found that prior to the Western invasion, press organisations in Iraq had been operating under various government constraints as well as pressures from political parties and religious groups. They also found that terrorists and militants constantly threatened Iraqi journalists. Currently, the

sustainability of the fledgling Iraqi press organisations depends on the interplay of political turmoil, sectarian violence, and foreign interventions in the country.

As in the Iraqi situation, the transition in Nigeria from military to civilian administration in 1979-1983 and since 1999 resulted in an increase in the number of press organisations. There were two government-controlled television broadcasting stations, fourteen licensed private television stations, eighty-two AM radio stations, thirty-five FM stations and eleven short-wave stations in Nigeria as of 1999 (Hudgens and Trillo 1999).

Symbiotically, democracy depends on effective communication systems channelled through the press (Jacob 2002). However, press organisations which are expected to promote democracy and be promoted by democracy, may also be deployed to protect elite interests to the detriment of the larger society. Against this background, this article is divided into the following sections: the study problem; a brief literature review; an overview of the press situation in Nigeria the study areas; methodology; results; and discussion. The conclusion of this study includes policy implications and recommendations.

### **The Study Problem**

Nigeria is not yet a free and open society despite the availability of diverse viewpoints flowing from a remarkable abundance of press organisations in the country. However, several press organisations in Nigeria lack complete freedom due to censorship, multiple power centres and volatile political institutions (Agbaje 1992). In spite of the proliferation of press organisations, constitutional provisions for press freedom have not been fully enforced. Military regimes and civilian administrations have in turn violated constitutional rights to press freedom in Nigeria. The sustainability of Nigerian democracy is at stake in the absence of complete press freedom. A political scientist stated that '...democracy is not just about rights. It is equally about participation, interest representation, and contestation' (Aiyede 2000:17). Lack of full recognition for the press is a major political constraint and a constitutional aberration in Nigeria.

Apart from political constraints, other factors have affected the role of the press as the fourth estate. These include commercialization and a decline in the observance by journalists of their professional ethics principally caused by the daily struggle for survival in a highly competitive but limited market (Adjovi 2002; Abati 1998). The danger of repression of press freedom in democratic dispensations is the principal concern of this study. People in a democratic society lacking complete press freedom are at risk of falling victim to violence. Members of the press, especially journalists and editors who struggle against forces that seek to suppress press *freedom*, have been

*brutalised. Nigeria, China, Cuba and Eritrea were among the countries with high prevalence of arrested and jailed journalists in 2007 (Bush 2008).*

Several cases of arrested journalists were reported in Nigeria even during democratic dispensations (*The Punch* 2008). Generally, state restriction of freedom of expression and police brutality were regular threats to members of the press. Police raided editorial offices and arrested employees of press organisations including the *Daily Independent*, *The News*, and *The Observer* during the 1999-2003 democratic dispensation (*The Punch* 2008; Onadipe 2002). The police action was said to be the result of press publications considered critical of the Nigerian government. As such, the power of the press to check governance institutions has been curtailed, with grave implications for socio-economic development in Nigeria.

The recent government's refusal to pass FIB into FIL is a current case of repression of press freedom in Nigeria. The FIB sailed through to gain legislative approval but President Olusegun Obasanjo held it up in the period from 1999 to 2007. It was sent back to the legislature during the tenure of President Umar Yar'Adua, (which commenced on 29 May 2007), and has not been given legislative approval. This continued delay in passing the FIB has affected the quality of information made available to the public and has resulted in a decline in public trust in the information published in the press. Scholars have shown that public trust has a tremendous effect on the quality of public administration and a decline in that trust can result in heavy expenditure on the political system (Fard *et al.* 2007). Other results include increased violation of human rights in Nigeria and an upsurge in rent-seeking activities. This occurs when elites are able to discourage entrenchment of press freedom, thereby preventing the press from reporting their illegitimate dealings which constitute an obstacle to sustainable development in Nigeria.

Unfortunately, elite discourses have captured much of the mediated public sphere in Nigeria. This trend throws up some concern with regard to the marginalisation of the majority of Nigerians. The space allotted to public opinion in the media is so minute that very few people have the opportunity to express their views. Media configuration and their centralization within the contexts of urbanisation and strict gate keeping role of state agents occupied the public spaces needed for public-government partnership (Chan 2005; Bardoes and Haenens 2004; Mitra 2001).

Elite capture of the press-driven public sphere portends danger for democracy as it creates multiple voices that produce different versions of various class interests and exclude the interests of the poor. The economic imperatives behind the operations of many press organisations tend to trump their public service role (Tetty 2008). This situation introduces a dilemma in the understanding of press contributions to the development of Nigerian

democracy. Painfully, freedom of expression and human rights are in a state of siege in Nigeria, with journalists and their family members routinely arrested, tortured and detained. The Nigerian situation is among the bad cases of press repression in the world.

More journalists were killed worldwide in 2007 than in any year since 1994 (Ellick 2007). Specifically, sixty-four journalists reportedly died in circumstances linked to their work in 2007. Nearly half (thirty-one) of those deaths took place in Iraq, which was ranked as the deadliest country for journalists for the fifth consecutive year. Most of the killings were targeted attacks, as opposed to deaths in crossfire.

In Gambia, recent studies have shown sometimes mortal danger for journalists and a government proclivity for *press* repression (Jallow 2008; Same 2008). The soldier-turned-civilian President Yahya Jammeh, who seized power in a 1994 bloodless coup d'état, won his third presidential election on 22 September 2006 but his victory has not appreciably moved Gambia closer to a more democratic political culture (Same 2008). In the absence of strong political opposition, the 2006 election resulted in the consolidation of authoritarian rule under democratic government. In light of the above, this study examines press repression in Nigerian democratic dispensations.

### Literature Review

It is broadly agreed that the spread of democracy, advancement of human rights, and the introduction of neoliberal reforms followed the end of the Cold War, although several countries are yet to fully enforce the civil right to press freedom. Few countries have a good record in terms of press freedom and members of the press in many countries including Nigeria are still struggling for full enjoyment of this right. On the global press freedom index, Benin shared almost the same rank as the United Kingdom in 2005 and was ranked highest in Africa (World Bank 2006). The prevalence of free press organisations in Benin was driven by highly motivated local agents of cultural change. Private radio stations driven by cross-fertilization of foreign and indigenous ideas contributed immensely towards the entrenchment of press freedom and promotion of political innovation at the grassroots levels in Benin (Kohnert 2006).

Similarly, community radio stations established in the Democratic Republic of Congo contributed tremendously towards the country's political transition, especially by disseminating necessary information to the public, including the relatively isolated people in conflict areas. Estimates of the impact of private media growth in Madagascar showed that over ninety private radio stations began operations since the late 1990s (Tettey 2008). Private media improved political stability following the hotly contested 2001 presidential

elections. The significant roles of the press in democracy include periodic civic education, election monitoring, reporting political activities and disseminating election results. Various studies have established the extent to which a vibrant media environment affects citizens' engagement with their political system (Fard *et al.* 2007; Karppinen 2007; Kuenzi and Lambright 2007; Aiyede 2000). A study of African countries that have held two consecutive multiparty elections since the early 1990s showed a significantly positive relationship between media exposure and voter turnout (Kuenzi and Lambright 2007). Access to vital information affects public discourses and political participation in the society.

The contribution of press organisations to public knowledge has been widely recognised. As a manifestation of their awareness of the East Germans' tactic of mass action against oppressive government, irate citizens of Côte d'Ivoire dislodged General Robert Gueï in October 2000 after he declared himself winner of an election he had in fact lost during the ballot count. The protesters in Côte d'Ivoire emulated the September 2000 popular revolt in Yugoslavia against President Slobodan Milosevic who tried to annul an election in which he was defeated (Onishi 2000). This linkage was demonstrated by an Ivorian student protester's remark: 'The mistake Gueï made was to let us watch scenes from Belgrade' (Bandura 2002:12). In his interpretation of the Côte d'Ivoire situation, Bandura (2002) reasoned as follows:

These macrosocial applications of media ingenuity in translating social cognitive principles into social practice illustrate how a small collective effort can make a huge difference in an urgent global problem... As nations wrestle with the loss of control, the public expresses disillusionment and cynicism over whether their leaders and institutions can work for them to improve their lives (Bandura 2002:13).

Schaffner (2006) demonstrated that citizens' ability to acquire and utilise information about electoral processes would serve as useful instruments of accountability before, during and after elections. Press organisations are supposed to be the most reliable public information sources but circumstances in different countries dictate otherwise. Scholars found that several states in the Middle East had not made significant progress in institutionalising procedural democracy and civil liberties (Spinks *et al.* 2008). However, they confirmed the liberalisation occurring among monarchies in the region.

Undesirable threats against *press freedom* in Paraguay attracted global media attention. The Paraguay Union of Journalists described 2007 as a year of struggle, setbacks and advances for the country's journalists, while the International *Press* Institute stated that journalists who were exposing activities such as corruption also experienced intimidation and death threats

(Swaffield 2008). Paraguay *has been* labeled as one of the most troubled democracies in Latin America.

In Chad, six private press organisations protested against a decree which established new infringements and imposed harsh punishments on journalists. They planned to launch a newspaper to denounce government resistance to press freedom (Africa Research Bulletin 2008). Many African states have poor records with regard to civil liberties. Within the context of post-apartheid South African experience, scholars contended that press organisations emerged as autonomous power centres in competition with other power centres (Kriesi 2008; Jacobs 2002). The case of Nigeria is peculiar given its status as the most populous black nation in the world. Nigerian constitutions are elitist as crafted and imposed on civil society by colonial masters, by subsequent military oligarchies and their civilian counterparts (Nwabueze 1997). The elitism of Nigerian constitutions raises questions of illegitimacy and impunity in the violation of civil rights. The next section addresses the extant discourse on the situation of the press in Nigeria.

### **An Overview of the Press Freedom Situation in Nigeria**

Oyeleye (2004) explored the turbulent relationship between the press, the political process and political actors in the context of the complex structure of Nigerian society. The popularity of press organisations in Nigeria began in 1859 when Henry Townsend established the first known newspaper (*Iwe Iroyin*) in Abeokuta, Western Nigeria (Abati 1998). In 1863, Robert Campbell established another newspaper (*The Anglo-African*), which served as a channel for promoting 'the interaction between Britain and Africa' (Dare and Uyo 1996:2). Both newspapers set the stage for the emergence of flourishing indigenous press organisations, with the establishment in 1880 of the *Lagos Times* and *Gold Coast Colony Advertiser* by Richard Beale Blaize. The success of the *Lagos Times* inspired the emergence of several other newspapers. Chief Remi Aboderin established *The Punch* newspaper in 1973 followed by other publications including *National Concord* (1980), *Business Concord* (1982), *The Guardian* (1983), *African Concord* (1984), *African Economic Digest* (1988), *Hints* (1989), *Weekend Concord* (1989), *Tell* (1991), *Tempo* (1993), *The News* (1993), *P.M News* (1994), *The Week* (1994), *This Day* (1995), and so on (Abati 1998). The electronic media in Nigeria started up in the 1950s with the establishment of Western Nigeria Television, followed by a proliferation of radio and television stations across the country.

Different press organisations have brought the deplorable state of Nigerian society to public knowledge. They have used critical journalism to expose issues ranging from poverty and crime to bad roads and other shortcomings in Nigerian cities (Ukaegbu 2007). One newspaper vividly captured the plight

of commuters on a federal road, stating that the hopeless and helpless countenance of Nigerians detained uncomfortably against their will paint a picture of a flock of sheep without a shepherd (Leba 2006). The relationship between the press and Nigerian governments has often been largely antagonistic. It started from mild restrictions of press freedom during the colonial era and grew into full-blown repression in the post-colonial era.

With the establishment of state media and press censorship, the Nigerian press became weak, partisan and ethnocentric. Successive governments employed the press as an instrument of propaganda (Abati 1998). The Nigerian Press Organisation attempted to effect changes in the National Mass Media Commission (NMMC) after the 1999 general elections, but to no avail. The NMMC defines lawful information and balanced reporting in the light of the interests of the state. Similarly, the Newspaper Registration Decree mandates a non-refundable fee of one hundred and fifty thousand naira (₦150,000 or \$2,640) for anyone who wants to start a newspaper. In 1984, the Nigerian government published Decree 2, which empowered the Inspector-General of Police to detain indefinitely without trial any person considered as a risk to state security.

Ojo (2006) observed that the government used Decree 60 to establish the Nigerian Press Council (NPC) in 1999 and charged it with the enforcement of professional ethics. Immediately, the Nigerian Union of Journalists (NUJ) and the Newspaper Proprietors Association of Nigeria (NPAN) rejected the creation of the Press Council because the decree contained a number of provisions perceived to be inimical to the operation of a free press. The NPC was empowered to accredit and register journalists. In applying for registration, publishers were expected to submit their mission statements and objectives and could be denied registration if their objectives failed to satisfy the NPC. The penalties for operating without meeting the Council's standard were a fine of ₦250,000 (\$2,500) or three years' imprisonment.

The above review drives home the significance of theory in the discourse of press repression in Nigeria. In any democratic environment, the press can be anchored on three basic theories of responsibility: the libertarian theory, the social responsibility theory and development theory (Abati, 1998). However, John Dewey's theory of the public sphere is suitable for this study given its support for a conceptual model that recognises multiple *publics* and permeable borders between *public* and private spheres (Asen 2003). The importance of the *theory of public sphere* as an antecedent and critical resource for contemporary theorising cannot be ignored. The basic canons of the theory include the role of communication in the formation and reformation of the *public sphere*.

A major concern in the social construction of the press communication system is the elite capture of the press. The elites may deploy press organisations as tools for ventilating parochial political interests rather than as a public arena for robust democratic expression. Elite manipulation of press organisations in Nigeria and Madagascar fit the above description. In Madagascar, wealthy people established media organisations and utilised them to articulate their political propaganda (Tettey 2008). In response to elite capture of the private press, religious organisations produced publications to contest for space in Madagascar's public sphere. The Nigerian situation is different in that many religious organisations in Nigeria concentrate more on staging crusades and drawing people closer to God instead of providing parallel media houses.

Striking a balance between competing concerns (public right to know and the necessity of political stability or national security) is a major challenge to press organisations in Nigeria. Similarly, recent situations in Kenya have uncovered the enormity of the dilemma facing press organisations in their attempt to produce balanced reporting. Press organisations in Kenya complied with the Ministry of Information's directive to delay news broadcasts in view of post-election violence and the importance of national security. As a result, these press organisations presented to the public an incomplete picture of socio-political realities in the country (Tettey 2008). Neglect of press freedom can also aggravate national disaster, as demonstrated by experience in South Africa. Danso and Macdonald (2001) asserted that the print media's failure to check the veracity of government statements on immigration in South Africa was partly responsible for some of the worst examples of xenophobic behaviour in that country.

Press contributions to ethno-religious conflict and civil strife in Nigeria cannot be ignored. Nigerians usually patronise different press organisations, which affects their understanding of local and international issues. Also, press organisations serve as sources of socio-economic and other information ranging from advertisements, job opportunities, obituaries, and public events to corporate financial statements and activities of industries in Nigeria.

### **The Study Areas**

The fieldwork for this study was conducted in different press organisations in Lagos and Oyo States of Nigeria. Specifically, this study's sites were limited to press organisations located in Lagos metropolis and Ibadan, the capital city of Oyo State. Lagos and Ibadan were already large cities prior to the advent of colonial administration in Nigeria. Ibadan emerged as a war camp in 1829 following the settlement of migrant warriors from different locations in southwest Nigeria and became a large empire with a city-state

(Falola 1984). Lagos State was created through Decree 14 of 1967 during the restructuring of Nigeria into twelve states. Establishment of the University of Ibadan in 1948 enhanced the importance of Ibadan. The concentration of qualified people increased purchasing power in Ibadan and stimulated rapid growth in commerce and in press organisations. However, Ibadan did not succeed in attracting many big industries (Mabogunje 1968:201) whereas Lagos is generally regarded as the commercial capital of Nigeria.

Until 1970, Ibadan was the largest city in sub-Saharan Africa (Lloyd *et al.* 1967) and Lagos will be one of the five mega-cities in the world by 2015 (Massey 2002). Lagos was the Nigerian Federal Capital Territory from 1967 to 1991 (Obono 2007; Alemika and Chukuma 2005). In the 1980s, the Ibadan-Lagos expressway generated the greatest urban sprawl in Ibadan. Lagos is more cosmopolitan compared to Ibadan. Lagos metropolis comprises fourteen Local Government Areas: Agege, Ajeromi-Ifelodun, Alimosho, Apapa, Ifako-Ijaye, Ikeja, Kosofe, Lagos Island, Lagos Mainland, Mushin, Ojo, Oshodi-Isolo, Shomolu and Surulere (Alemika and Chukwuma 2005). A lagoon divides Lagos State into two geographical areas, the mainland and the island. Obono (2007) succinctly described the basic features of Lagos:

Lagos is characterised by high volumes of immigration, high population densities, a migration induced growth rate of 8 per cent per year, an average household size of seven, poverty, tremendous concentrations of slums and squatter settlements, and a high youth unemployment rate. Lagos is the financial, economic and business capital of Nigeria and West Africa (Obono 2007: 32).

Several press organisations were established in Lagos State while very few were set up in Ibadan. Apart from their heterogeneous structure and relevance in Nigerian history, Lagos and Ibadan are areas suitable for this study due to the varied availability of press organisations.

### **Methodology**

The study population consisted of members of staff of print and electronic media organisations located in Lagos and Oyo states. Four print and four electronic media organisations were chosen in the Ibadan and Lagos metropolitan areas due to their high concentration of press organisations. In all, sixteen press organisations (four newspapers, four magazines, four radio stations and four television stations) were selected while 480 members of the press (240 each from print and electronic media in Lagos and Ibadan respectively) were chosen based on their work schedule, competence, gender, and availability.

Specifically, thirty members of the press were chosen from each of the sixteen selected press organisations. Additionally, one in-depth interview was

conducted with senior members of staff in each of the sixteen selected press organisations. The sample was drawn from male and female members of staff within different age categories. Participation was restricted to adult members of staff who had spent at least close to five years in their respective organisations. They were considered as having sufficient experience and understanding of the intricacies of press freedom during Nigeria's democratic dispensations. An in-depth interview guide and structured questionnaire were developed for this study. The in-depth interview was structured on the basis of the outcomes of the questionnaire and basic concepts of the theory of press freedom.

This study's questionnaire comprised seventeen open-ended and eighteen focused questions to accommodate different issues including socio-demographic profiles and knowledge of press freedom and its repression during Nigeria's democratic dispensations. The respondents' perception of the emerging Freedom of Information Bill and the extent of their agreement or disagreement with it was tested. The questions were framed with the understanding that democracy promotes press freedom and that press freedom is the cornerstone of democracy. Eight unpaid research assistants drawn from members of staff in the selected press organisations facilitated questionnaire administration to their colleagues.

The research assistants requested at least two weeks to get the answers to the questionnaire back from their colleagues due to their busy schedules. The researcher followed up and monitored the progress of questionnaire administration through regular telephone conversation with research assistants. Considerable response magnitude was obtained from members of the press four weeks after the date the researcher consulted the research assistants and gave them copies of the questionnaire. Only 424 copies of questionnaire were filled and returned against 480 copies originally distributed. Thus, an 88.3 per cent response rate was recorded for this study. All copies of the filled questionnaires were scrutinized for completeness of response and analysed through the application of the Statistical Package for the Social Sciences (SPSS 13). Data obtained from in-depth interviews were analysed ethnographically with the aid of the ZY Index.

## **Results and Discussion**

Table 1 depicts the respondents' socio-demographic profile. The table shows responsible, mature members of staff by virtue of their marital status, age range (25-60 years) and high level of Western education. Two-thirds (66%) of the respondents were male and over two-thirds (68.2%) were married. At least four out of every five respondents (83%) were Christians and 80.9 per cent had a first degree or Higher National Diploma (HND). The majority

**Table 1:** Respondents' Socio-Demographic Profile

Profile	Values	Frequency	Percentage (%)
Marital Status	Not Married	126	29.7
	Cohabitation	9	2.1
	Married	289	68.2
Total		424	100
Sex	Female	144	34
	Male	280	66
Total		424	100
Religion	Christianity	352	83
	Islam	72	17
Total		424	100
Education	ND/NCE/Technical	18	4.2
	First Degree/HND	343	80.9
	Masters	63	14.9
Total		424	100
Age (Years)	< 30	63	14.9
	30-39	180	42.5
	40-49	153	36.1
	50+	28	6.6
Total		424	100
Job Status	Editor	126	29.7
	Reporter	216	50.9
	Journalist	18	4.2
	Correspondent	18	4.2
	Producer/Presenter	9	2.1
	Newscaster	37	8.7
Total		424	100
Ethnicity	Igbo	36	8.5
	Yoruba	343	80.9
	Other	45	10.6
Total		424	100
Monthly Income (₦)	< 50,000.0	198	46.7
	050,000.00-75,999.00	154	36.3
	76,000.00-100,000.00	54	12.7
	>100,000.00	18	4.2
Total		424	100
Organisation	Newspaper	90	21.2
	Television	91	21.5
	Radio	135	31.8
	Magazine	108	25.5
Total		424	100
Working Experience (Years)	< 5	162	38.2
	5-9	108	25.5
	10+	154	36.3
Total		424	100

Source: 2008 Survey on Repression of Press Freedom in Nigerian Democratic Dispensations

(61.8%) had worked in the press organisations under study for over five years whereas their monthly income was relatively low, ranging from ₦ 40,000 to ₦ 76,000.00 (\$340–\$650) for over 83 per cent of respondents. Over 50 per cent of them were reporters, followed by editors (29.7%) among others including journalists, correspondents, producers/presenters and newscasters.

### **Press Freedom in Nigerian Democratic Dispensations**

Table 2 presents the respondents' knowledge of press freedom. Three out of every five respondents (59.6%) stated that information, education, enlightenment, entertainment and public awareness were the top priorities of their press organisations. Very few (8.5%) said that advertisements and profit were the top priorities of their press organisations. These divergent views indicate the challenges facing the press with regard to striking a balance between professionalism and public expectations on one hand and on the other hand, keeping the press alive as a business. In their assessment, 42.7 per cent, 34 per cent and 12.7 per cent of the respondents respectively said that inadequate freedom, poor funding, low remuneration, lack of professionalism and corruption were the major problems facing their press organisations.

Over 91 per cent of the respondents confirmed that press freedom was not fully achieved during any democratic dispensation in Nigeria. This finding reflects several reports on harassment of members of the press and human rights abuse in Nigeria. For instance, *The Punch* (2008) reported that 22 journalists including an American were arrested and detained in Port Harcourt, Rivers State, on the allegation of not obtaining clearance before taking photographs and footage of some facilities at the Shell Petroleum Development Company's gas plant in the Niger Delta. It was recalled that in 2004, the State Security Service raided the office of *Insider Weekly*, seized some vital documents and arrested some journalists. In September 2007, two German journalists and a US activist were intercepted and detained for two weeks, while four US documentary filmmakers and their Nigerian counterparts were detained for six days in April 2008 (*The Punch* 2008). Other media houses including *The News*, Africa Independent Television/Raypower, Freedom Radio in Kano and Bayelsa Broadcasting Corporation were recent victims of an official clampdown. The editorial section of a popular newspaper in Nigeria observed that:

It is sad that while international standards, which allow journalists to perform their duties without let or hindrance, are respected even at war fronts, Nigerian journalists and media houses face intimidation and harassment on a daily basis at home (*The Punch* 2008:14).

Several reasons advanced as evidence of the absence of complete press freedom in Nigeria included restriction on press activity, government refusal to endorse the FIB, censorship, the influence of owners, and harassment of officials of press organisations. All participants in in-depth interviews corroborated the above reasons. They mentioned that lack of press freedom remained a major problem hindering effective contributions of the press to development in Nigeria. More than half of the respondents (55.4%) considered the public interest as the most important concern for any press organisation whereas 38.2 per cent believed that both state and public interest were paramount.

Some 72.4 per cent felt that their press organisations protected both state and public interests, while only 14.9 per cent maintained that their press organisations protected the public interest. This finding sheds some light on the position of the press as an intermediary between the state and the public. Thus, it can be deduced that press organisations in Nigeria operate between opposite forces (the state and the public). Press organisations face difficulties in the process of maintaining a balance between these forces. One participant uncovered the dilemma of the press in a brief statement: 'the state threatens press organisations, the police harass members of the press and the public does not appreciate the role of the press' (In-depth interview, 18 August 2008).

In the debate concerning the relationship between democracy and the press, an overwhelming majority (87.3%) strongly believed that the press promoted democracy in Nigeria and 85.1 per cent stated that without the press, the Nigerian democracy would not survive. Only a few respondents (6.4%) agreed on the co-existence of democracy and the press in Nigeria. By the following frequency of mention (48.8%, 21.2%, 15.1% and 14.9%), intimidation, restriction of freedom, dangers associated with objective reporting, work hazards and economic hardships came up clearly in the array of risks facing members of press organisations during Nigerian democratic dispensations.

Both awareness and personal experience of hostile relations between Nigerian governments and press organisations were very high at 93.6 per cent respectively. Obviously, governments have succeeded in controlling press organisations in Nigeria, given that more respondents (97.9%) felt that government opinions were always in the news compared to those (72.4%) who felt the opinions of ordinary people were always published. Scrutiny of the estimates presented in Table 2 shows that state hegemony, private-public struggles for recognition and reconstruction of press organisations within the context of a neoliberal political economy are separate realities affecting socio-economic development in Nigeria.

**Table 2: Respondents' Knowledge of Press Freedom**

Knowledge	Values	Frequency	Percentage
Top Priority of the Organisation	Education/Information/Enlightenment/		
	Entertainment	154	36.3
	Awareness	99	23.3
	News	135	31.8
	Adverts/Profit	36	8.5
<b>Total</b>		<b>424</b>	<b>100</b>
Major Problem Facing the Press	Inadequate Freedom	181	42.7
	Funding/Low Remuneration	144	34
	Self Censorship	36	8.5
	Harassment	9	2.1
	Lack of Professionalism/Corruption	54	12.7
<b>Total</b>		<b>424</b>	<b>100</b>
Complete Press Freedom during Any Democratic Dispensation	No	388	91.5
	Yes	36	8.5
<b>Total</b>		<b>424</b>	<b>100</b>
Reason for Complete or Incomplete Press Freedom	Government Refusal of FIB	109	25.7
	Freedom Restriction	144	34
	Censorship/Owner's Influence	81	19.1
	Harassment/Persecution of Press Officials	63	14.9
	Anti-Government Stories without Media Closure	27	6.4
<b>Total</b>		<b>424</b>	<b>100</b>
Interest Considered Most Important	State Interest	27	6.4
	Public Interest	235	55.4
	Both State and Public Interest	162	38.2
<b>Total</b>		<b>424</b>	<b>100</b>
Interest Protected by Press Organisation	State Interest	54	12.7
	Public Interest	63	14.9
	Both State and Public Interest	307	72.4
<b>Total</b>		<b>424</b>	<b>100</b>
Hierarchy of Relevance between Democracy and the Press	Democracy Promotes the Press	54	12.7
	The Press Promotes Democracy	370	87.3
<b>Total</b>		<b>424</b>	<b>100</b>
Reason in Support of Democracy or the Press	Democracy and the Press Co-Exist	27	6.4
	Without Democracy the Press Cannot Survive	36	8.5
	Without the Press Democracy Cannot Survive	361	85.1
<b>Total</b>		<b>424</b>	<b>100</b>
Greatest Risk Facing Members of the Press	Danger of Objectivity	64	15.1
	Intimidation/Insecurity	207	48.8
	Freedom Restriction	90	21.2
	Hazard/Economic Hardships	63	14.9
<b>Total</b>		<b>424</b>	<b>100</b>
Awareness of Problem with Any Member of the Press	No	27	6.4
	Yes	397	93.6
<b>Total</b>		<b>424</b>	<b>100</b>
Knowledge of Threat if Certain Information is Made Public	No	27	6.4
	Yes	397	93.6
<b>Total</b>		<b>424</b>	<b>100</b>
Publication of Opinion of Ordinary People	Always	307	72.4
	Occasionally	117	27.6
<b>Total</b>		<b>424</b>	<b>100</b>
Publication of Opinion of Government or the Elite	Always	415	97.9
	Occasionally	9	2.1
<b>Total</b>		<b>424</b>	<b>100</b>

Source: 2008 Survey on Repression of Press Freedom in Nigerian Democratic Dispensations

### **Public Context of FIB and Necessity for FIL in Nigeria**

Table 3 illustrates the respondents' knowledge of the Freedom of Information Bill (FIB) in Nigeria. All the respondents agreed that the FIB should be passed into a Freedom of Information Law (FIL). The majority (87.3%) endorsed the FIB with highly positive remarks, while the rest (8.5% and 4.2%) strongly believed that it would promote press freedom and enhance the development of democracy in Nigeria. Almost half the respondents (46.9%) believed that there would be easy access to information, while another 34 per cent believed that there would be removal of restrictions on press freedom and media organisations would have greater access to information if the FIB was passed into law. However, the Nigerian government's refusal to steer the FIB into law can be described as a contravention of the Nigerian Constitution, an infringement on human rights and an indictment of President Umaru Yar'Adua, who publicly declared his intention to uphold the rule of law.

In spite of President Yar'Adua's claim that his administration was anchored on the rule of law journalists faced intimidation and harassment in the course of their legitimate duties. In September 2007, a journalist was beaten into a stupor when he covered a prison riot in Ibadan. State Security staff also arrested several journalists in October 2007 for criticising the governors of Borno and Akwa Ibom states (*The Punch* 2008:14). There was a high level of awareness of the reasons for the delay of the FIB as 68.2 per cent of respondents attributed it to the state attempting to cover up certain government activities and keep them away from public knowledge, 19.1 per cent believed it was due to the government's selfish interest and concern for national security, while 6.4 per cent each claimed that lack of governance transparency, corruption and the state's calls for clarification were the main reasons for the suspension of the FIB.

Apparently, the type of press organisation did not significantly affect the press practitioners' reactions to the FIB, which was generally believed to be necessary for the development of the Nigerian democracy. The press serves society in a various ways, through its political, social, educational and religious functions. The popular reference to the press as the 'fourth estate' points to the capacity of the press to perform the role of a watchdog, monitor those in authority, expose their limitations and provide checks and balances to the three other estates, namely the legislature, the executive and the judiciary. The press helps to keep the public informed, it entertains, educates and sets standards and establishes values for public conduct.

Thus, the press is responsible to the society as an instrument of social order construction (Abati 1998). Unfortunately, there was a lack of consensus on the assurance of when the FIB would become the FIL. While 48.8 per cent thought that the FIB should be passed into law soon, 38.4 per cent said

that it should be passed immediately and 12.7 per cent noted that it would be passed into law during the next political dispensation. Concerning the principal effect on press organisations of the absence of the FIL, 74.5 per cent of respondents said that its absence had aggravated the traditional restriction of press freedom, followed by 19.1 per cent who believed that the absence of the FIL provided motivation for further struggle for press freedom in Nigeria. With regard to the Nigerian public, 36.1 per cent and 32.1 per cent respectively of respondents felt that the FIL would guarantee public access to right information and easy access to information.

**Table 3:** The Respondents' Knowledge of Freedom of Information Bill (FIB)

Knowledge	Values	Frequency	Percentage
Perception about the FIB	Good/Should be Passed into Law	370	87.3
	Essential for Democracy	18	4.2
	It will Promote Press Freedom	36	8.5
<b>Total</b>		<b>424</b>	<b>100</b>
FIB Benefit to the Press if Passed into Law	Easy Access to Information	199	46.9
	Removal of Restriction on Freedom	144	34
	Eradication of Speculative News	54	12.7
	Accountability/Transparency	27	6.4
<b>Total</b>		<b>424</b>	<b>100</b>
Reason for Government Refusal of FIB	Fear of Being Exposed/Corruption	289	68.2
	Lack of Governance Transparency	27	6.4
	Selfish Interest/National Security	81	19.1
	Government's Call for Clarification	27	6.4
<b>Total</b>		<b>424</b>	<b>100</b>
Thought about When FIB Should Be Passed into Law	Immediately	163	38.4
	Very Soon	207	48.8
	Next Political Dispensation	54	12.7
<b>Total</b>		<b>424</b>	<b>100</b>
Effect of Lack of Freedom of Information Law on the Press	Restriction of Press Freedom	316	74.5
	Struggle for Press Freedom	81	19.1
	No Serious Effect	27	6.4
<b>Total</b>		<b>424</b>	<b>100</b>
Major Advantage of Freedom of Information Law to the Public	Access to Right Information	153	36.1
	Easy Access to Information	136	32.1
	Accountability/Transparency	90	21.2
	Patriotism/High Trust of the Press	36	8.5
	Publicly Seen and Heard	9	2.1
<b>Total</b>		<b>424</b>	<b>100</b>

Source: 2008 Survey on Repression of Press Freedom in Nigerian Democratic Dispensations

### Repression of Press Freedom in Nigeria

Table 4 shows the respondents' knowledge of repression of press freedom in Nigeria. There were no significant differences in the reactions of members of staff of electronic and print media organisations to repression of press freedom in Nigerian democratic dispensations. Two out of every three respondents (68.2%) were aware of specific policies that created obstacles to press freedom. Such policies included censorship and bureaucracy (37.7%), decrees and government control of public media (21.8% each) as well as officially secret and classified information (18.7%). Respondents recognised the government and police as antagonists of members of press organisations in Nigeria, with their tactics of hindrance, intimidation, harassment and arrest. It is no longer in doubt that the state perceives the press as threat and thus restricts press freedom. Thus, press freedom may remain problematic for as long as the currently dominant class remains in power in Nigeria. Passage of the FIB into the FIL and upgrading the socio-economic conditions of members of press organisations received massive support from respondents in this study.

**Table 4:** Respondents' Knowledge of Repression of Press Freedom

Knowledge	Values	Frequency	Percentage
Awareness of Policy against Press Freedom	No	135	31.8
	Yes	289	68.2
<b>Total</b>		<b>424</b>	<b>100</b>
Specified Policy against Press Freedom	Decree(s)	63	21.8
	Censorship/Bureaucracy	109	37.7
	Official Secret/Classified Information	54	18.7
	Government Control of Public Media	63	21.8
<b>Total</b>		<b>289</b>	<b>100</b>
Group that Creates Greatest Problem for the Press	Government	370	87.3
	Police	54	12.7
<b>Total</b>		<b>424</b>	<b>100</b>
Greatest Problem that the Group Can Create for the Press	Intimidation/Harassment	81	19.1
	Hindrance/Freedom Restriction	270	63.7
	Arrest/Persécution	27	6.4
	Unnecessary Bureaucracy/Secretive	27	6.4
	Refusal of FIB	19	4.5
<b>Total</b>		<b>424</b>	<b>100</b>
Experience of Warning or Directive not to Publish Certain Information	Recently	127	30
	Long Time	144	34
	Never	153	36.1
<b>Total</b>		<b>424</b>	<b>100</b>
Measure for Promoting Press Freedom	Passing of FIB into Law	343	80.9
	Passing of FIB into Law and Adequate Remuneration	63	14.9
	Public Support of the Press	18	4.2
	<b>Total</b>		<b>424</b>

Source: 2008 Survey on Repression of Press Freedom in Nigerian Democratic Dispensations

## Conclusion

Scrutiny of the findings of this study shows that state hegemony, private-public struggles for recognition and reconstruction of press organisations within the context of a neo-liberal political economy are separate realities demanding attention in the discourse of public sphere in Africa. The separate realities interlock, as this study has clearly demonstrated. Press organisations have contributed immensely towards the consolidation of democracy in Nigeria whereas the Nigerian socio-political environment has hindered complete press freedom. Constant intimidation and arrest of members of the press is an indication that Nigerian governments lack the political will to address development crises in the country.

Different stories in various media featured public outcries over lack of government transparency and foul play in governance. This study has confirmed that the press kept the public informed, entertained and enlightened, and that it set standards and established values for public conduct. Different press organisations in Nigeria kept the local and international public informed on the remarkable socio-economic news and political developments. Earlier studies confirmed that lack of credibility and the unprofessional conduct of some media organisations could undermine the power of the press (Tettey 2006; Sakr 2003). Some journalists in Africa have been accused of unprofessional conduct such as corruption, chasing spectacular headlines and doctoring reports to attract monetary inducements (Tettey 2008).

This phenomenon is popularly known as white or brown envelope syndrome in Nigeria where some members of press organisations have colluded with government officials principally due to pecuniary motives and the institutionalisation of corruption. The repression of press freedom has remained widespread even in democratic dispensations and may adversely affect the investment climate in Nigeria. If the government remains adamant on holding back the FIB, the public would be denied access to correct information and deprived of the immense benefits that can accrue from transparent governance. This speculation is not unfounded given the fact that many Africans lack knowledge of political processes that affect them due to the extensive opacity of government operations.

A study by Tettey (2008) showed that press organisations assist the public by providing information on various dealings of the government to ensure transparency in governance. Renewed interest in boosting socio-economic development will not yield positive results until press freedom is entrenched in Nigeria. This pessimism flows from intellectual sensitivity to the flood of current thoughts in global development debates in which the explanatory variables of development have successively moved to institutions

from the long held beliefs in access to natural resources, physical capital, the acquisition and sustainability of technology, the human capital as well as the generation and implementation of sound policies (Bonger 2006).

To this effect, press organisations in Nigeria require better ways of upholding professional and journalistic ethics rather than succumbing to adverse influences that water down the quality of information needed for sustainable socio-economic development. The Nigerian political class should accommodate public opinion and press reports on the necessity of responsible governance before taking any decision that may be of public interest. The development of Nigeria's democracy largely depends on full recognition of institutional responsibilities – including the role of the press – in nation building. Therefore, practical steps should be taken towards developing the political environment in Nigeria so that electoral malpractices and political terrorism will be drastically reduced or totally eradicated. Additionally, public trust is valuable and should be gained in the movement toward constitutional amendments in Nigeria.

## References

- Abati, R., 1998, 'Press Freedom in Nigeria: 1859-1998', in Atere, A.A. and A. Olagbemi, eds., *Communication, Language and Culture in Society*, Lagos: Bolaji and Associates.
- Adjovi, E.V., 2002, 'Liberté de Presse et Corruption au Bénin - la Dérive du Journalisme de Marché', Working Paper No. 10, Mainz University: Department of Anthropology and African Studies.
- Africa Research Bulletin, 2008, 'Fight for *Press Freedom* Political', *Social & Cultural Series*, Vol. 45, Issue 3, pp. 17463-17463.
- Agbaje, A.A.B., 1992, *The Nigerian Press, Hegemony, and the Social Construction of Legitimacy: 1960-1983*, Lewiston, NY: The Edwin Mellon Press.
- Aiyede, R., 2000, 'The Dynamics of Civil Society and the Democratisation Process in Nigeria', *Paper Presented during the Fellowship at the Transregional Center for Democratic Studies (TCDS)*, New School University, New York, September-December 2000.
- Akinola, R., 1998, *Nigerian Media and Legal Constraint: Analysis of Press Legislation in Nigeria*, Lagos: Centre for Free Speech.
- Alemika, E.E.O. and Chukwuma, I.C., 2005, *Criminal Victimization and Fear of Crime in Lagos Metropolis, Nigeria*, Lagos: CLEEN Foundation.
- Asen, R., 2003, 'The Multiple Mr. Dewey: Multiple *Publics* and Permeable Borders in John Dewey's *Theory of The Public Sphere*', *Argumentation & Advocacy*, Vol. 39, Issue 3, pp. 174-189.
- Ayandele, E., 1979, *The Educated Elite in the Nigerian Society*, Ibadan: University Press.

- Bandura, A., 2002, 'Growing Primacy of Human Agency in Adaptation and Change in the Electronic Era', *European Psychologist*, Vol. 7, No. 1, pp. 2-16.
- Bardoel, J. and d'Haenens, L., 2004, Media Meet the Citizen: Beyond Market Mechanisms and Government Regulations, *European Journal of Communication*, Vol. 19, No. 2, pp.172.
- Bonger, T., 2006, 'Some Thoughts on Socio-Economic Engineering in Fragile States in Africa: The Case of Uganda', *Ethiopian Journal of Economics*, Vol. 15, No. 2, pp. 51-73.
- Bruns, A., 2008, 'Life Beyond the Public Sphere: Towards a Networked Model of Political Deliberation', *Information Polity*, Vol. 13, pp. 65-79.
- Bush, G.W., 2008, 'Statement on World Press Freedom Day', *Weekly Compilation of Presidential Documents*, 5 May, Vol. 44, Issue 17, pp. 636-637.
- Chan, B., 2005, 'Imagining the Homeland: The Internet and Diasporic Discourse of Nationalism', *Journal of Communication Inquiry*, Vol. 29, No. 4, pp. 336-368.
- Dahlgren, P., 2006, 'Doing Citizenship: The Cultural Origins of Civic Agency in the Public Sphere', *European Journal of Cultural Studies*, Vol. 9, pp. 272
- Danso, R. and McDonald, D., 2001, 'Writing Xenophobia: Immigration and the Print Media in Post-Apartheid South Africa', *Africa Today*, Vol. 48, No. 3, pp. 132.
- Dare, O. and Uyo, A., 1996, *Journalism in Nigerian: Issues and Perspectives*, Lagos: Nigerian Union of Journalists.
- Ellick, A.B., 2007, '64 Journalists Killed Worldwide in 2007, Most Since 1994', *New York Times*, 18 December, p. 6.
- Falola, T. 1984, *The Political Economy of a Pre-colonial State: Ibadan, 1830-1900*. Ile-Ife: University of Ile-Ife Press.
- Fard, H., Asghar, A. and Rostamy, A., 2007, 'Promoting Public Trust in Public Organizations: Explaining the Role of Public Accountability', *Public Organization Review*, Vol. 7, pp. 332.
- Federal Republic of Nigeria, 1999, *The Constitution of the Federal Republic of Nigeria*, Lagos: Daily Times Publications.
- Hudgens, J. and Trillo, R., 1999, *West Africa: The Rough Guide*, 3rd Edition, London: Rough Guides Ltd.
- Jacobs, S., 2002, 'How Good is the South African Media for Democracy?', *African and Asian Studies*, Vol. 1, No. 4, pp. 280-298.
- Jallow, A.Y., 2008, 'Press Freedom under Attack in Gambia & USA', *New African*, Issue 473, pp. 74-75.
- Karikari, K., 2004, 'Press Freedom in Africa', *New Economy*, Vol. 11, No. 3.
- Karppinen, K., 2007, 'Against Naïve Pluralism in Media Politics: On the Implications of the Radical Pluralist Approach to the Public Sphere', *Media, Culture and Society*, Vol. 29, No. 3, pp. 496.
- Kim, H.S. and Hama-Saeed, M., 2008, 'Emerging Media in Peril', *Journalism Studies*, Vol. 9, Issue 4, pp. 578-594.

- Kohnert, D., 2006, 'Cultures of Innovation of the African Poor: Common Roots, Shared Traits, Joint Prospects? On the Articulation of Multiple Modernities in African Societies and Black Diasporas in Latin America', (<http://mpr.aub.uni-muenchen.de/3704/>), 9 August 2008.
- Kriesi, H., 2008, 'Political Mobilization, Political Participation and the Power of the Vote', *West European Politics*, Vol. 31, No. 1, pp. 152.
- Kuper, A. and Kuper, J., 2001, 'Serving a New Democracy: Must the Media "Speak Softly"? Learning from South Africa', *International Journal of Public Opinion Research*, Vol. 13, No. 4, pp. 355-376.
- Leba, L., 2006, 'Ore-Benin Road: Metaphor of a Failed Social Contract', *Vanguard*, Lagos, Nigeria, 23 October.
- Lloyd, P.C., Mabogunje, A.L. and Awe, B., 1967, *The City of Ibadan*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Mabogunje, A.L., 1968, *Urbanization in Nigeria*, London: University of London Press.
- Massey, D.S., 2002, 'A Brief History of Human Society: The Origin and Role of Emotion in Social Life', *American Sociological Review*, Vol. 67, No. 1, pp. 1-29.
- Merrill, J.C., 1974, *The Imperative of Freedom*, New York: Hastings House.
- Nwabueze, B.O., 1997, 'Decolonizing and Democratizing the Constitution in Africa', Paper presented at *The Annual Lecture in Law and Public Policy, University of Ilorin*, 15<sup>th</sup> November.
- Obono, O., 2007, 'A Lagos Thing: Rules and Realities in the Nigerian Megacity', *Georgetown Journal of International Affairs*, Summer/Fall, Vol. viii, No. 2, pp. 31-38.
- Ojo, E.O., 2006, 'Human Rights and Sustainable Democracy in Nigeria (1999–2003)', *Journal of Social Sciences*, Vol. 13, No. 1, pp. 15-29.
- Onadipe, A., 2002, 'Nigeria and Democracy: Third Time Lucky?', *Contemporary Review Company Ltd.*, ([www.findarticles.com](http://www.findarticles.com)), 30 March 2008.
- Onishi, N., 2000, 'Popular Uprising Ends Junta's Rule Over Ivory Coast', *The New York Times*, 26 October, p. A1.
- Oyeleye, A., 2004, 'The Mediation of Politicians and the Political Process in Nigeria', *Parliamentary Affairs*, Vol. 57, No. 1, pp. 157-168.
- Sakr, N., 2003, 'Freedom of Expression, Accountability and Development in the Arab Region', *Journal of Human Development*, Vol. 4, No. 1, pp. 29-46.
- Same, A., 2008, 'The Gambia's 2006 Presidential Election; Change or Continuity?', *African Studies Review*, Vol. 51, Issue 1, pp. 59-83.
- Schaffner, B., 2006, 'The Political Geography of Campaign Advertising in U.S. House Elections', *Political Geography*, Vol. 25, pp. 776.
- Spinks, B.T., Sahliyeh, E. and Calfano, B., 2008, 'The Status of Democracy and Human Rights in the Middle East: Does Regime Type Make a Difference?', *Democratization*, Vol. 15 Issue 2, pp. 321-341.
- Swaffield, B.C., 2008, 'Journalists in Paraguay Have Tough Road Ahead', *Quill*, Vol. 96, Issue 3, pp. 34-34.

- Tettey, W.J., 2008, 'Media Pluralism, Democratic Discourses and Political Accountability in Africa', Paper presented at the Harvard World Bank Workshop, Harvard Kennedy School, 29-31 May 2008.
- Tettey, W., 2006, 'The Politics of Media Accountability in Africa: An Examination of Mechanisms and Institutions', *The International Communication Gazette*, Vol. 68, No. 3, pp. 229-248.
- The Punch Editorial, 2008, 'Arrest of Journalists', *The Punch*, 12 September, p.14.
- Ukaegbu, C.C., 2007, 'Leadership Fatalism and Underdevelopment in Nigeria: Imaginative Policymaking for Human Development', *Philosophia Africana*, Vol. 10, No. 2, pp.161- 182.
- Walton, D., 2007, 'Revitalizing the Public Sphere: The Current System of Discourse and the Need for the Participative Design of Social Action, Systemic Practice and Action' *Research*, 20, pp. 369-386.
- World Bank, 2006, *World Development Report 2006: Equity and Development*, Washington, D.C.: Oxford University Press.



*Afrique et Développement*, Vol. XXXV, No. 3, 2010, pp. 71 – 92  
© Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en  
Afrique, 2010 (ISSN 0850-3907)

## **Pratiques urbaines et imbroglio spatial : Brazzaville de la fin de la période coloniale au début du XIXe siècle**

Jean Félix Yekoka\*

### **Résumé**

Née de la volonté coloniale à la fin du XIXe siècle, Brazzaville présente l'image d'une ville artificielle. Son hyper croissance spatiale, qui n'est nullement le résultat d'une quête populaire à optimiser ou à satisfaire le besoin d'habitation, renforce sa fragmentation.

Ville macrocéphale, Brazzaville intègre dans son tissu urbain une gamme d'activités (jeux des propriétaires fonciers, petit commerce, petite agriculture, parkings, lavages auto, maraîchages, marquages, campagnes d'évangélisation, kiosques de téléphonie mobile, etc.) qui prennent d'assaut l'espace public. Il s'affiche à l'intérieur de ces pratiques une dynamique conflictuelle entre différents acteurs en présence, une course effrénée à l'espace public. Ce qui entraîne l'aliénation de celui-ci. Cette aliénation induit une confusion dans l'administration de l'espace public. Au regard des différents enjeux et aux défis auxquels les pouvoirs publics sont confrontés, en matière d'espace public urbain de Brazzaville, des scénarios sont envisageables dans la longue durée.

### **Abstract**

A product of colonial will at the end of the nineteenth century, Brazzaville presents the image of an artificial city. Its spatial hypergrowth, which in no way results from a popular quest to optimize or satisfy a need for housing, reinforces its fragmentation.

A macrocephalic city, Brazzaville's urban fabric includes a range of activities (real estate, petty trade, small-scale agriculture, parking lots, car washing, market gardening, marking, evangelization campaigns,

---

\* IGRAC, Université Marien Ngouabi (Congo). Email : yekokaj@yahoo.fr/  
jeanfelixperfection@yahoo.fr

mobile telephone stands, etc.), which take the public space by storm. Within these practices, the dynamics between the different actors involved is conflictual as they engage in a mad race for public space, which leads to its alienation. The alienation of public space causes confusion in its administration. In response to the different issues and challenges facing the public authorities regarding the urban public space of Brazzaville, scenarios can be envisaged over the long term.

### **Introduction**

Lorsqu'on s'interroge sur l'espace public urbain de Brazzaville, le diagnostic est vite fait: dans un premier temps, dans la longue durée, l'espace public de Brazzaville est le champ de manipulation et de violence politiques<sup>1</sup>; dans le deuxième temps, tel un jeu de puzzle, cet espace est largement ouvert aux enjeux socioéconomiques incontrôlés. Malgré de multiples réunions tripartites (mairie, police nationale et Ministère de l'administration du territoire) aux fins de réguler le domaine et l'espace publics, ce dernier est toujours ouvert à un ensemble de pratiques (vente des surfaces de terrains par les propriétaires fonciers, petit commerce, kiosques, parkings, cabines téléphoniques, petite agriculture urbaine, etc.) qui défient l'administration publique en la matière.

En effet, la « consommation » quotidienne de l'espace public par ses usagers, dans un contexte urbain, rassemble de nombreux facteurs conduisant à un changement social en latence et, sans doute, à une croissance spatiale rapide incontrôlée. Mais à côté de cette croissance spatiale urbaine, il ne faut pas perdre de vue la croissance démographique qui fait de Brazzaville une ville macrocéphale.

Estimée à 122 000 habitants en 1961 et à 420 000 habitants en 1981<sup>2</sup>, Brazzaville compte, selon les estimations actuelles, plus de 900 000 habitants. L'augmentation démographique, qui a une incidence sur les conditions de vie urbaine, pose de vrais problèmes d'administration de l'espace public. Les enquêtes menées à Brazzaville montrent que 21,83 pour cent seulement des occupants de l'espace public reconnaissent aux autorités publiques un pouvoir régalien sur l'espace urbain; 57,33 pour cent ignorent tout pouvoir aux autorités publiques en matière de gestion de l'espace urbain. Parallèlement, environ quatorze pour cent reconnaissent avoir reçu l'autorisation des pouvoirs municipaux pour occuper une surface publique à des fins diverses. Formellement, environ 6 pour cent des utilisateurs d'espace public sont détenteurs d'un permis d'occuper.

Au regard de ces statistiques, tout porte à croire qu'il est difficile d'établir une péréquation entre le contrôle efficient de l'espace public, la densité des pratiques qui s'y opèrent et le rôle des autorités administratives à réguler l'espace public d'une ville en croissance incontrôlée. Devant la

méconnaissance des pouvoirs publics sur l'espace public qui tend à s'optimiser, à côté des faiblesses ou de l'insuffisance des capacités institutionnelles qui jettent le flou sur les questions d'espace public à Brazzaville, cette contribution vise une série de prolégomènes qui nourrissent la confusion entre actions urbaines et politique administrative en matière de gestion de l'espace public. La dialectique entre pratiques urbaines et espace public permettra de vérifier également l'existence de conflits d'intérêts au sens de Jean Bauchard (1981).

Quatre points essentiels constituent la charpente de cette étude. Le premier tente de faire une mise au point de l'espace public en rapport avec les questions irrédentistes à Brazzaville. Il s'agira de montrer que le premier trait de confusion spatiale résulte de la coexistence difficile entre droit coutumier et droit moderne. L'imbroglio spatial à Brazzaville mérite, pour sa compréhension, une typologie, un classement des différentes opérations publiques qui se font quotidiennement sur l'espace public. C'est le deuxième point de cette réflexion. Dans la troisième approximation, cette contribution souligne les dessous administratifs dans la gestion de l'espace public urbain. Le dernier point tente d'envisager des scénarios de l'espace public à l'horizon 2025.

### **Actions et omniprésence des propriétaires fonciers sur la scène de l'espace urbain**

L'espace sur lequel Brazzaville évolue appartient aux Teke. Leurs toponymes, qui ont progressivement intégré le tissu urbain, ont fini par confirmer la preuve linguistique et historique à cet effet. En tant que propriétaires fonciers et au nom du primat ontologique qui les unit à la terre, ces derniers ont depuis toujours influencé, interagi, voire compliqué l'écheveau de l'organisation de l'espace urbain de Brazzaville.

En effet, dans la période qui a suivi les indépendances, le développement urbain a pris une ampleur considérable, conduisant les pouvoirs publics à mettre en œuvre, à partir de la deuxième moitié des années 70, de nombreuses et multiples formes de moyens visant l'orientation et la maîtrise de l'espace urbain. Malgré les manifestations des pouvoirs publics, certes très limitées, l'espace public s'est et a toujours été caractérisé par un assujettissement à grande échelle des prérogatives de l'Etat à des actions privées des chefs de terres et autres propriétaires fonciers qui agissent pour leur compte sur les périmètres urbains<sup>3</sup> et, surtout, sur les espaces dits publics.

Il convient de dire que malgré l'initiation dynamique des textes sur la réalisation de l'urbanisation et le contrôle plus ou moins efficace des domaines et espaces publics par l'administration publique, l'omniprésence et

l'omnipotence des propriétaires fonciers sur les différentes scènes de gestion et de contrôle de l'espace public se signalent avec vitalité. On note d'ailleurs leurs actions dans le lotissement de la ville à partir des années qui ont suivi l'indépendance. D'importantes surfaces nues sont loties par ces chefs traditionnels aux abords de Brazzaville. Avec les nécessités économiques qui tendent à satisfaire les demandes sociales, notamment dans l'acquisition d'un terrain bon marché en vue de construire un logement personnel, avec ou sans la complicité des agents de la mairie, les propriétaires fonciers vendent anarchiquement des terrains. Ces ventes se font sans le moindre souci d'assainissement, de salubrité et de protection des surfaces réservées pour une utilité publique. Dans cette perspective, on attribue volontiers à ces propriétaires la responsabilité de limiter l'importance numérique et spatiale des espaces publics.

Toutefois, il faut noter la permanence des conflits entre ces propriétaires et les pouvoirs publics. En analysant avec minutie ces conflits (Ziavoula 1988:26), on note qu'à chaque fois que l'administration municipale ne dispose pas d'espace pouvant faire l'objet d'un lotissement à l'intérieur de sa zone de compétence, elle procède à l'expropriation. Outre l'expropriation, elle déclare le retour au domaine des terrains déjà attribués et dont la mise en valeur est insuffisante, suivant les critères définis par l'administration. Seulement, l'arrêté d'expropriation ou du retour au domaine n'empêche pas les propriétaires fonciers de continuer à vendre les espaces publics inclus dans les surfaces de terrains qui relèvent de leur propriété. L'administration, par le biais de la Direction de la gestion foncière urbaine et de recherche (DIGEFUR), se heurte ainsi continuellement à de nouveaux logiciens fonciers dans la gestion et l'administration des espaces publics.

A l'analyse, le regain de tension entre pouvoir public et propriétaires fonciers est à mettre à l'actif des contradictions issues des Constitutions de 1963 et 1969, et des résultats de la Conférence nationale souveraine de 1991. En 1963, en effet, la terre fut nationalisée sur toute l'étendue du territoire national. S'inspirant de l'administration coloniale, en matière de gestion des espaces et domaines publics, le pouvoir d'antan avait mis en mouvement toute une batterie de textes administratifs, une façon pour lui, certes, d'avoir une mainmise effective sur la totalité des espaces issus du territoire national. En 1969, la terre est déclarée « propriété du peuple » avec la célèbre formule « tout pour le peuple, rien que pour le peuple ». A cette époque, l'espace public est désigné sous l'expression de « domaine populaire ». Dans la rhétorique marxiste, le concept « populaire » est très caractéristique. Non seulement il est connoté, mais il est aussi fortement chargé de pouvoir extraordinaire, en ce sens qu'il a permis d'intéresser le maximum d'individus possible à s'approprier l'espace<sup>4</sup>. Dès lors, une course

effrénée à l'espace public s'est engagée à Brazzaville par différentes catégories de classes sociales : fonctionnaires de l'Etat et du secteur privé, commerçants, étrangers, etc.

En marge de la Constitution de 1969, la loi N° 52/83 du 21 avril 1983 portant code domanial et foncier en République Populaire du Congo « avalait » le pouvoir et l'action populaires sur la terre. Dans son article 1<sup>er</sup>, cette loi déclare que « la terre est, sur toute l'étendue du territoire de la République Populaire du Congo, la propriété du peuple représenté par l'Etat ». De facto, l'Etat récupérait ainsi toutes les surfaces de terre établie sur son territoire. Mais avec la Conférence nationale souveraine de 1991, l'Etat reconnaissait le droit privé de la terre, donc de plusieurs surfaces vides considérées jusque-là comme espaces publics. Ces surfaces allaient donc rentrer dans le circuit dynamique des opérations de vente des espaces. Devant les réseaux fonciers qui naissent et qui se structurent aux rixes avec l'administration, « les autorités municipales et nationales se retrouvent dans l'impasse, en essayant de démêler différentes formes logiques et historiques de documentation, pour réunir les transactions foncières réalisables » (Maliq 1998:43).

Il ressort de l'analyse des rapports antagoniques entre propriétaires fonciers et pouvoirs publics que deux types de régimes fonciers ont cohabité au Congo, depuis la période coloniale jusqu'à maintenant. Le premier est évidemment le plus ancien, le droit coutumier dont on connaît les caractéristiques essentielles : la terre appartient au groupe clanique dont elle assure l'existence par la cueillette, la chasse, la pêche, l'agriculture, etc. Les membres de ce groupe ont, à l'intérieur de ce « domaine », un droit d'usage permanent selon les règles traditionnelles. Le deuxième est celui introduit par l'administration coloniale en 1899. C'est un régime du Code civil qui fait de l'Etat le propriétaire éminent de toutes les terres (Vennetier 1985:199), donc de tout espace dit public. Le premier régime est immuable, le deuxième ne l'est point. Son instabilité est due aux pressions et enjeux sociaux exercés quotidiennement sur la terre et sur l'espace public. Ces pressions poussent les pouvoirs publics à revisiter maintes fois le Code civil foncier. La dernière révision date de décembre 2008. Contre toute attente, cette dualité du régime juridique de la terre favorise l'accès d'un plus grand nombre d'individus à l'espace public.

Parallèlement aux options contradictoires entre pouvoirs publics et maîtres traditionnels de la terre urbaine, l'enjeu majeur de la course à l'espace a fini par concrétiser, voire achever la fragmentation spatiale déjà perceptible pendant la période coloniale. Cette fragmentation, qui s'est accompagnée de la ségrégation ethnique, régionale et identitaire, a fortement polarisé l'espace urbain en Brazzaville nord, où habitent majoritairement les populations

originaires du Nord Congo et en Brazzaville sud, habité par des groupes ethniques issus des Départements sud du Congo. Mais le vrai problème de cette fragmentation est sans doute la restriction du pouvoir des autorités municipales à administrer pleinement les espaces publics<sup>5</sup> sous leurs compétences. On peut même penser que les espaces publics établis en banlieue échappent systématiquement, sinon presque, au contrôle municipal, puisque même les espaces situés au cœur de la ville sont victimes de sollicitation illicite et de pratiques urbaines à grande échelle.

### **Les pratiques urbaines dans les espaces du centre de Brazzaville**

Nous avons vu que l'espace des quartiers périphériques de Brazzaville est continuellement victime des opérations marchandes pour lesquelles leurs acteurs mettent au pilori la DIGEFUR. Mais si le thermomètre des espaces périphériques donne des résultats inquiétants en matière d'administration spatiale, il n'en demeure pas moins que les espaces des quartiers situés au cœur de Brazzaville (Moungali, Poto-Poto, Ouenzé, Plateau des 15 ans, Bacongo, Makélékélé, Talangaï, centre-ville, etc.) soient eux aussi abusés, aliénés. Les différentes pratiques qui s'y opèrent méritent, pour leur compréhension plus ou moins effective, un classement, une typologie, une catégorisation, une hiérarchisation. Car, ces pratiques déterminent la connaissance effective d'espace urbain plus ou moins étendu, cette connaissance, à son tour, influence et explique en partie les images citadines.

#### ***Les parkings, les lavages auto et les conteneurs***

Une simple promenade à l'intérieur des quartiers précédemment énumérés permet de se rendre à l'évidence que l'espace public est cloisonné, saturé par les parkings, les lavages auto et les conteneurs. Dans les années 1960 et 1970, la mairie de Brazzaville avait prévu un parking automobile, mais avec le développement de la ville et du transport dans le secteur privé<sup>6</sup>, ce parking a vite été abandonné, parce qu'incapable d'accueillir un nombre important de voitures.

Afin de régler l'épineux problème lié au parking, les pouvoirs publics avaient demandé, dans une circulaire n°127 du 21 mai 1969, aux usagers d'espace public d'obtenir l'autorisation de l'autorité compétente. Après examen de la demande, l'autorité délivre un alignement indiquant les limites de la voie publique au droit de l'espace du parking. Cette exigence est valable pour les lavages auto et pour les conteneurs. En 2004, l'autorisation d'occuper un espace public en vue de l'installation d'une station de lavage automobile est taxée à 3000F/m linéaire le mois<sup>7</sup>. Mais l'analyse des textes administratifs initiés sans fin dans la gestion du domaine et de l'espace publics prouve que

peu d'individus obtiennent effectivement l'autorisation d'occuper un espace jadis réservé au public. Selon les résultats de nos enquêtes, environ 81,9 pour cent des Congolais et/ou d'entreprises occupent illicitement l'espace public. Les parties du sol aménagées en parkings, lavages auto ou en conteneurs contrevention de la voirie.

Il n'est pas rare de lire des plaques portant la mention « Parking réservé » ou « Parking privé » sur une partie soit de terrain, soit du trottoir attenant à la voie publique. La mention « Parking réservé » est très parlante et peut signifier bien des choses. Elle peut, par exemple, symboliser la présence d'une force qui rivalise ou qui méconnaît tout simplement le pouvoir de la Mairie sur l'espace urbain. Parler de « force » signifie indexer certaines « personnes intouchables » qui, bénéficiant des pouvoirs et de l'influence de certaines autorités de l'Etat, contournent les procédures administratives d'acquisition d'espaces.

Comme nous le verrons plus loin, la présence illicite des conteneurs, lavages auto et parkings dans les quartiers de Brazzaville est consécutive au dysfonctionnement administratif, notamment entre la mairie centrale, les arrondissements, les chefs des quartiers et la force publique. Par exemple, certains maires des arrondissements autorisent, sans passer par les services de la Direction de la propriété de la Ville (DPVB) et la DIGEFUR, à certaines personnes d'installer un conteneur, un lavage auto ou un parking sur un espace public<sup>8</sup>. La DPVB est l'institution administrative chargée du contrôle sur le terrain de la régularité ou au non-paiement des redevances afférentes. Mais si les parkings et les conteneurs sont omniprésents sur les espaces publics, leur visibilité est bien moins apparente que celle d'autres artisans qui occupent les mêmes espaces pour des intérêts économiques liés au petit commerce et aux petits métiers.

### ***Le petit commerce et les petits métiers***

L'amélioration de l'ordinaire de certains ménages passe par la pratique des petites activités économiques. Le marché en tant que cadre approprié de mise en exergue des opérations de vente et d'achat ne suffit pas pour tous les citoyens. Ainsi, certaines couches sociales choisissent l'espace public comme cadre propice de liquidation et d'écoulement et/ou d'acquisition des produits commerciaux.

Entre autres activités commerciales qui se réalisent dans les espaces publics, citons le commerce des habits, la vente des produits vivriers (arachides, banane, manioc, yaourt, gingembre, papaye, etc.), les produits combustibles (pétrole, gasoil, huile moteur, etc.), les matériaux de construction (gravier, planche, sable, etc.), etc.

A côté de cette quincaillerie de produits viennent se juxtaposer les cabines téléphoniques et les librairies par terre. En effet, depuis la fin du cycle de violence qui a secoué le Congo entre 1997 et 2002, les cabines téléphoniques et les librairies par terre se sont insérées progressivement dans la carte des pratiques commerciales qui se font dans des espaces destinés au public. Ces cabines et librairies ont pris d'assaut les trottoirs et les arrêts de bus où elles rivalisent désormais d'égal à égal avec les femmes vendeuses des produits de consommation directe.

En marge des activités commerciales déjà mentionnées, se pratiquent d'autres activités d'une autre dimension économique. Ces activités, qui relèvent du monde informel, sont principalement la bijouterie, la peinture, la sculpture, la vannerie, la coiffure, la décoration. Ces activités, qui sont essentiellement masculines, se pratiquent parfois dans des parties terminales de certaines administrations publiques sans aucune autorisation écrite dûment acquise des autorités de ces administrations. Tout suit le circuit informel, celui des pots de vins et d'autres relations interpersonnelles.

Environ 53,11 pour cent des personnes exerçant le petit commerce contre 39,4 pour cent de ceux exerçant des petits métiers ignorent que toute installation sur un espace public est subordonnée à l'acquisition préalable d'une autorisation administrative. Pour ces marchands obnubilés par la soif du gain, le bon positionnement vaut mieux que tout. En revanche, ces acteurs subissent paradoxalement, mais de façon discontinue, les affres des opérations de déguerpissement organisées par la mairie, conjointement avec la force publique. Interrogés à leur sujet, nombre d'agents municipaux pensent que cette catégorie d'occupants d'espace public cause plus de problèmes à la mairie, dans la mesure où beaucoup d'entre eux pensent que lorsqu'un espace est vide, il n'appartient à personne ; il échappe au contrôle de qui que se soit, même à celui des pouvoirs publics.

En réalité, de telles déclarations tentent de camoufler les faiblesses de la mairie et d'autres secteurs administratifs congolais dans la vulgarisation effective des textes souvent initiés. C'est plutôt un camouflet qui ne ramène point les choses à l'horizon-monde, car comment comprendre que certains espaces et arrêts de bus soient le monopole privé de quelques hommes politiques à l'intérieur des quartiers qu'ils contrôlent ? Prenant le spectre de leur statut politique, ces individus initient une administration parallèle à celles légalement connues (celle de la mairie et de la police nationale), aux fins de collecter les taxes de chargement de bus, d'occupation d'espace public et/ou de salubrité publique. Eclectique des pratiques urbaines sur l'espace public, éclectique administratif, politique et, certainement, des petites activités agricoles sur l'espace public urbain.

### ***Les activités agricoles dans quelques espaces publics***

Il s'agit des activités qui se pratiquent sur des espaces qui arborent les bâtiments publics, les espaces marginalisés par l'Etat et celles concernant la ceinture maraîchère de Brazzaville. Ces activités peuvent être classées en deux catégories différentes :

#### *La petite agriculture urbaine*

Elle sert à l'autoconsommation, avec, toutefois, une faible quantité vouée à la commercialisation. En essayant de mettre en perspective ces activités avec l'administration publique en matière de gestion spatiale, il est clairement établi que les pouvoirs publics laissent travailler les femmes dans les espaces signalés pour des raisons de salubrité publique. Ces femmes qui ne sont inquiétées ni par la mairie, ni par la police nationale, comme le sont parfois leurs homologues qui sont sur les terrasses, jouent le rôle d'auxiliaire de propreté de la mairie. Mais le vrai problème avec elles est qu'elles ont tendance à privatiser les espaces qu'elles cultivent souvent. Chaque année, elles sont présentes sur les surfaces dont elles estiment être les « propriétaires ». Les stratégies des autorités publiques de les laisser gérer seules ces espaces soulignent en rouge leurs faiblesses en matière de gestion et d'administration des espaces publics. Cette démarche non savante peu générer, au fil des temps, des conflits entre les descendants de ces femmes et le pouvoir public.

#### *Les cultures maraîchères et leur mise en quarantaine*

Les activités liées à la ceinture maraîchère de Brazzaville sont essentiellement marchandes, dans la mesure où c'est cette ceinture maraîchère, par le biais des jardiniers, qui alimente les marchés de Brazzaville en légumes. Mais tout comme les espaces qui alourdissent le climat entre l'administration publique et les propriétaires fonciers, la ceinture maraîchère ravive le syndrome de la violence spatiale<sup>9</sup>. Dans les quartiers nord de Brazzaville, l'espace met souvent en confrontation quatre forces: les pouvoirs publics, les acheteurs de terrains, les propriétaires fonciers, les jardiniers. Ces derniers sont réduits en minorité par les propriétaires fonciers. Sollicitant les services des avocats dans les revendications des terrains, la rixe s'anime, dans une dimension maximaliste, entre pouvoirs publics et propriétaires fonciers<sup>10</sup>. Dans le but d'arrêter le recul spatial observé dans le périmètre urbain, depuis plus de deux décennies, les autorités municipales et ministérielles instituent des mesures conservatoires de la ceinture maraîchère. Malheureusement, les mêmes autorités délivrent des titres et permis fonciers à des acheteurs de terrain dans cet espace réservé pour des utilités publiques<sup>11</sup>. Dans la confusion administrative, il n'est pas rare de trouver deux acheteurs d'un même espace, avec chacun un permis d'occuper légalement produit par les services officiels de la Mairie.

Aujourd'hui plus que hier, l'espace est menacé de disparition, notamment avec l'entrée en scène et dans la course à l'espace public par les « Nouveaux riches » et les « *Karachikas* ». Les Nouveaux riches et les *Karachikas* sont deux termes linguistiques urbains qui sont nés à Brazzaville au lendemain de la guerre du 5 juin 1997. Ils concernent les gens qui se sont brusquement enrichis par le pillage et les pratiques magiques consistant, en vue de s'enrichir, à vendre une partie de leur corps. Ces *Karachikas* s'habillent et construisent leurs maisons selon le modèle nigérian, notamment celui véhiculé dans et par les films nigériens. Ces films *Karachikas* sont largement suivis à Brazzaville, via Kinshasa, où les chaînes de télévisions privées sont en exponentielle croissance numérique. Ces médias diffusent ces films sans répit. Devenus acteurs dynamiques dans les pressions spatiales qui s'exercent dans la ceinture maraîchère, entre la municipalité et les propriétaires fonciers, ces nouveaux riches et *Karachikas* participent à jeter le flou et la confusion dans l'administration spatiale urbaine par la voie de la matrice efficace de la corruption et la concussion. A l'heure de la mondialisation, les *Karachikas*<sup>12</sup> et les Nouveaux riches impriment à la ville, tant soit peu, la vitrine d'une ville artificielle certes, mais en quête de modernité, notamment avec « la municipalisation accélérée ».

### ***Les sociétés privées de construction routière à l'heure de la municipalisation accélérée***

La « municipalisation accélérée » est un axe de la Nouvelle Espérance<sup>13</sup>. Définie comme stratégie de développement et d'urbanisation rapide d'une ville pendant une période bien déterminée, la municipalisation accélérée consiste à canaliser plusieurs projets et une part significative du budget d'investissement annuel sur une ville dûment choisie par le président de la République, lors de son message (discours) à l'Assemblée, où il fait le bilan de l'année. Cette municipalisation concerne en premier lieu les chefs-lieux des départements, y compris leurs agglomérations satellites. Etant tournante, la municipalisation accélérée permet au gouvernement d'émailler l'ensemble du pays en infrastructures de base et d'atteindre ainsi plusieurs objectifs en un temps record.

Brazzaville emboîte le pas de Pointe Noire, Impfondo, Dolisie et Owando. Deux ans (2008 et 2009) durant, quelques entreprises (SGE-C Congo, SOCOFRAN, ESCOM, etc.) ont été retenues par le gouvernement pour réaliser les projets retenus<sup>14</sup>. Ces entreprises, qui avaient signé des contrats avec le gouvernement et la Direction générale des grands travaux, ne s'étaient pas réellement intéressées à la Mairie et à la préfecture qui sont, sur le plan administratif, les « maîtresses » de Brazzaville. Sans le mandat de la municipalité, dans l'exécution des travaux de ladite municipalisation accélérée,

ces entreprises utilisent à leur manière les espaces publics. Ceux-ci servent de lieux de stockage de sables, briques, graviers, etc., empêchant ainsi la libre circulation des personnes et des biens. Or, ne relevant point du Ministère des travaux publics, ces entreprises privées devraient se plier aux normes administratives municipales en matière de gestion et d'administration de l'espace public urbain.

### *De l'espace public enchanté à l'espace public déchanté*

L'idée de l'enchantement et du « déchantement » de l'espace public vient de ce que durant l'ère coloniale et pendant la post colonie, l'espace public a fait l'objet d'une administration efficace, avec des textes devant réguler toutes les formes de contacts entre les citoyens et l'espace lui-même. L'espace public – surtout le jardin public – était sacré. Cette sacralité tenait au fait que pour réussir à imprimer le schéma urbain dans la mémoire (l'imaginaire) collective des citoyens, il fallait donner à l'espace le caractère inviolable. C'est ainsi qu'à chaque type d'opérations à réaliser sur l'espace public correspondait et correspond encore un type de droit à payer en amont ; et à chaque type de violation de l'espace correspondait et correspond encore un type de sanctions<sup>15</sup> et/ou d'amende.

La période coloniale est passée. Au nom de la modernité, la ville intègre progressivement en son sein des réalités culturelles nouvelles qui suscitent parfois l'étonnement et la surprise de certains habitants. En rapport avec la vie urbaine, l'espace public est ouvert à des pratiques culturelles obscènes qui leur déchantent. L'exhibition du nu, des danses et chansons obscènes sur la place publique lors des cérémonies funéraires se fait en marge des normes administratives en matière de gouvernance urbaine. En d'autres termes, le nu tel qu'il est exposé au public dans des milieux non autorisés porte atteinte à l'ordre public et à l'autorité de l'Etat. L'occupation anarchique des espaces publics, des portions de rue, pour des besoins funéraires se fait en parallèle avec les pratiques religieuses sur l'espace public<sup>16</sup>.

L'observation de l'effervescence religieuse à Brazzaville « secrète » d'autres mécanismes évangéliques. En effet, contrairement aux églises traditionnelles (catholiques, salutistes, protestantes, kimbanguistes) qui bâtissaient dans des espaces éloignés de la ville, les églises – celles dites Assemblées de réveil ou Eglises pentecôtistes – actuelles s'insèrent plutôt au cœur du tissu urbain où elles prennent d'assaut l'espace public comme lieu d'évangélisation des âmes. Mais la course aux âmes par la tenue des campagnes d'évangélisation dans des espaces publics n'est plus le monopole des seules assemblées chrétiennes, elle intéresse dorénavant les églises catholiques et protestantes. Hier terrées dans leurs cathédrales, ces églises ont fini par s'intéresser à la rue dans l'exercice de leurs pratiques théologiques.

L'espace public de Brazzaville s'ouvre largement au public le plus démuné sous diverses formes ambulantes, sédentaires et permanentes. Outre le rôle désormais classique de négociation d'une sécurité vitale de la majorité de la population blessée par les barbelés de la pauvreté qu'il joue, l'espace public semble devenir assez trop le lieu des échanges et des débats politiques. Une sorte d'hémicycle symbolique populaire qui se signale et se particularise par l'absence de chefs couronnés, investis à qui reviendrait l'ultime devoir de diriger les débats. Dans le contexte politique, les débats sur la place publique se polarisent très souvent autour des velléités démocratiques, notamment celles des enjeux électoraux. Ce phénomène s'observe depuis les élections de 1958, 1992 et 2002. Aujourd'hui, les rassemblements populaires sur l'espace public se polarisent autour des élections présidentielles de 2009 qui pointent à l'horizon. Au sein de cette structure informelle et informelle, les populations tentent de déposséder les élus (députés) nationaux de leurs prérogatives, afin d'exprimer elles-mêmes à qui veut les entendre ce qu'elles attendent des pouvoirs publics. Tel un jeu de puzzle, les discours populaires caricaturent l'Etat. Ainsi, l'espace public est devenu le fer de lance de plusieurs pratiques urbaines. Il est à la croisée des chemins entre quête de reconnaissance et de leadership, entre besoins économiques et violences urbaines, entre pratiques culturelles désacralisantes et conquête des âmes. Tout cela est révélateur des transformations d'une société urbaine en transition démographique.

### ***Parcellisation de l'espace public urbain***

Les différentes pratiques exercées sur l'espace public urbain créent et induisent des référents d'identification et de séparation de pouvoir des périmètres occupés. Cette parcellisation de l'espace public par ses usagers se matérialise par des symboles sociaux dont le marquage et la personnalisation en sont les expressions les plus connues et les plus répandues.

Le marquage est une manière de signer<sup>17</sup> un espace par des inscriptions rendues identifiables par l'action de l'utilisateur. Ce terme englobe l'ensemble des objets utilisés à cet effet, car ils sont en quelque sorte identifiés par l'action. Féindangai (2004:244), qui cite Goffman, distingue trois types de marqueurs :

- les marqueurs centraux qui sont placés au centre d'un territoire et en établissent la possession ;
- les marqueurs-frontières qui indiquent la ligne de séparation entre deux territoires ;
- les marqueurs signets qui inscrivent la marque personnelle sur un objet ou dans un espace.

Ces différentes formes de marqueurs sont très polysémiques et très caractéristiques à Brazzaville où les « prédateurs » de l'espace les associent volontiers aux noms qu'ils attribuent à leurs « entreprises » (kiosques, salons de coiffure, cabines téléphoniques, etc.) et aux produits qu'ils commercialisent. Tout cela élabore une anthropologie linguistique et religieuse des temps modernes filant en ligne droite : « Dieu m'a béni », « Dieu merci phone », « Coin du Christ », « Quartier général », « Grâce sublime », « Dieu est amour », « La cour des grands », « Grâce phone », etc. Ces différents noms attribués aux espaces occupés et aux types de pratiques qui s'y opèrent sont à inscrire dans une perspective publicitaire qui traduit à la fois une course au clientélisme, une ascension spirituelle symbolisée par des bénédictions divines sublimées et dévoyées, et une rupture avec la tradition des années 80 où les noms des kiosques, boutiques, salons de coiffure, etc. exaltaient et faisaient rêver l'Europe.

La parcellisation de l'espace public n'épargne pas l'imaginaire collectif. Elle insère en son sein les segments de pouvoir individuel sur l'espace. Ainsi, la dénomination individuelle de l'espace rendu progressivement privé contribue à la création d'un ordre symbolique, c'est-à-dire à la mise en exergue d'une logique cohérente et harmonieuse qui cherche la création d'un lien inséparable entre l'espace public occupé, son occupant et tous ceux (famille, amis, collègues, etc.) qui lui sont unis. C'est donc une appropriation de l'espace qui se veut pérenne, d'autant plus que l'espace spolié est assimilé à un patrimoine clanique qui se transmet aux générations futures aussi longtemps que possible.

### **Les dysfonctionnements administratifs dans la gestion de l'espace public urbain**

Les différents acteurs sociaux qui agissent sur l'espace public de Brazzaville permettent, à cause de la confusion qu'on observe sur le terrain, que soit analysé avec minutie le circuit administratif en matière de gestion de l'espace public. Mais on peut souligner très tôt les différents dysfonctionnements qui émaillent ce circuit, cette politique spatiale des pouvoirs publics en vigueur à Brazzaville. Relevant en plus que, selon l'administration congolaise, l'espace public fait partie du domaine public. En tant que tel, l'espace public ne dispose pas, à notre connaissance et selon nos investigations, d'une politique administrative spéciale à laquelle on peut se référer.

Et en matière d'administration du domaine et de l'espace publics, plusieurs structures administratives agissent, et ce, sans respecter les étapes de la collaboration. Entre autres structures, il faut citer la mairie centrale, par le biais de la DIGEFUR et la Direction des travaux municipaux (DTM), les

arrondissements, le Ministère de l'urbanisme, par le truchement de ses délégués en poste dans tous les arrondissements.

Le processus légal d'établissement ou d'occupation de l'espace public est le suivant : les clients et les contribuables introduisent à la mairie centrale une demande dans laquelle ils expriment, en justifiant, le désir d'occuper une partie de l'espace public et/ou du domaine public en lieu et place de leur choix. La demande est ensuite envoyée à la DIGEFUR pour examen et pour des formalités administratives. La DIGEFUR instruit à cet effet une enquête technique sur le terrain. Les besoins de l'enquête consistent à se rassurer si la demande des clients ne troublera point l'ordre et la sécurité publics, si elle garantit les problèmes urbains. Pour ce faire, la DIGEFUR recourt au service de la police nationale et au chef de quartier où l'espace est sollicité. Si le dossier est conforme, la DIGEFUR dresse un ordre de profit de la commune pour paiement des taxes fixées<sup>18</sup> par la mairie: cinq cent francs par mètre carré et par trimestre tout le temps de l'occupation (Ayessa 1999:54). Mais le manque de suivi de cette taxe par la DIGEFUR fait qu'elle prend le contenu de l'impôt indirect. Après un ordre de perception qui ne dure qu'un trimestre, en effet, on demande au contribuable d'aller verser lui-même l'argent aux dates prévues.

Administrativement, les autorisations sont établies en trois exemplaires réparties comme suit : le primata est remis au contribuable, le duplicata reste à la DIGEFUR, le trimata est envoyé à la Direction des finances, au service de la recette. Mais la DIGEFUR ne dispose ni d'un répertoire spécifique, ni d'un registre, ni d'une grébinche pour les dossiers liés à l'espace public, ce qui fait que certains dossiers ne sont pas transmis au service de la recette. C'est un des maillons de dysfonctionnements administratifs de l'espace public. Mais toutes ces démarches administratives ne sont suivies que par un nombre réduit d'individus (14%, selon les résultats de nos enquêtes).

En outre, la loi 7-95 du 21 mars 1995 portant organisation et fonctionnement des collectivités locales de moyen exercice alimente les incohérences administratives, notamment entre la mairie centrale et les arrondissements. En effet, selon les articles 71 et 75 de cette loi, « le Conseil d'arrondissement délibère sur toutes les matières en sa compétence (...) : la lutte contre les installations et les constructions anarchiques sur les trottoirs et les places publiques », de plus « le Conseil d'arrondissement donne son avis sur (...) les autorisations et l'utilisation du sol dans les arrondissements délivrés par le maire de la commune. » Etant investis d'un tel pouvoir (Article 71), dans la pratique, les maires des arrondissements ne consultent pas le maire communal, ils délivrent, sans son accord, les autorisations d'occupation

du domaine et de l'espace publics. Les maires des arrondissements sont donc omnipotents dans la délivrance des permis d'occupation de l'espace public<sup>19</sup>. Pour le faire, ils ne consultent pas le maire de la commune comme le leur recommande la loi, mais plutôt les délégués au Ministère de l'urbanisme, qui travaillent dans leurs structures. Ces délégués qui ne dépendent pas de la mairie centrale, passent outre les avis de la DIGEFUR et de DTM dans les autorisations qu'ils préparent à la signature des maires d'arrondissements (Ayessa 1999:58), ce qui fait que les tarifs qu'ils proposent ne sont pas ceux dûment arrêtés par la DIGEFUR. Parce que dépositaires du pouvoir de l'Etat dans les arrondissements soumis à leur administration et parce qu'ils se soustraient volontairement de la mairie centrale de qui ils sont le prolongement, les maires des arrondissements amplifient la confusion qui règne sur l'espace public de Brazzaville.

Par ailleurs, il est courant d'observer la pagaille qu'organisent ces délégués au Ministère de l'urbanisme, notamment avec la construction sur des collecteurs, sur des lieux de stationnement, sur les caniveaux, sur les lieux publics, etc. En délivrant les permis d'occupation des lieux publics, les maires des arrondissements ne prennent pas le soin de transmettre une ampliation à la DIGEFUR et à la DTM pour régularisation, au service de la recette pour des besoins de contrôle administratif. Le paradoxe est que dans les arrondissements, il n'existe pas de répertoires sur l'espace public, voire sur le domaine public. Malheureusement, quand surviennent les contentieux, les plaignants (les occupants de l'espace public) se présentent à la mairie centrale pour chercher à faire valoir leur droit, alors qu'au départ les services habilités de la mairie centrale n'étaient pas informés de la procédure d'occupation de l'espace, ce qui fait d'ailleurs qu'il y a beaucoup de victimes des opérations de déguerpissements que la mairie centrale lance en partenariat avec la police en direction des occupants illégaux d'espace public. Mais ces déguerpissements constituent eux-mêmes un véritable casse-tête dans la mesure où certains occupants sont détenteurs des titres délivrés par certains maires d'arrondissements<sup>20</sup>. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, dans cette atmosphère chrysogène, certains espaces publics libérés grâce aux opérations de déguerpissements ont été transformés en poubelle publique, avec tout ce qu'elle engendre comme problème de pollution.

En parallèle de la DIGEFUR qui est le service autorisé à délivrer les autorisations d'occupation des domaines et espaces publics, des maires des arrondissements qui s'arrogent le pouvoir d'aliéner l'espace public en octroyant des titres et permis d'occuper des surfaces aux demandeurs d'espace, des délégués à l'urbanisme, les chefs des quartiers aussi se permettent de délivrer les permis d'occuper aux gens dans les quartiers

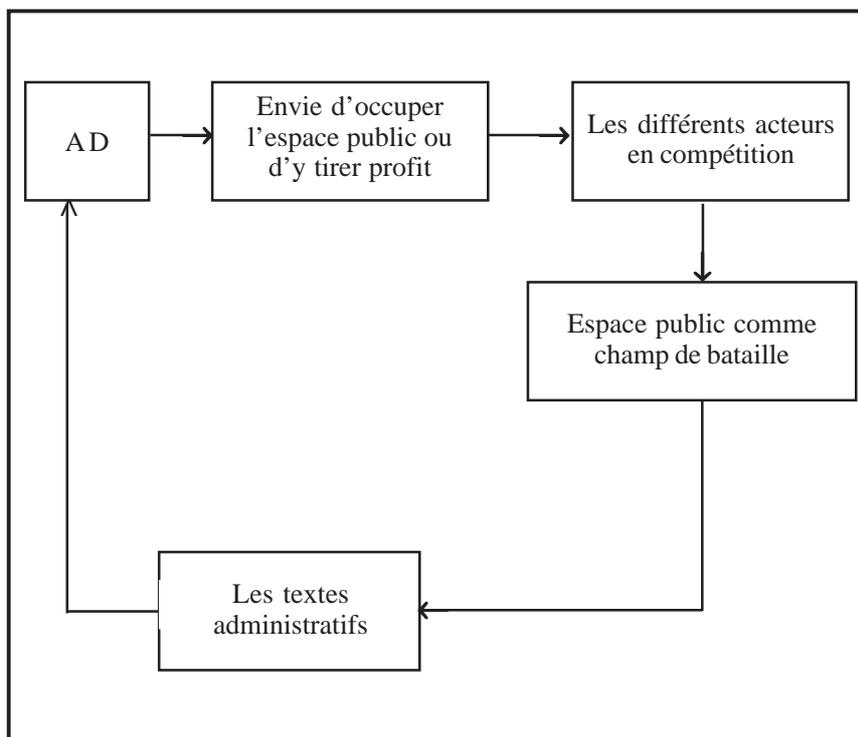
qu'ils contrôlent. Seulement, ces permis ne sont pas écrits, ils sont constitués du seul statut de chef de quartier qu'ils ont. Les graves dysfonctionnements qui émaillent les différentes étapes de délivrance d'autorisation d'occupation de l'espace public entraînent avec eux la non maîtrise de gestion et de recouvrement des taxes municipales issues de l'espace public. Ces dysfonctionnements sont d'autant plus graves qu'il existe plusieurs centres<sup>21</sup> de délivrance des titres ou permis d'occuper de l'espace public et/ ou du domaine public. Déjà, pour le seul secteur du domaine public dans lequel l'espace public s'insère, il y a trop de structures à la mairie centrale (DIGEFUR, DAG, DTM, DFM et la Communication), ce qui pose d'énormes problèmes de gestion des données, de définition et de séparation de pouvoir.

Il s'est donc établi une confusion au sein de l'appareil municipal qui bloque l'appareil administratif en matière d'administration spatiale. Cette confusion participe à stériliser l'espace public de plus en plus abandonné aux pratiques urbaines. La logique administrative est systématiquement remplacée par la volonté de certaines autorités municipales de coopérer directement avec les demandeurs d'espace. De ce fait, l'espace public de Brazzaville est à l'épreuve de la fiction normative. Il faut donc une logique fonctionnelle qui puisse sortir impérativement les textes administratifs de cette fiction, de leur immobilisme.

En outre, il sied de souligner que l'espace public est un secteur qui intéresse différents départements (mairie, police, préfecture, etc.) administratifs. Et chaque secteur agit presque sans tenir compte du pouvoir que les autres ont sur l'espace public. L'impression qui se dégage est celle de l'inexistence d'une feuille de route, d'un schéma directeur sur l'espace public autour duquel chacune des parties se reconnaît. Ainsi, la qualité des rapports entre les différentes structures de l'administration municipale et les services départementaux de la police nationale devrait être définie ou redéfinie et harmonisée, notamment avec la création de la préfecture de Brazzaville. Il s'agit des rapports entre le directeur départemental de la police nationale et le préfet de la ville de Brazzaville ; le directeur départemental de la police nationale, commissaire central de la ville de Brazzaville et le maire de Brazzaville; les commissaires de police d'arrondissements et les maires d'arrondissements<sup>22</sup>. La reconsidération de ces rapports a l'avantage, pour chaque service, d'éviter des incursions directes dans le pré carré des autres, ce qui éviterait la confusion et le chaos dans l'administration de l'espace public.

Notons qu'à Brazzaville, l'administration de l'espace public s'inscrit dans une dynamique conflictuelle au sens de Jean Bauchard (1981). Celui-ci considère qu'à l'origine d'un conflit il existe un antagonisme directeur qui se traduit par un ou plusieurs foyers susceptibles d'induire des champs de

bataille où l'on peut mettre en lumière des convergences et des divergences d'intérêts entre acteurs. Cette dynamique conflictuelle peut se résumer ainsi qu'il suit :



Il ressort de cette dynamique conflictuelle l'apparition des champs de bataille (réels ou potentiels) traduisant des alliances et des conflits, compte tenu des rapports de force dans le jeu des acteurs que sont : les propriétaires fonciers, la mairie centrale, les arrondissements, la police, les occupants de l'espace, etc.

### Scénarios de l'espace public à Brazzaville à l'horizon 2025

Un scénario est à la fois une image du futur et un cheminement pour y parvenir (Moyo Nzololo 2008:9). L'avenir de l'espace public est envisagé à travers des futurs vraisemblables, c'est-à-dire par une probabilité non nulle de voir la réalisation du schéma modernisateur de la ville de Brazzaville par les pouvoirs publics. En octobre 2007, en effet, ils avaient annoncé médiatiquement et solennellement l'intégration de cette ville capitale dans la sphère des villes modernes du troisième millénaire. Dans ce scénario prospectif, l'horizon envisagé est 2025.

Tenant compte de la vitrine spatiale actuelle, il y a lieu de construire deux scénarios (scénario chaos et scénario espoir), avec un contenu qui contraste. Ce contenu repose sur deux attitudes opposées face à l'avenir : une attitude d'agression grégaire de l'espace public par les citoyens et une attitude de prise de conscience par les pouvoirs publics dans la réharmonisation et de la réarticulation de l'espace public.

Le « scénario chaos » révèle un avenir hypothéqué de l'espace public dans la mesure où le jeu des acteurs en place se polarise dans la matrice des luttes pour les intérêts personnels. Ces intérêts sont construits à partir des réseaux dynamiques, mais flous, entre administrateurs urbains et certains individus. En outre, ces intérêts induisent l'espace public urbain dans la dynamique conflictuelle. Ces conflits pourraient perdurer tant que l'espace public sera appréhendé par ses usagers comme un espace sûr d'expression et de lutte contre la pauvreté, les discriminations, la marginalisation et la paupérisation factorielle de plus en plus visible. Dans ce scénario, il y a aussi compromission de confiance entre notamment les services municipaux, la force publique et les usagers de l'espace public. Par exemple, la position des maraîchers des quartiers nord de Brazzaville demeure inflexible, car, pensent-ils, leurs intérêts sont menacés. Il y a en définitive une crise de confiance qui s'est installée depuis des décennies entre ces différentes entités. En rapport avec d'autres facteurs endogènes, cette crise peut être récurrente et permanente.

À côté de cette amalgame de pressions dont est victime l'espace public, il y a lieu de souligner l'enjeu environnemental. En effet, depuis quelques années, on assiste à de graves érosions dans la majorité des quartiers nord de Brazzaville. Ces érosions menacent dangereusement la sécurité sociale des populations habitant lesdits quartiers. Une des conséquences majeures de ces érosions est la progression massive et spectaculaire de la population vers l'espace public destiné à une utilité publique.

En revanche, le « scénario espoir » considère que l'avenir de l'espace public est certain, prometteur et rassurant. Cette assurance est à inscrire aux calendes et dans les dédales politiques actuels, dans la redéfinition d'une nouvelle image à imprimer à la ville d'ici 2025. Or l'amélioration de l'espace public est un passage obligé pour le revêtement de la ville des « tissus modernes », authentiques.

Dans la vision prospective des pouvoirs publics, une tendance nette de reconsidération de l'espace public semble se dessiner. En redéfinissant et en distinguant les biens publics des biens privés, les pouvoirs publics cherchent à délimiter, à limiter et à éliminer la marge de manœuvre des prédateurs de l'espace dans les jours à venir.

Le « scénario espoir » permet aussi d'inscrire l'espace public de Brazzaville dans une dynamique de transformation. Celle-ci se fait à partir

d'un ensemble de mesures tendant vers la non aliénation de l'espace, par une indemnisation orientée de certains occupants de l'espace. La finalité de cette indemnisation vise le retour effectif de certains espaces publics à l'autorité de l'Etat. A l'analyse, les autorités congolaises envisagent le développement urbain durable qui induit des politiques et des stratégies urbaines globales, intégrant le social, l'environnement, le culturel et l'économique. Concernant l'environnement par exemple, et afin de faire face aux défis qu'il lance à l'ensemble de la population, les pouvoirs publics s'emploient à réaménager l'espace des quartiers nord menacés par les érosions. Et il semblerait que le succès de cette opération de grande envergure passe par une délocalisation temporaire des populations habitant les quartiers mis à l'épreuve par l'environnement. Pour ce faire, plus de 9 000 citoyens seront déplacés par les pouvoirs publics dans le cadre de la modernisation de ces quartiers.

### **Conclusion**

Peu de mots suffisent pour conclure cette réflexion. L'espace public de Brazzaville est un champ de compétition ouverte aux différentes catégories sociales. A des taux divers, ces couches sociales aliènent l'espace public qu'ils croient être un bien populaire sans maître, sans pouvoir, sans autorité publique. L'analyse des différentes pratiques qui s'y réalisent révèle que la question de la pauvreté est devenue le référent crucial qui pousse les gens en masse vers l'espace public où ils croient, enfin, trouver les solutions appropriées aux différents défis qui se présentent à eux.

L'espace public en tant que bien public est dans une insécurité croissante dont les pouvoirs publics alimentent les enjeux. Tenant compte du comportement populaire dans les rapports qu'il engendre systématiquement avec l'espace, les dysfonctionnements administratifs épinglés tout au long de cette étude sont de nature à soustraire la ville des fonctions traditionnelles qui lui sont dévolues. Il est donc important que l'espace public soit doté d'une politique d'administration sûre, avec une structure de commandement bien connue et bien organisée. Les textes administratifs sur l'espace public existent, et ils sont initiés progressivement. C'est bien. Mais ils sont d'excellentes fractures, parce qu'ils sont interprétés et appliqués différemment par les garants de l'espace urbain. Ceux-ci n'établissent point un lien, une « tri-unité » logique entre leurs concepteurs, l'espace public et leurs prédateurs.

Tout en cherchant à conserver ou à gagner individuellement les profits qui sont associés à l'espace public, certaines autorités administratives cherchent à contourner simultanément – volontairement – les exigences liées à la « consommation privée » de l'espace public. En soulignant cette

complicité, il faut rappeler le désengagement de l'Etat, hier maître de la providence, à assurer le bien-être collectif. A l'analyse, le laisser-faire sur l'espace public constitue, pour d'autres autorités politico-administratives, un moyen efficace d'atténuer ou de stopper net la colère des masses indociles face à un ordre (pouvoir) défaillant.

### Notes

1. A cet effet, lire avec intérêt Florence Bernault dans son ouvrage *Démocraties ambiguës en Afrique centrale*, Paris, Karthala, 1996, pp. 285-286.
2. Document anonyme sur Brazzaville, Ministère du Plan.
3. République Populaire du Congo : Commune de Ouenzé. Esquisse des données générales sur l'arrondissement 5 Ouenzé, 1983 (document d'archives).
4. L'exemple du quartier Simba Pelle.
5. Dans les quartiers où on trouve ces espaces publics, il se pose de graves problèmes d'électricité, de transport, de lotissement, d'assainissement et d'adduction d'eau potable.
6. Le transport dans ce secteur est devenu plus intense au lendemain de la guerre du 5 juin 1997.
7. Délibération n° 6 du 11 février 2004.
8. Ce constat transparaît dans plusieurs documents administratifs consultés à l'Hôtel de Ville de Brazzaville.
9. Au sujet des crises foncières concernant la ceinture maraîchère de Brazzaville, on peut par exemple lire Robert Edmond Ziavoula dans « Les scènes foncières de Brazzaville » in *Brazzaville, une ville à reconstruire*, Paris, Karthala, 2006, pp. 246 – 249.
10. Le 1er septembre 2008, plus de 100 maraîchers et propriétaires fonciers ont assiégé le Ministère de l'agriculture, en signe de protestation contre les décisions de ce ministère contre eux, alors que, selon la Primature, la situation concernant la ceinture maraîchère de Mpila et Talangaï est sur la table du Gouvernement et l'enveloppe prévue pour exproprier les maraîchers et les propriétaires fonciers est de 4 milliards de francs CFA. En réalité, pour des raisons des travaux à exécuter sur le site maraîcher évoqué dans le cadre de la municipalisation accélérée, le Ministère de l'agriculture propose que d'autres endroits (environ 4) soient légués aux maraîchers pour la suite de leurs activités maraîchères, ce que refusent les maraîchers qui ne veulent pas céder, pour expropriation, les surfaces qu'ils cultivent.
11. En 1986, Bernard Tchibambelela mentionnait déjà que l'occupation anarchique des terrains pour habitat de la ceinture maraîchère entraînait la disparition progressive de celle-ci, avec une perte de terrain de 60%. « Problématique et choc de l'urbanisation au Congo : rapport avec l'alimentation » in *La revue des Sciences Sociales* n°5, République Populaire du Congo, éditée par le Département de l'Idéologie et de la Formation Politique du Secrétariat du Comité Central du Parti Congolais du Travail, 1986, p.111.

12. Dans l'imaginaire des Congolais, les *Karachikas* ont été injectés dans la sphère politique, avec les enjeux électoraux de 2002 et 2008 où est apparu un phénomène identique à celui de *Karachika*: les *kata kata* ou *Sap-Sap*. Ces derniers seraient des voleurs de sexe, sacrifiés ensuite de façon magique en vue de la conquête de l'électorat. *Kata kata* est de l'anthropologie linguistique lingala « couper ». *Sap-Sap*, quant à lui, est un système de transfert de crédit d'un numéro vers un autre. Il a été lancé par Zaim ex-Celtel Congo. Les sexes seraient pris par mutilation ou par simple disparition après un simple frottement entre individus.
13. La Nouvelle Espérance est le programme (projet de société) de campagne du président Denis Sassou Nguesso. Il compte principalement quelque 14 points consécutifs. C'est sur la base de ce programme qu'il a été élu aux élections présidentielles de 2002.
14. Pour le compte de cette année 2008, 170 projets ont été sélectionnés.
15. Entre autres taux sanctionnant les infractions il y a : construction sans autorisation, 50.000 f à 10.000 f pour le Centre ville, 25.000 f à 50.000 f pour les quartiers populaires ; occupation anarchique du domaine public, 15.000 f à 25.000 f pour le centre-ville, 6.000 f à 12.000 f pour les quartiers populaires ; défaut d'autorisation d'occuper une terrasse, 25.000 f pour le centre-ville et 15.000 f pour les quartiers populaires ; vente ambulante, 25.000 f pour le centre-ville et 6.000 f pour les quartiers populaires ; implantation des panneaux publicitaires sans autorisation, 25.000 f à 50.000 f pour le centre-ville et 15.000 f à 25.000 f pour les quartiers populaires.
16. Dans le Document relatif à l'ordre public et la salubrité dans la ville de Brazzaville, conformément à la réunion de concertation du 24 avril 2003, le Colonel Jacques Antoine BOUITI faisait observer plusieurs points ayant un rapport étroit avec l'espace et le domaine publics. Il attirait l'attention des autorités municipales sur l'occupation anarchique des espaces publics par les organisateurs des cérémonies religieuses et autres.
17. Nous l'avons déjà signalé plus haut quand nous avons parlé des « Parkings réservés ».
18. Selon l'article 2 de la Délibération n° 06 du 11 février 2004, les taxes d'occupation de l'espace et du domaine publics se présentent comme suit : aire d'exposition des meubles, 20.000f/m linéaire le trimestre ; occupation d'une portion de rue pour cérémonie, 5000f/24heures ; terrasse et bar-restaurant centre-ville, 5000f/m2mois ; station lavage automobile, 3000f/m linéaire ; devanture d'un établissement centre-ville, 5000f/m2/mois ; devanture d'un établissement quartier, 3500f/m2/mois ; dépôt de matériaux de construction, 2000f/24heures ; construction en matériaux précaires ou amovibles, 4500f/m2/mois.
19. Leur pouvoir est devenu plus inquiétant avec la dissolution des conseils d'arrondissements par l'acte fondamental.

20. C'est le cas par exemple des occupants d'espace situé dans les environs du marché Plateau des 15 ans qui détiennent des titres délivrés par le maire de Moundali pendant la transition de 1992, alors qu'il existe un parking aménagé par la mairie centrale et destiné à l'usage collectif.
21. Pour la même nature de la demande, les prix varient parfois d'un arrondissement à un autre.
22. Le Colonel Jacques Antoine Bouiti a visiblement manifesté ce souhait dans le « Document relatif à l'ordre public et la salubrité dans la ville de Brazzaville, conformément à la réunion de concertation du 24 avril 2003 ».

### Bibliographie

- Abdou, Maliq, S., 1998, *Mutations urbaines en Afrique. Document de travail 3/97*, Dakar, CODESRIA.
- Ayessa, J.J., 1999, Gestion de l'occupation du domaine public municipal : cas de la Commune de Brazzaville, Mémoire pour l'obtention du diplôme de l'ENAM, Université Marien Ngouabi, Brazzaville.
- Bauchard, J., 1981, *La dynamique conflictuelle*, Paris, Editions Réseaux.
- Bernault, F., 1996, *Démocraties ambiguës en Afrique centrale*, Paris, Karthala, 1996.
- Féindangai, B., 2004, « Pratiques et représentations de l'espace chez les habitants des Kodros de Bangui », in *Rupture-Solidarité. Rites et possessions*, N° 5, Paris, Karthala, pp.239-250.
- Moyo, N., 2008, *Les transports en commun à Brazzaville à l'horizon 2020. Analyse prospective*, Pointe-Noire, Editions ICES.
- Tchibambelela, B., 1986, « Problématique et choc de l'urbanisation au Congo : rapport avec l'alimentation », in *La Revue des Sciences Sociales n° 5*, République Populaire du Congo, éditée par le département de l'Idéologie et de la Formation Politique du Secrétariat du Comité Central du Parti Congolais du Travail, 1986, pp. 101 – 113.
- Vennetier, P., 1985, « De la théorie à la pratique : code foncier et lotissements périurbain en R. P. du Congo », in Nicole Haumont et Alain Marie, (dir.), *Politiques et pratiques urbaines dans les pays en voie de développement*, tome 1, Paris, L'Harmattan, pp. 1998-211.
- Ziavoula, R.E., 1988, « La course à l'espace urbain : les conflits fonciers à Brazzaville », in *Politique Africaine, n° 31. Le Congo, banlieue de Brazzaville*, Paris, Karthala, pp.22 – 29.
- Ziavoula, R.E., 2006, « Les scènes foncières de Brazzaville », in *Brazzaville, une ville à reconstruire*, Paris, Karthala, pp. 246 – 249.



*Afrique et Développement*, Vol. XXXV, No. 3, 2010, pp. 93 – 117  
© Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en  
Afrique, 2010 (ISSN 0850-3907)

## **(Re)produire, marquer et (s’)appropriier des « lieux (publics) de ville » par les mots ou comment les murs (dé)font les langues à Dschang**

Jean-Benoît Tsofack\*

### **Résumé**

Dans cette contribution, nous voulons interroger ce « désordre » linguistique dans une ville camerounaise marquée comme on le sait du sceau du plurilinguisme. Autrement dit, il est question de voir comment les murs (enseignes murales ou publicitaires) y font les langues, c’est-à-dire, construisent des pratiques linguistiques hétérogènes, mais aussi comment ces mêmes murs défont les langues, les modifient de manière « inconsciente et permanente », ou, à *contrario*, comment les langues font ou défont les murs. On est donc ainsi amené à constater que l’espace public est aussi un « espace discursif » et le lieu même du « désordre » linguistique où ce qui est important, ce n’est pas ce que les gens parlent ou écrivent, mais comment ils parlent et écrivent, communiquent « dans ce désordre, ou malgré ce désordre, voire même grâce à ce désordre », comment les langues ont « mise en scène » et s’affichent publiquement.

Nous partons de l’*observation* indirecte des pratiques linguistiques faite sur un corpus *non sollicité* d’énoncés publicitaires (toponymes, enseignes diverses) recueillis lors d’une enquête de terrain menée en 2007 dans la ville de Dschang. Cette méthodologie relève dans l’ensemble, de l’Analyse du Discours telle que l’ont pensée Bulot et Veschambre (2006b), c’est-à-dire, une analyse du « procès d’appropriation de l’espace », de son « marquage » langagier.

### **Abstract**

In this contribution, we examine the linguistic ‘disorder’ in a Cameroonian city marked by multilingualism. In other words, we look into how city walls (signs or advertisements) make languages, i.e. how

---

\* Université de Dschang. E-mail : tsofackb@yahoo.fr

they construct heterogeneous linguistic practices, but also how those same walls unmake languages, by changing them ‘unconsciously and permanently’ or, *a contrario*, how languages make or unmake walls. We therefore observe that the public space is also a ‘discursive space’ and the very locus of the linguistic ‘disorder’ where what is important is not what people say or write, but rather how they speak and write, how they communicate ‘in this disorder, or despite this disorder, or even through this disorder’, how languages are publicly ‘staged’ and displayed.

Based on indirect ‘observation’ of linguistic practices carried out, we used an ‘unsolicited’ corpus of advertising discourse (various signs and place names) gathered during a field survey conducted in 2007 in the city of Dschang. Our overall methodology pertains to Discourse Analysis as conceived by Bulot and Veschambre (2006b), i.e. an analysis of the ‘process of appropriation of space’ and its linguistic ‘marking’.

### Introduction

La sociolinguistique urbaine envisage l’espace de ville comme une entité doublement articulée révélant les dimensions multiples de sa prise de sens. L’espace est d’abord l’aire matérielle, c’est-à-dire un espace social qui rend compte des rapports complexes entre lien social et langues ou pratiques langagières. Il est ensuite *lieu*, c’est-à-dire un fait matériel nommé, isolable et localisé par rapport aux autres, démarqué par des repères et identifié en discours comme étant inscrit dans un système autonome qui rend compte de l’organisation socio-spatiale de l’espace considéré (Bulot 2002). Les êtres humains, en effet, produisent bien des signes sur la surface terrestre pour signaler une appropriation ou leur présence, et ceux-ci ont bien des significations qui parfois dévoilent des motivations et des intentions, mais aussi des pratiques linguistiques. Autrement dit, le lieu affiche non seulement sa « mise en mots », c’est-à-dire ses caractéristiques identificatoires, sa signification ou son programme « praxémique », mais aussi ses pratiques et ses représentations linguistiques à travers ces mêmes signes. Ceux-ci peuvent être intentionnels et, dans ce cas, ils sont « destinés à signaler l’appropriation » de l’espace ou du lieu (Bulot et Veschambre 2006).

Cela revient à dire que l’espace ou le « lieu de ville », qu’il soit privé ou public, est, au-delà de sa réalité matérielle, une production du ou des discours qui contribuent à le façonner et à lui donner sens. Sa mise en mots constitue non plus seulement une forme de « marquage » ou d’« appropriation » linguistique, langagière ou identitaire par la communauté sociale, mais aussi un indice permettant de renseigner sur ses pratiques linguistiques, lesquelles pratiques, dans un environnement plurilingue comme celui du Cameroun, participent de l’« hétérogénéité » (Blanchet 2007), et, dans une certaine mesure, du « désordre et de la complexité » (Calvet 2007).

L'occasion est ainsi donnée lors de ce colloque d'interroger ce « désordre » linguistique dans la ville de Dschang, et plus particulièrement dans l'un de ses multiples lieux publics caractéristiques qu'est l'entrée principale de l'Université. Il sera question de voir comment les murs (enseignes murales ou publicitaires) y font les langues, c'est-à-dire construisent des pratiques linguistiques, mais aussi comment ces mêmes murs défont les langues, les modifient de manière « inconsciente et permanente », ou, *a contrario*, comment les langues y font ou défont les murs. On est, de ce fait, amené à constater que l'espace public est aussi un « espace discursif » (Bulot 2001) et le lieu même du « désordre » linguistique où ce qui est important, ce n'est pas ce que les gens disent ou écrivent, mais comment ils parlent et écrivent, communiquent « dans ce désordre, ou malgré ce désordre, voire même grâce à ce désordre » (Calvet 2007), comment les langues affichent publiquement leur propre « mise en scène ».

En nous fondant sur la distinction théorique *in vitro* / *in vivo* (Calvet 1994), nous avons observé *indirectement* les pratiques linguistiques dans cet espace public à travers un corpus *non sollicité* d'enseignes diverses (toponymiques, publicitaires...) recueilli lors d'une enquête de terrain menée en juillet-août 2008. La méthodologie relève, dans l'ensemble, de l'Analyse du Discours telle que l'ont pensée Bulot et Veschambre (2006), c'est-à-dire une analyse du « procès d'appropriation de l'espace » et de son « marquage » langagier. Cette approche qui privilégie la *significativité* des faits à leur *représentativité* devrait nous permettre de mettre en lumière le fait que l'espace public en ville peut être construit, produit ou même administré par les discours des acteurs, mais qu'il est aussi un espace d'affichage, voire de « mise en scène » des langues et des discours qui participent dans l'ensemble, de la complexité des situations linguistiques au Cameroun.

La communication commencera par expliciter son cadre théorique et son terrain de recherche, ensuite elle examinera les paradigmes de dénomination, l'affichage des langues et enfin elle questionnera le poids des langues nationales dans la sphère publique.

### **Des « lieux (publics) de ville » comme textes**

La sociolinguistique urbaine s'est référée à la ville de deux façons différentes, en étudiant les paroles *dans* et *sur* la ville en général ou une portion de la ville en particulier. C'est donc dire que le rôle des discours est central dans la perception, l'organisation, la configuration, voire l'administration (linguistique) de la ville qui se veut un espace aux dimensions multiples. Son traitement peut ainsi relever d'une approche qui considère qu'elle est donnée à voir, à déchiffrer, à consommer publiquement, qu'elle est dense de signes à lire et que le rapport que les usagers citoyens établissent avec elle est un

rapport de « décodage, de lecture interprétative, voire de consommation spectaculaire » (Mondala 2000:31). La lecture des signes, des symboles et des textes parsemés dans l'espace urbain devient ainsi l'objet d'une analyse signifiante, d'où l'intérêt porté à ce qui est inscrit, écrit, codé, lu, décodé dans l'espace, le territoire, le paysage. La cité, dira d'ailleurs Roland Barthes (1985:265), est un discours, et ce discours est véritablement un langage. La ville « est une écriture : celui qui se déplace dans la ville, c'est-à-dire l'usager de la ville (ce que nous sommes tous), est une sorte de lecteur qui, selon ses obligations et ses déplacements, prélève des fragments de l'énoncé pour les actualiser en secret ». L'expression « langage de la ville », qui a fort opportunément fait l'objet d'un colloque international et pluridisciplinaire à Albi (France) en 2002,<sup>1</sup> est en lui-même polysémique, et peut renvoyer soit aux usagers qui y parlent (la ville est alors un cadre d'activité), soit à la ville elle-même (la ville est alors un acteur anthropomorphisé) (Mondala *op. cit.* 32-33).

Le premier aspect de cette conception que nous abordons pour cette communication met en avant la nécessité d'interroger les discours qui circulent dans la ville et qui *font* la ville, non plus métaphoriquement, mais performativement, dans diverses situations de paroles et de pratiques des langues caractéristiques de la pratique sociale. La ville, en effet, est un espace d'hétérogénéités qui pose de façon emblématique la question de la variation, du changement, du contact de langues, à propos d'identités et de pratiques socio-langagières multiples et hybrides. Elle est devenue le lieu idéal pour observer et questionner la « complexité » sociale des pratiques langagières, la dynamique du changement linguistique, les formes et les effets du contact entre les langues différentes.

### **De l'hétérogénéité des pratiques linguistiques**

Louis-Jean Cavet (in Moreau 1997:179-180) distingue dans l'histoire des langues ou des rapports entre des langues deux grands mouvements. L'un, lié à la pratique sociale des locuteurs (ce qu'ils font avec les langues, comment elles sont réellement parlées, etc.) qui, dans leur usage au quotidien, « interviennent sur la langue et sur les langues », en modifient les formes et les situations de manière « inconsciente et permanente », qu'on appelle action *in vivo*. L'autre, lié à l'action de l'Etat ou de la politique linguistique, voire des planificateurs, est le fruit d'une intervention « consciente, raisonnée, ponctuelle » appelée action *in vitro*. Cela revient à dire qu'il y a, de manière générale, deux façons d'intervenir sur les langues et sur les situations sociolinguistiques : d'une part, l'une qui procède des politiques linguistiques et des pratiques institutionnelles, et, d'autre part, l'autre qui procède de la pratique sociale qui est, pour reprendre Didier de Robillard (2001), loin d'être

« prédictible ». Car, s'il est vrai que les langues n'existent pas sans les gens qui les parlent (Calvet 1993:3), on peut comprendre que toute situation linguistique est le produit « sans cesse mouvant » d'un « rapport homéostatique », d'un système de régulation entre les besoins linguistiques de la société et les fonctions sociales des langues, c'est-à-dire les réponses sociales que pouvaient apporter les langues aux demandes linguistiques de la société (Calvet cité par Gasquet-Cyrus 2008:92). On ne peut ainsi que constater le « désordre » dans lequel les gens<sup>2</sup> communiquent.<sup>3</sup> Il ne s'agit pas seulement des gens qui parlent pour produire des énoncés « destinés à alimenter la machine bien huilée du linguiste », mais des gens « qui parlent au quotidien, des gens qui discutent, qui interpellent, qui racontent, qui chantent, qui rient, qui jurent, qui crient, qui exagèrent, qui jargonent, qui inventent des formes, qui écrivent sur des panneaux, des affiches, des murs... » (*Ibidem*). Ce qui est constitutif des langues, en effet, ce n'est ni leur matérialité, ni leur structure, mais la croyance dans leur existence, ancrée dans le besoin qu'elles existent (de Robillard 2005:145).

### **Du terrain et du corpus**

De ce point de vue, Dschang, localité lovée sur les hautes terres de l'ouest du Cameroun, est certes une « petite » ville, mais avec un destin immense, une ville au grand cœur, comme on pourrait le dire. Révélée en effet depuis 1895 par l'Allemand Zintgraff lors de la deuxième expédition militaire allemande au Cameroun, ce n'est qu'en 1903, date de sa refondation par la mission militaire impériale allemande, que la ville a fait l'objet d'un suivi historique. Depuis lors, elle a connu trois tutelles européennes successives : allemande de 1895 à 1916, puis anglaise de 1916 à 1920 et française enfin jusqu'à l'indépendance en 1960. D'un poids géopolitique et économique enviable, la ville a vu sa population, son influence et son prestige s'accroître assez lentement pendant plusieurs années, avant d'exploser subitement à partir de 1993 lorsque, au terme d'une réforme universitaire (Décret présidentiel n° 92/264 du 29 décembre 1992), ce qui était jusque-là le « Centre universitaire de Dschang »<sup>4</sup> fut érigé en même temps que trois autres centres universitaires,<sup>5</sup> en université d'Etat. Cette explosion démographique soudaine a donné un nouveau visage à la ville, tant les migrations internes ont connu une ampleur sans précédent. La population est ainsi passée de près de 100 000 habitants en 1967 à plus de 400 000 habitants en 2003.<sup>6</sup> Notons qu'avant 1990 la population de la ville était constituée majoritairement de natifs et à la limite des communautés des villes et départements voisins, mais avec l'avènement de l'institution universitaire, elle est devenue plus hétérogène et plus métissée, tant toutes les composantes socioculturelles ou sociolinguistiques du pays y sont

représentées. C'est donc dire le rôle de l'université dans la configuration sociale, spatiale et même (socio) linguistique<sup>7</sup> de la nouvelle ville et le poids que peuvent y avoir non seulement les langues, mais aussi les discours sur la façon dont les « lieux de ville », ou, dans une large mesure, la spatialité urbaine sont configurées, administrées et même appropriées par les divers acteurs de la vie sociale.

En effet, la croissance démographique observée a non seulement modifié le visage (socio) linguistique de la ville, mais aussi provoqué de profondes mutations économiques, sociales et administratives qui ont créé et généré tant des situations de discours et de pratiques linguistiques dans la mosaïque des supports observés et observables. L'augmentation considérable des recettes municipales, le développement du petit commerce, l'inauguration et l'ouverture de la route Dschang-Melon (qui relie la ville à la province du Littoral), la création d'un commissariat central (de police)... sont sans doute les effets positifs et les paradigmes de l'urbanisation qui ont accompagné la création de l'université et la mutation globale du visage et de l'espace urbain. De nouveaux secteurs d'activités ont jailli, que ce soit en termes de transport urbain (pour faciliter les déplacements dans la ville) ou en termes de petits commerces (bars, discothèques, secrétariats bureautiques, cybercafés, restaurants...) partout dans la *ville* ou aux alentours des grands espaces publics, à l'exemple de l'entrée principale de l'université. Chacun de ces commerces (ces lieux) a pour souci de marquer « en langue » sa présence, de signifier à travers des inscriptions murales ou publicitaires diverses sa raison d'être. C'est justement à ce type de discours que nous avons décidé de porter notre attention, en nous interrogeant sur la façon dont les langues et les murs sont « mis en scène », sur le poids des langues dans la signalétique des espaces et des lieux (publics).

### **Les paradigmes publics de (de)nomination**

La notion de *marquage* est centrale en sociolinguistique urbaine et en géographie sociale. Elle se réfère à la « manière de signaler une appropriation de l'espace » (Ripoll 2006:17). Le *marquage* représente toujours une action matérielle, soit à travers la fabrication, la réutilisation des repères signifiants, soit à travers la présence des corps ou des signes dont ils sont porteurs, et des langues ou parlures qu'ils pratiquent. Le *marquage* peut être dit « signalétique » lorsqu'il se réfère à « l'ensemble des traces, des marques qui permettent à un individu de s'orienter dans l'espace social/sociolinguistique (Bulot et Veschambre 2006). De ce point de vue, on peut sérier le marquage linguistique de l'espace public à l'entrée de l'université de Dschang de deux manières : d'une part, un marquage *signalétique* à visée publicitaire qui a pour simple rôle de signaler une présence (enseignes

publicitaires, affiches de reconnaissance), et, d'autre part, un marquage *identitaire* qui va au-delà de la simple présence pour signaler une modalité d'appropriation de l'espace ou encore une matérialisation de l'identité individuelle ou collective. C'est le cas dans l'ensemble des enseignes publicitaires qui parsèment cet espace, avec, pour rôle, d'attirer l'attention de la clientèle sur l'existence du lieu et la fonction qu'il occupe dans l'espace considéré. Nous avons ainsi répertorié une mosaïque d'activités qui contribuent à matérialiser et à administrer linguistiquement l'espace, et cette administration procède, comme nous le verrons plus tard, elle aussi d'un certain « désordre ». On y distingue :

Les restaurants : 4 au total, dont deux portent le nom générique de « restaurant », ou l'une de ses variantes apocopiques « restau », suivi d'un caractérisant adjectival « merveille » (1a) ou un caractérisant d'appartenance (identitaire), c'est-à-dire le nom du propriétaire (« Mme Coach » (1b) :



(1a)



(1b)

Ces dénominations génériques rendent la référence du lieu assez explicite, et l'usager n'éprouve aucune difficulté à se repérer dans l'espace ou pour repérer le lieu-dit. Mais l'enseigne (1c) est assez caractéristique, avec une référence de type métonymique où le lieu est désigné génériquement par l'un des produits qu'on y retrouve, le « café ». On pourrait *a priori* penser qu'il s'agit d'un simple café, mais dans la réalité du lieu, il s'agit d'un restaurant où on retrouve non seulement à manger, mais aussi à boire, du café par exemple (petit-déjeuner), ce que confirme d'ailleurs l'enseigne (1b) qui est plus explicite sur son référent publicitaire (« Café-Restau »). L'enseigne (1d) est lui aussi caractéristique, puisqu'elle n'affiche d'emblée aucun paradigme de référencement explicite, mais plutôt le nom du (de la) propriétaire. Ce qui y est mis en avant, ce n'est pas le caractère publicitaire de la référence (et donc l'activité), mais c'est l'*indexicalisation* de la personne ou la focalisation sur l'identité (le nom) du propriétaire:

(1c) : CHRISTAL COFFEE CENTER : Arôme-Vitalité-Saveur. Dégustez et appréciez l'arôme originel et la force ancestrale.

(1d) : BIENVENUE CHEZ MAÁ-THÉ.

Menu du jour...

Déjeuner complet

Riz + sauce tomate + sauce d'arachide

Couscous manioc + sauce de gombo (sauce pistache)

Couscous maïs + dolé

Macabo + dolé

Taro + sauce jaune

Condré

Les photocopies sont au nombre de 7 et portent dans l'ensemble la dénomination générique de « photocopie », qui est assez explicite sur le référent. La seule différence réside au niveau du caractérisant qui accompagne la mention générique à chaque fois. Cette caractérisation est, dans certains cas, nominale et déterminative (« Photocopie de N ») :



(2a)



(2b)

Dans d'autres cas, elle est nominale et identitaire (« Photocopie N »), avec la présence d'un nom de personne ou d'un toponyme (un lieu assez célèbre comme une ville par exemple) :



(2c)

Dans d'autres cas encore, elle est anonyme: l'enseigne ne comporte que le dénominateur générique explicite (« Photocopie »).



(2d)



(2e)

Les secrétariats-bureautiques sont les plus nombreux (13 au total) et les plus représentés dans cet espace public, avec des paradigmes de dénomination variés. On peut en distinguer quatre grands paradigmes, avec à chaque fois un lexème générique dominant :

Le premier paradigme est celui où dominent les désignatifs « Centre de formation » « Multiservices », avec plus ou moins la mention explicite de l'activité du lieu et plus ou moins un caractérisant postposé ou antéposé (lequel caractérisant peut être nominal ou adjectival) :



(3a)



(3b)

Le second paradigme est celui où dominent les lexèmes génériques « Bureautique » « Business » (5), avec plus ou moins un caractérisant exprimé, antéposé ou postposé :



(3c)



(3d)

- Le troisième paradigme est celui où dominant les lexèmes « Centre » / « Center » (en français et en anglais), avec, lui aussi, un caractérisant adjectival ou nominal postposé ou antéposé :



(3e)



(3f)

Le dernier paradigme est celui où dominant des lexèmes tels que « Info » / « Digital » « Computer » qui renvoient tous à l'univers informatique, ce qui sera explicité par les descriptions des activités contenues à la suite de l'enseigne :



(3g)



(3h)



(3i)

Les cyber-espaces sont au nombre de deux, avec des enseignes où domine la désignation générique de « Cyber », avec la présence plus ou moins explicite d'un caractérisant adjectival ou nominal:



(4)

D'autres types d'activités sont aussi représentés dans cet espace et les modes de désignation procèdent du même principe, à savoir un nom générique renvoyant à l'activité, accompagné d'un caractérisant (nominal ou adjectival).

On dénombre ainsi une boutique pour vêtements, un studio photo numérique, une structure de micro-finance, une herboristerie chinoise et un centre artisanal. Mais ce qui est impressionnant dans l'ensemble, c'est le cas des dénominations mixtes où se cumulent dans une même enseigne plusieurs désignatifs renvoyant à deux activités différentes dans le même espace : photocopie + secrétariat ; photocopie + prêt à porter, photocopie + secrétariat + photo + call box,<sup>8</sup>...

Dans l'ensemble, la tendance dans l'administration et l'appropriation de cet espace public est à l'hétérogénéité, à l'imprévisibilité, à l'instabilité (et donc ... au « désordre »). Hétérogénéité dans la mosaïque des activités qui meublent cet espace réduit, hétérogénéité dans le jeu des couleurs dans la fabrication des enseignes, et hétérogénéité enfin dans l'organisation linguistique des enseignes elles-mêmes. Il n'y a pas un modèle unique de présentation, mais des modèles qui caricaturent autant de goûts, de désirs, de perceptions et de compétences linguistiques, culturelles ou intellectuelles des référents dont l'université et la ville en général sont porteuses. Il n'y a pas non plus de norme unique dans la disposition linguistique des enseignes (le formel côtoie l'informel, l'anonyme l'explicite et le non-dit le dit), les langues et les énoncés standards côtoient habilement des énoncés approximatifs et des langues qu'on peut caractériser de « mixtes ». Si nous prenons juste quelques exemples, en (2e) et en (3h), on verra que les enseignes portent des constructions approximatifs de « Railure » au lieu de « reliure » (2e), de « Filmes » au lieu de « films », etc., ce qui donne la preuve de la présence dans cet espace de compétences et de normes linguistiques plurielles, malgré la proximité avec l'université qui est le lieu par excellence de la préservation et du conditionnement de la norme.

Un autre exemple caractéristique de cette hétérogénéité des normes et des compétences est révélé par cette enseigne d'un salon de coiffure où l'on peut observer une méprise sur les termes « pédicule » (au lieu de « pédicure »), « manicule » au lieu de « manucure »).



(5)

Ce « désordre » est donc symptomatique de ce que peuvent être les langues et les pratiques linguistiques dans un espace public non normalisé ou codifié, et pour ne pas dire, un espace hétérogène, ce qui nous amène donc à dire que si l'on peut prévoir dans une situation de plurilinguisme ce que l'on peut parler (ou écrire) dans une situation formelle, on ne saurait prévoir (prédire) ce que les locuteurs écriraient ou diraient et comment ils le diraient dans des situations non formelles. Les pratiques linguistiques et les besoins sociaux qui les conditionnent s'autorégulent en ville, un endroit qui est un lieu par excellence de brassage linguistique, mais aussi et en même temps un lieu où ce plurilinguisme va se résoudre, évoluer, dessinant par là même « les formes futures de cohabitation entre les locuteurs de ces différentes langues » (Calvet 1994:73). Une analyse de la composante sociolinguistique des enseignes nous édifiera davantage sur cette gestion *in vivo* du plurilinguisme urbain.

### **Les langues, les murs et le « désordre »**

L'affichage public des langues sur les murs à l'entrée du campus universitaire de Dschang révèle une espèce de « désordre » dans la superposition des régimes linguistiques où le standard côtoie le non standard. Le bilinguisme officiel (français/anglais) de l'Etat et de l'administration universitaire s'actualise dans l'affichage au niveau des enseignes, mais on peut remarquer aussi que des codes linguistiques non officiels s'entremêlent et donnent la mesure de la dynamique des langues dans cet espace public. Même si, dans une certaine mesure, cet espace est reconnu comme étant hétérogène, instable, et dynamique, l'affichage public y est encore largement dominé par le français, comme tous les espaces francophones au Cameroun d'ailleurs. Le relevé systématique des enseignes publiques le long de ce bout de rue qui longe l'entrée du campus universitaire laisse croire *a priori* à une communauté anglophone ou même vernaculaire assez peu présente dans « l'espace vécu » (Boudreau et Dubois 2005:193). Nous avons recensé la disposition des langues dans les enseignes selon trois dispositions :

1. les enseignes monolingues francophones ou anglophones où n'apparaît aucune unité lexicale en anglais ou en français ;
2. les enseignes partiellement ou entièrement bilingues, avec une langue dominante ;
3. les enseignes trilingues, avec une langue dominante.

#### ***Affichage monolingue***

Dans cette catégorie, nous distinguons deux types d'enseignes: les enseignes entièrement en français où n'apparaît aucune unité lexicale en anglais et les enseignes entièrement en anglais où n'apparaît aucune unité lexicale en

français. Si les deux langues n'ont pas à chaque fois la même proportion sur le plan quantitatif, à cause justement de l'environnement qui est en majorité francophone, on note tout de même la présence des enseignes entièrement en anglais, soit parce que le propriétaire du lieu est anglophone, soit que la cible marchande est anglophone. Mais dans un cas comme dans l'autre, c'est bien plus l'origine culturelle et linguistique du commerçant qui conditionne et justifie le choix de la langue dans l'élaboration des enseignes. Sur un total de 40 affiches répertoriées dans cet espace, 16 sont entièrement en français, tant au niveau de la raison sociale (désignation générique) que de la description du commerce. On prendra juste à titre d'exemple



(6a)



(6b)

3 des 40 enseignes seulement sont entièrement en anglais (raison sociale et description également), comme on peut l'observer dans:



(7a)



(7b)

Cette nette omniprésence du français dans l'affichage public des langues est la preuve même qu'il reste, à maints égards, la langue d'intégration dans les villes de l'espace francophone au Cameroun, comme l'ont par ailleurs montré les études sociolinguistiques récentes. On peut, à titre d'exemple, citer l'étude faite par Koenig *et al.* (1983) sur les pratiques et les attitudes linguistiques au sein de quelques 4 850 ménages à Yaoundé, qui ont montré que

l'hétérogénéité linguistique y est un phénomène assez frappant : les variétés vernaculaires y sont prioritairement employées dans les foyers ou entre membres d'une même ethnie, mais au regard des pratiques linguistiques extérieures aux ménages, et surtout de l'urbanisation, les auteurs concluent également à l'unification linguistique autour du français par le biais de sa véhicularisation. Tendance confirmée par Bitja'a Kody (2000:180) qui, lors d'une enquête sur les usages déclarés et la transmission inter-générationnelle des langues à Yaoundé, conclut à la « francisation galopante de la capitale camerounaise et la désuétude des langues nationales ».

En effet, si la ville est le lieu par excellence de l'unification linguistique et que l'urbanisation impose la nécessité d'une *langue d'intégration à la ville*, le français à Yaoundé se présente comme cette « langue véhiculaire autour de laquelle s'opère l'uniformisation linguistique de la ville et du pays » du fait de l'accroissement de son emploi dans toutes les situations informelles où l'on « assistait jadis à l'utilisation d'une langue véhiculaire locale ». Bitja'a Kody (2000:113) soutient donc que les politiques linguistiques successives du Cameroun ont largement favorisé l'« unification linguistique » autour du français, et, dans une moindre mesure, l'anglais, en leur permettant d'occuper toutes les fonctions sociolinguistiques « institutionnalisées ». Ce statut leur a conféré d'emblée « une valeur importante sur le marché linguistique », et, par conséquent, la « minoration des autres langues ».

### ***Affichage bilingue***

L'affichage bilingue est, dans l'ensemble des enseignes observées, partiel, dans la mesure où il y a une langue dominante qui est, dans la majorité des cas, le français. On peut observer ici deux types de bilinguismes : le bilinguisme officiel, celui garanti par la Constitution et l'Etat, le français et l'anglais, et un bilinguisme informel, celui où le français ou l'anglais côtoient une autre langue (étrangère ou locale).

### ***Affichage bilingue avec obligation juridique***

La Constitution camerounaise exige et garantit l'utilisation de l'anglais et du français comme langues officielles, dans les situations formelles ou officielles. Cette situation est bien présente dans l'ensemble des enseignes que nous avons observées, même si ces enseignes ne se réfèrent ou ne matérialisent pas une portion d'un espace public officiel (banques, entreprises d'envergure nationale, espaces administratifs, toponymes...). La plupart des enseignes se réfèrent aux commerces de très petite taille, et donc à des entreprises rudimentaires ayant une envergure locale ou ponctuelle (restaurants, salons de coiffure, studios photos, secrétariats bureautiques...). L'utilisation du français et de l'anglais n'est pas dictée dans ces situations par un principe

juridique quelconque, mais par la situation de parole ou les enjeux liés au marketing.

Dans l'ensemble des situations de bilinguisme français/anglais observées, le français reste dominant, et on le retrouve très souvent dans les descriptions ou les caractérisations de la spécialisation des lieux qui s'étendent très souvent sur plusieurs phrases. L'anglais n'apparaît qu'au niveau de l'énoncé de la raison sociale (nom générique du commerce ou nom de baptême, avec plus ou moins nom générique exprimé). Il se limite très souvent à une phrase lapidaire et parfois même un mot (8a) ou syntagme (8b) :



(8a)



(8b)

Sur un total de 21 enseignes qui affichent un caractère bilingue, 16 se présentent de cette façon, soit 76.1 pour cent qui représentent au moins 40 pour cent de l'ensemble des enseignes. Le constat que nous faisons à ce niveau c'est qu'il n'y a aucune enseigne bilingue anglais/français, avec l'anglais dominant.

#### *Affichage bilingue sans obligation juridique*

Dans cette catégorie, nous avons observé plusieurs situations où deux langues au moins se côtoient dans une même enseigne, en dehors de celle décrite plus haut, selon la typologie suivante élaborée sur la base de nos propres observations:

##### 1. Anglais/chinois

Nous avons ici un cas unique (soit 02.5%), celui de l'enseigne des produits pharmaceutiques « TIANSHI », herboristerie chinoise de renommée internationale :



(9)

La seule présence du chinois à ce niveau réside dans l'énoncé de la raison sociale. Cette présence est sans doute liée à la mondialisation à laquelle est liée la présence économique chinoise de plus en plus forte en Afrique. La seule évocation du nom est en elle-même significative de cette nouvelle donne, mais aussi des nouveaux enjeux linguistiques dans les villes camerounaises et africaines en général.<sup>9</sup> « TIANSHI » en fait est la traduction savante de l'expression métaphorique chinoise « le lion qui vole », et on comprend non seulement le logo du commerce (le lion avec des ailes), mais aussi la référence aux produits de santé.

#### *Français/pidgin-english*

Nous avons ici un cas unique (2.5%) où le français alterne avec une autre langue véhiculaire (deux véhiculaires en somme), le pidgin-english qui est très présent dans les milieux populeux au Cameroun (notamment dans les marchés, les gares routières, les ports, etc.). Mais comme dans le cas précédent, le français est dominant et l'autre langue n'apparaît que dans un syntagme ou un mot unique dans la description du commerce, et non dans l'énoncé titre qui est suffisamment mis en exergue. Il s'agit, dans le cas de cet exemple, d'un mot d'emprunt, le terme « call box ».<sup>10</sup> Ce terme populaire est sans doute l'une des conséquences du développement et de l'essor de la téléphonie mobile au Cameroun qui a généré un nouveau vocabulaire chez les utilisateurs, comme l'a par ailleurs révélé Dassi (2003) :



(10)

Le terme « call box » désigne à la fois une cabine téléphonique mobile (une table, un parapluie, un ou deux téléphones mobiles) et une activité (un jeune homme ou une jeune fille assis(e)) à côté de la table) qui a généré de nombreux emplois chez des jeunes diplômés ou non en chômage au Cameroun. L'utilisation du pidgin-english atteste d'ailleurs de la force véhiculaire assez poussée de cette langue dans les milieux urbains, et surtout dans les milieux populaires.

#### *Français/argot*

Trois enseignes se présentent sous cette combinaison (7,5%), et la présence des mots argotiques dans le français est liée sans doute à la proximité de l'université où les étudiants se sont fabriqués un jargon propre assumant une fonction cryptique certes, mais de plus en plus une fonction identitaire : <sup>11</sup>



(11a)



11b)

Les termes « bord » (11a) et « UV » (11b) de ces deux enseignes se réfèrent au monde étudiant. Le premier, qui signifie « documentation », est compréhensible pour le commerce en question puisque c'est le lieu même où les étudiants photocopient divers documents qu'ils utilisent, et le second terme, qui est le sigle de « Unité de Valeur », se réfère au même univers. On comprend que pour dire les réalités du milieu, les étudiants se fabriquent un langage propre qui a une nette tendance à se populariser et à s'imposer dans l'univers des pratiques linguistiques sur le campus et dans les résidences d'étudiants.

#### *Affichage trilingue*

La seule enseigne (2,5%) qui alterne plus de deux langues que nous avons observée est celle de ce restaurant en (1d) « CHEZ MAA-THE », enseigne placée en bordure de route sous un poteau électrique devant un bâtiment. La façon dont elle est fabriquée (des inscriptions à la craie blanche sur un tableau en bois), son graphisme indiquent qu'il s'agit probablement d'un écrit informel. Il décrit le menu d'un restaurant invisible (situé derrière le bâtiment), sans les prix. Cette description parfois illisible est faite de manière

générale en français, mais on y observe des noms de mets en langue camerounaise (notamment le duala avec le terme « dolé »), et en pidgin-english avec les termes « condré » et « Maa » (terme affectif et populaire désignant la maman). On ne doit pas perdre de vue le terme « THE » en français populaire (et donc argotique), qui est le diminutif de « Thérèse », le nom même du propriétaire<sup>12</sup> qui s'avère lui aussi sur le plan publicitaire comme un argument de vente. Cette constellation des langues est certes la marque d'une insécurité langagière, mais aussi la preuve de l'hétérogénéité des pratiques induit de la « complexité » des situations.

Par son dispositif linguistique, cette affiche rappelle étrangement celle « du congélateur » décrite par Didier de Robillard (2005:136-140) dans une situation linguistique similaire à celle du Cameroun, l'Ile Maurice, et les conclusions qu'il en a tirées restent valables ici, à savoir que par son dispositif linguistique, l'affiche « ne fait d'effort ni pour inclure, ni pour exclure l'étranger : elle fait l'hypothèse que celui qui lira est [Camerounais] trilingue (s'il sait lire, il est probablement trilingue), et il n'y a aucun codage graphique particulier pour rendre le [pidgin] distinct des autres langues, donc malaisément lisible d'un « étranger » (...) son décodage repose sur une certaine connivence et sur une certaine « compétence plurilingue » » (*Ibidem*:140-141).

Le tableau ci-après récapitule le « poids » des langues dans l'affichage public tel que nous l'avons décrit dans cette communication.

**Tableau1** : Typologie de l'affichage public à l'entrée de l'Université de Dschang (juillet-août 2008)

	Nombre d'enseignes recensées	Pourcentages
Affichage monolingue français	16	40 %
Affichage monolingue anglais	03	07.5 %
Affichage partiellement bilngue, français dominant	16	40 %
Affichage partiellement bilngue, anglais dominant	0	0 %
Affichage partiellement bilngue,(français/ anglais) + langue étrangère	01	02.5 %
Affichage partiellement bilngue,(français/ anglais) + argot ou pidgin-english	03	07.5 %
Affichage partiellement bilngue, (français/anglais) + argot ou pidgin-english + langue camerounaise	01	02.5%
<b>Total d'enseignes recensées</b>	<b>40</b>	

Au regard de ce tableau, l'on peut tirer quatre grandes conclusions, à savoir :

1. que le français est majoritaire dans l'affichage public, même si l'usage normatif n'est pas généralisé dans tous les cas ;
2. que les langues camerounaises occupent une place marginale ;
3. que les parlers jeunes (argot, langues mixtes) s'accaparent une bonne portion de l'espace linguistique ;
4. que l'usage exclusif de l'anglais est marginal.

Ce tableau, qui n'est qu'une illustration d'une situation linguistique, ne doit pas nous faire perdre de vue le fait que dans une situation de plurilinguisme comme la ville, des espaces différents peuvent avoir des configurations linguistiques différentes et qu'il ne saurait y avoir homogénéité ou stabilité tant dans les pratiques que dans les situations linguistiques. Calvet (1994:11) a d'ailleurs reconnu que dire d'une ville (ou d'un pays) qu'elle est plurilingue ne veut pas dire que tous les points le sont. Il peut y avoir des zones de monolinguisme (dans le plurilinguisme) et des zones de plurilinguisme différentes ; toujours est-il que « le plurilinguisme se manifeste là où ces monolinguisms convergent, sur la piste, les marchés, les ports, et, de façon générale, dans la ville « à laquelle aboutissent les pistes et où se trouvent les marchés et les ports » ».

Cette recherche menée à différents points ou lieux publics dans la ville de Dschang (ou d'autres villes camerounaises) peut produire des résultats radicalement ou relativement différents. Chaque lieu produit et conditionne ses usages, ses langues en raison des complexités qui caractérisent les espaces sociaux. L'affichage public des langues dans les espaces publics ne procède d'aucune logique « officielle » contrôlable, chaque espace régule et élabore ses propres politiques linguistiques *in vivo*, et il n'y a aucune pratique de langue qui soit prédictible ou « décontextualisée » (De Robillard, *op. cit.*). A en croire Feussi (2006), « si la langue reste une construction sociale, la démarche pour y accéder ne peut occulter la contextualisation et ses conséquences ». Le rôle ou l'influence de la ville sur les langues ou l'environnement linguistique est, de ce point de vue, déterminant, voire fondamental. La ville, en effet, n'existe pas sans le pays dans lequel elle se trouve : l'histoire politique, sociale et démographique rejaillit sur elle et sur ses langues (Calvet 2000:11).

### **Et les langues nationales ?**

L'observation du tableau I amène à se poser des questions sur le rôle, le poids et la place même des langues nationales dans l'administration publique des langues dans des situations de plurilinguisme au Cameroun. Si la Constitution accorde une place prépondérante au français et à l'anglais, elle est assez muette sur le sort de près de 245 langues nationales qui les côtoient et qui pourtant portent un ancrage identitaire très poussé.<sup>13</sup> Comment comprendre en effet que le *yemba*,<sup>14</sup> qui est pourtant si présent dans la communication orale à Dschang (notamment dans les marchés, les familles, l'église et les cérémonies traditionnelles), soit si absent sur les murs de la ville ? On comprend donc qu'en dehors des langues officielles et de certains véhiculaires bien répandus comme le pidgin-english, le camfranglais chez les jeunes, les langues nationales ne relèvent pas encore de la sphère du

public. Elles sont réduites à un usage oral ou populaire dans des situations marginales ou quasi privées. La seule enseigne où nous retrouvons une langue nationale (le duala) dans l'ensemble des enseignes que nous avons observées à l'entrée du campus universitaire est celle d'un restaurant traditionnel, banal et assez rudimentaire, et, pour preuve, l'enseigne elle-même est écrite à la main, à la craie blanche et donc ne s'inscrit pas dans la durée. L'utilisation de ces langues varie en fonction des menus et il est aisé de croire que ces langues sur les enseignes ont un fonctionnement paradigmatique, c'est-à-dire ne servent que dans des situations d'emprunts ou de substitution lexicale, là où le français ou l'anglais sont incapables d'exprimer la réalité désignée. Leur emploi est essentiellement provisoire ou ponctuel dans des enseignes qui n'ont elles-mêmes aucun caractère « public » ou officiel ».

C'est peut-être bien la preuve que la politique linguistique officielle exerce encore une influence considérable sur la tradition de l'écrit et la gestion du plurilinguisme camerounais. Beaucoup de langues ne sont pas écrites ou ne sont pas enseignées dans nos écoles certes, mais elles jouent un rôle non négligeable dans l'affirmation des identités individuelles et collectives, et le fait qu'elles soient exclues constitue une perte et une déperdition linguistique énorme. Cette politique linguistique a, paradoxalement, réservé aux langues camerounaises un statut « négligeable de marqueur linguistique d'appartenance à une communauté », confinées à un usage oral, familial et ethnique, et, par conséquent, la « valeur marchande » qu'y attachent leurs locuteurs ne peut être que négligeable (Bitja'a Kody 2000:113). Tout en réfutant la conception d'un environnement urbain « tout en français », Harter (2005:94) reconnaît que, même si elles sont « minorées officiellement », les langues camerounaises conservent « des fonctions qui sont loin d'être négligeables », car, si la ville unifie pour des besoins d'efficacité véhiculaire, elle ne peut néanmoins « réduire un besoin identitaire qui s'exprime au travers des langues camerounaises ».

La valorisation annoncée de ces langues au Cameroun, et notamment la création des centres de langues et cultures camerounaises dans les universités et même l'ouverture d'une filière de langues camerounaises à l'Ecole Normale Supérieure, leur enseignement dans les écoles, collèges et lycées seraient un palliatif énorme à cette situation et contribueraient à l'affirmation d'une identité proprement camerounaise que les langues issues de la colonisation sont loin d'exprimer dans leur totalité de nos jours. Même si « l'autochtonie » ou « l'insularité » linguistiques ne sont plus envisageables dans un contexte d'ouverture économique et culturelle mondiale, on ne saurait envisager, comme le dit Foued Laroussi (2003:4), le développement « durable » d'un pays dans une langue étrangère, celle qui n'est pas assumée par une bonne partie de ses locuteurs. L'action de ceux-ci à eux seuls ne peut

malheureusement suffire pour définir une politique linguistique. Le rôle de l'Etat n'est pas à négliger dans cette « action » qui consiste à définir une langue non seulement comme *status*, mais aussi comme *corpus* (Chaudenson 1991:50).<sup>15</sup>

### Conclusion

Au vu de ce qui précède, on peut dire qu'on ne peut, dans le cadre d'une sociolinguistique urbaine, se départir de la « théorie sociologique de la ville »<sup>16</sup> qui associe à la description des langues le terrain sur lequel elles vivent. Le rôle ou l'influence de la ville sur les langues ou l'environnement linguistique est déterminant, voire fondamental. La ville, à en croire Calvet (2000:11), n'existe pas sans le pays dans lequel elle se trouve : l'histoire politique, sociale et démographique rejaillit sur elle et sur ses langues. On comprend que la ville ou les espaces de ville peuvent déterminer eux-mêmes leurs propres politiques linguistiques. Chacun de ses espaces, de ses lieux gère ses langues ou ses codes, gouverne et administre ses propres pratiques dans une espèce de « désordre » que commandent l'hétérogénéité des situations et la « floraison des compétences diverses nécessaires à la communication linguistique » (Calvet 2000:19). L'étude des observables menée ci-dessus montre que ce sont autant les murs qui font les langues que l'inverse : le fait d'afficher des discours sur les murs, dans les lieux symboliques affirme l'existence de langues, de statuts, d'identités ou permet de les construire, en même temps que ceux-ci contribuent à définir les langues, les groupes, les statuts des individus. Au lieu de ne trouver que des langues dans l'homogénéité, la décontextualité, la stabilité, on s'aperçoit donc qu'elles peuvent fonctionner dans l'hétérogénéité, l'instabilité, la contextualité (de Robillard 2005:146), bref, le « désordre ».

De ce point de vue, on peut considérer la ville comme un acteur indispensable de la politique linguistique puisqu'elle « intervient sur les situations ». Nombreuses sont en effet, les villes dans lesquelles c'est la pratique sociale des locuteurs qui dessine l'avenir linguistique de la ville et souvent du pays. Ce mécanisme de *tri urbain* emprunté à la sociologie urbaine de l'Ecole de Chicago (Grafmeyer *op. cit.* 51) est donc, selon Calvet (2000:26), ce qui définit le mieux « l'action de la ville sur les situations linguistiques » : elle pousse à faire le tri, à promouvoir certaines langues à fonction véhiculaire, à en limiter d'autres aux fonctions grégaires, voire à les abandonner.

### Notes

1. Colloque organisé par le CALS/CPST Université de Toulouse le Mirail, dont les actes ont paru en juillet 2003, sous la direction de Pierre Marillaud et Robert Gauthier.

2. Dans la conception d'une linguistique dite « affranchie » (Gasquet-Cyrus 2008), Louis-Jean Calvet préfère ce terme flou et générique de « gens » pour désigner ce que les autres sociolinguistes appellent « locuteurs », « sujets parlants », « informateurs » ou « enquêtés ».
3. Calvet cite, comme bel exemple de ce désordre des pratiques et des différentes façons de le traiter, une illustration faite par Didier de Robillard (2005) sur une affiche manuscrite accolée sur le congélateur d'une épicerie de l'Île Maurice et donnant une liste des produits et de leur prix.
4. Une école régionale à vocation agricole.
5. Auxquels on ajoute l'ancienne Université de Yaoundé éclatée en deux universités, Yaoundé I et Yaoundé II.
6. Les estimations sont de Ngamini (2003).
7. Il convient d'ajouter que le Département de la Menoua dont la ville de Dschang est le chef-lieu partage sa frontière ouest avec le Département de Lebialém (moins de 50 km) dans la province du sud-ouest anglophone, et est aussi à une centaine de kilomètres de la province du nord-ouest anglophone également. On comprend la position de la ville comme carrefour de langues et d'intégration linguistique.
8. Expression en pidgin-english qui désigne au Cameroun les points d'appels payants et donc des cabines téléphoniques mobiles (ou amovibles).
9. On peut, à cet égard, observer la percée du chinois dans le système éducatif camerounais comme langue étrangère, à côté de l'italien, de l'espagnol et de l'allemand. La toute nouvelle université de Maroua par exemple propose, dans la filière « langues étrangères », le chinois comme cycle de formation.
10. Un mot ou parfois en deux, selon les cas. Il n'y a pas en fait une graphie unique !
11. Voir aussi Tandia et Tsofack (2004 et 2006).
12. Et non le thé, qui est l'un des produits consommés dans ce restaurant. L'homologie est bien perceptible et participe du jeu publicitaire.
13. Même si ces derniers temps des efforts louables sont faits pour la vulgarisation et l'intégration des langues maternelles dans les écoles, les collèges et les universités.
14. C'est la langue nationale dominante dans la ville de Dschang et le département de la Menoua en particulier. Il est la langue maternelle de nombreux locuteurs de la ville et sert de véhiculaire dans plusieurs situations d'usage dans la ville et dans les villages voisins.
15. Chaudenson entend donc par *status* tout ce qui relève aussi bien du « statut » proprement dit (reconnaisances officielles et légales, usages institutionnels hors de l'éducation...) que des « fonctions » (éducation et moyens de communication de masse) ou enfin du « statut économique » (capacité de la langue à assurer la réussite professionnelle de ceux qui la parlent). *Status*, de manière générale, désigne à la fois le statut (langue officielle, unique ou non, nationale, etc.), les emplois (officiel, administratif, juridique, etc.) et les fonctions. Au *corpus* sont associés quatre grands ensembles que sont les

modes d'appropriation, la véhicularisation et/ou vernacularisation, les types de compétences, les productions et consommations langagières.

16. Mise en valeur par les sociologues membres de l'équipe de l'« école de Chicago » qui ont développé l'idée de la ville comme un « laboratoire social » (cf. A. Coulon, *L'Ecole de Chicago*, Paris, PUF, 1992).

### Bibliographie

- Barthes, R., 1985, « Sémiologie et urbanisme », in *L'Aventure sémiologique*, Paris, Seuil, pp. 261-271.
- Bitja'a Kody, D. Z., 2000, « Vitalité des langues à Yaoundé : le choix conscient », in Calvet, L.-J. et Moussirou-Mouyama, A., eds., *Le plurilinguisme urbain, Actes du Colloque International de Libreville, ENS Libreville, 25-29 septembre 2000, Collection Langues et Développement*, Paris, Didier Erudition et Institut de la Francophonie, pp. 163-182.
- Blanchet, P., 2007, « Quels « linguistes » parlent de quoi, à qui, quand, comment et pourquoi? Pour un débat épistémologique sur l'étude des phénomènes linguistiques », in *Carnets d'atelier de sociolinguistique*, n°1, Paris, L'Harmattan.
- Boudreau, A. et Dubois, L., 2005, « L'Affichage à Moncton : masque ou miroir ? », in *Signalétiques et signalisations linguistiques et langagières des espaces de ville. Actes de la 4<sup>ème</sup> Journée internationale de Sociolinguistique urbaine*, Moncton, septembre 2005, *Revue de l'Université de Moncton*, n°1, vol. 36, Moncton, pp. 183-218.
- Bulot, T., 2001, « Ségrégation et urbanisation linguistique : l'altérité urbaine définie ou « l'étranger est une personne » », in *Diversité langues* (en ligne), Vol. VI Québec, Téléuniversité, 22 p. [<http://www.teluu.quebec.ca/diverscite/entree.htm>]
- Bulot, T., 2002, « La double articulation de la spatialité urbaine : « espaces urbanisée » et « lieux de ville » en sociolinguistique », in *Marges-linguistiques*, n°3, [<http://www.marges-linguistiques.com>], Saint-Chamas, M.L.M.S Editeur, pp. 91-105.
- Bulot, T. et Veschambre, V., dirs., 2006, *Mots, traces et marques. Dimensions spatiale et linguistique de la mémoire urbaine*, Paris, L'Harmattan.
- Calvet, L.-J., 1993, *La sociolinguistique*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? ».
- Calvet, L.-J., 1994, *Les voix de la ville. Introduction à la sociolinguistique urbaine*, Paris, Payot.
- Calvet, L.-J., 2000, « La ville et la gestion in vivo des situations linguistiques », in Calvet, L.-J. et Moussirou-Mouyama, A., eds., *Le plurilinguisme urbain, Actes du Colloque International de Libreville, ENS Libreville, 25-29 septembre 2000, Collection Langues et Développement*, Paris, Didier Erudition et Institut de la Francophonie, pp. 11-30.
- Calvet, L.-J., 2007, « Pour une linguistique du désordre et de la complexité », in *Carnets d'atelier de sociolinguistique*, n°1, Paris, L'Harmattan, pp.3-71.

- Chaudenson, R., 1991, *La francophonie : représentations, réalités, perspectives*, Université de Provence, Institut d'Etudes créoles et francophones et Didier Erudition
- Coulon, A., 1992, *L'Ecole de Chicago*, Paris, PUF, « Que sais-je ? ».
- Dassi, E., 2003, « Question de sémantique : de la néologie autour de la téléphonie mobile », *Sudlangues*, n° 2 (en ligne), Dakar, UCAD, pp. 21-38.
- Feussi, V., 2006, « Une construction du français à Douala », Thèse de Doctorat Nouveau Régime, Université François de Rabelais de Tours (France), inédit.
- Gasquet-Cyrus, M., 2008, « « Ni dieu, ni maître - mais des gens qui parlent » : la linguistique affranchie de Louis-Jean Calvet », in Moussirou-Mouyama, A., éd, *Les boîtes noires de Louis-Jean Calvet*, Paris, Ecriture, pp. 79-98.
- Grafmeyer, Y. et Joseph, I., 1990, *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Aubier.
- Harter, A.F., 2005, « Cultures de l'oral et de l'écrit à Yaoundé », in *Glottopol*, n° 5 (en ligne), [<http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol>]
- Koenig, E., Chia, E., POVEY, J., eds., 1983, *A Sociolinguistic Profile of Urban Centers in Cameroon*, Los Angeles, Crossroads Press.
- Laroussi, F., 2003 : « Présentation », in *Glottopol*, n°1 (en ligne). [[www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol](http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol)]
- Mondala, L., 2000, *Décrire la ville. La construction des savoirs urbains dans l'interaction et dans le texte*, Paris, Ed. Economica.
- Moreau, M.L., 1997, *La sociolinguistique : concepts de base*, Bruxelles, Mardaga.
- Ngamini, N.A., 2003, « Activité des garages de réparation et de dégradation du cadre urbain », Mémoire de Maîtrise, Université de Dschang.
- Ripoll, F., 2006, « Réflexions sur les rapports entre marquage et appropriation de l'espace », in *Mots, traces et marques. Dimensions spatiale et linguistique de la mémoire urbaine*, Paris, L'Harmattan, pp. 15-36.
- Robillard, D. de, 2001, « Peut-on construire des « fais linguistiques » comme chaotiques ? Quelques éléments de réflexion pour amorcer le débat », in *Marges-linguistiques*, n°1, pp. 163-204).
- Robillard, D. de, 2005, « Quand les langues font le mur lorsque les murs font peut-être les langues : *Mobilis in mobile*, ou la linguistique de Nemo », in *Signalétiques et signalisations linguistiques et langagières des espaces de ville*. Actes de la 4<sup>ème</sup> Journée internationale de Sociolinguistique urbaine, Moncton, septembre 2005, *Revue de l'Université de Moncton*, n°1, vol. 36, Moncton, pp. 129-154.
- Tandia, J.J.R. et Tsofack, J. B., 2004 « L'argot étudiantin dans le campus universitaire de Dschang », in FOSSO, dir., *Dynamique du français au Cameroun : problèmes sociolinguistiques et stylistiques, aspects didactiques et glotto-politiques*, Yaoundé, Presses universitaires d'Afrique, 2004, pp.123-144.
- Tandia, J.J.R. et Tsofack, J. B., 2006, « Discours étudiantins et manifestations argotiques : parole malheureuse ou parole vengeresse ? », in Actes du XXVI<sup>ème</sup> Colloque international d'Albi « langages et signification “ les “ discours de la vengeance », Toulouse, C.A.L.S / C.P.S.T, pp. 61-70.





## **Shooting the Messenger: Mediating the Public and the Role of the Media in South Africa’s Xenophobic Violence**

Adrian Hadland\*

### **Abstract**

In the wake of the outbreak of xenophobic violence in South Africa in May 2008, in which sixty people died and tens of thousands were displaced, a fierce debate erupted on the role of the media. The focus of the criticism was South Africa’s newly-established tabloid press which is accused of fomenting violence and exacerbating tension by publishing inflammatory headlines and posters. But to what extent can the tabloid press really be blamed for aggravating the conflict? The scholarly literature on media effects suggests that direct causality is hard to prove. The accusation says much, however, about media-state-society relations in post-apartheid South Africa; it also raises questions about the state of the public sphere and the role of the media within it. Field work conducted by the Human Sciences Research Council in four South African informal settlement areas affected by the recent violence indicates that the tabloids certainly cannot be blamed directly for fanning the violence. But it does seem to confirm what thousands of protests in the past year have strongly hinted at: there has been a communications breakdown in South Africa at a local level between communities and the state, as well as within communities, which lies at the root of much of the anger and violence. By failing to respond to this breakdown and act on its liberal imperative of providing a “voice for the voiceless”, the media may be more complicit than it, or the literature, is willing to acknowledge.

### **Résumé**

A la suite de l’explosion de violence xénophobe en Afrique de Sud en mai 2008 qui a fait soixante morts et des dizaines de milliers de déplacés, un débat virulent éclata sur le rôle des médias. La critique s’adressait

---

\* Democracy & Governance Research Programme, Human Sciences Research Council, South Africa. Email: [Adrian.hadland@nottingham.edu.cn](mailto:Adrian.hadland@nottingham.edu.cn)

à la presse tabloïde nouvellement créée en Afrique du Sud, accusée de fomenter et d'exacerber les tensions en publiant des articles et des affiches incendiaires. Mais dans quelle mesure peut-on réellement accuser la presse tabloïde d'aggraver le conflit ? La littérature savante sur les effets des médias semble indiquer que la causalité directe est difficile à prouver. Cependant, l'accusation en dit long sur les relations médias-État-société dans l'Afrique du Sud postapartheid ; elle soulève aussi des questions concernant l'état de la sphère publique et le rôle des médias dans cette sphère. Des travaux sur le terrain conduits par le Conseil de la Recherche en Sciences Humaines dans quatre zones d'habitation informelles sud-africaines affectées par la violence récente indiquent qu'on ne saurait certainement pas accuser directement les tabloïdes d'attiser la violence. Mais ils semblent confirmer ce que des milliers de protestations ces dernières années avaient fortement laissé entendre : l'existence d'une rupture de communications en Afrique du Sud au niveau local, entre les communautés et l'État, ainsi qu'au sein des communautés, qui est en grande partie à l'origine de la colère et de la violence. En ne répondant pas à cette rupture et en n'agissant pas sur son impératif libéral d'offrir « une voix aux sans voix », les médias peuvent être plus complices qu'ils (ou que la littérature) ne veulent l'admettre.

### Introduction

The mass media constitutes an undeniably powerful and complex component of the public sphere. Its power to shape, inform and direct derives from its multifaceted and, in the modern world, universal character. The media provides a range of technology-based platforms – from internet, broadcast and film to print and mobile – which constitute the means by which the public sphere is most commonly articulated in the 21<sup>st</sup> century. This is as true for Africa as it is for other parts of our converging, technology-driven world. These platforms allow for trans-national, trans-continental interactions which have led to the formation of what Benedict Anderson famously described as 'imagined communities', each with their members, needs and agendas (Anderson 1983).

The public sphere, the concept based on Jurgen Habermas' inquiry into the functioning of what he called bourgeois society (Habermas 1989), is ubiquitous in contemporary media scholarship (Jacobs 2004, Hallin 2005, Herman and Chomsky 1989), just as the mass media is central to the notion of the public sphere itself. The differentiation theory espoused initially by Emile Durkheim, and later by Talcott Parsons, Jeffrey Alexander, Niklas Luhmann and others, envisages the increasingly specialised functions of a complex modern society being undertaken by increasingly specialised social bodies (cited in Hallin and Mancini 2004:77). This requires an ever greater role for an independent and effective communication system (the media).

The work of Habermas, Alexander and Pierre Bourdieu, which was derived from the initial explorations of Parsons and Durkheim, continued to excavate the role of the media in the expression and definition of the public sphere.

Bourdieu's critique of Habermas suggests that the public sphere operates not as a rational, democratic space but serves to undermine and silence certain classes of opinion (Bourdieu 1998). The public sphere becomes a theatre for elites in which mass viewpoints, collectively or individually, are quashed. Other scholars too have described the distortions to the functioning of the public sphere generated by class and gender interests.

In South Africa, in May 2008, the public sphere became so contaminated or dysfunctional that a sudden contagion of violence erupted. It broke out initially in the township of Alexandra near Johannesburg. It spread rapidly across the central province of Gauteng and, within days, reached KwaZulu-Natal in the east of the country and the Western Cape in the south. By the time the wave of violence had lulled a week later, sixty lives had been lost and tens of thousands of people had been forced to leave their homes and give up their possessions and businesses. The principal, but by no means sole, focus of this deadly aggression and anger was African immigrants. The targeting of immigrants from African countries led to the violence being described as 'xenophobic', an inexact characterisation of a phenomenon that affected many South Africans and non-Africans.

It was clear that in such circumstances, the public sphere had somehow disengaged from the opinions and communicative needs of the masses. Instead of an organic, Habermasian zone of communal engagement in which communicative rationality prevails, the public sphere had become distorted and reflective only of the chatter of an elite preoccupied with grander conceits than the welfare and security of the people. Given the intimate connection between the public sphere and the media, the question then arises: what was the media's role in this process of corruption?

The debate over media complicity in violence brushes off an old and enduring media studies enquiry: to what extent can the mass media be said directly to affect human behaviour? And, even more specifically, what is the correlation between the mass media and violence? The debate has become particularly relevant to Africa where recent experiences have highlighted the role of the media in political instability and added weight to calls for tighter governmental regulation. Similar allegations of fanning ethnic hatred and fuelling violence were levelled at Kenya's media, particularly its local language radio stations, following the violent aftermath of both the 2007 general election and the 2005 referendum campaign (Ismail and Deane 2008). In Kenya, too, a formal government investigation into the role of the media is

contemplated. The Rwandan genocide of 1994 also saw *Radio Télévision Libre des Mille Collines* infamously urge its listeners to participate in the mass murder (ibid:324). Clearly, the allegation of media complicity in violent political crises is becoming more commonplace on the continent.

In the weeks following the South African violence, scholarly consideration of the role of the media became rooted in reality when a formal complaint was laid against the media by a non-governmental organisation, the Media Monitoring Project (MMP), accusing a particular newspaper of complicity in what had just occurred.<sup>1</sup> The complaint was later rejected by the Press Ombudsman, South Africa's self-regulatory agency for the print media, and although an appeal was being launched at the time of writing, a vigorous debate has been underway in recent months among media scholars, the government and other interested parties attempting to assess the degree to which the media has been complicit in the violence.

The accusation presents two opportunities. First, it allows us to investigate whether the media in general, and a newspaper specifically, can justifiably be accused of fomenting violence. This then permits a discussion of what the parameters might be for the media's interface and influence on the public sphere itself. This article undertakes four tasks. It recounts the nature and scope of the allegations made in the wake of the xenophobic violence in South Africa concerning the role of the media in fomenting and condoning violence. It examines the body of literature from media studies and from related disciplines that has investigated the correlation between the media and violent behaviour by media consumers. The article offers some insights resulting from a series of focus groups on the role of the media held in communities affected by xenophobic violence in its immediate aftermath. Finally, a number of explanations are offered that aim to locate the sudden urge to shoot the messenger in the specific context of contemporary South African politics. These are linked back to the functioning of the public sphere and the location of the media within it.

## Discussion

In a letter dated 28 May 2008, the MMP together with its partner, the Consortium for Refugees and Migrants in South Africa, and various endorsing organisations complained to the Press Ombudsman, Joe Thloloe, that the *Daily Sun* had violated the South African Press Council Code. The code states that the press is obliged to report news truthfully, accurately and fairly, that news should be presented in context without distortion and that the press should avoid discriminatory or denigrating references to people's race, colour, ethnicity, religion, gender, sexual orientation or preference, physical or mental disability, or age.

The complaint stated that the newspaper, in a series of articles published between 8 April and 21 May 2008, made 'the xenophobic violence understandable and justifiable'. It said the paper had failed to condemn the attacks, had perpetuated negative stereotypes and had consistently presented foreign nationals as 'aliens' who had manipulated the state in securing unfair access to resources. *The Daily Sun*, in other words, had been a material contributor to the xenophobic violence and was complicit in the tragic events that unfolded at that time. The complaint gained support from a range of forces including the government, civil society and even from within the media itself.

Deputy foreign minister Aziz Pahad was one of several senior government officials who publicly criticised the South African media for sensationalising the xenophobic attacks and for failing adequately to investigate its causes (*The Times*, 21 May 2008:20). Similarly, at a Department of Home Affairs workshop on xenophobia in August 2008, a commission was established specifically to discuss 'the role of the media' and calls were made for editors and journalists to be made personally liable for inflammatory content.<sup>2</sup>

Civil society also has voiced its concern. The Institute for Democracy in South Africa conducted a survey of press coverage of cross-border migration in 2005 (McDonald and Jacobs 2005). It found that 22 per cent of the 950 reports it examined associated migrants with crime while 20 per cent referred to migrants as 'illegals'. The report concluded that 'xenophobic writing and editorialising (in the South African media) remains a concern' (McDonald and Jacobs 2005:3). Ann Bernstein, head of one of South Africa's most influential policy consultancies, the Centre for Development and Enterprise, called on the government to appoint an independent, expert commission to investigate, among other things, the question: 'did media reports encourage attacks?' (*Financial Mail*, 18 July 2008:18). Even Anton Harber, former editor of the anti-apartheid paper, *The Weekly Mail* and now director of the Journalism and Media Studies Programme at the University of the Witwatersrand, agreed that the *Daily Sun* had come 'close to legitimising attacks on foreigners' by giving its front page over to telling why South Africans have reason to hate foreigners (Harber 2008:3).

As convinced as some have evidently been with regard to media complicity in the xenophobic violence, scholarship in media studies, psychology, sociology and anthropology has long mulled over the extent of mass media influence on human behaviour. In general, there seems to be a link between fictionalised violence (on television or in film) and aggressive behaviour, even though this is contested. However, there is nothing more than anecdotal evidence that suggests a causal, linear relationship between

mass media non-fictional content and real-life violence. Few studies attempt to measure the impact of print journalism on aggression or violence.

Scholars who have debated the connection between mass media and violence for more than four decades have reached few areas of consensus. In media studies, where this article is located, theoretical approaches range from Marxist media analysis and the culturalist approach to media effects and political culture theory. The divergent frameworks and their frequently contradictory findings have resulted in 'see-sawing estimates of media power' (Curran *et al.* 1982:22) which have characterised media analysis over the years. The absence of agreement occurs, in part, due to the very nature of the media. Newspapers, for instance, are a combination of diverse components: language, text, ideology, culture, which in themselves have been subject to debate and controversy. Measuring the impact of such a phenomenon as a newspaper on its social and political environment is naturally fraught with difficulty because of the many variables. Indeed it is, arguably, not possible. Of all the approaches, it is perhaps media effects theory that has worked hardest at trying to prove the direct, causal and linear impact of the mass media on human behaviour.

Until the 1940s, according to the Frankfurt School, there was 'broad consensus ... that the mass media exercised a powerful and pervasive influence' on its social and political context (Curran *et al.* 1982:11). Underlying this context, argue Gurevitch, Bennett, Curran and Woollacott (1982), were a number of notions perceived to be characteristic of modern society: urbanisation and industrialisation had created a 'volatile, unstable, rootless, alienated, manipulable society' (ibid:11); urbanised people were inherently vulnerable to propaganda as they were no longer anchored in the stable network of pre-industrial social relations; mass audiences had been gathered on an unprecedented scale through new technologies. Newspapers were thus powerful propaganda weapons to be used on a helpless, alienated, urban community and media analysis was geared to measuring the 'depth and size of penetration through modern scientific techniques' (ibid:12)

From the 1940s to the late 1960s, this position was reversed. The 'mass society' view involving helpless, alienated citizens was rejected (within several disciplines including political, social-anthropological and psychological theory) in favour of an account of stable networks of group, family and peer supports. People, it was argued, exposed themselves and remembered information selectively and newspapers, therefore, had little direct influence or bearing (ibid:12).

Media theory since the 1960s has split essentially into two camps: liberal and Marxist. However, 'the conventional characterisation of liberal and Marxist traditions in mass communications research as constituting two

opposed schools tends to obscure both the internal differences within each of these traditions and the reciprocal influence which each has exerted upon the other' (ibid:15). Marxist media analysis is essentially divided into three, not necessarily mutually exclusive, areas of interest. The Structuralist approach is founded upon the semiotics of Roland Barthes and Jacques Lacan's re-working of psychoanalytic theory which focuses on 'the systems and processes of signification and representation' (ibid:25). The nature of ideology as a system of themes and representations through which people relate to the real world (as discussed initially by Louis Althusser and the Frankfurt School) is of particular significance to the Structuralists.

The second Marxist method is the Culturalist approach of writers such as Raymond Williams, E.P. Thompson and Stuart Hall. It investigates newspapers as a means of what has been famously termed manufacturing consent (ibid:4). For Hall, the important questions are: 'How does a dominant discourse warrant itself as the account and sustain a limit, ban or proscription over alternative definitions: How do (newspapers) responsible for describing and explaining succeed in maintaining a preferred range of meanings in the dominant systems of communication?' (Hall 1982:67).

The third Marxist method, the political economy approach, attempts to consider questions of the power of the press in terms of a 'concrete analysis of economic relations and the ways in which they structure both the processes and results of cultural production'. The ideological or cultural message, as evidenced by the existence and contents of a particular newspaper, is assumed to be a product of the underlying and complex patterns of ownership, control and economic location. The Marxist and neo-Marxist literature, while broadly sympathetic to the power of propaganda and perhaps also to the notion of a mass media in which prevailing class interests might spawn relevant relations, has not attempted to link content directly to short-term (aberrant) behaviour.

Liberal theory, deriving particularly from developments in positivist theories of political culture, has attempted to be more empirical in its investigation of the press. The major analytic tool used during the 1960s and 1970s by liberal theoreticians has been the media effects theory postulated by writers such as Melvin De Fleur, Joseph T. Klapper, Walter Schramm and J.D. Halloran. As De Fleur has explained: 'The all-consuming question that has dominated research and the development of contemporary theory in the study of mass media ... is "what has been their effect?"' (Chimutengwende 1978:125). The answer, at that time, was 'not very much'. As Elihu Katz, probably the foremost contemporary media effects theorist, has described, the findings of the Klapper era studies were so disappointing they led to a flight from the field and the demise of what was known as the

Chicago paradigm (Katz 2001:271). Katz argues this collapse was premature and that re-reading important effects texts, such as those by Paul Lazarsfeld, maps new opportunities for the reinvigoration of effects theory (ibid.). Media studies work that falls broadly into the effects theory school tends to analyse broader, more social trends – such as voting patterns – over the longer term rather than the more direct, linear, causal connection between media content and violent or deviant behaviour. It is this connection, however, that is the cause of most anxiety among commentators and policy makers when considering the role of the media in both South Africa's xenophobic violence and in violent responses elsewhere on the African continent.

Media studies have been far from the only discipline engaged in work, linking mass media to violence. Indeed, Katz has been foremost in arguing for a metatheoretical agenda that anticipates a convergence in approaches to the study of media processes among different disciplinary orientations (Livingstone 1980:19). Important work has been carried out in related disciplines such as sociology, psychology and anthropology, where predispositions, behaviour and causal relationships to stimuli are more frequent avenues of scholarly enquiry. The importance of imitation, for instance, is emphasised by social learning theory, a well-established approach in social psychology (Felson 1996:104). In this field, it is indeed a common argument that children imitate the violence they see on television. Centerwall's 1989 study on exposure to television and violence found that not long after the introduction of television in United States households, 'there occurred a dramatic increase in violent crime' (Felson 1996:104). This led some scholars to see a causal connection, according to Felson.

In the United States, concerns have abounded over the media-violence connection for more than five decades, leading to several major government investigations and reports (Anderson *et al.* 2003). These include the 1954 Kefauver hearings, the 1969 National Commission on the Causes and Prevention of Violence, the 1972 Surgeon-General's report *Television and Growing Up* and the 1982 National Institute of Mental Health report *Television and Behavior* (Anderson *et al.* 2003:82). The 1969 report is a compendium of sociological, psychological, demographic and economic data on the structure, functions, audience and effects of media – particularly television – in the United States (Roschco 1970:308). It is also inconclusive, in spite of the massive amount of violence (which occurred in 81 per cent of all programmes analysed over a two-week period) and the 'enormous quantities of specialised literature' (ibid:309).

According to Felson (1996:105), the relationship between exposure to media violence and aggression has been examined using laboratory experiments, field experiments, natural experiments and longitudinal analyses

based on correlational data. Conclusive evidence of linear, causal relationships has been absent in all methodologies. Laboratory experiments generally examined the short-term effects of media violence but failed to demonstrate whether media exposure acts as instigator of aggression or merely as a facilitator (ibid:105). Field experiments frequently suffered from serious methodological limitations and the results were generally inconsistent. The same methodological problems are applicable to natural experiments – comparing countries or communities that do not have television with those that do – where substantial differences between comparison groups ‘increase the risk that the relationship between the introduction of television and increases in aggression is spurious’ (ibid:108). In fact, argues Felson, ‘the methodological limitations of these studies make it difficult to have confidence in causal inference about media effects’ (ibid:108).

Felson reports that some evidence of short-term media effects has been found in longitudinal surveys. Eron *et al.* (1972) found a causal link between violence and aggressive behaviour in a series of studies of children’s exposure to television violence. However, there were measurement problems in the work and follow-up work produced only complex and inconsistent results (Felson 1996:110). ‘There was no evidence that any of the measures of exposure to television violence produced changes in aggressive behaviour over time... one must conclude that longitudinal studies have not demonstrated a relationship between the amount of violence viewed on television and subsequent aggressive behaviour.’ (Felson 1996:111)

In *The Influence of Media Violence on the Youth* (Anderson *et al.* 2003), one of the most comprehensive studies to date, the authors suggest the evidence is so unequivocal that ‘media violence increases the likelihood of aggressive and violent behaviour in both immediate and long-term contexts’ that the scientific debate ‘is essentially over’ (Anderson *et al.* 2003:80). However, they also acknowledge that, ‘as we and others have frequently noted, the weight of evidence indicates that violent actions seldom result from a single cause; rather, multiple factors converging over time contribute to such behaviour’ (Anderson *et al.* 2003:82).

There is a further set of difficulties with making a persuasive comparison of the South African situation with a laboratory or other experiment. The work cited in the literature generally used fictional violence as a central factor and frequently focused on children, often young children, as the subjects. In the xenophobic case under discussion here, the subjects are generally young men (identified as the overwhelming majority of protagonists of the violence in the Human Sciences Research Council (HSRC) report (2008). Media representations of violence were also not fictional, nor were

they all broadcast. In fact, it is print stories (in tabloid papers) that have been identified as the most complicit.

The literature raises a number of findings that add depth to the complexity of assuming a causal connection between media violence and actual violence. Meta-analyses of exposure to violence have demonstrated that the effects of media violence on antisocial behaviour were just as strong as the effects of media violence on violent behaviour. A contrarian view from Messner suggests that because watching television reduces the opportunities for potential offenders and victims to meet, watching television can actually reduce the incidence of violence (cited in Felson 1996:116). Dimmick argues that if young adults watched more television, their incidence of violent activity would be lower due to the routine activity approach (ibid:116). The evidence that most offenders are versatile (in the range of offences they commit) challenges the notion that violent offenders are more violent because of a special proclivity to engage in violence, due to exposure to media violence or any other factor, argues Felson (1996:117).

He goes on to say there are four reasons why viewers might be expected to learn aggressive behaviour from the media: they might learn new behaviour they might otherwise not have considered; they may be encouraged by the legitimization and vicarious reinforcement they receive from watching violence on television; they may have become desensitised to violence and therefore more willing to engage in violent activity; and, people may get a false idea of reality from observing a great deal of violence on television, developing unrealistic fears as they go (1996). Although Felson debunks each of these assumptions with the findings from recent studies, the first scenario is the most compelling for this writer.

This is quite persuasive if anecdotal evidence does exist to support the possibility that unusual and dramatic behaviour on television is imitated by viewers ('modeling' or the contagion effect) who might never otherwise have imagined engaging in such behaviour (Felson 1996:118). 'Modeling can also be used to explain contagion effects observed for highly-publicised violence, such as airline hijackings, civil disorders, bombings and political kidnapping ... the tendency for such events to occur in waves suggests that at least some viewers imitate real events that are reported on television' (ibid:118). Simyn found that the double assassination attempts on US President Gerald Ford, for instance, resulted in an increased number of assassination threats for several months thereafter (Simyn 1979). Anderson *et al.* agree that there have been many anecdotal reports of people imitating fictional violence, citing the claim that the movie *Taxi Driver* led directly to John Hinckley's attack on President Ronald Reagan (Anderson *et al.* 2003:89).

Despite the frequency of these presumed instances of a “contagion of violence” ... there has been relatively little research examining how news stories of aggressive events affect behaviour. In the case study described in this article, one group of subjects suggests that the violence in South Africa was a mimicry of events portrayed on the television news. But in relation to the overall body of testimony and evidence offered by all the participants, this represented a very small proportion. As in other studies, the evidence remains anecdotal and arguably worthy of deeper investigation. Certainly, the violence spread extremely rapidly from one informal housing area to the next, from one town and province to the next. However, this was also true of the violent protest against the school system in South Africa in 1976. In that case, hundreds died and virtually every town in the country was affected. At that time, South Africa had only just introduced a limited television service and tabloids were still almost thirty years away. Clearly, violent contagion is not exclusively a mass media-inspired event.

Anderson (2003:89) notes that most investigations into modelling have been time-series field studies that have compared data on a community’s violence rate before and after some highly publicised news of a violent occurrence: ‘On the whole, these studies support the notion of a contagion effect.’ Anderson writes that some of the best studies proving the contagion effect deal with the suicide of a well-known person increasing the likelihood that other people will take their own lives (ibid:89). Other studies have shown a rise in violent crimes following high-profile murder cases and increases in violent crimes following televised boxing fights (ibid:89). The latter study has not been widely accepted due to methodological challenges, reports Anderson.

However, what begins to look like promising and relevant work in fields other than media studies is undone by a fundamental premise of the work done to date: ‘The central argument about the relationship of viewing violence on television and viewers’ aggressive behaviour focuses on fictional events’ (Felson 1996:118). Of course, the relationship between reading a tabloid story about violence and violent behaviour is even less well examined and further undermines the assumptions of causality.

The literature is, in general terms, unconvincing with regard to the linkage between the mass media and violence. While there is a connection between violence in the media and aggression and/or violent behaviour, it is a complex, multi-faceted and variable connection. Studies that look at non-fictional violence are generally predicated on anecdotal evidence and are almost always broadcast-oriented. This raises the question of why the mass media, and in particular the tabloid press, as Sutter (2000) has described, continues routinely

to attract the finger of blame in a social or political crisis? Is it a case of shooting the messenger, or can a sufficient degree of complicity be identified to merit a regulatory (or other) response? This article suggests a number of possible reasons, some of which are specific to South Africa's own unique political trajectory and some of which may be more universally applicable.

Prior to a consideration of reasons, one last test is offered, in the form of a case study. It attempts, in a qualitative, ethnographic way to see if the media was identified by affected communities as a relevant 'cause' or factor in the outbreak of xenophobic violence in the study areas.

### **Case Study: Methodology**

The case study formed part of a rapid response investigation into the causes of the xenophobic violence conducted by the Human Sciences Research Council in May 2008 (HSRC 2008). Fieldworkers conducted focus group discussions within a few days of the violence breaking out in three of the seriously affected communities: Alexandra, Mamelodi and Tembisa, all in Gauteng Province. Interviews were also conducted in Imizamu Yethu in the Western Cape, though these were mainly with stakeholders rather than residents and were held in a township in which there was no violence. This served as a control and is not included in this case study. The nine focus groups comprised just over sixty people in total and each group comprised an average of six to eight people. The groups were divided by age (18-23; 26-33 and 33 upwards), and by gender. Since the study was focused on gaining an understanding of the views of community members about 'foreigners' and xenophobia, the focus groups recruited only South African citizens.

Focus groups were conducted in the language of the participants where possible, and translated into English. Facilitators were briefed to spend a considerable time (in excess of forty minutes) discussing the question: what do you think led to the violence happening in your area? Participants were not prompted to discuss the media or the media's role (see Appendix 1 for methodology, brief and instrument). All participants gave their informed consent.

### **Case Study: Results and Conclusions**

The media was mentioned on twenty-four occasions by participants in the nine focus groups. Overwhelmingly, most media references were to television programmes. When programmes were named, they were shows ordinarily considered sophisticated viewing: investigative, documentary programmes such as *Carte Blanche* on MNet and *Special Assignment* on ETV. A *Special Assignment* broadcast depicting unfettered, rapid migration from Zimbabwe

to South Africa was cited twice (possibly three times though the programme was not specifically named in the third citation) and clearly aggravated viewers. A handful of references were made to news stories that were identifiable. These mostly concerned President Thabo Mbeki or the political crisis in Zimbabwe. One or two references were made to specifically print media stories, including one illustration of police corruption captured by a *Sunday Times* story on a corrupt Durban policeman living in a multimillion rand home.

No mention was made of a tabloid newspaper or of a story that was easily identifiable as one that appeared in a tabloid. No focus group participant referred to foreign migrants as 'aliens', the common, pejorative label adopted by the *Daily Sun*. Only one focus group (women in Mamelodi) discussed the possibility that the violence in their area had been caused by people trying to get famous by attracting television coverage:

**Maggy:** We like looking like others – (it's a) competition and (we like) thinking we are like Alex(andra).

**Moderator:** So that is how it started, competition?

**Sibongile:** Mamelodi's people wanted to be on TV too.

**Rockstar:** These people (migrants) are making our lives easier. I don't go to shoe shops, I go to the guy on the street.

**Sibongile:** These things are seen on TV and they did it, and so they do this.

**Masego:** They want fame, they don't know how to get (on) TV, and so they do this.

Aside from this last discussion, which hardly follows the classic thesis that violence on television encourages aggressive and violent feelings, the focus groups did not assign any complicity either to the media in general nor to tabloids in particular when it came to the fomentation or exacerbation of violence in their areas.

Admittedly, the size of the sample is small and participants were not specifically prompted on the role of the media. However, conducted just a few days after the violence had broken out, the focus groups give a fairly authentic account of how people perceived what had just happened in their communities. These perceptions, by and large, did not assign to the media a substantive or even influential role. Far more weight was given to issues such as housing, corruption and employment, and to gender-specific grievances (HSRC 2008). Underpinning all these, however, was a palpable frustration over the lack of communication between the government and residents of informal settlements. In the recommendations of both HSRC

reports, a strong emphasis was placed on this factor: the improvement of government-community-stakeholder communications, not just on the issue of xenophobia but on other, important matters.

### **Shooting the Messenger**

There are several reasons that may be posited to explain why the media was singled out as being complicit in the 2008 xenophobic violence. These fall into the broad categories of media-state, media-society and media-media relations. The relationship between the democratic, post-apartheid state and the South African media has been a difficult one. This was perhaps inevitable with the regime change from an apartheid state to democracy and with the subsequent shift in role for the media. It is clear in retrospect that both media and state have struggled to come to terms with their new roles and responsibilities. The consequence has been heightened tension between the majority party in government, the African National Congress (ANC), and the media. Johnston identifies a series of “points of conflict” that have developed between the ANC and the print media and characterises them as follows: ‘At best, the ANC’s relationship with the political press has been distant and neurotically suspicious; at worst, pathologically hostile’ (2005:13).

A number of developments serve to illustrate this shift of relations. They include the state’s growing willingness to intervene in the media in various ways, its reluctance to reform legislation affecting the media (Barratt 2006), its entry into mass newsletter publishing and the establishment of a variety of clientelist-type bonds between government and the nascent community media sector (Hadland 2007). At the ANC’s annual conference in 2007 at Polokwane, the party resolved to push for greater regulation of the print media through the establishment of a statutory media appeals tribunal. This followed a series of court cases launched by senior ANC officials, including the ministers of home affairs (libel) and of health (invasion of privacy) against the press in the previous twelve months. None of these lawsuits were filed against the tabloids, however.

While xenophobic tensions have been rising and violent incidents have occurred periodically since 1994, few were prepared for the scale of the outbreak in 2008. Several elements served to amplify media-state tensions. The violence constituted the first major damage inflicted on post-apartheid South Africa’s international reputation as a triumphant bastion of racial reconciliation. This jarred against what scholars are referring to as South African ‘exceptionalism’ (Alexander 2008) and multiplied the impact of the shock. Secondly, the violence caused deep embarrassment to members of South Africa’s political hierarchy, many of whom were welcomed and cared for by neighbouring states as they escaped into exile during the armed struggle

against apartheid. It is the citizens of these very states, especially Zimbabwe, who bore the brunt of the violence in 2008. This high-level embarrassment together with the very clear governmental complicity in the outbreak of the violence through a breakdown of communications with communities, failed migration policy and corruption (HSRC 2008) made the identification of a scapegoat all the more urgent.

It is plausible, in other words, that the 'blame' being heaped on the media in general and on the tabloids in particular for the xenophobic violence has its roots in the suspicion and tension that currently characterise the relationship between media and state in South Africa. As evident as tensions are, however, this does not explain the active participation of civil society in the denigration of the media for its perceived role in the violence.

Society too has had to adapt to a media that has changed dramatically since the apartheid era that ended in the early 1990s. Until 1990, the South African media operated in sanctions-induced isolation. The print media was largely controlled by four major corporations and the broadcast media was a state monopoly. Deregulation of the broadcast sector, the arrival of foreign investors in the print industry, technological advances, an injection of black capital and the launch of the country's tabloids all contributed to a revolution in the local media environment. This changed the structure, products and audiences of the media business.

As popular as South Africa's new tabloids have become (the *Daily Sun* is the country's largest daily newspaper), they have prompted criticism and complaint from many quarters of civil society. Private citizen Jessica Samson launched a bid initially to the South African Commission on Gender Equality in 2005 to prevent the paper running its weekly 'Page 3 girl' on the grounds that it infringed the constitutional rights of women to dignity and equality. The complaint was referred to the Press Ombudsman which dismissed it. Other complaints have also been heard by the Ombudsman concerning alleged invasion of privacy by the tabloid press. In one instance, this was upheld (*Daily Voice* versus Bloom Family, 2006).

The success of the *Daily Sun* encouraged the launch of similar tabloid titles such as the *Sunday Sun*, *Die Son* and the *Daily Voice*. Similar to their British predecessors, the South African titles were all aimed at the blue-collar market: in this case, lower-middle class black and coloured readers. This has led defenders of the tabloid phenomenon, including the editors themselves, to suggest that there is a class dimension to the criticism. The conservative black middle class is the fastest growing and most collectively powerful stratum in post-apartheid South Africa. One of the allegations contained in the MMP complaint against the *Daily Sun* was that it failed to present alternative strategies to the violence. However, Katz has pointed out

that one of the strongest arguments of critical theory is that the media upholds the status quo and deliberately omits alternative ways of thinking (Katz 2001:273). This too suggests a hegemonic co-option of the media.

Annette Hill (2001) argues that a process of social amplification takes place by which various interests use the opportunity of public concerns over media violence to put forward their own agenda. This agenda was often a class one.

As early as the 1850s, the popular press and social commentators expressed concern over media violence (Pearson 1983). Concerts and theatres were seen to corrupt the young and new popular media were described by one professor in 1904 as having the same kind of “evil effects as syphilis or leprosy” (Murdock 1997:77). As Murdock (1997:68) points out: “Commentators were quick to see [media violence] as both a potent symbol of moral decline and a powerful new incitement to anti-social behaviour” (Hill 2001:211).

Hill also argues that as media violence is commonly perceived as a ‘stigmatised’ form of popular culture with horror, crime and action movies in particular receiving much criticism (ibid:210): ‘The physical risks of media violence remain steadfast in the public’s mind, despite the existence of conflicting scientific information.’ Hill suggests that media violence is perceived as symptomatic of a general lack of moral values. ‘The moralisation of risk is a means to amplify the real and symbolic risks of media violence. Levels of violence in the media and society are amplified so that the issue of media violence becomes one of law and order and social welfare’ (ibid:214). She goes on to argue that the ‘media risk repertoire’ flows through multiple communication networks, social and political groups, such as non-governmental organisations and professional groups allowing them to adopt and reinvent the risk even for their own political and social gain’ (ibid:214).

The appearance of tabloid newspapers in South Africa in 2003 riled not just the political establishment and civil society, but the mainstream media (and several prominent media scholars) too (Glenn and Knaggs 2008). The role and value of the tabloid press has been hotly debated within media studies in South Africa and prevailing opinion tends to dismiss the journalistic integrity of the tabloids while doubting their contribution to the consolidation of democracy. *The Sowetan*, a tabloid of more sober habits than its counterparts, patted itself on the back following its coverage of the violence in May 2008 and decried its counterpart *The Daily Sun* in an editorial: ‘It is pleasing to say that, on the whole, our media should be appreciated for the professional way in which they have covered the unfolding human

catastrophe. Only one xenophobic down-market national daily panders to the bloodthirsty mobs that are hellbent on cleansing the country of “the alien terror” (Sowetan, 23 May 2008:16).

However, a degree of revisionism is underway, among the scholarly community at least. Nicola Jones *et al.* (2008) along with Glenn and Knaggs (2008) have argued that the tabloid press in South Africa plays a constructive and reflective role, arguably more so, than its mainstream counterparts. It is likely, though, that the mainstream media has itself been complicit in constructing a sympathetic background that has failed to discourage social hostility to the tabloids. This is in spite of the very tangible evidence (circulation figures, for instance) of their popularity and influence.

There is thus much in South Africa’s contemporary political, social and economic environment that contributes to profoundly negative public opinion about the role of the media. The media industry itself has its part to play in this even though it is frequently the mainstream media that attracts legal and regulatory sanction rather than the tabloids. The case studies cited here bear that out again as they reflect a far deeper awareness of television programmes than anything emanating from the print world.

### Conclusion

The media clearly cannot be blamed for directly ‘causing’ the xenophobic violence that broke out in South Africa in 2008. The literature and the case study data are emphatic on this. However, while the media may not be culpable of acting as *agent provocateur*, there are charges it may still have to face. It may be the case, for instance, that the media was complicit in an act that, for society’s long-term health, is almost as invidious and more far-reaching. The media may have endeavoured to shape the public sphere (in alliance with other forces) so that it functions in a way that prevents the articulation of public opinion, suppresses grievances and inhibits the transference of knowledge. The only logical outcomes of such a systematic capping and subversion of public needs and wants are, perhaps inevitably, anger, aggression and, when all other channels have been closed off, even violence.

This complicity is not only manifested in the content of the South African news media, but in its structure, its class and gender chauvinism and in its lack of linguistic and cultural diversity. More than 6,000 protest actions have taken place in communities across South Africa in the last twelve months. They are a sign, together with the tragedy of May 2008, that the public’s need to express itself has been stifled. Bourdieu has argued there is a variance between the opinions of elites and the space that the masses

require to democratise their societies and improve their lives. He also contends that there is a fundamental complicity between agents in a field that leads and supports that domination of that field as well as that field's domination over other fields. Thus is the public sphere distorted.

There have clearly been cases in media history in general and in Africa in particular where the mass media has played an unambiguously malevolent role in the exacerbation of tensions and perhaps in the resulting contagion of violence. The literature suggests that while there does seem to be a connection between the mass media and violence, this relationship is complex, multi-faceted and at times contradictory. Studies done on the effect of real (news) violence rather than on fictional violence are few and mostly reliant on anecdotal data, little of which is explicable or replicable.

The focus groups case study described above suggests that the media was not a key factor in the instigation or spread of violence in three of the localities most affected. The data reflect the prevailing scholarly understanding that if any medium is likely to provoke a short-term emotional response, it is broadcast rather than print and it is likely to have a greater impact on children than on adults. The overwhelming body of scholarly research has concerned itself with examining the effect of television, film, videos and, more recently, the internet.

However, the data suggest that while the media was not necessarily the trigger for the violence in 2008, it may have contributed to the stifling of public debate and the distortion of the public sphere that arguably did lead to the violence. The first World Congress on Communication for Development in 2006 was unambiguous about the centrality of communication in human development. In its Rome Consensus, it stated: 'Communication is essential to human, social and economic development. At the heart of communication for development is participation and ownership by communities and individuals most affected by poverty and other development issues' ([www.uneca.org/africanmedia/documents/Recommendations\\_Rome\\_Consensus.pdf](http://www.uneca.org/africanmedia/documents/Recommendations_Rome_Consensus.pdf)).

The breakdown of communication between the state and communities and between local and newly-arrived communities was arguably the key factor in the xenophobic violence that exploded in South Africa in May 2008. These cleavages in the public sphere were widened by existing but fractured power relations between media, state and society. The end result was a public sphere that became so clogged and fragmented, it was rendered temporarily inoperable.

The media has long claimed that being a 'voice for the voiceless' is one of its *raison d'être*, a fundamental objective based on centuries of liberal democratic philosophy. If there is a lesson in South Africa's experience, it is

that this duty has never been more important. Differentiation theory, as I indicated in the introduction, envisages an ever greater role for an independent and effective communication system. If this fails to develop, however, it will inevitably result in a greater and deeper deficit. This, as usual, will have a heavier impact on the developing world. In an emerging democracy where resources are limited and structures and institutions are new and vulnerable, stifling the voices of the angry will not only lead to development bottlenecks, it will also lead to disaster.

### Notes

1. For the full ruling, see: <http://www.presscouncil.org.za/pages/posts/the-media-monitoring-project-mmp-and-consortium-for-refugees-and-migrants-in-south-africa-cormsa-vs-daily-sun20.php>
2. Department of Home Affairs' xenophobia Imbizo, July 21-22, 2008

### References

- Alexander, N., 2008, 'Has the Rainbow Vanished? The Meaning of National Unity in the New South Africa', Address delivered for Difficult Dialogue Lecture Series, University of Cape Town, 13 August 2008.
- Anderson, B., 1983, *Imagined Communities: Reflections on the Origins and Spread of Nationalism*, London: Verso.
- Anderson, C.A., Leonard, B., Edward, D.L., Rowell, H., James, D.J., Daniel, L., Neil, M.M. and Ellen, W., 2003, 'The Influence of Media Violence on Youth', in *Psychological Science in the Public Interest* 4(3), December: 81-110.
- Barratt, E., 2006, *Part of the Story: 10 Years of the South African National Editors' Forum*, Johannesburg: Sanef.
- Bernstein, A., 2008, 'Xenophobe Probe', in *Financial Mail*, July 18, p 18.
- Bourdieu, P., 1998, *Practical Reason: On the Theory of Action*, Stanford: Stanford University Press.
- Chimutengwende, C.C., 1978, *The Press and Politics of Liberation in South Africa*, London: Barbican Books.
- Curran, J., Michael, G. and Woollacott, J., 1982, 'The Study of the Media: Theoretical Approaches' in Gurevitch, Bennett, Curran and Woollacott, 1982, *Culture, Society and the Media*: 11-29, London: Methuen.
- Eron, L.D., Huesmann, L.R., Lefkowitz, M.M. and Walder, L.O., 1972, 'Does Television Violence Cause Aggression?', in *American Psychologist*, Vol 27(4), April, pp. 253-263.
- Estrada, F., 2001, 'Juvenile Violence as a Social Problem', in *British Journal of Criminology*, 41, pp. 639-655.
- Eveland, W. P., and McLeod, D.M., 1999, 'The Effect of Social Desirability on Perceived Media Impact: Implications for Third-person Perceptions', in *International Journal of Public Opinion Research*, 11(4), pp. 315-333.

- Feldman, O. and Kazuhisa, K., 1991, 'Use as Predictors of Political Behaviour: The Case of Japan', in *Political Psychology*, 12(1), pp. 65-80.
- Felson, Richard B., 1996, 'Mass Media Effects on Violent Behavior', in *Annual Review of Sociology*, 22, pp. 103-128.
- Glenn, I. and Angie, K., 2008, 'Field Theory and Tabloids', in Hadland, Louw, Sesanti and Wasserman (eds.), 2008, *Power, Politics and Identity in the South African Media*: 104- 123, Cape Town: HSRC Press.
- Gurevitch, M., Bennett, T., Curran, J. and Woollacott, J., 1982, *Culture, Society and the Media*, New York: Methuen.
- Habermas, J., 1989, *The Structural Transformation of the Public Sphere: An Inquiry into a Category of Bourgeois Society*, Cambridge, MA: MIT Press.
- Hadland, A., 2007, *The South African print media 1994-2004. An Application and Critique of Comparative Media Systems Theory*, unpublished PhD dissertation, University of Cape Town, South Africa.
- Hadland, A. ed., 2008, *Violence and Xenophobia in South Africa: Developing Consensus, Moving to Action*, Cape Town: HSRC.
- Hall, S., 1982, 'The Rediscovery of "Ideology": Return of the Repressed in Media Studies', in Gurevitch, Michael *et al.* (eds.), *Culture, Society and the Media*: 56-112, New York: Methuen.
- Hallin, Daniel C. and Paolo Mancini, 2004, *Comparing Media Systems: Three Models of Media and Politics*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Harber, A., 2008, 'Of Aliens and Mobs', *The Harbinger*: <http://www.theharbinger.co.za/wordpress/2008/06/13/of-aliens-and-mobs/>.
- Herman, E.S. and Chomsky, N., 1989, *Manufacturing Consent: The Political Economy of the Mass Media*, New York: Pantheon Books.
- Hill, A., 2001, 'Media Risks: The Social Amplification of Risk and the Media Violence Debate', in *Journal of Risk Research*, 4.3, pp. 209-225.
- Human Sciences Research Council, 2008, *Citizenship, Violence and Xenophobia in South Africa: Perceptions from South African Communities*, Democracy and Governance Research Programme report, Cape Town: HSRC.
- Ismail, J. A. and Deane, J., 2008, 'The 2007 General Election in Kenya and its Aftermath: The Role of Local Language Media' in *The International Journal of Press/Politics*, 13, pp. 319- 327.
- Jacobs, S.H., 2004, *Public Sphere, Power and Democratic Politics: Media and Policy Debates in Post-apartheid South Africa*, unpublished PhD thesis, Birkbeck College, University of London.
- Johnston, A., 2005, 'The African National Congress, the Print Media and the Development of Mediated Politics in South Africa', in *CriticalArts* 19.1&2, pp. 12-35.
- Jones, N., Vanderhaeghen, Y. and Viney, D., 2008, 'The Rise of the Daily Sun and Its Contribution to the Creation of Post-apartheid Identity', in *Power, Politics and Identity in the South African Media*: 167-183, Cape Town: HSRC Press.
- Katz, E., 2001, 'Lazarsfeld's Map of Media Effects', in *International Journal of Public Opinion Research*, 13(3), pp. 270-279.

- Livingstone, S., 1980, 'The Work of Elihu Katz: Conceptualising Media Effects in Context', in *Studies in Communication*, Norwood, NJ: Ablex, pp. 119-141.
- McDonald, D.A. and Jacobs, S., 2005, *Understanding Press Coverage of the Cross-Border Migration in Southern Africa since 2000*, Cape Town: Institute for Democracy in South Africa and Southern African Research Centre, Queen's University, Canada.
- Roshco, B., 1970, 'Violence in the Media' (Book Review) in *The Public Opinion Quarterly*, 34(2), Summer, p. 308-310.
- Simyn, A., 1979, 'Violence in the Mass Media: A Case of Modelling', *Perceptual and Motor Skills*, 48(3 Pt 2, June): 1081-2.
- Sutter, G., 2000, "'Nothing New Under the Sun": Old Fears and New Media' in *International Journal of Law and Information Technology*, 8(3), pp. 338-378.

## Appendix

### Case Study: Methodology and Instrument

The study focused on a sample of areas most affected by xenophobic violence. These were consistently informal settlements. It also considered, for comparative purposes, one area – Imizamu Yethu in the Western Cape – which had not seen an immediate outbreak of xenophobic violence in this current wave, and from which insights could be drawn.

Focus groups were conducted in Alexandra, Mamelodi and Tembisa on the East Rand. The focus groups were divided according to gender and age in order to facilitate as open a conversation as possible and to be able to disaggregate opinion according to these two variables. Six focus groups were conducted, three in each area. The focus groups comprised an average of six to eight people, and were divided into three age ranges: a young group aged between 18 and 23; a middle group aged between 26 and 33, and an older group of 33 years and upwards.

We used relatively open-ended questions to enable people to express in their own words their understanding of the situation and their sentiments toward migrants. The focus groups were conducted in partnership with Professor Patrick Chiroro from the University of Pretoria, who oversaw a team of interviewers.

Conducting focus groups and interviews in the midst of a violent conflict posed a number of challenges. A two-day scan of the identified communities was conducted to ascertain whether appropriate conditions existed to conduct research, relating both to the safety of the interviewers and interviewees. Venues were chosen mindful of the need to allow participants maximum anonymity. Informed consent was given by participants.

## Questionnaire

Focus Groups Questions for a Survey on the Xenophobic Violence in Alexandra, Mamelodi and the East Rand.

**Key Brief:** – To understand the *causes* of the violence

**Facilitator:** Welcome and introductions

Hello. My name is \_\_\_\_\_ and my colleague's name is \_\_\_\_\_. Thank you very much for coming to this Focus Group Discussion

We are from the HSRC and we would like to discuss various issues relating to the recent violence involving foreigners in some parts of the country.

Please feel free to express your opinions since there is no right or wrong answer. We are also not going to share what we talk about with people who are not part of this group. Also do not judge what others are saying. During this discussion we are not going to use our real names, in order to remain anonymous. Your participation in this study is voluntary; you are free to withdraw at any stage during the group discussion.

The discussion will take about an hour to an hour and a half.

**Participants:** Requested to introduce themselves to the group, using pseudonyms of their choice

### **Facilitator explains how the discussion will be conducted, highlighting the following issues:**

- The role of the moderator (facilitator) and rapporteur;
- The need to use a tape recorder in order to capture the information accurately;
- Consent required before proceeding to record;
- Importance of only one person talking at the same time in a clear voice;
- Outline the ground rules with the group members after explaining how the focus group discussion should proceed;
- If participants are reluctant to be recorded due to the emotive nature of the study, be prepared to take down some detailed notes.

**1) What have you heard people saying about the violence in this area and what have you seen yourself?** [10 minutes]

(**Prompt** – this question to be kept very open. Allow people to talk freely about what they've seen and heard.)

**2) What do you think led to the violence happening in your area?**  
[40 minutes]

(This question should take up a substantial part of the discussion)

**Prompts**

- Again allow people to talk generally about what they think caused the problem.
- We need to see whether people think that the violence is completely sporadic/random or whether it was 'instigated' or organised. If so by whom?
- It would be important to understand and note the key underlying issues that emerge around the causes of the violence e.g.; housing, crime, lack of service delivery and then if time allows probe further on these issues.
- It would be useful to unpack the category 'foreigner' i.e. to understand exactly *who* people think is the problem. Are there some foreigners people feel are more of a problem, e.g. Zimbabweans, Nigerians etc, and what about people from South Africa who have been attacked? Or is there generally a problem with 'outsiders' coming to the township?

***Specific issues to look out for include***

- a) Housing ('foreigners have taken our houses).
- We need to understand why people think this; is it just an impression, did they hear a rumour, do they have an actual example where this took place?
  - What are their experiences of trying to access housing; do they feel they have been prevented from getting houses because of foreigners?
  - How do they think foreigners get access to houses illegally, e.g. bribery, corruption, other?

- b) Jobs ('foreigners are taking our jobs').
- Is this a general impression or do they have direct experience of this?
  - Why do they think foreigners get the jobs they want?
  - Are they prepared to accept lower pay, are they more skilled, are they corrupt?
- c) Competition for resources including water, sanitation and health.  
(‘there is only one water tap for so many people and we run out of water because of foreigner using it up’).
- Health issues around foreigners accessing free health care, the local clinic runs out of medicines because the supplies are being used by foreigners who come to the clinic
  - Providing goods and services: are foreigners selling things cheaper than locals or are they seen to have an unfair advantage in pricing their goods?
- d) Crime ('foreigners are responsible for crime').
- We need to probe a bit beneath this perception.
  - Are there some foreigners that people believe are the most responsible for crime? Or is it all foreigners?
  - What types of crime are they usually involved in?
  - Is this just a general impression or have people had direct experiences?
- e) Illness/HIV/AIDS ('foreigners are responsible for spreading disease').
- Why do they think this is the case; have they had any experience of this?
- f) Gender-related issues
- Do they feel relationship issues are involved?
  - Are foreign men seen to be in competition with local men for local women?
- g) Migration – have a lot of new people moved into this area recently?
- Where are they from?
  - Do they have a good or bad relationship with them?
  - Is this causing conflict?

## h) Policing issues

- Do they feel that the actions of the police have anything to do with how bad the situation has become, i.e. colluded with or not acted against foreigners who do 'wrong things', crime etc.?

## i) Government – local especially, and national

- Do they feel that the actions of the government at local level (councillors, local MPs etc.) have anything to do with the situation e.g. giving jobs or houses 'unfairly' to foreigners?
- What about local politicians, local civic leaders, other leaders?
- What channels exist for you to report your grievances to the authority?

**3) Has there always been animosity towards the foreigners living in this community? When did people start to see foreigners as the 'enemy', the problem? [5 minutes]**

- Has this always been the case or had you lived peacefully before?
- When did people start seeing foreigners as the enemy?

**4) What do you *feel* about the violence which has been happening in your area? [10 minutes]**

(Looking for attitudes towards the violence, either negative or positive.)

- Do people maybe agree that foreigners are 'a problem' but feel there *shouldn't* be violence against them?
- Do they think they 'deserve' the violence, that violence has been effective in dealing with other 'criminals' and should now be used against foreigners?

**5) Is there anything that should or could be done about this violence? [10 minutes]**

(**Prompt** – trying to non-judgementally see whether people think the attacks should or will continue.)

- Also trying to draw out possible ways to intervene in the violence, how people think it could be addressed in terms of community or government initiatives, or is it a matter of the government simply addressing the problematic underlying issues outlined in the discussion, or is it a matter of arresting and deporting foreigners?





*Afrique et Développement*, Vol. XXXV, No. 3, 2010, pp. 145 – 157  
© Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en  
Afrique, 2010 (ISSN 0850-3907)

## **Lieux de vente de vin de palme et débats publics : une autre face de l'espace public à Kisangani**

John Nkoko Lipambala\*

### **Résumé**

A Kisangani, les conditions socio-économiques défavorables poussent certains individus à se défouler dans les lieux de consommation de vin de palme appelé « libondo » en jargon local. Ces lieux sont devenus des sites où les hommes et les femmes se rencontrent après le marché, le service ou les travaux de champs. Au-delà de la prise du vin de palme dont le coût répond bien à la bourse de chacune d'entre elles, les personnes qui fréquentent ces lieux profitent de l'ambiance qui y règne pour s'exprimer sur les grandes questions de la ville, de la province, du pays voire même de la planète. Car, les bonnes informations, estiment-elles, sont celles qui sont transmises dans de tels endroits.

Ainsi, les points de vente de « libondo » sont devenus à Kisangani des espaces publics où s'organisent les débats et discussions, de façon spontanée et sans aucune formalité, sur les questions d'actualité. Tout peut donc se dire dans ces sites et il n'existe pas de sujet tabou ni de contrainte sécuritaire. Cela parce qu'on se croit être en face de celui ou de celle avec qui on partage le même niveau de vie et par conséquent les mêmes difficultés. L'on ne devrait donc pas se créer de problèmes ; au contraire on doit considérer ce cadre comme la seule chance où la libre expression est permise.

### **Abstract**

In Kisangani, unfavourable socioeconomic conditions lead some people to let off steam in premises where palm wine, known as *libondo* in the local jargon, is consumed. Such premises have become places where men and women meet after market, after work or after they have

---

\* Enseignant et chercheur à l'Université de Kisangani, DRC.  
Email : jdlipamala@hotmail.com

finished working in the fields. In addition to drinking palm wine, whose cost fits every budget, the people who frequent these places take advantage of the atmosphere that prevails there to express their views on the major issues of the city, the province, the country or even the planet. In their view, the right information is passed on in such places.

Thus, in Kisangani, points of sale of *libondo* have become public spaces where debates and discussions are organized, spontaneously and informally, on topical issues. Anything can be said in these places and there are no *taboo* subjects or security constraints. This is because the people there believe they are with others who share the same standard of living and thus the same hardships. Accordingly, they should not cause problems for one another; on the contrary, these places must be seen as the only chance for freedom of expression.

### Introduction

L'activité politique est devenue un métier qui n'inspire plus confiance pour une certaine catégorie d'individus en République Démocratique du Congo. En effet, les discours ne sont pas traduits en actes, ce qui crée souvent un sentiment de méfiance des gouvernés envers les gouvernants.

Cette méfiance est d'autant plus accentuée par le fait que les sources d'informations officielles (médias) sont instrumentalisées par le pouvoir. Aussi la censure est-elle devenue un frein à la liberté d'expression, l'un des piliers de la démocratie. Le verrouillage de l'espace politique a donc entraîné un fort contrôle de l'expression politique. En dépit du fait que la République Démocratique du Congo compte environ une centaine de chaînes de radio et télévision, la liberté d'expression reste encore un effort à faire dans le chef de la classe politique, ce qui s'explique pendant le régime de la deuxième République sous Mobutu par les arrestations des journalistes et la valorisation du culte de la personne. Cette situation semble ne pas disparaître actuellement, comme en témoigne le rapport annuel 2010 de l'organisation Journalistes en Danger (JED), une Organisation qui lutte pour la liberté de la presse et la protection des journalistes en République démocratique du Congo.

Les crises politiques qu'a connues la République Démocratique du Congo ont eu des conséquences économiques sans précédent, poussant ainsi la population à développer certains -mécanismes de survie et d'adaptation. Le commerce informel peut être cité parmi ces activités de survie et d'adaptation. Ces adaptations se sont élargies sur tous les secteurs de la vie de la population congolaise.

A Kisangani, la population n'est pas restée sans innover ou s'adapter aux conditions socioéconomiques difficiles qu'a traversées et continue de traverser toute la République. En effet, le prix des boissons industrielles ne permet plus à tous les consommateurs de s'en procurer. Le vin de palme

joue à cette fin un rôle de substitution parmi tant d'autres boissons artisanales. Les lieux de vente de vin de palme<sup>1</sup> sont devenus des endroits où les gens se rencontrent après le travail, le marché ou toute autre activité de la journée.

Ces sites de rassemblement sont transformés en véritables endroits d'échanges, de discussions et de débats sur les grandes questions de société touchant à la politique, à l'économie, à la culture, etc.

Au-delà de la fonction manifeste qui est la consommation de vin de palme, se développe une fonction latente qui devient la plus importante<sup>2</sup>. En effet, ces endroits attirent une grande foule non seulement pour la consommation de la boisson, mais surtout pour des discussions et échanges qui s'y déroulent. Ces sites permettent donc le passage d'un espace commun à un espace public qui implique les débats et discussions autour de certains thèmes. Le pouvoir ne réglemente pas le fonctionnement ni la structure de ces sites. Il les tolère dans la mesure où les activités qui s'y déroulent ne constituent pas un danger pour la sécurité publique.

Pour les usagers de ces sites, l'ambiance qui y règne constitue un moment propice pour s'exprimer sur n'importe quelle question de la ville, de la province, du pays, voire de la planète.

Les points de vente de « libondo » sont donc des espaces publics où s'organisent les débats et discussions de façon spontanée et sans formalités, ni contrôle du pouvoir en place. Tout sujet peut y être discuté au tour du verre, sans inquiétude ni peur. Ces cadres sont considérés par une certaine tranche de la population comme les seuls vrais espaces publics où la liberté d'expression est garantie.

La présente contribution se veut une analyse fonctionnelle de ces sites. Il s'agit de porter un regard sur une politologie de la quotidienneté pour comprendre ces sites comme une innovation/adaptation de l'espace public dans le contexte local de la ville de Kisangani, à côté bien sûr d'autres espaces publics qui sont les médias, les espaces verts et autres. Il s'agit ici d'une approche par le banal, l'anodin. Sans céder à la tentation de sociologiser des épiphénomènes, l'ambition est de décrypter les événements à la lumière de tout ce qui ne se dit pas, et des choses que l'on n'énonce pas forcément de manière explicite (Monga 1994:10).

Nous répondrons tour à tour aux questions de savoir les usagers et les raisons d'émergence de ces sites, la prise en charge de la salubrité de ces sites, des thèmes débattus dans les lieux de consommation de vin de palme, des sources et problème de la dénaturalisation des informations. Nous ne manquerons pas d'aborder la question de l'expression de l'opinion publique dans ces sites.

### **Raisons d'émergences et qualités des usagers des points de vente de vin de palme à Kisangani**

Avant d'aborder la question relative aux raisons qui ont joué en faveur de l'essor de ces sites, nous voulons bien retracer de manière plus ou moins succincte l'organisation de ces sites. En effet, ces sites sont pour la majorité des cas exposés en plein air, soit à l'ombre des arbres ou encore sous les paillotes. Les activités de ces sites ne commencent pas aux mêmes heures, les uns commencent plutôt que les autres et ferment également un peu plus tôt. De façon générale, les activités commencent dans l'après-midi ; ce qui montre que l'afflux vers ces endroits paraît répondre à l'organisation sociale. Cette dernière exige que la matinée soit consacrée au travail de toute sorte<sup>3</sup> pour que le soir, chacun arrive à se distraire au tour d'un verre. La quête de survie constitue la préoccupation journalière de chaque congolais. Dans ces sites, les buveurs ou usagers sont rangés souvent en forme de rectangle, de cercle ou de carré pour une bonne disposition aux discussions et débats. Quelques chaises et bancs servent de sièges pour certains sites. Dans d'autres sites, c'est plutôt les bambous installés en forme de banc qui constituent les sièges, rappelant ainsi l'usage de l'arbre à palabres dans les villages. Ces arbres à palabres pouvaient être compris également dans la logique des espaces où les grandes questions du village étaient débattues ; on était là dans un espace public.

Si ces lieux sont des endroits de divertissement de manière manifeste, nous disons que la façon dont les sièges y sont arrangés prédispose à des échanges et débats, bien que cela ne soit pas la raison première de leur existence.

La combinaison des éléments de la modernité (on est en pleine ville avec toutes ses exigences) à ceux de la tradition (le vin de palme étant une boisson traditionnelle dont la consommation devrait en principe diminuer ou tendre vers la disparition en ville) nous pousse à soutenir l'idée selon laquelle ces sites essaient de faire une symbiose des espaces publics modernes à ceux traditionnels, pour autant que la tradition ne disparaisse pas totalement en ville. Elle subit les influences de la modernité sans disparaître pour autant.

De par son utilisation, Habermas comprenait par espace public le rassemblement des personnes privées faisant usage public de leur raison (Alcaud et Bouvet 2004:111). Il faisait allusion à la classe bourgeoise.

L'espace public a pu s'incarner dans une série de lieux réels (cafés littéraires anglais, salons et clubs français, sociétés d'érudits allemands) où une fraction restreinte de la population, les bourgeois cultivés, se rencontrait pour discuter, avec une certaine liberté de ton et, aussi, une volonté de savoir et de comprendre, caractéristique des Lumières, les

œuvres de l'esprit de l'époque, mais aussi peu à peu les décisions du pouvoir (Alcaud et Bouvet 2004:111)

L'on s'aperçoit bien qu'il s'agissait de rassemblements de personnes privées, mais dans lesquels les affaires publiques étaient traitées, ne transformant pas pour autant ces personnes privées en des personnalités publiques. La notion a évolué par la suite pour devenir de nos jours un des justificatifs de la démocratie. On ne peut parler actuellement de la démocratie sans qu'on fasse allusion à l'espace public. En effet, Alain Caillé précise, en ce qui concerne l'idéal démocratique, que ce qui importe, c'est l'existence d'espaces publics dans lesquels les sujets puissent débattre, former une opinion et conquérir la reconnaissance de leur valeur et la certitude d'exister légitimement et valablement aux yeux des autres. La société démocratique est d'abord une société plurielle et pluraliste (Caillé 2004:32-33).

Il ne peut y avoir démocratie sans débats ni échanges d'idées dans les endroits spécifiques.

L'idée défendue selon laquelle la communication doit impliquer tous les sujets rationnels se matérialise dans les conversations au sein de certains cadres bien appropriés, les espaces publics. L'idéal de communication impliquant tous les sujets rationnels et entièrement dénués de domination et d'intérêts demeure un enjeu important de ces espaces publics.

A Kisangani, les raisons économiques sont également à la base de l'émergence de ces sites. En effet, le vin de palme reste la boisson dont le prix n'est pas à craindre. Il est à la portée de la bourse d'une bonne partie de la population boyomaise<sup>4</sup>. Tout le monde peut en consommer quant à son coût et à la disponibilité sur le marché. Aussi la crise de l'Etat congolais, couplée de guerres, a-t-elle été un élément qui a appuyé sur l'accélérateur de l'essor de ces endroits. Les bas salaires, l'absence d'encadrement et le mauvais fonctionnement de l'Etat ont jeté dans les rues des villes ceux qui ne pouvaient joindre les deux bouts avec les rémunérations officielles (Kanyarwunga 2008:341).

La modicité des salaires des fonctionnaires, le non-paiement de la bourse des étudiants et le taux élevé de chômeurs sont les facteurs favorables à l'émergence de ces sites comme non seulement lieux de jouissance, mais surtout des endroits de défoulement pour une vie urbaine quasi intenable.

Lorsque le fonctionnaire n'arrive pas à s'acheter régulièrement une bière qui lui demande de longues réflexions, il se contente d'aller chercher une bouteille de vin de palme qui ne dépasse généralement pas la moitié du coût de la bière. Sa soif étanchée lui fait croire qu'il a pu vivre comme toute personne capable de satisfaire ses besoins. Bien qu'artisanal, le vin de palme a des effets aphrodisiaques comparables à la bière produite industriellement. A ce sujet Steward précise :

La production de vin de palme est dite artisanale à cause de la petite échelle des exploitants, aux techniques ou technologies appropriées et aux matériels utilisés qui, du reste, sont presque rudimentaires, et aux capitaux faibles dont disposent les exploitants ou les producteurs qui n'ont jamais été des entrepreneurs auparavant, contrairement au secteur industriel moderne ou semi moderne tendant à faire appel à des échelles relativement vastes et immobilisant d'importants capitaux (Steward 1974:32).

Le caractère artisanal de ce vin a certes des répercussions sur son prix qui, du reste, appelle un grand nombre de consommateurs dans un environnement sociopolitique et économique de crise et d'incertitude. Faute de mieux, le vin de palme devient une boisson de substitution pour ceux qui s'étaient habitués à fréquenter les bars et autres endroits modernes de prise de boisson, dont les boîtes de nuit et les snack-bars.

Ainsi, les sites de vin de palme attirent de façon voulue ou non les personnes de toutes les catégories sociales dont le revenu faible constitue le dénominateur commun. Les universitaires sont à compter dans le rang des usagers dans la mesure où ils ne sont pas traités par l'Etat à leur juste valeur. Les étudiants se comptent en grand nombre à cause des conditions dans lesquelles ils sont exposés par le pouvoir depuis longtemps. Les fonctionnaires se retrouvent dans ces endroits pour étancher leur soif de la bière dont ils ne sont plus capables de supporter le coût. Il faut également ajouter les sans-emploi et autres catégories qui, au long de la journée, s'adonnent à la débrouillardise. Ils se retrouvent le soir dans ces sites pour ainsi chercher une consolation au tour de l'ivresse. Car une certaine opinion soutient que pendant l'état d'ivresse, on oublie ce qu'on est. Cela est acceptable pour certaines personnes. Il sied de préciser que cet état n'est que passager et peut également conduire à des actes susceptibles de violer les règles de bonne conduite et de la moralité, ce qui arrive quelquefois dans ces sites.

Le caractère hétérogène des usagers de ces points de vente joue également à l'enrichissement des débats et discussions. Les uns et les autres abordent différents thèmes et les interventions sont spontanées. Cependant, il se crée une certaine autorité autour de certaines personnes connues pour leurs études ou pour leurs fonctions anciennes ou nouvelles<sup>5</sup>. Les échanges et débats sont enrichis non par le nombre des usagers, mais plutôt par leur origine sociale diversifiée.

Contrairement à l'origine de l'espace public qui est était bourgeoise chez Habermas, les lieux de vente de vin de palme sont, à notre avis, des espaces publics d'origine prolétaire, eu égard à la qualité des leurs usagers. Ce qui fait la spécificité de ces sites, c'est surtout la présence de différentes couches socioéconomiques dont le revenu reste généralement faible.

### **L'administration et le problème de la salubrité dans ces sites**

Parler de l'administration et de la salubrité de ces sites nous pousse à toucher la responsabilité des pouvoirs publics pour ce qui est du droit de regard sur toutes les activités sociales.

En principe, les exploitants de ces sites sont priés, avant de commencer leurs activités, de se présenter au service d'hygiène communal. Ce dernier est chargé du contrôle non seulement de la qualité des denrées alimentaires, mais la bonne santé des vendeurs de ces denrées. Il prodigue des conseils pour maintenir ces espaces propres et, par conséquent, la santé de la population, y compris celle des vendeurs eux-mêmes. Ce service procède normalement à la consultation de l'état physique du vendeur pour voir si sa situation sanitaire n'est pas susceptible de contaminer les autres membres de la société. Ainsi par exemple, si, après examen, l'on constate que le vendeur potentiel ou actif est atteint d'une maladie contagieuse, dont la tuberculose, il lui sera interdit de commencer son activité ou de la poursuivre. Il ne pourra le faire qu'après la guérison.

Malheureusement, ces principes ne sont pas appliqués à cause de l'absence quasi générale de l'Etat et de ses services en République Démocratique du Congo. Chacun peut se constituer en exploitant ou en vendeur de vin de palme et mettre fin à cette activité quand il veut, sans informer qui que ce soit.

Les conditions hygiéniques dans lesquelles cette boisson est consommée ne font pas douter qu'elles ne sont pas acceptables. Ces endroits attirent bien des moustiques et les récipients dans lesquels ce vin est consommé ne sont pas du tout très propres. Ce qui traduit la misère de la population et la crise de tout contrôle de salubrité. Des mouches entrent même dans les récipients et les consommateurs n'en font pas du tout un problème. Cela peut constituer une cause de maladies telles que la fièvre typhoïde et la diarrhée.

Ces espaces peuvent constituer des foyers de certaines maladies dont les conséquences peuvent s'avérer graves pour la vie de toute la population. L'Etat ne se préoccupe ni de l'hygiène, ni de la salubrité dans ces sites. Aucune réglementation n'est appliquée à l'endroit des exploitants des ces sites. Cependant, les vendeurs ou exploitants de ces sites se sont organisés pour payer une petite taxe appelée taxe d'étalage à la commune. Cette taxe n'entre même pas dans le compte du trésor public dans la mesure où elle ne demeure pas formalisée.

Ces endroits demeurent des espaces qui doivent normalement attirer l'attention des pouvoirs publics dans la mesure où les conditions de salubrité laissent à désirer. L'impression que donnent ces sites, c'est celle d'un abandon

des services publics dont la mission première reste la réalisation de l'intérêt général à travers certaines prestations, dont le maintien de l'hygiène et de la salubrité publique.

### **Des thèmes débattus dans les lieux de consommation de vin de palme**

Il est un constat selon lequel les thèmes qui alimentent les discussions dans ces sites constituent également des facteurs d'attrait des usagers. Nous voulons à présent faire ressortir quelques thèmes qui font la chaleur des échanges dans ces endroits, cela étant les résultats de notre descente sur ces endroits, en tant que chercheur.

En effet, tout est débattu et discuté dans ces endroits. Il n'existe donc pas de sujets qui fassent l'objet de restriction dans ces sites. Toutefois, notre observation démontre bien que les sujets touchant directement les questions d'actualité dans n'importe quel secteur de la vie sont ceux qui sont souvent à l'ordre du jour. Tout dépend des préoccupations de l'heure. A différentes périodes, c'est l'actualité qui conditionne les débats. Tel est le cas de certaines journées qui précèdent ou suivent un match de football qui devrait ou a opposé l'équipe nationale congolaise à une autre sélection nationale. L'on pourrait croire que ces endroits sont devenus des espaces de prise de stratégies pour l'équipe nationale par la nature des échanges qui s'y passent. Loin de cela, il est plus question de la place qu'occupe l'actualité dans les débats organisés dans ces endroits.

Au-delà des questions d'actualité, signalons également que les problèmes de société font également partie des débats et échanges. Ainsi par exemple, l'habillement des jeunes filles, le comportement de certains prêtres et pasteurs, la corruption, sans oublier la musique. Cette dernière reste, avec le football, un des piliers de l'identité congolaise (Kayser 2004:10).

Si tout thème peut faire l'objet de débats et discussions, il convient de faire remarquer que tous les sujets n'attirent pas de la même façon ou encore ne captivent pas les usagers de la même manière. Aussi tous les usagers ne sont-ils pas attirés de la même manière par tel ou tel autre thème développé. Toutefois, il sied de préciser que les thèmes à caractère politique intéressent plus les usagers que les autres thèmes. Pendant les élections par exemple, c'est dans ces endroits qu'on pouvait bien entendre les débats et discussions sur le projet de société de tel ou tel parti, en dépit du fait que ceux qui prenaient la parole le faisaient souvent par militantisme aveugle. Avec la situation politico-militaire qui prévaut à l'Est du pays dans les provinces du nord et sud Kivu, il ne se passe pas une journée dans ces lieux sans qu'on soulève une question touchant à cette situation d'insécurité.

Les amateurs de vin de palme, toutes catégories confondues, sont conscients du fait que leur vie dépend de la façon dont la politique est menée par le gouvernement. Pour eux, parler politique a plus d'intérêt que de parler des autres secteurs de la vie. Quant aux fonctionnaires, plus particulièrement, ces endroits constituent des espaces leur permettant de s'exprimer en toute liberté, car ils peuvent y défendre certaines opinions sans faire prévaloir le devoir de réserve auquel ils sont soumis. En effet, ils sont appelés à manifester une certaine neutralité pendant qu'ils sont au service. Ces sites constituent pour eux des endroits idéaux pour s'exprimer sans aucune contrainte. Ils ne sont donc tenus au respect d'aucun principe.

Les sans-emploi et les étudiants trouvent également ces endroits propices à la libre expression et aux échanges sincères. Les sans-emploi estiment que seuls ces sites leur permettent de parler et de se faire entendre; l'accès aux médias n'est pas donné à tout le monde et, surtout tout ne peut pas être dit dans les médias.

Du point de vue genre, nos investigations ont démontré que les hommes sont plus nombreux que les femmes dans ces sites. Cela ne veut pas nécessairement dire que les femmes consomment moins le vin de palme que les hommes. Cette faible représentation du sexe féminin peut se justifier pour les raisons diverses touchant aux heures d'ouverture de ces sites qui sont, avons-nous dit, les heures du soir. A ces moments-là, les femmes s'adonnent plus à la cuisine après une journée chargée de quête de la nourriture. Aussi les femmes qui pouvaient se présenter dans ces lieux publics seraient-elles moins considérées que celles qui pourraient prendre leur bière dans les bars ordinaires.

Quelles sont alors les sources des informations qui alimentent les débats dans ces sites ?

### **Sources et problème de la dénaturalisation des informations**

En dépit du pluralisme médiatique qui caractérise l'univers politique congolais, il est utile de signifier que les médias ne fonctionnent pas correctement du fait de leur coloration politique ou sociale. Ainsi, la radiotrottoir trouve un espace favorable pour son développement. De ce fait, les radios et les télévisions ainsi que les journaux sont les principales sources d'informations qui alimentent les débats dans ces lieux.

L'Internet constitue actuellement une des principales sources qui font également autorité dans ces sites. A propos de l'Internet, il convient de faire remarquer que son importance se comprend par le degré de confiance que certaines personnes ont vis-à-vis de ces sources. Cela s'explique par le fait que la majorité de la population n'a pas accès à l'Internet et que l'on croit ce

moyen moderne de communication fiable par rapport aux autres. Aussi le fait que les mécanismes de fonctionnement de l'Internet ne soient pas connus par certaines personnes fait-il passer cette source pour une source sûre et par conséquent digne de foi. Ainsi, lors des débats par exemple, il suffit de citer l'Internet comme source pour que les autres interlocuteurs vous prennent au sérieux, ce qui n'est pas nécessairement le cas en réalité. Car, actuellement, certaines informations véhiculées par l'Internet restent de simples spéculations.

Les informations livrées par les chaînes de radio et télévision sont souvent dénaturées dans ces sites du fait de leur transmission orale. L'oralité reste la voie privilégiée de communication dans ces endroits, avec toutes ses faiblesses. L'expression « on a dit » revient souvent dans les échanges communicationnels, l'oralité étant comprise comme étant la propriété d'une communication réalisée sur la base privilégiée d'une perception auditive du message (Calvet 1984:6).

Les milieux de vente de vin de palme sont de véritables foyers de dénaturalisation des informations. Les informations livrées sont souvent entachées de beaucoup de subjectivité, ce qui rend de plus en plus les débats chaleureux à cause des interventions souvent spontanées de chacun des usagers. À côté des informations officielles, les commentaires personnels dénaturent davantage le contenu des informations tirées des sources conventionnelles que sont les médias.

Faisons remarquer que l'organisation des discussions dans ces lieux se caractérise par une spontanéité telle que l'on pourrait se croire dans une organisation structurée. L'absence d'un modérateur n'enlève en rien la disponibilité d'écoute et de patience de la part des différents interlocuteurs. Quelquefois, il existe l'improvisation d'un modérateur qui souvent est accepté sans aucune contestation, chacun voulant pour cela voir les discussions continuer dans un climat d'apaisement et de tolérance. Cela ne veut donc pas dire qu'il n'y a pas de dérapage dans ces endroits.

### **De la banalité à l'expression de l'opinion publique**

De façon simple, nous pouvons affirmer que les sites de vin de palme demeurent à première vue des endroits moins intéressants en ce qui concerne l'expression politique. Cependant, l'approche de la politologie de la quotidienneté relève que ces points de vente font fonction d'endroits où l'on peut, avec quelque assurance, savoir ce pensent les gens sur tel ou tel sujet ou telle ou telle autre personnalité politique. On est passé d'un endroit banal à un véritable lieu d'expression d'opinion publique.

Pendant les périodes de turbulences politiques, le pouvoir essaie, par l'intermédiaire de personnes secrètes, de connaître ce que pense la population en envoyant certains émissaires dans ces endroits de consommation de vin de palme, l'objectif étant ainsi moins d'inquiéter ou d'intimider, mais plutôt de jauger la vraie température de la population. On est en face d'une sorte d'Agora qui ne dit pas son nom. A la différence de l'Agora dans la Grèce antique, les lieux de vente de vin de palme regroupent les citoyens dont la situation économique reste précaire. Le pouvoir reconnaît le caractère libre des débats et échanges qui y ont lieu. Il les tolère sans pourtant le dire expressément. Il y trouve un endroit propice pour s'enquérir réellement de ce qu'est l'opinion publique.

Du côté de l'opposition au pouvoir, ces endroits constituent des canaux par lesquels certains messages peuvent passer au nom de l'amitié de l'ivresse.<sup>6</sup>

La tolérance dont bénéficient ces sites résulte du fait que leurs usagers sont de la catégorie pauvre de la société se considèrent très souvent comme les marginalisés. Le pouvoir en place les interprète dans un sens de défoulement et se refuse de les étouffer, ce qui pourrait constituer un obstacle majeur au minimum de la liberté dont cette tranche de la population peut jouir malgré les conditions économiques très modestes.

De ce qui précède, nous pouvons considérer ces endroits réellement comme des espaces publics *sui generis* en raison de leur importance dans l'expression de l'opinion à travers les débats et échanges qui y ont lieu autour d'un verre de vin de palme. De la prise du vin de palme (quelque chose de banal), l'on est passé aux discussions et échanges de manière libre, ce que nous appelons l'autre face de l'espace public.

### **Que conclure ?**

Les points vente de vin de palme sont des espaces publics où s'organisent les débats et discussions sur les questions de société tant au niveau local, national qu'international. Ils sont réellement une autre face de l'espace public par le fait qu'ils permettent le libre débat autour de n'importe quel sujet de la société. Ce sont également des espaces où l'on peut connaître ce que pense la population dans sa plus sincère liberté. Ils ne sont plus de simples sites auxquels la notion de banalité doit faire appel à une analyse de la quotidienneté, compte tenu de leur rôle dans la société. Nous pensons que dans la ville comme Kisangani, où il y a un nombre réduit de débats et conférences, ces sites sont à compter parmi les endroits où se réalise la culture de débats. Le français, qui est la langue officielle, est mis de côté au profit des langues nationales, dont précisément le lingala et le swahili pour la ville de Kisangani. Cela permet à ceux qui ne peuvent pas participer aux

quelques débats et conférences, qui se tiennent souvent en français, d'avoir droit au chapitre dans un contexte qui est le leur.

Ces endroits s'inscrivent dans les terrains de recherche de la nouvelle génération en science politique. Cette nouvelle génération préconise que les recherches soient tournées vers la rue, la mosquée, le périmètre irrigué, le débit de boissons, le marché, etc. Il n'est point question de ne plus les considérer dans les analyses scientifiques en raison de leur importance dans la communication sociale et surtout politique.

Les conditions difficiles favorisent la multiplicité de ces sites par le fait que le coût de la bière n'est pas à la portée de la bourse des toutes les catégories sociales. En tolérant ces endroits pour de diverses raisons dont nous avons parlé, il convient que les services publics les prennent en charge pour garantir la salubrité. Cette dernière est un des domaines des politiques publiques. Les taxes perçues doivent donc être réglementées pour alimenter le compte du trésor public afin de permettre à l'administration de bien accomplir ses missions, surtout dans le cadre de l'hygiène publique.

### Notes

1. Le vin de palme est appelé libondo en jargon local de Kisangani. Il est extrait après l'abattage de palmier, pour la plupart des cas. Toutefois, l'extraction peut se faire sans abattre le palmier : l'on grimpe sur le bout du palmier et on y extrait la sève.
2. Nous faisons ici allusion à l'analyse fonctionnelle de R. King Merton.
3. Dans les activités journalières, il convient de faire également mention de débrouillardise, qui constitue l'une des principales activités d'un bon nombre de Congolais.
4. Boyoma est un autre nom par lequel les Congolais désignent la ville de Kisangani. Ces habitants sont appelés les Boyomais. Notons également que Kisangani est la troisième ville de la République Démocratique du Congo, compte tenu de son poids économique mais aussi politique.
5. Dans ces lieux, il se crée des relations et des découvertes en ce sens que certaines personnes ont des préférences sur tel ou tel autre site. A force de se voir, on se découvre et l'on se connaît davantage. De même, le fait que certains individus fréquentent certains lieux précis attire d'autres individus qui estiment venir pour se ressourcer en informations ou se constituer en informateurs incontestables.
6. L'amitié de l'ivresse renvoie à une sorte de solidarité qui se manifeste autour d'un verre ou encore entre les fumeurs. Souvent, cette solidarité permet une libre expression et un sentiment de fraternité qui exclut toute trahison.

### **Bibliographie**

- Alcaud, D., et Bouvet, L., éds., 2004, *Dictionnaire des sciences politiques et sociales*, Paris, Dalloz.
- Caillé, A., 2004, *Paix et démocratie, une prise de repère*, Paris, Centre National des Sciences de l'Homme-Byblos.
- Calvet, J.L., 1984, *Tradition orale*, Paris, PUF.
- Kanyarwunga, J., 2008, *République Démocratique du Congo. Les générations condamnées. Déliquescence d'une société précapitaliste*, Paris, Publibook.
- Kayser, Ch., 2004, « Culture et l'interculturalisation : ressources et richesses dans la lutte contre la fragmentation », *Regards Croisés*, Goma, Poli institution.
- Monga, C., 1994, *Anthropologie de la colère*, Paris, L'Harmattan.
- Steward, F., 1974, *Technologie intermédiaire, éléments de définition dans le choix et l'adaptation de la technologie dans les pays en voie de développement*, Paris, OCDE.





## Recent Trends and Patterns of Gasoline Consumption in Nigeria

Chioma Yingigba Jaja\*

### Abstract

This article analyses recent trends and spatial patterns of gasoline consumption in Nigeria. In particular, it shows that the volume of gasoline consumption in the country fluctuates with changes in economic growth. The pattern of distribution of gasoline consumption indicates that the largest consumption centres are in the South-West and South-South geopolitical zones of the country, specifically Lagos, Oyo, Ogun, Edo, Rivers and Delta States. Other locations of high gasoline consumption are Kaduna, Kano, Imo states and Abuja (Federal Capital Territory). Compared with a previous study, the four additional centres identified are Ogun, Delta, Imo States and Abuja (FCT). Results of the multiple regression analysis show that the spatial variation in gasoline consumption is related to the number of gasoline-using vehicles newly registered and per capita income in the states. The study provides a framework for the development of meaningful policies for the reduction of transportation-related energy consumption.

### Résumé

Cet article analyse les récentes tendances et variations spatiales de la consommation d'essence au Nigeria. En particulier, l'article montre que le volume de consommation d'essence dans le pays varie en fonction des changements de la croissance économique. Le réseau de distribution de de l'essence indique que les plus grands centres de consommation se situent dans les zones géopolitiques Sud-Ouest et Sud-Sud du pays, en particulier dans les Etas de Lagos, Oyo, Ogun, Edo, Rivers et Delta. Les États de Kaduna, Kano et Imo et Abuja (Territoire de la Capitale Fédérale- FCT) sont aussi d'autres lieux de

---

\* Department of Geography, University of Ibadan, Ibadan, Nigeria.  
E-mail: [chiomajaja@yahoo.com](mailto:chiomajaja@yahoo.com)

forte consommation d'essence. Comparés à une étude précédente, les quatre centres supplémentaires identifiés sont les États d'Ogun, de Delta, d'Imo et d'Abuja (FCT). Les résultats de l'analyse de régression multiple montrent que la variation spatiale de la consommation d'essence est relative au nombre de véhicules utilisant de l'essence nouvellement immatriculés et au revenu par habitant dans les États. L'étude offre un cadre pour l'élaboration de politiques efficaces pour la réduction de la consommation d'énergie liée aux transports.

### Introduction

Transport is a key element in the social and economic development of any country. An efficient transport system provides access to points of employment, health and education. It facilitates the development of a country's market, transforming local markets into national, regional and international areas. However, despite the important contributions of transport to national development, the environmental and social costs of transport are significant. Transport systems degrade the quality of life and undermine urban productivity. Their range of impact includes congestion, high energy consumption, local and global air pollution, noise pollution, traffic accidents and social inequities.

Transportation accounts for approximately 25 per cent of world energy demand and more than 55 per cent of oil used each year. Transportation is almost completely reliant upon petroleum products, with the exception of railways using electrical power (Lenzen, Day and Hamilton 2003). Globally, energy consumption in the transport sector has increased. Noted that world energy use in the transport sector grew on average of per cent per year. This energy consumption contributes to greenhouse gas emissions and presents an economic burden especially in countries that import energy resources.

In Nigeria, more than 75 per cent of energy consumption is in the transport sector. Households and industry account for a large share of the remainder. Petroleum products consumption rose ninefold from 28,000 barrels in 1970 to 236,000 barrels a day in 1982. The recession in the post-1982 period was accompanied by a decline in the level of demand to 196,300 barrels in 1986. However, there has been a steady increase since then. In 2003, petroleum products consumption amounted to 430,202 barrels per day.

A breakdown of energy consumption among various modes of transport shows that highway traffic is by far the single largest consumer of transportation energy. This is because at present, the principal means of transporting people and goods are private cars and commercial vehicles. The concern over road transport is in respect of its contribution to carbon dioxide emission resulting in changes in the earth's climate. Climate change

is occurring in the context of increased anthropogenic stress across a range of natural systems, examples being stratospheric ozone depletion, sea-level rise, loss of biodiversity, spread of invasive species, exhaustion of wild fisheries and the depletion of freshwater supplies.

The key factors in the rapid growth of transportation energy consumption are subsidised and administered energy prices. The high level of consumption in recent years, inflated by smuggling and use of generators for power supply, has been sustained by low product prices. In the transport sector, high energy consumption is also due to the use of inefficient second-hand vehicles, poor road conditions and inefficient urban mass transit and railways. Transport energy consumption has a strong correlation with the level of development. Growth in economic activity and population are major factors that influence energy demand. Economic growth spurs growth in industrial output, which requires the movement of raw materials to manufacturing sites as well as the movement of manufactured goods to end users. Increased economic activities expand per capita income and as the standard of living rises, demand for personal transportation increases. This is because the value of time increases with income, offsetting the higher monetary costs of faster modes, thereby increasing demand for the automobile and energy consumption.

Population size affects the range of local jobs and services that can be supported and the range of public transport services which can be provided. Population size is a proxy measure of accessibility and urban structure. Giuliano and Narayan (2003) indicate that smaller areas that are unable to support a large range of services and facilities may force residents to travel longer distances in order to access the services they require. Very large, centralized settlements may on the other hand also lead to longer travel distances as the distance between homes and urban centres becomes large. Several studies (for example, Orfeuil and Salomon 1993 and Breheny 1995) show that areas with low population size are associated with long trip distances and high transport energy consumption while short distances and low transport energy consumption are observed in large cities.

When measured at a sufficiently disaggregated level, population density has proven to be an effective proxy for intra-metropolitan spatial structure (Pushkarev and Zupan 1977; Neimener and Butherford 1994; Schimek 1996). High density is a surrogate for greater transit availability, more walkable environments, mixed use and high accessibility. Low density is a surrogate for low accessibility (Giuliano *et al.* 2003). Newman and Kenworthy (1989) claim support for the argument that denser cities result in lower per capita gasoline consumption.

Industries that make use of motorised equipment use gasoline for various production processes. It is, therefore, hypothesised that the greater the number of firms in a given place, the more gasoline that location may consume. The gasoline consumption capacity of vehicles varies. Thus, it is expected that states with high numbers of vehicles with large gasoline capacity will have higher levels of gasoline consumption than those with less such vehicles. The number of gasoline-using vehicles registered in each state is a proxy variable for the total number of vehicles operating within each state. However, vehicles registered in each state are by no means the total number in circulation. This is because some people register their vehicles outside their state of residence either for social identification with their place of origin or to reduce the cost of registration.

Construction and improvement in the quality of road networks is usually necessitated by an increased number of vehicles. Consequently, areas with high road length are assumed to have a high number of vehicles and high transport energy consumption. At the other extreme, there are many minor roads in remote parts which carry low traffic. At household level, work status has been shown to have significant effect on journey frequency. Journey frequency increases as the number of workers per household increases (Ewing *et al.* 1996). Thus, areas with high numbers of people employed have high trip frequency and consume more energy for transportation.

Sustainable development has become a major issue after the publication of the Bruntland Report (WCED 1987) and after the relevance that Agenda 21 has given it (United Nations 1992). In the former, it is defined as 'development which meets present needs without compromising the ability of future generations to achieve their own needs and aspirations'. From this perspective, the debate about the research for sustainable transport has strengthened. Sustainable transportation concerns systems, policies and technologies that aim for the efficient movement of people, goods and services. These include the use of fuel-efficient vehicles, design of cities with compact urban form and bicycle-friendly neighbourhoods, increased prices of petroleum products and use of bio-fuel.

This paper analyses the spatio-temporal pattern of gasoline consumption in Nigeria. The study uses multiple regression analysis to investigate the relationship between gasoline consumption, geographical and economic factors. The rest of the paper is structured as follows: Section 2 presents a review of studies on gasoline consumption in Nigeria. This is followed in Section 3 by the research methodology, while Section 4 examines the trends and analyses the spatial pattern of gasoline consumption. The conclusions are presented in Section 5.

## Literature Review

Research on the petroleum industry in Nigeria has focused on the effects of petroleum on the economy and activities related to the exploitation of the resource, the economics of production and distribution of crude oil, the policy implications of the dominance of foreign oil companies, the demand for gasoline, the impact of inefficient pricing policy on the macro-economy, and the environmental impact of oil production. The studies by Robinson (1964), Schatzl (1969), Pearson (1970) and Ikoku (1972) discussed in part the economic importance of petroleum to Nigeria. Adegbulugbe *et al.* (1986) analysed the demand for gasoline using economic models of pooled cross-section and time series, while Adenikinju (1995) examined the impact of an efficient energy pricing policy on the macro-economy. Odu (1972, 1977a, b), Oyefolu *et al.* (1979), Imevbore (1979), Kinako (1981) and Ikporukpo (1983) examined various aspects of the environmental impact of oil production.

Perhaps the study by Ikporupko (1978) on the consumption pattern of gasoline and the efficiency of the organisation of the gasoline distribution system provides a good starting point on the detailed studies of gasoline consumption in Nigeria. Over the years, however, little, if any, attention appears to have been paid to the emerging pattern despite the geo-political restructuring of the country and the various economic reforms that have taken place. This paper thus presents an update of the spatial and temporal patterns of gasoline consumption in the country between 1971 and 2005. In addition, it examines the factors responsible for spatial variation in the demand for gasoline.

## Data and Method

Data on gasoline consumption in the thirty-six states of Nigeria were obtained from the *Annual Statistical Bulletin* of the Nigerian National Petroleum Corporation for the period 1971-2005. This was to provide a general overview of gasoline consumption and an insight into changes which may have occurred since Ikporupko's study (1978). Data on new registration of gasoline-using vehicles by state, population size, per capita income, population density, distribution of employed population, length of roads in each state, motor vehicles newly registered by state and number of industrial establishments in each state were collected for the period 1971-2005 from the *Annual Abstract of Statistics* published by the Nigerian Bureau of Statistics. However, due to inconsistency in the availability of data for some of the variables for the entire period, the analysis uses the mean of the total of each variable for the period for which data were available.

The data collected for the states were adjusted accordingly, given the fact that geographical changes have occurred in the country over time. In 1977, there were 19 states and Abuja (Federal Capital Territory) as seven new states had been created and the names of some existing states had been changed. Two additional states were created in 1987 and in 1991, nine states were added. By 1996, six more states were created to make a total of thirty-six states and Abuja (FCT). Data for new states were estimated from the data for the states from which they were created. To achieve this, the political map of Nigeria for 1963, 1967, 1976, 1987, 1991 and 1996 were digitized and overlaid to ascertain the proportion of the each new state contained in the old state. The computed proportion was used to calculate the percentage of the new state contained in the old state. The value obtained was then subtracted from the old value to give the percentage of the old and new states. For example, Oyo State constitutes 50.6 per cent of the areal size of the old Western Region in 1967. In 1991, Oyo was itself divided into two states, namely, Oyo (74.9%) and Osun (25.1%). These percentages were used to estimate gasoline consumption values for Oyo and Osun states from the various secondary data obtained for the study.

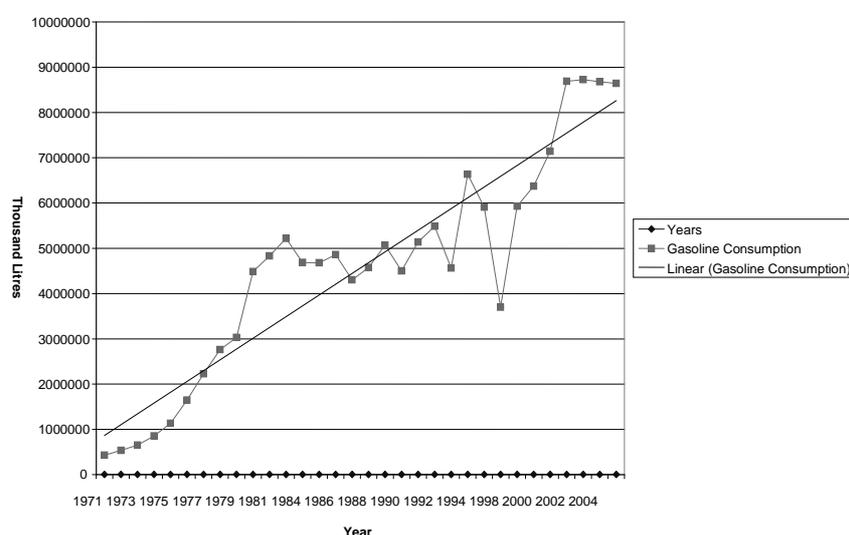
## **Trends in the Consumption of Gasoline**

### ***Temporal Trends***

The consumption of gasoline in Nigeria for the 34- year period from 1971 to 2005 for which data are available displays three distinct phases (Figure 1). In the first instance, consumption rose from 427,937 litres in 1971 to a peak of 5,219,957 litres in 1983, an increase of 1,120 per cent. The key factors in this rapid growth in gasoline consumption were the rapid income expansion due to strong oil export performance and subsidized energy prices. The second phase, 1984-1998, was marked by fluctuations in consumption of gasoline. The economic recession in the post-1982 period was accompanied by a decline in the level of demand culminating in the sharp fall from 5,219,957 litres in 1983 to 4,302,174 litres in 1987, a decrease of 17.5 per cent. This coincided more or less with the economic depression consequent on the two-thirds fall in world crude oil prices within the first six months. Consumption of gasoline increased from 4,565,852 litres in 1993 to 6,635,302 litres in 1994, an increase of about 45 per cent. There was a sharp decline from the volume consumed in 1994 to 3,699,547 litres in 1998, representing a decrease of about 44 per cent. After this sharp decline, gasoline demand increased steadily to a peak of 8,725,938 litres in 2003 (a 135% increase from 1998) which is the peak level of consumption throughout the period under consideration. Consumption levels then stabi-

lised between 2004 and 2005 when 8,676,812 and 8,644,260 litres were consumed respectively. The general growth in the economy may have been responsible for this increasing trend in gasoline consumption, as there is usually a close relationship between energy use and economic development (Naess *et al.* 1995).

**Figure 1: Gasoline Consumption in Nigeria 1971-2005**



### Spatial Trends

The pattern of variation in gasoline consumption from one state to the other in Nigeria for a 34-year period is examined here. The states are subdivided into six geopolitical zones so as to make the variation over space more evident. The pattern in the South-East zone, which comprises Abia, Anambra, Ebonyi, Enugu and Imo states, indicates a rise in the consumption of gasoline in all the six states from 1971 to a peak in 1980. This was followed by a fall in 1981 and fluctuations between 1981 and 1990. There was a marked increase in consumption in 1992, followed by a gradual decrease between 1993 and 1999. Consumption levels increased steadily from 2000 to 2005, although there was a fall in 2003. For the entire period, Imo State had the highest level of consumption of gasoline with 2,582,727 litres (26%) followed by Enugu State with 2,490,543 litres (25.4%). Anambra State had the lowest level of gasoline consumption with 1,414,415 litres (14.4%).

The South-South zone comprises Akwa Ibom, Bayelsa, Cross River, Delta, Edo and Rivers States. Consumption of gasoline increased in all these states between 1971 and 1981. After 1983, the pattern shows a series of increases and decreases in gasoline demand in most of the states. Generally, between 1971 and 1992, Edo State had the highest level of gasoline consumption in the zone. There was a significant rise in consumption level in Rivers State from 69,971 litres in 1990 to a peak of 420,361 litres in 2004 (a 500% increase). Thus, Rivers State had the highest level of gasoline consumption between 1997 and 2005. Edo and Rivers states consumed a total of 3,815,737 and 3,674,979 litres of gasoline in the entire period, representing 25.4 and 24.5 per cent respectively of the total gasoline consumed in the zone. Demand was lowest in Akwa Ibom State with 638,746 litres being consumed.

There was an increase in gasoline consumption in all the states of the South-West zone (Ekiti, Lagos, Ogun, Ondo, Osun and Oyo states) between 1971 and 1983. This is followed by fluctuation in demand up to 2005. However, a marked feature in the zone is the fact that Lagos State had the highest consumption level throughout the period. From a minimum level of 122,724 litres in 1971, gasoline demand increased to 1,366,301 litres in 1993 (a 1,013% increase). This was followed by a decline in 1997 to 952,777 litres (a decrease of 30%). After 1997; there was a steady rise to a peak of 1,852,267 litres in 2003, representing an increase of 1,409 per cent of the value in 1971. Hence, for the entire period, major consumption areas were Lagos and Oyo states with 24,200,352 litres (59.3%) and 6,260,901 litres (15.3%) while Ekiti had the lowest volume of gasoline demand in the South-West zone with 711,338 litres (1.7%).

The North-Central zone comprises Abuja (Federal Capital Territory), Benue, Kaduna, Kwara, Kogi, Nasarawa, Niger, and Plateau states. Kaduna State dominated gasoline consumption in the zone between 1971 and 2000. Abuja had the highest consumption level between 2001 and 2005 with a peak volume of 486,288 litres in 2003. The predominance of Abuja during this period is due to an increase in vehicular traffic in the FCT occasioned by an increase in commercial activities and the transfer there of major government parastatals. The major consumption areas in the zone for the period are Kaduna State with 4,832,045 litres (28.2%) and Abuja with 2,656,821 litres (15.5%) while Kogi State had the lowest level with 1,282,837 litres (7.5%).

There was a rise in the consumption level in the six states (Adamawa, Bornu, Bauchi, Gombe, Taraba and Yobe) of the North-East zone between 1971 and 1981. Bornu State had the highest demand in 1981 with 124,695

litres. The period after 1981 was marked by the rise and fall in gasoline demand in all the states. Generally, Bornu State had the highest level of consumption with 1,573,996 litres (29.6% ) followed by Bauchi State with 964,984 litres (18.2%) while the lowest demand was recorded in Gombe State with 416,026 litres (7.8%).

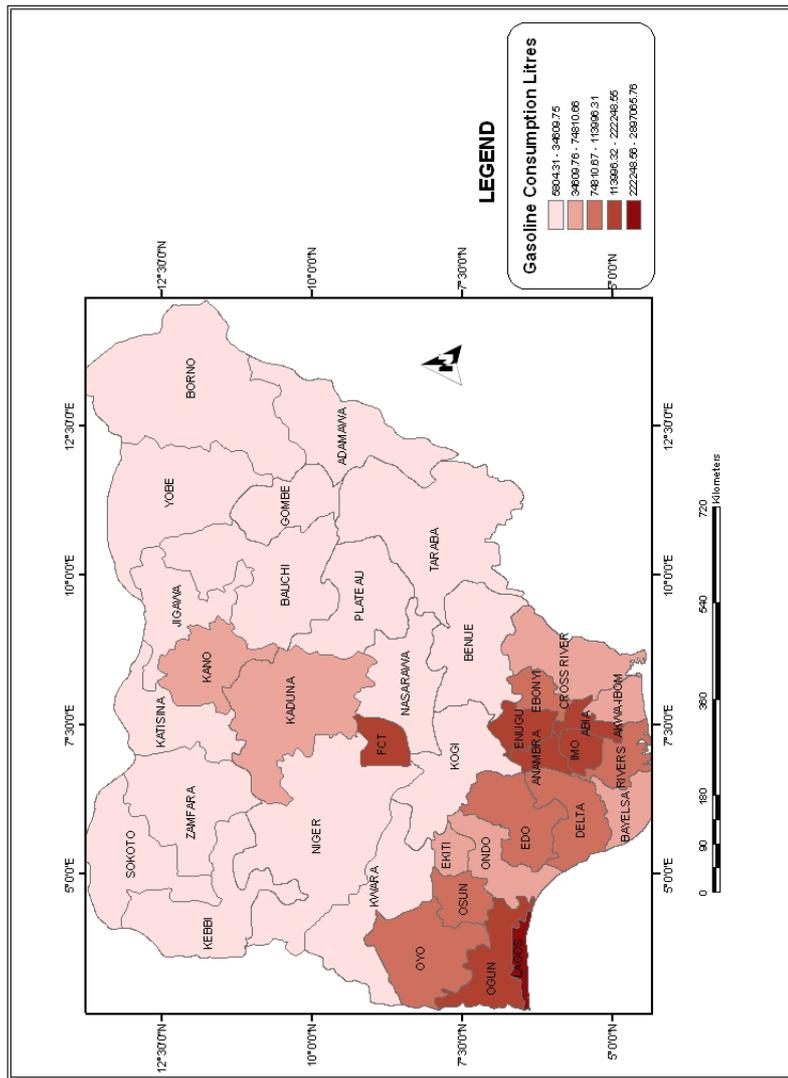
The North-West zone comprises Jigawa, Kano, Katsina, Kebbi, Sokoto and Zamfara states. There was a rise in gasoline consumption in all the states from 1971 to 1981, after which there was fluctuation in demand until 2005. Jigawa had the highest consumption level between 1971 and 1992 with a peak of 181,918 litres in 1989. Demand in Kano rose from 124,370 litres in 1992 to a peak of 299,223 litres in 2002, representing a 140 per cent increase. Thus, Kano State had the highest gasoline consumption from 1993 to 2005.

The high demand in Jigawa State may be attributed to the derivation of its consumption values from those of Kano State from 1971 to 1992. For the period, 1971-2005, Kano State had the highest gasoline demand with 3,356,553 litres (38.7%) while Kebbi had the lowest with 684,517 litres (7.9%).

The spatial pattern of gasoline consumption at state level (Figure 2) shows that Lagos State had the highest consumption level with 24,200,351 litres (25%) followed by Oyo (6.5%), Ogun (5.4%), Kaduna (5.0%), Edo (3.9%), Rivers (3.79%), Delta (3.79%), Kano (3.5%), Abuja (2.7%) and Imo (2.7%). Therefore, the largest consumption centres are in the South-West and South-South zones.

Since Ikporukpo (1978), four new major consumption centres have been identified, namely, Ogun, Delta and Imo states and Abuja (FCT). Gasoline consumption in these states has increased tremendously since 1974 due to growth in population, administrative, commercial and industrial activities, especially in the FCT. Some of the major consumption centres identified by Ikporukpo (1978) represent the state capital of the largest consumption centres identified in this study: Lagos (Lagos State), Ibadan (Oyo State), Benin (Edo State), Port Harcourt (Rivers State), Kano (Kano State) and Kaduna (Kaduna State). This is because a high percentage of the population and socio-economic activities in each state are concentrated in the capital cities.

Figure 2: Gasoline Consumption in Nigeria



The analysis of variance technique was used to analyse the spatial distribution of gasoline consumption in the country. The F-value of 56.933 is significant at a 5 per cent level. This indicates that there is a significant difference in the spatial variation of gasoline consumption in Nigeria over the years under consideration. This significant variation in the spatial pattern of gasoline consumption is attributable to the pattern of development. The larger consumption centres are either administrative, industrial or commercial centres and, of necessity, consume a lot of gasoline.

### **Determinants of the Spatial Pattern**

In the preceding sections, the variations in gasoline consumption over space and time were discussed. This section seeks to determine the precise nature of the relationship between the volume of gasoline consumed and explanatory variables. Although the factors identified as explaining demand here relate mainly to variation over space, these factors may also apply to variation over time.

In this study, the choice of explanatory variables has been influenced mainly by the theoretical and practical relevance to the Nigerian situation and the availability of data. Eight variables were selected, namely, population size, population density, per capita income, vehicle registration, number of industries, new registration of gasoline-using vehicles, length of roads, and number of people employed in each of the thirty-six states in the country.

### **Multiple Regression Model**

The step-wise multiple regression equation which expresses the relationship between gasoline consumption and various predetermined independent variables is expressed as follows:

$$Y = a + b_1x_1 + b_2x_2 + b_3x_3 + b_4x_4 + b_5x_5 + b_6x_6 + b_7x_7 + e$$

Where Y = gasoline consumption in the states (dependent variable)

a = Y intercept, it indicates the value of Y when X = 0

X1 = population size

X2 = new registration of gasoline-using vehicles

X3 = per capita income

X4 = number of industrial establishments

X5 = population density

X6 = number of people employed

X7 = vehicle registration

X8 = length of roads

e = an error factor or stochastic disturbance term

b1-b7 = regression coefficients

In the equation, all the explanatory variables are hypothesized as having a positive and linear relationship with the dependent variable.

### Results and Discussion

Given that the variables were measured on different metric (length of roads in kilometres, etc) it is important first to reduce the variables to the same measurement. This was done by converting the values to logarithm base 10. The correlation coefficients of all the independent variables are positive and significantly related to gasoline consumption at 1 per cent and 5 per cent significance level, with the exception of length of roads. This implies that gasoline consumption increases as population size, population density, per capita income, number of industries, new registration of gasoline-using vehicles and number of people employed increase. Table 1 shows that new registration of gasoline-using vehicles has the highest correlation with gasoline consumption (0.729) while length of roads has the lowest correlation coefficient. In addition, the correlation analysis indicates a high degree of linear interdependence among the independent variables. Multicollinearity among these variables may result in an imprecise estimation of coefficient estimators. One possible solution to this problem is the application of principal component analysis, a technique used for collapsing a set of intercorrelated variables into a smaller or same number of uncorrelated dimensions or variates. The technique is useful in a situation where the number of explanatory variables that are theoretically relevant in a regression model is very large relative to sample size. Principal component analysis would help create new and fewer variables or make a selection from the old set of variables that could be used in the regression analysis. The method could also be used when there is a high degree of multicollinearity in a data set and the research interest is in determining the fewer set of variables that could be used in the regression analysis (Ayeni 1995).

**Table 1:** Correlation Matrix of Gasoline Consumption and Independent Variables

Variable	Y	X1	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Y	1	0.349	0.729	0.666	0.727	0.446	0.521	0.702	0.326
X1		1	0.659	0.043	0.460	0.406	0.835	0.613	0.633
X2			1	0.304	0.553	0.378	0.649	0.854	0.464
X3				1	0.463	0.312	0.294	0.256	0.115
X4					1	0.628	0.497	0.561	0.236
X5						1	0.556	0.484	0.048
X6							1	0.598	0.647
X7								1	0.375
X8									1

The result of the principal component analysis on the eight variables in Table 2 shows that only two components have an eigenvalue that is greater than one. This implies that only two components were extracted.

**Table 2:** Eigenvalues of the Correlation Matrix

Components	Eigenvalues
1	4.384
2	1.334
3	0.794
4	0.664
5	0.370
6	0.236
7	0.125
8	0.092

Table 3 shows how the variables correlate with the components and the relative importance of each component. The first component accounting for 41.43 per cent of the total variation has a high correlation with the number of people employed, new registration of gasoline-using vehicles, vehicle registration, and population size. On the other hand, the second component, which accounts for 30.05 per cent of the variation, has a high correlation with per capita income only. Thus, the two components account for 71.48 per cent of the variation in the original data. The first component is named demographic and motorisation factor while the second component is named economic factor.

**Table 3:** Principal Components and Factor Loadings of the Correlation Matrix

	Component 1	Component 2
Volume of gasoline (litres)	0.882	-0.193
Population size	0.853	-0.064
New registration of gasoline-using vehicles	0.834	0.025
Per capita income	0.831	-0.392
Number of industries	0.738	0.444
Population density	0.642	0.483
Number of people employed	0.608	-0.585
Vehicle registration	0.408	0.606
Eigenvalue	4.384	1.334
% of Variance	41.43	30.05
Cumulative %	41.43	71.48

The result of the regression analysis (Table 4) using the component scores as independent variables against the dependent variable (gasoline consumption) show that the multiple correlation coefficient ( $R$ ) is 0.825 and  $R^2$  is 0.68. This implies that 68 per cent of the variation in gasoline consumption is explained by the independent variables. With an  $F$  value of 36.345, the model is significant at 0.001 significance level.

**Table 4:** Summary of Regression Model of Component Scores and Gasoline Consumption

Model	Unstandardized Coefficients									
	B	Std. Error	Beta	t	Sig.	R	R <sup>2</sup>	F	Sig.	
1	(Constant)	4.813	.033		147.385	.000	0.825	0.681	36.34	0.000
	Component Score 1	.131	.033	.382	3.943	.000				
	Component Score 2	.250	.033	.732	7.559	.000				

**Table 5:** Summary of Regression Model of Components and Gasoline Consumption

Model	Unstandardized Coefficients								
Model	Unstandardized Coefficients		Beta	t	Sig.	R	R <sup>2</sup>	F	Sig.
	B	Std. Error							
1	(Constant)	1.237	.901	1.373	.179	0.866	0.75	32.924	0.000
	PopulationEmployed	.001	.178	.003	.998				
	Gasoline-using vehicles	.508	.101	5.006	.000				
	Per capita income	.676	.127	5.312	.000				

Furthermore, regression analysis using the components with high correlations as independent variables against the dependent variable reveal that the t-values for new registration of gasoline using vehicles and per capita income are 5.006 and 5.312 respectively (Table 5). These t-values are significant at 0.005 significance level. Thus, new registration of gasoline using vehicles and per capita income are significant in explaining the spatial variation of gasoline consumption in the country.

### **Conclusion**

This article has analysed the trend and spatial pattern of gasoline consumption in Nigeria. The attempt at building an explanatory model of gasoline consumption constitutes perhaps the most significant part of this work. In doing this, not only have other related works been reviewed, but the effect of development on gasoline consumption has been discussed. To ensure a high degree of credibility in the model, an effort was made to recognise some basic assumptions in the effective use of multiple regression models.

The consumption of gasoline in Nigeria displays three distinct trends. There was rapid growth between 1971 and 1983, followed by fluctuations between 1984 and 1998. After this period, gasoline demand increased steadily to a peak in 2003 and stabilized between 2004 and 2005. The spatial pattern of consumption indicates that the largest consumption centres are in the South-West and South-South zones. Lagos State has the highest consumption level followed by Oyo, Ogun, Kaduna, Edo, Rivers, Delta, Kano, Abuja and Imo States. Since the work of Ikporukpo (1978), four additional major consumption centres have emerged, namely, Ogun, Delta, Imo States and Abuja (FCT). The spatial distribution of gasoline consumption is significantly explained by new registration of gasoline-using vehicles, number of industries and per capita income. Indeed, the number of newly registered, gasoline-using vehicles in the states is the most significant explanatory variable.

In addition, by identifying the basic factors of demand, this paper provides a framework for the development of meaningful policies for reducing gasoline consumption in the country. It also provides the basis for forecasting the gasoline needs of specific locations and the country in general. This is important as the lack of effective forecasting has in various instances been instrumental in the problem of petroleum product shortages in Nigeria.

### **Acknowledgement**

The financial support for this work was provided by CODESRIA and the McArthur Foundation.

## References

- Adegbulugbe, A.O. and Dayo, F.B., 1986, 'Demand Analysis of Gasoline Consumption in Nigeria' in *OPEC Review*, 10. 2, pp.131-142.
- Adenikinju, A.F., 1995, 'Energy Pricing Policy and the Environment in an Oil-exporting Developing Country', in *OPEC Review*, Winter, pp. 307-329.
- Ayeni, B., 1995, *Multivariate Statistical Methods for Geography, Spatial Analysis and Planning*, Research Support Services, Bodija, Ibadan, Nigeria, pp. 133-173.
- Breheny, M., 1995, 'Compact Cities and Transport Energy Consumption', in *Transactions of the Institute of British Geographers NS*, 20 .1, pp. 81-101.
- Ewing, R., DeAnna, M and Li, S-C., 1996, 'Land Use Impacts on Trip Generation Rates', in *Transportation Research Record*, 1518, pp. 1-6.
- Giuliano, G. and Narayan, D., 2003, 'Another Look at Travel Patterns and Urban Form: The US and Great Britain', in *Urban Studies*, 40.11, pp. 2295-2312.
- Ikoku, S.C., 1972, 'Petroleum Economics and Nigeria's Development' in *Investors Digest*, 4.12, pp. 6.
- Ikporukpo, C.O., 1978, 'Spatial Structure and Efficiency in a Physical Distribution System: A Case Study of the Nigeria Gasoline Distribution Industry', PhD. Thesis, Department of Geography, University of Ibadan.
- Ikporukpo, C.O., 1983, 'Environmental Deterioration and Public Policy in Nigeria', in *Applied Geography*, 3, pp. 303-316.
- Imevbore, A.M.A., 1979, 'The Impact of Oil Production on the Biota of the Nigeria Delta', in *The Petroleum Industry and the Environment of the Niger Delta, Lagos*, Nigeria: Federal Ministry of Housing and Environment, pp. 87-102.
- Kinako, P.D.S., 1981, 'Short-term Effects of Oil Pollution on Species Numbers and Productivity of a Simple Terrestrial Ecosystem', in *Environmental Pollution (Serial A)* 26, pp. 87-91.
- Naess, P., Roe, P.G. and Larsen, S., 1995, 'Travelling Distances, Modal Split and Transportation Energy in Thirty Residential Areas in Oslo', in *Journal of Environmental Planning and Management*, 38, pp. 349-370.
- Newman, P. and Kenworthy, J., 1989, Gasoline Consumption and Cities - A Comparison of UK Cities with a Global Survey, in *Journal of the American Planning Association* 55, pp. 24-37.
- Odu, C.T.I., 1972, 'Microbiology of Soils Contaminated with Petroleum Hydrocarbons I: Extent of Contamination of Some Soil and Microbial Properties after Contamination', in *Journal of the Institute of Petroleum*, 58, pp. 202-208.
- Odu, C.T.I., 1977a, 'Oil Pollution and the Environment', in *Bulletin of the Science Association of Nigeria*, 3, pp. 282-289.
- Odu, C.T.I., 1977b, 'Microbiology of Soils Contaminated with Petroleum Hydrocarbons II: Natural Rehabilitation and Reclamation of Soils Affected', Institute of Petroleum Technical Paper, London: Institute of Petroleum.

- Orfeuill, J.P. and Salomon, I., 1993, 'Travel Patterns of the European in Everyday Life', in Salomon, I., P. Bovy and J.P. Orfeuill, eds., *A Billion Trips a Day: Tradition and Transition in European Travel Patterns*, Norwell, MA: Kluwer, pp. 1-13.
- Oyefolu, K.O. and O.A. Awobajo, 1979, 'Environmental Aspects of the Petroleum Industry in the Niger Delta: Problems and Solutions', in *The Petroleum Industry and the Environment of the Niger Delta*, Lagos: Federal Ministry of Housing and Environment, pp. 145-162.
- Pearson, S.R., 1970, *Petroleum and the Nigerian Economy*, Palo Alto: Stanford University Press.
- Pushkaver, B. and J. Zupan, 1977, *Public Transportation and Land Use Policy*, Bloomington: Indiana University Press.
- Robinson, M.S., 1964, 'Nigerian Oil: Prospects and Perspectives', *Nigeria Journal of Economic and Social Sciences*, 6. 2, pp. 219-229.
- Schatzl, L.H., 1969, *Petroleum in Nigeria*, Ibadan: Oxford University Press.
- Schimek, P., 1996, 'Household Motor Vehicle Ownership and Use: How Much Does Residential Density Matter?', in *Transportation Research Record*, 1552, pp. 120-125.
- United Nations, 2002, *World Summit on Sustainable Development – Implementation Plan*, Advance unedited text, 4 September.
- World Commission on Environment and Development (WCED), 1987, *Our Common Future*, Oxford: Oxford University Press.





*Afrique et Développement*, Vol. XXXV, No. 3, 2010, pp. 179 – 205  
© Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en  
Afrique, 2010 (ISSN 0850-3907)

## **La formation d'un espace public camerounais à l'épreuve de la construction des réseaux routiers de communication**

Joseph Keutcheu\*

### **Résumé**

La question centrale de notre communication est donc la suivante : peut-on construire et consolider un espace public au Cameroun sans une intégration physique de son territoire, sans les réseaux de communications ? La réponse à cette question nous amènera à envisager ces réseaux de communication comme vecteurs de l'imposition de l'ordre étatique sur le territoire et, simultanément, comme le moyen de mise en réseau d'acteurs d'une société civile très souvent contemptrice de la puissance publique. Ce faisant, à travers la l'inégale distribution spatiale des réseaux de communication et la révélation d'une société en archipel, on met en exergue la configuration baroque de l'espace public camerounais.

### **Abstract**

The central issue of this article is as follows: Can a public space be built and consolidated in Cameroon without the physical integration of its territory, without communications networks? In answering this question, we envisage communications networks as vectors for imposing government control on the territory and, simultaneously, as a way of forming a network of civil society actors that often denigrate the public authorities. In so doing, through the uneven spatial distribution of communication networks and the revelation of an archipelago society, we highlight the baroque configuration of Cameroonian public space.

---

\* Université de Yaoundé II, Cameroon. E-mail : [jkeutcheu@yahoo.fr](mailto:jkeutcheu@yahoo.fr)

## Introduction

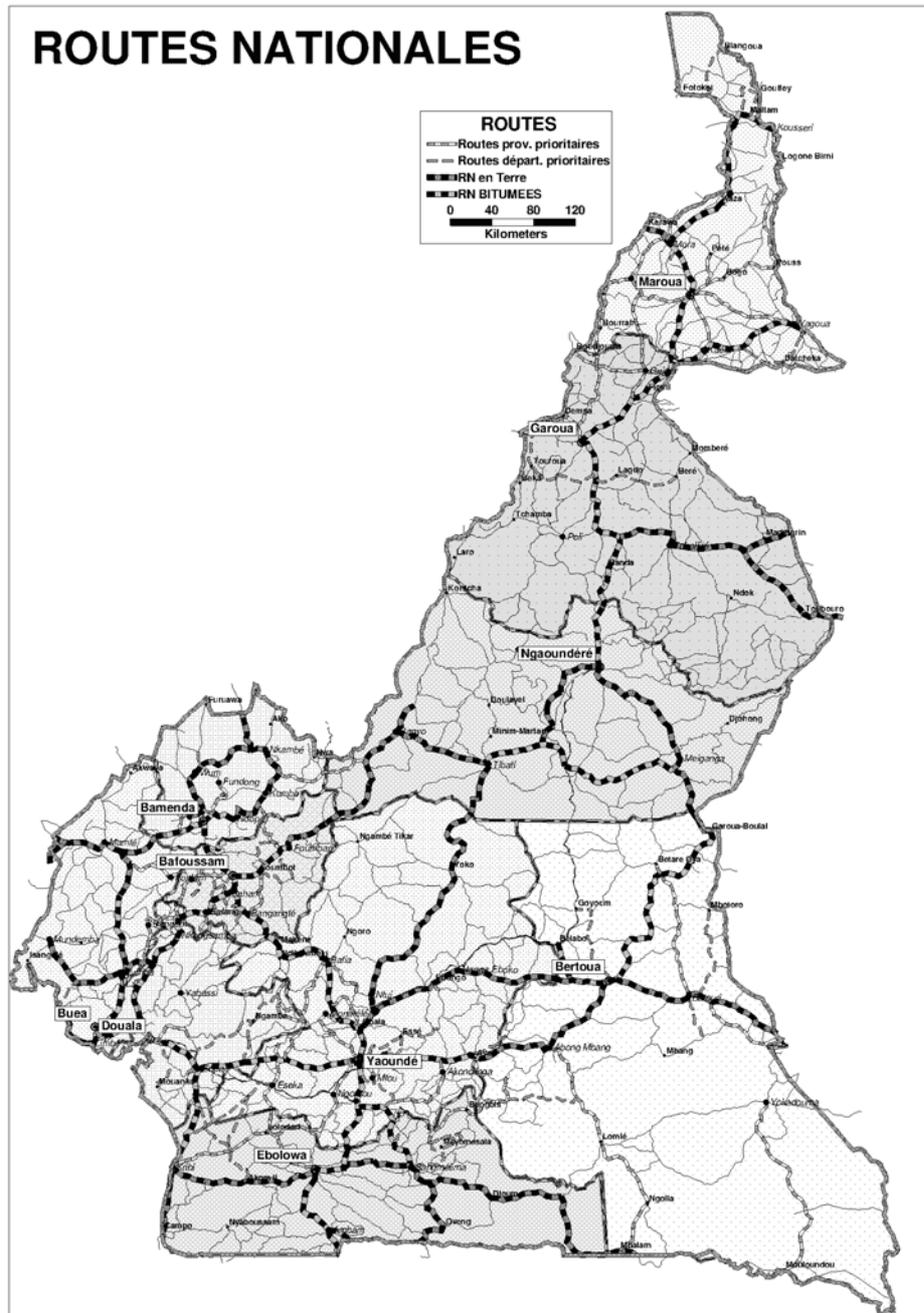
L'élaboration, par Jürgen Habermas, du concept d'*Öffentlichkeit* ou espace public à la fin des années 50 et au début des années 60 a constitué une avancée théorique considérable dont on n'a pas fini de tirer les enseignements. Pour autant, on ne peut nier, d'une part, que ce concept a été en quelque sorte victime de son succès et, d'autre part, qu'il n'est pas exempt de défauts. Il est frappant, en effet, de constater que la formule « espace public » est souvent utilisée à mauvais escient ou, en tout cas, qu'elle est employée dans une acception tellement large qu'elle n'a plus qu'un très lointain rapport avec la théorie d'Habermas<sup>1</sup>. Il est donc logique de dire ce que l'espace public veut dire avant de dire l'espace public dans son rapport au réseau routier. Pour Habermas, l'espace public est ce lieu de discussions formelles et informelles situé, selon une topographie mouvante et incertaine, quelque part entre la société civile et l'Etat. Il constitue une sorte de « caisse de résonance » susceptible de « répercuter les problèmes qui, ne trouvant de solution nulle part ailleurs, doivent être traités par le système politique » (Habermas 1997:386). Nous le considérons simplement comme le lieu d'identification et de thématization des pans problématiques du monde vécu, comme un réseau permettant de communiquer des contenus et des prises de position, et donc des opinions sur les questions de société. C'est un espace symbolique où s'opposent et se répondent les discours, la plupart contradictoires, tenus par les différents acteurs politiques, sociaux, religieux, culturels, intellectuels, composant une société. Aussi la modeste ambition de cette présente contribution est-elle d'établir un rapport entre construction du réseau routier et la perspective génétique d'un espace public au Cameroun. Le projet tient évidemment compte de ce que le réseau routier est un élément parmi tant d'autres que l'on peut prendre en compte dans une telle perspective. On fait notamment allusion ici à la turgescence du discours sur les réseaux numériques portés au rang de *deus ex machina* de l'intégration sociale (Rheingold 1993 ; Coisne et Soussin 1998; Castells 2001; Granjon 2001).

Aborder les infrastructures de transport et de circulation notamment le réseau routier, comme objets d'étude en sciences sociales en général et en science politique en particulier peut sembler curieux, compte tenu du statut scientifique dudit objet. En effet,

Dans la cité des chercheurs, les réseaux techniques [notamment routiers] restent encore rejetés dans les bas-fonds de la connaissance véritable impensés urbanistiques. [Ils] ne semblent mériter qu'un regard condescendant, [...] la chose technique motive peu les sciences sociales (Offner 2000:137).

Bien peu de choses ont été écrites sur les réseaux routiers, notamment sur leurs incidences sociopolitiques, culturelles et surtout territoriales. On rappellera dès lors que ce relatif vide scientifique semble concerner bien d'autres réseaux en Afrique qui apparaissent comme les parents pauvres d'une science politique jalouse de son pré carré : processus électoral, ethnicité, élites politiques, institutions politiques. La modeste ambition du présent papier est, entre autres, de s'intéresser à ces objets délaissés que sont les routes dans leur configuration en réseau<sup>2</sup>, d'investir des terrains de recherche encore insuffisamment explorés. Il s'agit en fait d'intégrer dans la production réflexive les choses les moins pensées (Bourdieu 2002; Peretti-Watel 2002), car les plus communément admises. L'intérêt d'une pensée en termes de réseau et non en termes de segments, de tronçons tient à la prise en compte du rôle social et territorial des routes, c'est-à-dire au fait qu'ils relient différents lieux, différents territoires, différents individus. Le réseau routier est ainsi posé comme analyseur social et politique dans la mise en ordre de l'espace public. La question initiale du présent papier est donc la suivante : dans quelle mesure la construction de réseaux de communication tels que les réseaux routiers participe-t-elle à la formation d'un espace public camerounais ?

Interroger le rapport entre voies de circulation et formation de l'espace public nous met en demeure de mettre en exergue le public dans l'espace public. Comprendre le public dans l'espace public, c'est interroger sa relation avec l'espace, ses modes d'usage et de consommation, voire ses types d'appropriation : c'est interroger la consommation « mécanique » de l'espace, d'une part, (usage simple) et l'usage « humain » qui remonte à des enjeux politiques, sociaux, spatiaux, psychologiques, symboliques, historiques et culturels, d'autre part (relation complexe) (Tisseron 1999:61). Comprendre le public dans l'espace public, c'est interroger sa relation et son rôle dans la constitution et dans la conception même de l'espace qu'il s'approprie : c'est interroger sa participation comme acteur principal qui a une grande connaissance de son espace. Dans la présente communication, la pratique du réseau routier constitue la clé principale de compréhension du public dans l'espace public, étant entendu que l'espace public renvoie, dans une perspective habermasienne, à un espace de débat politique, qui concourt à la formation de l'opinion et de la volonté des citoyens et permet l'élaboration d'une critique des pouvoirs et des institutions en place ainsi que l'expression de nouveaux besoins, transmis depuis la périphérie du système politique jusqu'à son centre. On note donc un lien intrinsèque entre construction du réseau routier camerounais et construction de réseaux sociaux, d'une société en réseau.



Institut national de la cartographie, Yaoundé, 2009

Nous voulons de ce fait indiquer que l'analyse de la formation d'un espace public au Cameroun et même les discussions relatives à la viabilité d'un tel espace ne peuvent faire l'économie d'un arrêt sur l'implantation de ces infrastructures phares et, donc, sur la mise en relation des Camerounais, sur l'activation subséquente d'un processus interactif complexe (I). On replace ainsi la notion « d'espace public » là où elle émerge, c'est-à-dire à l'intersection des champs de l'aménagement du territoire et des sciences sociales (Betin 2001:47-54)<sup>3</sup>. Ce faisant, à travers l'inégale distribution spatiale des réseaux de communication et la révélation d'une société en archipel, on met en exergue la configuration baroque de l'espace public camerounais (II).

### **Le projet de formation d'un espace public camerounais peut-il faire l'économie de la construction des voies de circulation ?**

Espace physiquement inscrit dans le sol, un espace immatériel où circulent les idées, l'espace public camerounais est le produit des réseaux de l'intersubjectivité. Les réseaux de communication, notamment les réseaux routiers, lient inter-subjectivement les Camerounais au sens où ceux-ci habilite l'individu à vaincre son isolement et à devenir un acteur proprement social. La formation d'un espace public camerounais est, dans une grande mesure, redevable au génie du territoire qui se manifeste à partir de l'implantation d'infrastructures de communication telles que les routes sur un espace géographique, propriété de l'Etat (2). Ce sont en effet les infrastructures qui donnent sens à l'espace, qui forment les territoires et qui permettent d'en mobiliser les ressources. Elles sont à la fois la trace et le moyen de toutes les grandes réalisations politiques. Dès lors, l'enclavement, perçu comme un mal, qu'il s'agisse du processus de fermeture causé par un obstacle originel ou plutôt par une accumulation d'obstacles spatialement concentrés, est envisagé comme obstacle à la projection de l'ordre politique et à la construction d'un espace public.

#### ***L'enclavement : subversion du principe de publicité et rédhitoire à l'éclosion d'un espace public camerounais***

L'espace public est abordé ici dans la perspective habermassienne, sans préjudice des différentes critiques afférentes à cette perspective<sup>4</sup>, comme le lieu où s'élabore la critique des pouvoirs, des institutions, des injustices, où se formulent des revendications identitaires, sociales, politiques ou culturelles, où se forment par des voies à la fois formelles et informelles un pouvoir communicationnel susceptible d'influencer les pouvoirs judiciaire et administratif. Le processus de création dudit espace public au Cameroun est concomitant à celui de la formation de l'Etat. En effet, dans la pratique, il existe un rapport fort entre le processus de territorialisation, c'est-à-dire

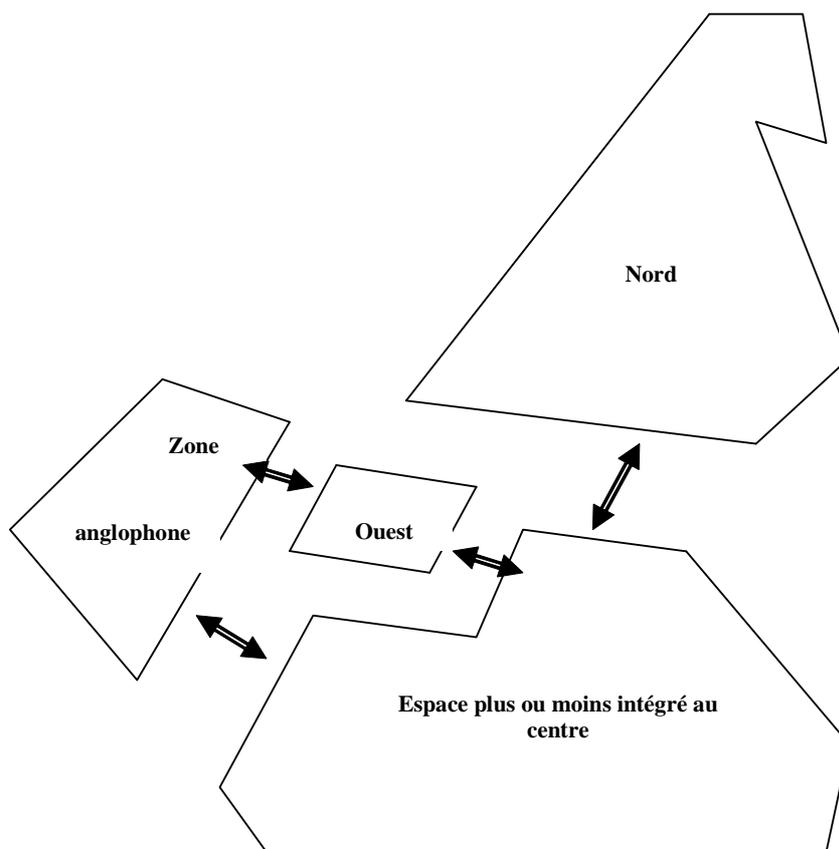
l'établissement progressif d'un ordre politique sur le territoire camerounais et l'élaboration, l'opérationnalisation du principe de publicité qui est au centre de la dynamique de l'Etat. Dans cette optique, la territorialisation désigne le fait de

Construire et reconstruire sans cesse ce qui environne l'acteur social, matériellement et dans ses représentations : pour l'institution, c'est son aire de pouvoir ou d'influence ; pour l'individu, c'est une subite « alchimie » entre du personnel et du collectif (Di Méo 1996).

La construction du monolithe politique Cameroun résulte de la systématisation progressive de ses grands ensembles sociogéographiques (voir figure 1). Sans faire dans la « politologie de la carte postale<sup>5</sup> », il convient de noter que le contrôle de l'espace et sa structuration par le pouvoir central est fortement dépendant de la « domestication » des aspérités physiques de l'espace. Penser la construction de l'Etat par un détour spatial passe en effet par la prise en compte de ces considérations topographiques. Il s'agit, notamment pour le pouvoir central, de neutraliser les freins à la circulation que constitue le relief accidenté de l'ouest et, ainsi, de capter la périphérie occidentale de l'Etat jusqu'aux confins de la frontière nigériane. L'impératif est de prendre pied au pays anglophone et de réussir une fois pour toutes l'intégration des territoires anglophone et francophone. Autrement dit, il faut traduire géographiquement et concrètement la Réunification réalisée en octobre 1961. C'est dans cette perspective qu'il faut ranger la construction de l'axe routier Yaoundé-Bafoussam-Bamenda, un axe pleinement inscrit dans le schéma fonctionnel de l'intégration du territoire camerounais (voir figure n° 2).

Dans un tel contexte de territorialisation, les voies de communication telles que les routes se révèlent être les instruments d'une cybernétique spatialisée au sein de l'Etat, mais aussi des instruments de mise en contact de l'individu avec son environnement immédiat et étendu. Elles participent à l'opérationnalisation du principe de publicité, donc au processus de construction de sens, le sens de l'Etat sur un espace territorialisé et labellisé Cameroun. Elles participent au processus d'imposition de d' « esprits d'Etat » sur ledit espace (Bourdieu 1993:49-62). De fait, la construction des routes participe de la mise en place de structures d'encadrement politique des populations camerounaises et, ce faisant, « produit du territoire », selon l'expression d'Alliès (1980). C'est notamment à travers la route que le sens de l'Etat, maître d'ouvrage, se construit dans des localités telles que Mokolo, Mora et Kousseri à l'extrême-nord, Tibati, Tignère, Meiganga et Toubouro dans l'Adamaoua, Belabo, Garoua-Boulai et Batouri à l'est, Nkambé, Kumbo et Wum dans le nord-ouest (voir carte).

**Figure 1 : Le Cameroun éclaté ou l'appel à commutation spatiale**



◡ Espace territorialisé ou en territorialisation  
↔ Axe de la territorialisation

KE

Fondement de la théorie habermassienne de l'espace public, le principe de publicité constitue à nos yeux un concept qui porte loin et qui, *mutatis mutandis*, reste une référence pour analyser les rapports entre l'Etat camerounais et la société. Le principe de publicité constitue un des éléments essentiels de l'Etat, en même temps qu'un des principes fondamentaux du droit. Au Cameroun, les conséquences pratiques qui en attestent sont extrêmement nombreuses. D'une façon générale, la validité des lois, règlements, actes administratifs, jugements, délibérations des collectivités territoriales, etc., est subordonnée à leur publication et/ou à leur notification aux intéressés à peine de nullité. Dans un contexte où l'écoute de la radio et de la télévision se développe essentiellement dans le milieu urbain et continue à être rare en zone rurale, la route est le vecteur premier de cette publication, c'est le support des supports. A titre d'illustration, cela signifie concrètement que tout mariage entraîne la publication des bans, que les lois et décrets doivent impérativement être publiés au Journal Officiel, que les délibérations d'un conseil municipal doivent obligatoirement être affichées à l'extérieur de la mairie, que les jugements ne sont exécutoires qu'après avoir été rendus publics et notifiés aux condamnés par lettre recommandée, etc. Sauf exception prévue par la loi, tout ce qui concerne l'Etat, le gouvernement, le Parlement, les organes délibérants des collectivités territoriales, est nécessairement public, non seulement pour ce qui est des décisions, mais aussi pour ce qui est des délibérations: ainsi, toutes les assemblées élues, du conseil municipal à l'Assemblée nationale, se réunissent en séance publique, les procès sont publics, et il faut des circonstances très particulières, exceptionnelles, pour qu'intervienne le *huis clos*. Ainsi, dans le principe et dans la pratique, cet espace public favorise la co-présence des différentes communautés sur le sol camerounais. Envisagé ainsi, l'espace public est antinomique de l'enclavement, cet épouvantail de l'aménagement du territoire de l'Etat.

L'enclavement se pose en s'opposant à la mouvance de la circulation et de l'ouverture à l'autre (Debrie et Steck 2001:27). C'est une situation qui prend le contre-pied de l'opérationnalisation du principe de publicité et donc de l'émergence d'un espace public camerounais. La notion renvoie ainsi à une situation de fermeture spatiale. L'enclavement s'inscrit dans le champ lexical de l'emprisonnement, du blocage. Dès lors, considérer les localités de Ngoila et de Garigombo dans la province de l'Est, d'Akwaya dans la province du Sud-Ouest comme des zones enclavées revient à considérer qu'elles sont en situation d'isolement, de blocage, d'enfermement par rapport au « centre » politique yaoundéen et aux autres localités. C'est le fait de l'isolement géographique et métrique qui constitue ces localités en « enclaves ». En effet, ces zones sont étymologiquement des enclaves, car elles sont partiellement fermées ou isolées dans un système de relations. Cet

enclavement constitue de ce fait un rédhibitoire à l'intégration de ces localités à l'espace public camerounais. Cette situation empêche en effet ou limite l'Etat dans son ambition de rendre publics, de faire connaître au public de ces localités, ses actes, ses décisions, ses projets, ses délibérations, etc., soit directement, soit par l'intermédiaire de la presse, de façon à ce que les citoyens, dûment informés, puissent organiser un débat public dans lequel ils puissent faire publiquement usage de leur Raison, afin que puisse se constituer une *opinion publique* éclairée, la Loi et l'action de l'Etat étant censés refléter ladite *opinion publique*.

Le concept d'enclavement est alors en rapport avec l'écart entre les projets de mobilités et les possibilités réelles d'ouverture (Debrie 2005:4). Le plus souvent, cette approche est réticulo-centrique, c'est-à-dire basée sur l'idée de réseaux, notamment de réseaux de communication ; l'absence d'infrastructures de transport est alors perçue comme isolement, marginalisation, enclavement. Dès lors, considérer les localités de Ngoila et de Garigombo dans la province de l'Est, d'Akwaya dans la province du Sud-Ouest comme des zones enclavées revient à considérer qu'elles sont en situation d'isolement par rapport au « centre » politique yaoundéen du fait de leur inaccessibilité, du fait de l'absence de réseaux fiables de communication permettant de les relier au lieu-centre ou aux centres-relais. Ce sont donc des localités en situation de marginalisation, étant entendu que la marginalisation dans ce contexte est envisagée comme une contrainte négative, comme un rédhibitoire aux actions d'intégration politique et de production d'un espace public camerounais (Pallier 1982:1190).

Mention doit cependant être faite de ce qu'il n'existe pas d'enclave, ni d'isolat absolu. A l'échelle du Cameroun, il n'existe pas de lieux totalement isolés des autres ; la quête irrésistible d'interactions dans les espaces contemporains est telle que les obstacles ne parviennent pas à créer de l'étanchéité entre ces lieux et les autres. Les fermetures sont le plus souvent partielles et relatives. C'est dans cette optique que Jean Debrie n'hésite pas à dire que « la problématique de l'enclavement-désenclavement renvoie bien à la position des lieux sur le gradient qui va de la fermeture à l'ouverture » (Debrie 2005:1). L'enclavement des localités de Ngoila et de Garigombo dans la province de l'Est, d'Akwaya dans la province du Sud-Ouest n'est pas intégral, car il y existe des flux en direction de centres-relais. Il se trouve simplement que sur le gradient qui va de la fermeture à l'ouverture, ces localités connaissent des situations proches de la fermeture. Il y a également lieu de dire que l'enclavement peut être contingent et conjoncturel. A titre d'illustration, à l'occasion de l'effondrement, le 2 juillet 2004, du pont sur le Mungo, les localités telles que Tiko, Limbé, Buea, jusque-là ouvertes au reste du pays, se sont momentanément retrouvées en situation d'enclavement relatif,

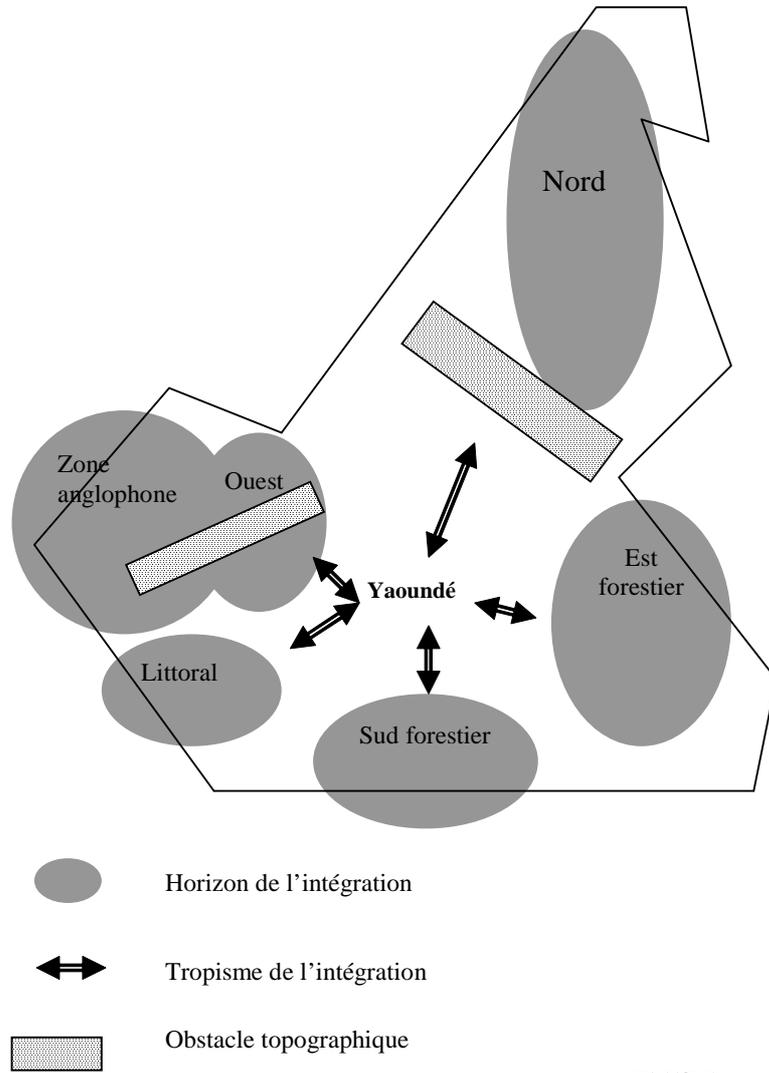
car elles ne pouvaient plus être facilement en contact avec une grande partie du pays, y compris avec le centre yaoundéen. Dans le même ordre d'idées, la figure de l'enclavement relatif et contingent est prédictible aux zones qui se trouvent en situation de fermeture par rapport à certains centres-relais ou au centre yaoundéen du fait du coût élevé du transport. En empruntant le langage économique, on peut dire que la hausse des tarifs de transport a eu un effet immédiat sur l'utilité marginale à voyager ou à se déplacer d'une grande partie de la population camerounaise dont les revenus sont modestes. Si ces coûts sont prohibitifs, le transfert d'une zone A à une zone B ne peut plus se faire. L'intégration de telles localités à l'espace public camerounais s'en trouve donc affectée. La présence ou l'absence de voies de circulation est ainsi au cœur du procès d'une sphère publique camerounaise.

***Voies de circulation : sociogénèse et procès de la sphère publique camerounaise***

Nous abordons les réseaux de communication comme des instruments de projets de continuité, de mise en relation et d'ouverture. On peut dire avec Nicolas Currien que ce sont des outils « d'intermédiation et d'interconnexion » (Currien 1992). Dans cette optique, la formation de l'espace public camerounais est fortement justiciable de la mise en place de réseaux de communication et du processus occurrent de création d'une opinion publique nationale (Blondiaux 1998). Elle est tributaire de la production de flux d'informations et des interconnexions entre les composantes sociopolitiques du Cameroun (Degenne et Forsé 2004:35-56 ; Chevallier 1985:79-81). Dans cette perspective, les routes au Cameroun permettent une configuration sociétale du pays. En effet, toute action communicative a pour but l'intersubjectivité. Les infrastructures routières plongent les individus dans les réseaux et permettent la force de l'intersubjectivité socialisée. Il est question, à partir de cette posture, de déconstruire les fausses évidences de la pratique quotidienne des routes qui, très souvent dans le langage commun, sont confinées au simple statut d'instruments de transport des biens économiques. D'ailleurs, tout le débat à propos de la construction des routes au Cameroun et toute la glose sur l'enclavement de la région X et du désenclavement de la région Y sont fortement structurés par cet impensé économique. Sortir de l'usage routinier des routes dans le champ discursif revient à prendre au sérieux les interconnexions et interdépendances induites par ces infrastructures comme productrices d'un espace public.

Il y a lieu de noter que l'espace public qui naît ainsi à travers le réseau routier est co-produit dans le cadre de la formation de l'Etat camerounais (voir figure). Il est le produit du processus de territorialisation et d'intégration mené par l'Etat en même temps qu'il procède de la dynamique des usagers

**Figure 2 :** Schéma fonctionnel de l'intégration du territoire camerounais



du réseau routier qui disposent à l'égard de cet objet technique d'une autonomie créatrice qui leur permet de développer des tactiques d'appropriation ou éventuellement de résistance capables d'agir sur la forme de l'intégration envisagée (Lambert 2004:113). On peut donc penser qu'en tant qu'espace de rencontre, espace d'expression sociopolitique, « l'espace public, c'est sans doute l'espace qui se dessine, qui se conçoit et qui se programme, mais c'est aussi l'espace qui ne se décrète pas, et qui se co-produit dans le vécu et dans les perceptions de ses usagers » (Levasseur 1991:9).

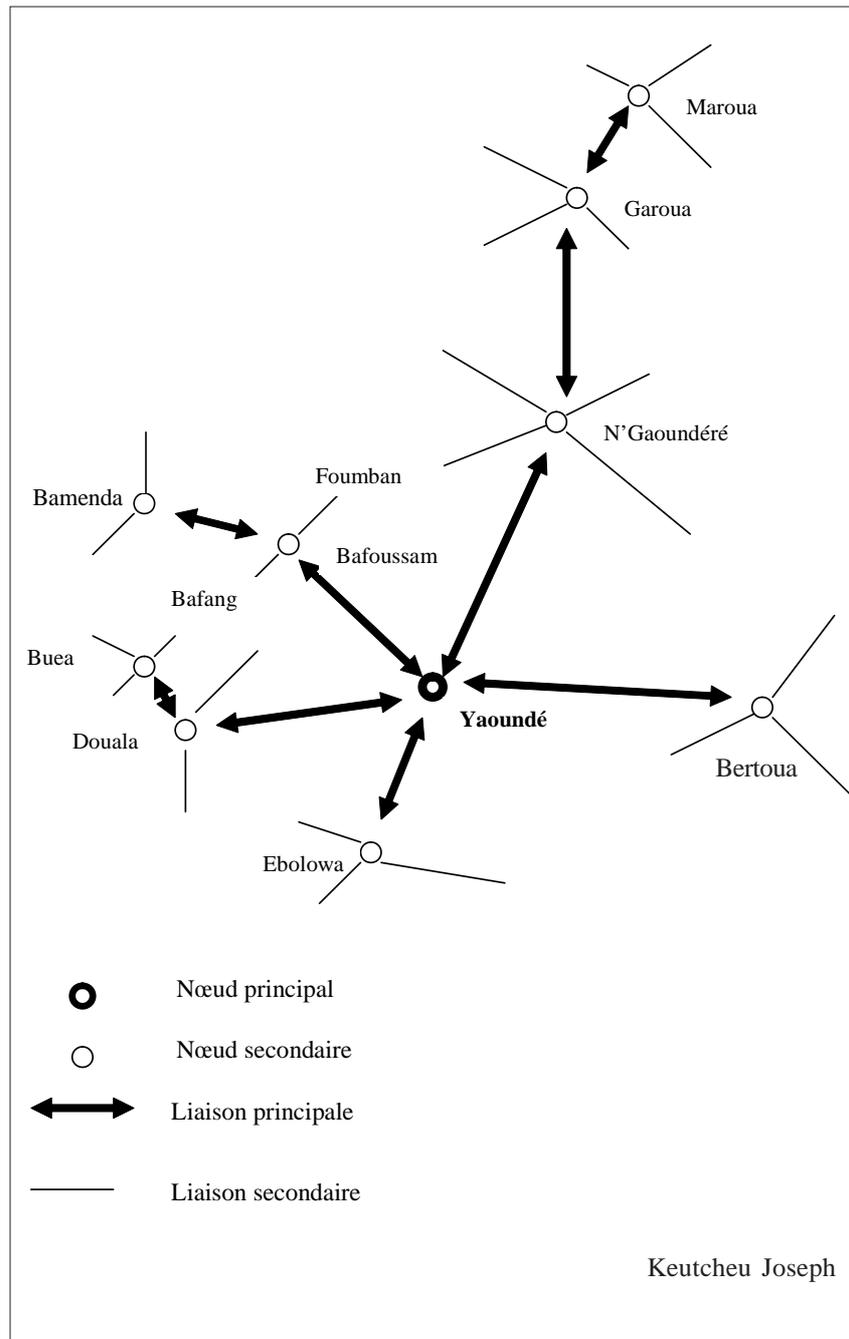
Les voies de circulation modernes comme instruments de monopolisation de l'espace politique au Cameroun, mais aussi comme levier de production de l'espace public camerounais, s'inscrivent originellement dans un champ chronologique précis, les périodes successives de domination allemande, française et britannique, puis la période postcoloniale. Dans cette perspective, nous estimons que pour comprendre l'espace public en formation, il faut être en mesure de retracer le processus de construction des « complexes institutionnels » relevés par Antony Giddens (1990), processus qui, au Cameroun, est inséparablement lié à la mise en place des infrastructures de communication. En effet, selon Giddens, l'agrégation progressive des « complexes institutionnels » est au cœur de la naissance de l'Etat. Il s'agit notamment du rapprochement surveillé des populations dispersées sur un espace en territorialisation, rapprochement qui est constitutif d'un marché politique et économique national ; de l'appropriation des fonctions contraignantes et représentatives qui lui confère une assise territoriale et de l'accumulation du pouvoir administratif qui améliore les modes de gouvernance. Evidemment, cette agrégation a fortement partie liée avec la tutelle progressive sur la distance. On comprend donc que la construction des voies de communication soit au principe de la production d'une infrastructure territoriale nationale et d'un Etat au Cameroun. Elle est dans le même temps au principe de l'émergence d'un espace public camerounais, car à travers les flux d'informations et de personnes qu'elle facilite, elle participe à la constitution d'une opinion publique camerounaise.

Dans la perspective de la co-production ci-dessus évoquée, il y a lieu de relever qu'en même temps que le réseau routier qui se met progressivement en place au Cameroun pendant la période coloniale favorise la territorialisation des dominations allemande, française et anglaise, il participe à la territorialisation du sentiment anti-colonial. On est ainsi en plein dans « le malentendu colonial » (Keutcheu 2006:27-38). *L'imperium* des puissances allemande, française et anglaise au Cameroun repose grandement sur le recours à la construction des infrastructures de contrôle politique telles que les voies de communication. Ce contrôle politique des hommes se fait évidemment par la médiation du sol ; le territoire devient un instrument de

l'action politique (Badie 1995:12). Ici, l'enjeu est précisément l'occupant du territoire : la population. Il est question de la mettre au service de l'exploitation de la rente coloniale. Paradoxalement, cette technologie de contrôle des populations et du territoire camerounais sert également à diffuser la subversion de l'autorité coloniale. A titre d'illustration, c'est à travers le processus de territorialisation (par la construction des voies de communication) qu'ils initient que les Allemands parviennent à fédérer contre eux les mécontentements des populations.

Dès lors, on peut difficilement confiner le sentiment anti-colonial dans une partie du pays ; le maillage colonial du territoire par les voies de communication telles que les routes suppose évidemment la dissémination des méthodes d'administration récriminées et donc la dissémination du sentiment anti-colonial. A titre d'illustration, la carte du maillage routier du Cameroun allemand correspond pratiquement à celle de la répartition de la subversion de l'ordre politique germanique au Cameroun : révolte de Lock Priso de Hickory Town (Bonabéri) et de Elamé de Joss (Douala) en 1884; des Bakweri en 1894, de Lionn de Ngila en 1895, des Ewondo conduits par Omgba Bisogo de 1895 à 1896, des Bene conduits par Amougou Baana de 1897 à 1898, des Boulou sous la conduite de Oba'a Mbeti (1899-1900), des Bafut et des Bandeng en 1901, du Lamido Soulé de Rey Bouba en 1901, du Lamido Oumarou de Banyo en 1902, de l'émir de Yola en 1902, des chefs Bangwa à l'ouest du pays en 1903, etc. (Owona 1996:90-91 ; Ebune 1992:24). En charriant l'identité nationale camerounaise, le réseau routier colonial participe en fait à l'émergence d'un espace public camerounais, un espace social très informel qui ne requiert, de la part de ceux qui y participent, que la maîtrise d'une langue naturelle et la capacité élémentaire de prendre part aux pratiques quotidiennes de la communication. On voit clairement à l'œuvre le « génie du lieu », c'est-à-dire, « [...] ce qui fait que tant bien que mal, sur un territoire donné, les uns s'ajustent aux autres, et les uns et les autres à l'environnement naturel [et politique] » (Maffesoli 1988:35).

Quid de la période postcoloniale ? Elle correspond simplement à un moment de recyclage de l'espace public camerounais né pendant la période coloniale. Ici aussi, le réseau routier mis en place s'inscrit dans les logiques spatiales de la construction de l'Etat. Dans l'étude du rapport entre route et formation d'un espace public, trois fonctions du réseau routier camerounais sont repérées : une fonction d'usage, une fonction de message, une fonction d'ordre. En ce qui concerne l'usage, on envisage le réseau routier comme permissif de la circulation. La route, tout en érodant la distance entre les lieux et les groupes humains, favorise la mobilité des personnes, mais aussi et surtout la diffusion de l'information à travers le territoire de l'Etat. A côté de cette simple facilitation de la circulation des hommes et des messages, se

**Figure 3** : Les nodalités politiques ou points de projection de l'Etat

joue une véritable opération politique menée par l'Etat postcolonial: le déploiement du processus d'établissement de l'*imperium* sur le territoire. Autrement dit, la construction des voies de communication permet la diffusion d'un ordre politique dans un espace approprié par l'Etat. Ces trois fonctions opèrent autant sur le registre de l'apparent que sur celui du caché. Point n'est besoin ici de désolidariser usage, message, ordre ; l'apparent d'une fonction fait diversion pour entretenir le caché d'une autre fonction. Tout compte fait, le réseau routier est au cœur des situations d'interactions qui font la trame du lien social.

Ainsi, on ne devrait pas considérer comme quantité négligeable la dimension performative des routes dans l'affiliation de ces populations. Le réseau routier participe à l'homogénéisation de l'hétérogénéité engagée par l'Etat postcolonial. Les routes apportent de la « valeur ajoutée » à la vision d'une identité nationale, elles renforcent le discours politique qui y est relatif. A titre d'illustration, l'axe routier Yaoundé-Bafoussam-Bamenda permet le contact et même le rapprochement physique puis symbolique des ethnies traversées : Ewondo, Eton, Manguissa, Yambassa, Bamiléké, etc. Il en va de même de l'axe Douala-Yaoundé qui permet d'articuler Ewondo, Bassa, Bakoko, Duala, etc. En ce sens, la route est à l'origine de la naissance d'un « territoire circulatoire », c'est-à-dire un territoire qui permet un marché multidimensionnel entre les ethnies qui y sont présentes (Tarius 1995:32). Théorisant la *nation building*, Deutsch (1966) relève l'importance des communications de masse qui intensifient les interactions entre ressortissants d'un territoire et permettent à la population de s'homogénéiser. En effet, les voies de communication en général et les routes en particulier, si l'on s'en tient au modèle de l'appareil circulatoire, permettent une socialisation commune de ces populations. Autrement dit, elles participent à l'acquisition d'une culture étatique commune. En l'occurrence, il s'agit d'une culture qui se caractérise par un tropisme unificateur que véhicule d'ailleurs abondamment le discours politique. Ainsi, comme pendant la période coloniale, la construction des réseaux routiers allait de pair avec l'ambition de subordination des volontés. La mise en place d'infrastructures de communication constitue une autre modalité de la diffusion capillaire de l'autorité étatique sur le territoire.

### **Le rapport voies de circulation/ formation de l'espace public camerounais à l'épreuve de la pratique quotidienne**

L'espace camerounais qu'étudient les géographes et les politistes a cessé d'être naturel. Il est structuré par des réseaux de communication, notamment le réseau routier. La mise en place de ceux-ci coûte cher, si bien qu'une

opposition se dessine entre les zones équipées (on pourrait dire « branchées ») et celles qui ne le sont pas, ce qui ne va pas sans affecter la configuration de l'espace public camerounais.

### ***Du territoire « archipel » ou l'espace public en pointillés***

Le concept de réseau social est sous-jacent à l'étude des modes de sociabilité introduits par la construction des réseaux routiers au Cameroun. Il peut être défini comme une configuration de relations sociales (Coenen-Huther 1993:33). La notion de réseau au sens de configuration de relations sociales, est au cœur de la formation de l'espace public camerounais. Norbert Elias apparaît sans aucun doute comme le pionnier de la conceptualisation de la société comme réseau. Dans l'un de ses ouvrages de référence, il propose l'idée que la société est un conglomérat d'ensembles d'individus en interaction qui forment des configurations de relations sur une base de l'interdépendance réciproque (Elias 1991:156). Or, précisément, les voies de communication sont à la base de la nouaison de la société en réseau au Cameroun. Toutefois, l'observation de la carte routière dressée par le Ministère des travaux publics (MINTP) de ce pays laisse apparaître une inégale répartition de ces voies de circulation et même de leur qualité, ce qui introduirait de fait des continuités et des discontinuités dans la chaîne d'interactions sociales et donc dans l'espace public.

Dans certaines régions du pays, ces réseaux de communication ne remplissent que très imparfaitement leur fonction de liaison. C'est peu de dire que les usagers souffrent des conditions de circulation éprouvantes dans les provinces de l'Est, de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-nord. Il s'agit évidemment d'une énumération non exhaustive qui ne rend pas justice aux habitants d'autres localités qui ne souffrent pas moins de l'inexistence ou de l'état désastreux des routes. Selon le Plan directeur routier du Cameroun (MINTP 2006), « les routes sont en général dans un état mauvais ou médiocre ; sur le secteur prioritaire, seulement 12 pour cent de routes bitumées et 5 pour cent de routes en terre sont en bon état », les autres réseaux (non prioritaire et rural) étant presque entièrement en mauvais état. Le tableau de la composition du réseau routier camerounais le montre d'ailleurs à suffisance. On pourrait arguer *a contrario* que les réseaux de télécommunication, notamment à travers le prosélytisme téléphonique ambiant, ignorent les contraintes de la circulation au sol et pourraient pallier ces insuffisances du réseau routier ; toujours est-il que ces infrastructures de télécommunication ne peuvent se substituer aux nécessaires échanges terrestres.

**Composition du réseau routier camerounais (en km)**

Classe	Bitumé	Terre	Total
Nationales	3 344	3 853	7 197
Provinciales	835	5 109	5 943
Départementales	652	7 506	8 158
Rurales (non classées)		28 300	28 300
<b>Total</b>	<b>4 830</b>	<b>44 678</b>	<b>49 598</b>

Source : MINTP, Plan directeur routier, 2006

Il ressort de ce tableau le constat de la qualité désastreuse du réseau routier camerounais, qualité qui déteint forcément sur les flux des hommes et des idées sur le territoire et donc sur la mobilisation politique<sup>6</sup> et la formation d'un espace public (Deutsch 1966:126-128). En tout cas, il n'y a que quelques localités du pays qui bénéficient de routes en bon état. Si on introduit la difficulté à circuler sur les routes non bitumées en saison de pluies, on comprend que le transport routier souffre de l'état des routes et du surplus de la demande par rapport à l'offre. Ainsi, sur un total de 49 598 kilomètres de routes, seulement 4 830 kilomètres sont bitumés. La densité routière totale (linéaire de routes sur superficie du pays) est seulement de l'ordre de 4 km/100 km<sup>2</sup>. Cela est d'autant plus marquant qu'en dépit de la mise sur pied du Programme sectoriel des transports (PST) au Cameroun, le financement pérenne et adéquat de l'entretien routier est loin de donner satisfaction (MINTP 2006).

La catégorie de l'« archipel » nous semble donc pertinente pour l'analyse de la formation de l'espace public camerounais, avec toutes les conséquences que l'on peut en tirer en termes de participation politique et de démocratie. La notion d'archipel évoque des phénomènes qui s'inscrivent dans quelques espaces restreints. Par exemple, dans l'étude de l'économie mondialisée actuelle, des géographes comme Pierre Veltz parlent d'une « économie d'archipel » : l'économie mondiale est contrôlée à partir d'un nombre restreint de métropoles bien reliées entre elles par des moyens de communication performants, des voies maritimes aux télécommunications. Ces métropoles apparaissent comme des îles isolées sur une mer. Il en va de même dans le contexte du Cameroun où on note en effet l'existence d'une juxtaposition d'« îles de communication », c'est-à-dire de régions relativement dotées en voies de communication, par conséquent, des régions marquées par d'importants flux de personnes, d'idées et de biens, à côté d'autres régions

relativement peu dotées en infrastructures de même types, et qui se retrouvent pratiquement coupées du reste du pays. Il en découlerait une configuration baroque de l'espace public camerounais du fait de cette « archipélisation » *de facto* de l'Etat. La carte routière du Cameroun laisse apparaître que la cohésion du système géopolitique camerounais, fondée sur un réseau de circulation en grande partie routier, est très fragile. On y voit en exergue les parties septentrionale et méridionale, deux monolithes structurels à l'intérieur desquels les disparités ne laissent pas d'intriguer.

La superficie de près de 475 000 km<sup>2</sup> est insuffisamment et inégalement couverte. Le constat de la multiplication récente de routes nationales structurantes dans la partie méridionale du pays ne parvient pas à effacer l'idée de l'inégalité dans ladite partie. La densité routière par province est l'une des entrées permettant de relever cet état des choses. Le tableau ci-dessous donne les différentes densités au kilomètre carré par province dans la partie méridionale du Cameroun.

#### Densité routière au Km<sup>2</sup> au Cameroun méridional

Provinces	Superficie (en km <sup>2</sup> )	Total routes	
		Linéaire	Densité (km/ 100 km <sup>2</sup> )
Centre	69 000	11 036	15,99
Est	110 000	4 974	4,52
Littoral	20 000	2 979	14,90
Nord-Ouest	16 000	4 504	28,15
Ouest	13 000	4 391	33,78
Sud	47 000	4 501	9,58
Sud-Ouest	25 000	2 991	11,96
Cameroun	464 000	49 802	10,73

Source : d'après les données de la Direction des routes au MINTP.

De ce tableau, il ressort le constat de ce que les provinces de l'Est et du Sud ont des densités routières au-dessous de la moyenne nationale. Cela s'explique en grande partie par la présence dans ces provinces d'un important massif forestier protégé, la réserve du Dja, mais aussi par la faible densité de la population et l'insuffisance des investissements dans ce secteur des travaux publics.

Trois « îles de communication » existent de fait dans la partie méridionale du Cameroun et constituent en quelque sorte les « anneaux utiles » de l'espace public camerounais (voir figure 3) :

- La première, à configuration étoilée, a pour centre Bafoussam. Véritable bouillon de culture démographique et, par conséquent, point de départ de vagues migratoires incessantes, ce centre étend ses ramifications, direction nord-est vers Foumbot et Fouban, direction nord-ouest vers Bamenda, direction sud-ouest vers Bafang, Nkongsamba et Douala, direction sud-est vers Bangangté et Yaoundé. La mobilisation politique relativement forte ici peut être envisagée comme un processus induit, entre autres, de la multiplication des voies de circulation et de la mise en réseau des populations.
- La deuxième île a pour point focal la ville de Douala qui est l'un des points de départ de l'arbre généalogique de l'urbanisation du Cameroun et la porte d'entrée et de sortie non seulement du pays, mais aussi de l'Afrique centrale. La ville concentre aussi les principales activités économiques du pays et forme avec ses alentours, notamment Edéa, Mbanga, Penja, Tiko, une véritable conurbation en gestation. Autant de caractéristiques qui en font un important centre-relais de la mobilisation politique au Cameroun et l'un des creusets de l'espace public camerounais. Les principales routes sont orientées ouest, vers Buéa et les grandes plantations des alentours, nord, vers Nkongsamba et Bafoussam, est, vers Edéa et Yaoundé.
- La troisième île de communication, un des principaux pôles de la formation de l'espace public camerounais est la ville de Yaoundé et son environnement immédiat. C'est le centre d'impulsion politique du pays, le siège des principales institutions de l'État et le point de départ du contrôle social et de la totalisation de l'espace géographique camerounais par l'État (Sindjoun 2002:35-38; Badie 1980:81-99).

Cette partie méridionale du Cameroun est fortement marquée par le tropisme occidental de ses voies de circulation et de ses activités. L'impression laissée à un observateur attentif de cette configuration est que le tropisme est si fort qu'il semble avoir dépourvu les ailes est et sud-est de tout dynamisme ; les voies de communication y existent de manière résiduelle et la mobilisation politique y est faible, de même que l'espace public. Ces parties apparaissent donc de fait comme les « anneaux inutiles » de l'espace public camerounais.

La partie septentrionale du pays, quant à elle, est structurée par l'axe méridien Ngaoundéré-Garoua-Maroua-Kousséri. Ici, si l'on prend en compte la mobilisation politique et la formation d'un espace public à travers les

voies de communication, deux goulots d'étranglement peuvent être relevés. Le premier obstacle à surmonter est celui de la distance auquel sont liées les conditions géomorphologiques difficiles, le massif de l'Adamaoua constituant une frontière naturelle et difficilement surmontable entre les parties septentrionale et méridionale du pays<sup>7</sup>. Elle est susceptible de mettre en échec la relation entre pouvoir politique et espace, relation à l'origine du processus de territorialisation, c'est-à-dire du double mouvement d'appropriation matériel et idéal permanente dudit espace par l'Etat. On comprend dès lors l'acharnement des politiques publiques dans la lutte contre la distance et dans la promotion de la proximité. Pour l'Etat, le problème de l'espace peut être vu comme la gestion des contradictions engendrées par la distance, qui empêche l'interaction entre le centre et sa périphérie. Les politiques d'aménagement du territoire, notamment la construction des voies de communication, apparaissent alors comme des moyens de gestion de ces contradictions.

La distance entre le centre politique camerounais et la partie septentrionale du pays n'a pu être encore domestiquée de manière optimale. On est encore loin de la proximité recherchée, proximité qui est au cœur de la construction d'un « faire ensemble », d'un « dire ensemble » donc, au cœur de la formation d'un espace public camerounais. La construction et la polarisation des singularités entre « nordistes » et « sudistes » au Cameroun ont ainsi fortement partie liée à la distance géographique entre les localités d'origine des deux groupes qui ne sont pas facilement en interaction. La plupart de nos interlocuteurs lors de nos séjours de recherche dans la province de l'extrême-Nord manipulait de manière récurrente le « *vous là-bas à Yaoundé* » ou « *les gens du Sud* », expressions marquant une distanciation nette entre eux et les acteurs politiques réels ou supposés du « centre ». En effet, on peut relever la minimisation du temps de trajet, de sa longueur, de son coût, etc. comme des indicateurs de la proximité entre deux lieux, entre deux acteurs ou groupes d'acteurs qui entreprennent de se connecter. Une distance se mesure, pour une organisation comme pour les individus, en minutes ou en heures mises pour entrer en contact avec le partenaire. De ce point de vue, elle s'apparente dans une large mesure à la distance coût de transport (Rallet 2002).

La distance rend difficile la mobilité entre le nord et le sud et donc la mise en relation permanente et massive entre les populations des deux entités. Dupuy et Torre considèrent que « la proximité géographique peut constituer, par l'établissement de relations répétées d'une culture commune et de liens de coopération, voire de confiance, un facteur de cohésion (...) favorable à l'établissement et à la pérennisation de relations de coopération » (2000:77).

Dès lors, l'effet de la distance agit sur l'ajustement de l'offre et de la demande de mobilité en fonction du coût de déplacement. La distance n'agit que si elle est proportionnelle au coût de mise en relation. Les acteurs obéissent en effet au principe du moindre effort. De toute évidence, la rationalité économique est accolée à la question du rapport entre distance et mobilité.

Le deuxième goulot d'étranglement est la quasi inexistence de bras de pénétration ou de communication secondaires ; l'axe méridien Ngaoundéré-Garoua-Maroua-Kousséri est très peu articulé à des voies horizontales véritablement viables, si l'on exclut Garoua-Yagoua et le récent Ngaoundéré-Toubouro. Cela participe à la constitution de vastes pans du territoire camerounais en isolats dont le tropisme est davantage extérieur. Cela accredit l'idée selon laquelle le territoire camerounais, loin de former un tout cohérent, est un amalgame de micro-territoires qui, dans la pratique, semblent s'autonomiser. On note de ce fait un écartèlement de la partie septentrionale du Cameroun en deux mouvances tournées vers l'extérieur :

- La première mouvance est orientale et tournée prioritairement vers le Tchad. Il est constant que de Toubouro dans l'Adamaoua jusqu'à Goulfey dans l'extrême-Nord, un large pan du Cameroun subit, faute de mieux, l'attraction du Tchad.
- La deuxième mouvance, occidentale, est davantage tournée vers le Nigéria. De Mogodé et même au-delà dans l'extrême-Nord jusqu'à Ribao dans l'Adamaoua, un chapelet de localités camerounaises vit plus au rythme de la conjoncture socio-économique du Nigeria.

Ainsi se présente la formation de l'espace public camerounais au moment où s'affirme le besoin d'un nouveau cadre de réflexion pour l'avenir. Il s'agit d'une réflexion qui prend nécessairement en compte la question de la gouvernance territoriale.

### ***L'articulation du réseau routier à la gouvernance territoriale : les douze travaux d'Hercule***

Le problème de l'implantation des réseaux de communication soulève de nombreuses questions de gouvernance<sup>8</sup>. La gouvernance convoquée ici met l'accent sur la crise de la gouvernabilité du territoire camerounais du fait de son écartèlement structurel, du fait de son « archipelisation » à l'aune des voies de communication. Il s'agit d'un concept qui rend compte des transformations des formes de l'action publique. Le premier des problèmes est celui de la participation politique. En effet, la communication pèse sur l'espace public. Il est difficile, dans ce cas, d'envisager la mobilisation politique des habitants des zones enclavées et leur participation à l'espace public, il est difficile de voir de tels individus inscrits dans la série de normes sociales qui

président le fonctionnement d'un tel espace. Ainsi, pendant que les populations des « îles de communication » s'ouvrent de plus en plus et jouissent de plus en plus d'une participation politique multiforme (vote, marches de protestation, grèves, etc.), celles des zones enclavées en sont privées ou du moins n'en bénéficient que de manière épisodique et non optimale (lors des élections par exemple). On peut faire une analogie entre la restriction, telle que décrite par Habermas, de l'espace public européen du 18<sup>e</sup> siècle à l'élite capable de s'acquitter du cens et le contexte camerounais actuel. L'accessibilité ici est devenue une espèce de cens moderne qui permet aux habitants de certaines régions d'avoir plus voix au chapitre que d'autres. Il est d'ailleurs symptomatique que les agitations politiques de la fin des années 1990 ayant entraîné la mise en crise de la culture autoritaire au Cameroun<sup>9</sup>

Il ne peut y avoir participation si on ne se sent pas partie prenante d'un groupe, sans sentiment d'appartenance, sans disposer de moyens de se faire entendre – moyens institutionnels certes, mais aussi des ressources personnelles. La dépendance matérielle, le défaut de savoir, le sentiment d'incompétence, une situation d'exclusion produisent l'apathie. Une situation d'exclusion telle que la vivent les populations de zones enclavées peut aussi nourrir des réactions de rejet et/ou de repliement sur des identités particulières et différentialistes. La montée de ce qu'il est convenu d'appeler l'exclusion se trouve au cœur de la crise de la participation politique au Cameroun, sans en être, bien sûr, toute l'explication. On se trouve ainsi en plein dans le casse-tête du rapport entre participation politique et démocratie (Mayer et Perrineau 1992:15-18; Perrineau 1994:40-50). L'idéal démocratique repose en effet sur la conception que le pouvoir politique procède du peuple souverain. Il ne peut donc y avoir de démocratie sans implication du citoyen, c'est-à-dire sans citoyen actif. C'est pourquoi la citoyenneté politique postule non seulement la jouissance de droits civiques attachés à la nationalité (le droit de vote, l'éligibilité, les libertés publiques, l'accès aux fonctions de responsabilité), mais aussi le devoir de s'impliquer dans la vie politique, d'y participer au moyen, entre autres, d'une inscription dans les réseaux de communication (Brechon 2003:64-68). La question se pose donc comme un défi à des pouvoirs publics camerounais engagés dans le processus de démocratisation de la société : au lieu d'activer principalement les leviers institutionnels de la démocratie, n'y a-t-il pas lieu de prendre aussi sérieusement en compte la question de la gouvernance territoriale à travers notamment la question des voies de communication ?

C'est la participation véritable du citoyen à la chose publique qui est questionnée dans l'analyse du rapport entre réseaux routiers et formation de l'espace public camerounais ; c'est aussi la question de la gouvernance territoriale qui est soulevée. De fait, la question soulevée permettrait de faire

un saut qualitatif de l'idéal de la participation politique au Cameroun à l'épreuve des faits. La mise en place des infrastructures de circulation telles que les routes ouvrent véritablement le territoire camerounais aux flux de communication de tous genres, du centre vers la périphérie et inversement. La construction des voies de communication, en inscrivant les Camerounais dans des réseaux de communication, concourait à la fabrication du « citoyen ordinaire » participant au développement territorial et aux choix politiques qui engagent la nation. La mise en place d'une démocratie participative est en forte prise avec la question de la construction des voies de communication. La gouvernance est ainsi systématiquement utilisée comme un terme permettant d'identifier de nouvelles pratiques collectives, de nouvelles formes d'actions publiques qui ne reposeraient plus seulement sur la domination et la violence légitime, chères à Max Weber, mais sur la négociation, le partenariat : la gouvernance par opposition au gouvernement, on n'impose plus, on négocie. Dans ces approches, la gouvernance sert à désigner l'ensemble des pratiques collectives par le biais desquelles l'ordre social et politique est produit et qui prennent place en dehors des institutions classiques.

Le deuxième défi de gouvernance qui découle de l'« archipelisation » de l'espace public camerounais est celui de l'équité territoriale. En d'autres termes, la question du lien entre réseaux routiers et territoire, entre réseaux routiers et espace public se pose sous l'angle de l'équité. Certes, l'équité est d'abord une notion d'éthique qui a marqué l'effort réflexif des philosophes (Emmanuel Kant dans *La métaphysique des mœurs*, 1797; Jean-Jacques Rousseau dans *Le contrat social*, 1835 ; John Rawls dans *Theory of Justice*, 1971). Mais elle traduit l'aspiration à une relative égalité de traitement entre les citoyens, entre les habitants d'une même région, aspiration dont se saisissent les politiques publiques (Derycke et Offner 1997:5-7). Loin de notre propos l'ambition d'embrayer sur les considérations d'ordre éthique ; il est question plutôt de l'examen des politiques publiques de l'éthique en matière de voies de communication. Concrètement, l'équité territoriale ici sous-entend la notion de « service universel » que se doivent de remplir les autorités publiques dans la dotation du pays en voies de communication. La carte routière du Cameroun révèle cependant une distribution inégale des voies de communication qui induit une hiérarchisation de fait d'espaces dans un même territoire. Les localités des « îles de communication » bénéficient davantage des externalités positives du réseau routier que celles des zones enclavées (coût des transports, localisation des entreprises, emplois, ...). Il en découle inexorablement une dynamique démographique différenciée du fait de l'attraction des premières sur les habitants des secondes, ce qui ne rend pas justice à l'équité dans la distribution spatiale de la croissance économique.

En réalité, les espaces les plus dynamiques sont logiquement situés à proximité des pôles de communication ou des grands axes de communication. Douala et Yaoundé et leur périphérie immédiate, qui ont connu une évolution significative de leur population totale, semblent avoir bénéficié de l'apport d'habitants issus des bassins démographiques périphériques. Il s'agit d'un constat qui remet au goût du jour l'aménagement du territoire, notamment du territoire de ces deux métropoles. Les problèmes actuels d'occupation anarchique de l'espace, les solutions imaginées qui passent par le déguerpissement forcé des occupants des zones inconstructibles, les débats occurrents participent, dans une certaine mesure, à la décrédibilisation des actions de l'Etat en matière d'aménagement du territoire. Une des solutions structurelles sur laquelle les pouvoirs publics insistent, mais pas encore suffisamment, est celle de l'équité territoriale, la dotation équitable du territoire camerounais en infrastructures.

La question du rapport entre réseau routier et formation d'un espace public camerounais peut aussi être abordée à partir de la lucarne de l'économie politique. C'est à ce niveau que se situe le troisième défi posé par l'« archipelisation » de l'espace public au Cameroun. Le faible niveau général des infrastructures routières et leur inégale distribution spatiale sont des entraves à une intégration géoéconomique nationale dynamique sur laquelle les pouvoirs publics comptent dans l'optique de la construction nationale (Guilaumont 1985:344 ; Grellet 1986:127). La lecture du paysage économique camerounais donne à constater une trop grande concentration des activités (banques, industries, assurances, services commerciaux,...) à Douala et à Yaoundé. Les raisons de la rentabilité économique expliquent en partie un tel déséquilibre spatial dans la répartition des activités. Mais cela n'explique pas tout. L'inégale distribution des voies de communication est l'une des causes de ces distorsions. Or, à côté des équipements traditionnels de développement, le potentiel des routes pourrait contribuer à une meilleure intégration des territoires et des activités économiques.

### **Conclusion**

Au terme de cette réflexion sur le rapport entre construction du réseau routier et formation de l'espace public camerounais, force est de retenir que la communication de masse surdétermine l'espace public camerounais. Dans un contexte d'appropriation progressive mais encore insuffisante des nouvelles technologies de l'information et de la communication, la route conserve toute sa pertinence dans l'émergence d'une sphère publique au Cameroun. Rendant visibles le politique et la société, participant à la diffusion des informations, les réseaux de communication qui naissent du réseau routier participent incontestablement de l'espace public. Elle participe à la

vulgarisation de la norme étatique et la publicisation des décisions alimente les consciences individuelles.

Il s'agit cependant d'un statut qui est fortement érodé par une situation de fait : le développement inégal du réseau de voies de communication sur le territoire camerounais entraîne une « insularisation » dudit territoire, avec des zones fortement intégrées qui coexistent avec de véritables isolats. Il en découle un Cameroun configuré en « Etat archipel ». Il s'agit sans doute d'une situation qui n'est pas singulière au Cameroun : Pourtier, Bruneau et Simon avaient déjà évoqué un cas quasi similaire au Zaïre (Pourtier 1991; Bruneau et Simon 1991). La notion d'espace public camerounais en archipel nous invite fondamentalement à réfléchir sur les rapports entre routes, communication et démocratie. En effet, au fond, l'espace public repose sur l'idée d'universalité, une norme qui le voudrait accessible à tout citoyen. Ceci place au premier plan la configuration du réseau routier camerounais. Si le réseau routier constitue le trait majeur de l'espace public camerounais, il s'ensuit normativement qu'il devrait rester techniquement et économiquement à la portée des membres de la société. L'exclusion d'un segment quelconque de la population du fait de l'enclavement entre en contradiction avec la prétention de la démocratie camerounaise à l'universalisme. L'idée de l'espace public camerounais que nous avons développée se fonde sur la recherche de quelque chose de commun, de partagé, auquel tous les citoyens ont droit. La mise en place d'un espace public camerounais est sans doute en marche. Reste à se prémunir de la subversion du principe de publicité que le phénomène d'enclavement participe à entretenir.

Toutefois, on doit dire au terme de ce papier que l'espace public ne consiste pas simplement en la mise en place de réseaux de communication à travers les routes, puisqu'il implique l'engagement des citoyens dans les affaires publiques, ainsi que dans leurs actions réciproques. La communication entre citoyens est un élément décisif de l'espace public, mais une telle communication dépend des conditions nécessaires, sociales et structurelles. Les réseaux de communication sont nécessaires comme catalyseurs et ressources, mais la qualité de l'espace public dépend de la participation des citoyens.

Au total, au moment où ont lieu des tentatives pour construire l'espace public dans les Etats africains, nous devons garder à l'esprit que cela ne constitue pas pour autant une garantie de la démocratie ; c'est certainement nécessaire, mais pas suffisant. Si la notion d'espace public souligne les dimensions communicatives et interactives des démocraties, l'attention en Afrique doit également être dirigée vers les aspects traditionnels des structures politiques, les processus décisionnels, l'engagement civique et les aspects pratiques du pouvoir.

## Bibliographie

- Alliès, P., 1980, *L'invention du territoire*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- Badie, Bertrand, 1980, *Le développement politique*, Paris, Economica.
- Betin, Christophe, 2001, « La construction de l'espace public. Le cas de Lyon », *Géocarrefour*, vol. 76, n° 1, pp. 47 – 54.
- Blondiaux, Loïc, 1998, *La fabrique de l'opinion*, Paris, Seuil.
- Bourdieu, Pierre, 2002, *Le bal des célibataires. Crise de la société paysanne en Béarn*, Paris, Seuil.
- Bourdieu Pierre, 1993, « Esprits d'Etat. Genèse et structure du champ bureaucratique », *Actes de recherche en sciences sociales*, n°s 96-97, mars 1993, pp. 49-62.
- Brechon, P., 2003, « La participation politique : crise et/ou renouvellement », *Cahiers Français*, n° 316, septembre - octobre 2003, pp. 64-74.
- Bruneau, Jean-Claude et Thierry, Simon, 1991, « Zaïre, l'espace écartelé », *Mappemonde*, 4<sup>e</sup> trimestre 1991, pp. 1-5.
- Castells, Manuel, 2001, *La Galaxie Internet*, Paris, Fayard.
- Chevallier, Jacques, 1985, *Eléments d'analyse politique*, Paris, PUF.
- Coenen-Huther, Jacques, 1993, « Analyse de réseaux et sociologie générale », *Flux*, vol. 9, n° 13, pp. 33 – 40.
- Coisne, E. et Soussin, F., 1998, *Internet@visages humains*, Éditions d'Organisation.
- Debrie, Jean, 2005, « L'enclavement : expression géographique de la discontinuité dans les réseaux », communication au 16<sup>e</sup> Festival International de Géographie, Saint-Diè-des-Vosges, du 29 septembre au 2 octobre 2005, [en ligne], disponible sur : [http://fig-st-die.education.fr/actes/actes\\_2005/debrie/debrieenclavement.pdf](http://fig-st-die.education.fr/actes/actes_2005/debrie/debrieenclavement.pdf), référence du 02 juillet 2007.
- Debrie, Jean et Steck, Benjamin, 2001, « L'enclavement, réévaluation théorique et application à l'Afrique de l'Ouest », *Espace géographique*, n° 1, pp. 26-36.
- Degenne, Alain et Forsé, Michel, 2004, *Les réseaux sociaux*, Paris, Armand Colin.
- Derycke, Pierre-Henri et Offner, Jean-Marc, 1997, « Réseaux et équité territoriale : présentation », *Flux*, n°s 27/28, janvier-juin 1997, pp. 5-7.
- Deutsch, Karl, 1966, *Nationalism and Social Communication*, Cambridge, MIT Press.
- Di Méo, George, 1996, *Les territoires du quotidien*, Paris, L'Harmattan.
- Ebune, Joseph B., 1992, *The growth of political parties in Southern Cameroons. 1916-1960*, Yaoundé, CEPER.
- Elias, Norbert, 1991, *Qu'est-ce que la sociologie ?*, Paris, Agora.
- Giddens, Anthony, 1990, *The consequences of modernity*, Cambridge, Polity Press.
- Granjon, F., 2001, *L'Internet militant*, Éditions Apogée.
- Grellet, G., 1986, *Structures et stratégies du développement économique*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Guilaumont, P., 1985, *Economie du développement. Tome 2. Dynamique interne du développement*, Paris, Presses Universitaires de France.

- Habermas, Jürgen, 1997, *Droit et démocratie*, Paris, Gallimard.
- Habermas, Jürgen, 1978, *L'espace public*, Paris, Payot
- Lafargue, J., 1996, *Contestations démocratiques*, Paris, Karthala/IFRA
- Lambert Stéphane, 2004, « Les télécommunications internationales et l'Etat occidental. Libertés de communiquer et relations internationales », thèse de doctorat de science politique, Institut d'études politiques de Paris.
- Levasseur, J., 1991, « L'espace public », in Isaac J. (dir.), *L'espace du public, les compétences du citoyen*, actes du colloque d'Arc-et Senans du 8 au 10 novembre 1990 à Paris, Ed. Plan Urbain, collection recherches.
- Maffesoli Michel, 1988, *Le temps des tribus. Le déclin de l'individualisme dans les sociétés de masse*, Paris, Méridiens Klincksieck.
- Mayer, Nonna et Perrineau, Pascal, 1992, *Les comportements politiques*, Paris, Armand Colin.
- Ministère des travaux publics, 2006, Plan directeur routier du Cameroun, Rome, AIC Progetti.
- Offner, J-M., 2000, « Réseaux et dynamiques urbaines », in Paquot T. et al. *La ville et l'urbain, l'état des savoirs*, Paris, La découverte.
- Owona Adalbert, 1996, *La naissance du Cameroun. 1884-1914*, Paris, L'Harmattan.
- Pallier, G., 1982, Les problèmes de développement dans les pays intérieurs de l'Afrique occidentale, Thèse Doctorat d'Etat, Bordeaux III.
- Peretti-Watel Patrick, 2002, « Sous les étoiles, rien de nouveau », *Revue française de sociologie*, 43-1.
- Perrineau Pascal (dir.), 1994, *L'engagement politique : déclin ou mutation ?* Paris, Presses de Sciences-Po.
- Pourtier Roland, 1991, « Zaïre. L'inéluctable défi des transports », *Politique Africaine*, n° 41, mars 1991, pp. 22-31.
- Rallet, A., 2002, « L'économie de proximité. Propos d'étape », in Torre A., éd., *Etudes et Recherches sur les Systèmes Agraires et le Développement*, n° 33, Le local à l'épreuve de l'économie spatiale, pp. 11-25.
- Reingold, H., 1993, *The Virtual community : Homesteading on the electronic frontier*, MIT Press.
- Sindjoun Luc, 2002, *L'Etat ailleurs. Entre noyau dur et case vide*, Paris, Economica.
- Tarrius Alain, 1995, « Territoires circulatoires des entrepreneurs commerciaux maghrébins de Marseille : du commerce communautaire aux réseaux de l'économie souterraine mondiale », *Journal des Anthropologues*, n° 59, pp. 15-35.
- Tisseron Serge, 1999, « Nos objets quotidiens », *Hermès*, n° 25, pp. 57-66.

